

H I S T O I R E



Françoise BUIX

Révolutions africaines

Congo, Sénégal, Madagascar
années 1960-1970



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

H I S T O I R E



Françoise BUIX

Révolutions africaines

Congo, Sénégal, Madagascar
années 1960-1970



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Table des matières



Avant-propos

Introduction

Première partie - - révolutions

Introduction

Éphémérides

[Ce qui fit, entre autre, la différence]

Du pouvoir des armées et... des chefs d'État

[Et ce qu'il y eu de commun...]

Le carcan des accords de coopération

Accords de défense

Accords sur l'enseignement

Accords sur les personnes

... Et leur rejet

Vers le départ des troupes françaises du Congo et de Madagascar

Pour l'africanisation et la malgachisation culturelle

Pour l'africanisation du monde du travail

Le carcan du Parti unique (ou dominant)

Résistances : syndicats, salariés et « petit peuple »

Éphémères triomphes

Le petit peuple : un acteur essentiel

La jeunesse : avènement d'une génération dans le champ des luttes politiques et sociales

Étudiants et scolaires

Et les autres...

Des révoltes globales ?

Deuxième partie - - Réseaux et passeurs de savoirs militants

Introduction

FEANF et AEOM : creusets de formation politique multinationaux

La nationalisation des luttes

Le cas des étudiants guinéens : exils

Le cas des étudiants camerounais : de la guerre coloniale et du deuil de l'indépendance

L'AEOM

Un réseau syndical : l'Union panafricaine des Travailleurs croyants (UPTC)

Un réseau panafricain

Réseaux internationaux

CFTC/CFDT et CISC (CMT)

Coopération

Réseaux d'entraide et d'amitié

Formation syndicale communiste : l'université ouvrière de Guinée

Difficultés

Appel de l'UGTAN à la FSM

À l'origine de l'UOA

Mise en place

Stages et stagiaires : une Afrique socialiste et en lutte

Réception des enseignements

Une vision communiste de l'Afrique

Origine socio-professionnelle des stagiaires

Le « complot des enseignants »

Conclusion

Sources

Bibliographie sélective

Sigles

Remerciements



Révolutions africaines

Congo, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970

Françoise Blum

Ce livre propose une analyse comparative de trois révoltes intervenues peu après des indépendances négociées, sur le terrain de l'ancien Empire français d'Afrique (les « Trois glorieuses » au Congo Brazzaville, 1963, mai 1972 à Madagascar, mai 1968 au Sénégal). L'auteur s'est intéressée aux réseaux et aux acteurs de diffusion d'une culture d'opposition, de pratiques et de savoirs militants globalisés : réseaux étudiants (FEANF, AEOM) et réseaux syndicaux.

Collection Histoire ([voir catalogue](#))

Forte de près de 500 titres, cette collection de référence accueille des monographies ou des ouvrages collectifs sur toutes les périodes historiques. Elle comporte quatre séries spécifiques : série Histoire ancienne (dirigée par Francis Prost) ; série Justice et Déviance (dirigée par Frédéric Chauvaud) ; série L'Univers de la cour (dirigée par Mathieu da Vinha, Florian Mazel et Cédric Michon) ; série Archives, histoire et société (dirigée par Patrice Marcilloux, Christine Nougaret et Mathieu Stoll) ; série Histoire politique de la France au XXe siècle (dirigée par Christian Bougeard, Olivier Dard, Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier).

ISBN : 978-2-7535-3577-0

Cette édition électronique est issue d'un encodage en TEI <<http://www.tei-c.org/index.xml>>, réalisé avec des outils Apsed (apsed.fr@orange.fr).

Améliorez par vos remarques la qualité de notre édition électronique : epub@pur-editions.fr

Pour un usage personnel. Diffusion interdite sans autorisation.

ISBN de l'édition papier : 978-2-7535-3428-5

Date de publication papier : 28 août 2014

Presses universitaires de Rennes
Campus de la Harpe, avenue Charles-Tillon

CS 24414
35044 Rennes cedex
www.pur-editions.fr



Avant-propos

« Révolutions africaines ». Le titre claque comme un drapeau au vent d'une histoire pleine de bruit et d'espoir. À contre-courant des propos afro-pessimistes, si ce n'est des propos présidentiels sur une Afrique non encore entrée dans le mouvement de l'histoire, Françoise Blum s'attache à nous restituer trois phases révolutionnaires dans l'histoire de l'Afrique francophone. Au sein de chacune, des affrontements d'hommes, d'idées, des projections sur le futur font irruption. Inattendu, l'évènement déchire la trame du temps et récuse l'unanimité vécue lors des proclamations des indépendances.

La réflexion de l'auteur s'est enrichie au fil d'un séminaire que je suis avec un vif intérêt. Des protagonistes âgés y côtoient de jeunes doctorants passionnés d'archives et de témoignages et des érudits en matière de courants clandestins ou de presse internationale militante. J'y ai beaucoup appris sur l'Algérie ou le Congo- Brazzaville, apporté de ci de là mon expérience d'historienne et de témoin du Mai malgache. Si j'ai accepté de rédiger ces lignes, ce n'est pourtant pas au titre d'une compétence, car celle de l'auteur, évidente, ne demandait pas garantie. C'est par reconnaissance pour le souffle de ce lieu de bonheur, avec sa liberté de parole entre individualités parfois turbulentes, son effort pour tirer de l'oubli des figures d'acteurs africains ou malgaches depuis paupérisés, dispersés, souvent retournés à l'anonymat.

Les années 80 sont en effet celles du passage sous les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale, ordonnatrices de restrictions draconiennes : tarissement des crédits de fonctionnement, veto sur les créations de postes en sciences humaines génératrices d'esprit critique. Deux choses deviennent impensables pour les jeunes « conjoncturés » en ce qui concerne ces années 60-70. D'une part le statut privilégié de leurs

prédécesseurs, citadins d'origine bourgeoise, au sein de campus et cités universitaires neufs et de riches bibliothèques. D'autre part l'amertume des leaders politiques qui ont lutté pour un enseignement de même qualité qu'en France, qui l'ont obtenu et ne peuvent supporter les grèves. C'est elle qui explique la violence des réactions de L.S.Senghor.

Ces leaders ne sont pas préparés à ce qui n'est après tout que le fruit de leurs efforts : la découverte de ses potentialités nouvelles par une classe d'âge qui a pu faire des études supérieures. Accès subversif à la parole publique, oubli de la mainmise des anciens, porte-parole des ancêtres, sur celle-ci. Audace dans la mise en cause des élites politiques signataires des accords de coopération avec l'ancienne puissance coloniale ou initiatrices du parti unique. Attaque de ce monument édifié dans une relation ambiguë à la culture française qu'est la négritude. Cette classe d'âge n'isole pas l'histoire d'Afrique ou de Madagascar dans une quête identitaire revendiquant avant tout la différence. Elle vit une phase d'internationalisme passionné. Lectrice aux larges horizons, F. Blum intègre à juste titre les événements d'alors dans le patrimoine des journées révolutionnaires d'Europe occidentale et centrale au XIX^e siècle en montrant les liens établis par les Congolais avec cet héritage. De même avec celui plus récent des universités américaines et françaises en 1968. Elle s'affirme cohéritière de la révolution chinoise, protagoniste de la guerre de libération au Vietnam.

D'emblée elle saisit l'importance de marquer la mémoire des événements dans l'espace. Sur la place du 13 mai, lieu des émeutes qui renversèrent le président Tsiranana en 1972, où l'on vit les chômeurs descendants d'esclaves prêter main-forte aux étudiants, l'Hôtel de ville calciné témoignait encore 30 ans plus tard de la violence des affrontements. Il est vrai que dès 1973, le nouveau pouvoir militaire désireux d'ordre percevait déjà mémoire et commémoration comme une menace puisqu'il fit arrêter les jeunes réunis pour célébrer cette confluence sociale inouïe.

L'intérêt du choix de ces cas réside enfin dans le rapprochement de Tananarive négligée par beaucoup d'historiens de l'Afrique, avec deux métropoles africaines. On voit bien l'avance de Dakar, fondation la plus

précoce, « quartier latin de l'Afrique », métropole intellectuelle pour tous les États de l'ancienne AOF. Tananarive à 12 heures d'avion de Paris, dans un environnement largement anglophone, si l'on excepte La Réunion, ne peut espérer pareille prééminence. Ses leaders se flattent d'ailleurs de n'avoir pas quitté le sol natal, de n'avoir pas connu l'épreuve d'initiation de Paris, ils invoquent le retour à leur langue maternelle, méconnue au profit du « tout français », alors que la pratique du français, excellente, est essentielle à la communication entre Africains et que déjà au Congo-Brazzaville, fleurissent ces néologismes réalistes et savoureux qui enrichiront la langue.

Françoise Blum a bien pris en compte ces différences, mais aussi les points communs à cette génération : l'assurance de n'être pas seuls, de participer à un mouvement historique d'ampleur mondiale, d'assumer, comme le disait Péguy à propos du mouvement dreyfusard, son inscription de génération dans le cours de l'histoire.

Françoise RAISON-JOURDE

Professeur émérite à l'université Paris Diderot-Paris 7

Introduction

Les révolutions arabes ont remis au cœur des intérêts et de l'analyse le concept de révolution. Certain-e-s leur déniaient d'être vraiment des révolutions, d'autres les comparent au printemps des peuples et à la vague européenne de 1848, ou les situent dans le sillage de la « Grande Révolution ». Cependant, on oublie généralement qu'il y eut en Afrique même, au vingtième siècle, des révolutions qui participent d'une manière ou d'une autre à la vague mondiale de révoltes de ce que l'on a pu appeler, en une référence assez franco-centrée, les « années 68 ». Révolutions qui parfois, dans leurs causes comme dans l'alliance des acteurs, peuvent ressembler aux révoltes de 2011. Le phénomène révolutionnaire n'est pas étranger au continent africain, quelle que soit l'hétérogénéité des formes prises par les mouvements populaires et interclassistes qui ont pu, parfois, faire tomber des régimes, et faire advenir un ordre plus ou moins nouveau. Ce sont de révolutions intervenues en Afrique sub-saharienne francophone dans les années 1960 dont il va être question dans ce livre.

La guerre d'Algérie et son cortège d'horreurs a, dans l'opinion, comme dans les mémoires, occulté quelque peu, ou tout au moins fait de l'ombre, à cet autre phénomène majeur que sont les indépendances de 1960. Le 50^e anniversaire de ces indépendances a d'ailleurs donné lieu à l'étonnante parade des armées africaines sur les Champs-Élysées, quand les forces françaises toujours en place défilaient dans certains pays africains, commémoration, avouons-le, bien néo-coloniale. En 1960, et à des dates qui s'échelonnent entre le 1^{er} janvier[1] – indépendance du Cameroun – et le 28 novembre 1960 – indépendance de la Mauritanie –, 14 pays d'Afrique francophone acquièrent leur indépendance. Il faut y rajouter le 1^{er} octobre 1958, date de l'indépendance de la Guinée. Seul en ce cas, le pays de Sékou Touré a massivement voté non au référendum de septembre 1958, c'est-à-dire au projet de communauté franco-africaine proposé par la constitution

de la V^e République[2]. Les autres pays, en votant oui, ont accepté la Communauté avec la France. La première, la Fédération du Mali, qui regroupe éphémèrement Sénégal et Mali (Soudan français), demande, deux ans plus tard, l'indépendance, précédant les autres pays dans la démarche. Malgré les réticences de certains – l'Assemblée nationale du Gabon par exemple, sous l'emprise de Léon M'Ba, a demandé la départementalisation, ce qui lui fut refusé – les indépendances sont un fait acquis à la fin de l'année. Mais ce sont des indépendances un peu particulières qui conservent, *via* des accords de coopération négociés avant et ratifiés après l'indépendance des liens forts et privilégiés avec l'ancienne métropole. Ce que l'on a appelé la Françafrique est parfaitement codifié par un ensemble de traités qui prolonge, d'une certaine manière, une communauté franco-africaine mort née.

Ces liens, comme d'ailleurs les hommes politiques qui les ont négociés et qui, pour la majorité d'entre eux, avaient appartenu à l'appareil politique français, ministres ou simplement députés, seront très tôt remis en question. L'Afrique des années soixante va être secouée par une vague de révoltes ou coups d'État – les deux pouvant aller de pair –, qui renverseront parfois des pouvoirs issus des urnes. La place occupée par les armées au cœur de ces dispositifs subversifs a jusqu'à nos jours occulté la dimension véritablement révolutionnaire de ces mouvements. Commençons par un panorama rapide et peu analytique avant d'aller plus loin : Guinée 1961, c'est une révolte des syndicalistes, puis des élèves que le régime de Sékou Touré va durement mater en arguant d'un prétendu « complot des enseignants ». Dahomey 1963, Hubert Maga est renversé à la suite d'émeutes urbaines spontanées dont le relais est pris par une opposition syndicale qui a appelé à la grève générale[3]. Congo-Brazzaville 1963, c'est la chute de l'abbé Fulbert Youlou, renversé par une émeute urbaine menée là aussi par une coalition syndicale[4]. Gabon 1964 : Léon M'Ba est chassé par des militaires qui encouragent la formation d'un gouvernement provisoire entièrement composé de civils[5]. Haute-Volta 1966 : c'est un cartel syndical soutenu par les travailleurs, les enseignants et lycéens qui chasse Maurice Yameogo.

Le pouvoir est alors confié au commandant Lamizana[6]. Sénégal 1968 : une grève étudiante et lycéenne est rejointe par les syndicats qui appellent à la grève générale. Les arrestations entraînent une émeute urbaine[7]. Madagascar 1972 : une grève étudiante et lycéenne soutenue par les travailleurs fait chuter le gouvernement du président Tsiranana. La foule demande à l'armée de prendre le pouvoir[8]. Cette liste est loin d'être exhaustive. On aurait pu y ajouter une série de « complots », ou prétendus tels, déjoués, ou une insurrection armée de type guérilla comme au Niger en 1964, quand le parti d'opposition Sawaba tente de prendre le pouvoir[9]. Y ajouter aussi des mouvements d'élèves et étudiants que la répression a étouffés dans l'œuf comme en Côte d'Ivoire ou noyés dans le sang comme au Congo-Kinshasa[10]. Ou des « révolutions » provoquées par les pouvoirs eux-mêmes sur le mode de la révolution culturelle chinoise. La Guinée connut sa « révolution culturelle » et le Mali de Modibo Keita sa « révolution active ». L'Afrique sub-saharienne francophone est alors loin d'être calme. Ce qu'il faut néanmoins souligner, c'est le caractère composite de ces mouvements où salariés, petit peuple urbain, jeunes chômeurs déscolarisés, lycéens et étudiants, et militaires, jouent un rôle. La prise du pouvoir par l'armée, comme c'est le cas par exemple à Madagascar, ne signifie pas forcément coup d'État au sens classique du terme – nous retrouvons là d'une certaine façon ce qui se passe en 2013 en Égypte – comme un coup d'État militaire ne signifie pas obligatoirement prise du pouvoir par les militaires. Autrement dit, plus simplement, les bénéficiaires d'une révolution ne sont pas toujours ceux qui l'ont initiée. D'autre part, dans l'Afrique des années 1960, on trouve des formes hybrides qui conjuguent interventions de l'armée, émeutes populaires, révoltes étudiantes et syndicales, tous ces éléments pouvant être présents à la fois ou seulement certains d'entre eux. Dans ces conditions, on peut légitimement se poser les questions suivantes : à quel moment un mouvement social devient-il une révolution, c'est-à-dire, à quel moment devient-il politique ? Et si une révolution a comme condition *sine qua non* le renversement du pouvoir en place, qu'est-ce qu'une révolution ratée ?

Les mots sont lourds de sens, le terme révolution étant connoté, du moins en France, d'une charge positive indéniable alors que par exemple, émeutes, rébellions ou coups d'État voire révoltes sont chargés très négativement. On l'a vu aussi avec les révolutions arabes, une tendance très franco-centrée – ou européen-centrée – tend à dénier le droit d'être nommée révolution à tout ce qui ne ressemblerait pas peu ou prou à la révolution de 1789, ou à celle de 1917, érigeant ce qu'on appelle aussi parfois les « Grandes Révolutions » en archétype absolu.

Charles Tilly a élaboré un modèle^[11] qui, même si on ne l'adopte pas intégralement, peut du moins servir à préciser certaines choses. Pour lui, l'idéal-type de la révolution répondrait à sept conditions : une mobilisation d'opposants au pouvoir en place prétendant à un contrôle inacceptable pour celui-ci de l'appareil d'État ; une adhésion croissante de la population aux revendications de cette opposition ainsi qu'une extension de cette dernière ; des efforts infructueux de la part du gouvernement pour venir à bout de cette coalition d'opposants, que ce soit par la répression ou la négociation ; la prise de contrôle par l'opposition d'une partie de l'appareil d'État (subdivision régionale, etc.) ; la lutte de cette opposition pour accroître ou maintenir le contrôle exercé ; la reconstruction d'un appareil d'État unique soit par la victoire de la coalition adverse, soit par sa défaite soit encore par une solution de compromis entre les opposants et certains membres de l'ancien pouvoir et la dissolution de la coalition d'opposants ; l'exercice revenu d'un pouvoir de type routinier sur la population.

Ce schéma, aussi utile soit-il, reste néanmoins très proche d'une vision que l'on pourrait qualifier de bolchévique. Il nous semble utile d'introduire quelques autres critères, ou quelques nuances, qui pourraient intervenir dans la qualification de révolution attribuée à un mouvement politique et/ou social. La dimension interclassiste de l'évènement qui, par définition, fait table rase des aspects corporatistes, voire lui donne un caractère d'universalité au-delà des intérêts particuliers, doit être prise en compte, c'est-à-dire qu'il nous semble important d'introduire une notion qualitative et non plus seulement quantitative à propos de la coalition d'opposants dont

parle Charles Tilly. D'autre part, la volonté de renverser les pouvoirs en place n'est pas toujours présente au début du mouvement. Elle se forge dans la lutte en fonction de la réaction du pouvoir face aux revendications formulées. Timothy Tackett^[12] a bien montré comment se mettait en place un processus révolutionnaire, comment se radicalisaient des éléments au prime abord modérés. Plus la réaction des pouvoirs est disproportionnée par rapport au mouvement revendicatif, plus celui-ci a de chances de se radicaliser, et d'en venir à la contestation absolue de ces mêmes pouvoirs. Un autre cas de figure est celui où le pouvoir « fait le mort », misant sur le pourrissement mais où cela ne fait qu'exacerber la colère. Mais, et c'est là que nous différons du modèle de Charles Tilly, le déni de la légitimité du pouvoir ne va pas obligatoirement avec une volonté de contrôle de l'appareil d'État. On souhaite la chute du gouvernement en place mais on n'a pas de solution alternative. Il y a simplement rejet et si l'on parvient à renverser le pouvoir, on va se trouver devant un vide qui sera comblé par des forces qui ne seront pas toujours celles qui ont provoqué la chute, ou provoquera de longues périodes d'instabilité. C'est là un élément capital pour comprendre ce que nous appellerons les révolutions africaines des années 1960, et aussi, croyons-nous, les révolutions du ^{xxi}^e siècle, à commencer par les révolutions tunisienne et égyptienne, voire des mouvements comme ceux des indignés, subversifs, parfois radicalement, sans visée d'hégémonie politique. En d'autres termes, « Dégage » ne signifie pas forcément « Nous voulons le pouvoir ». Par ailleurs, Charles Tilly a aussi mis l'accent sur l'importance du contrôle des forces de coercition (armée, police, etc.) par le pouvoir ou par l'opposition. Les révolutions arabes nous montrent à quel point l'attitude de la police et surtout de l'armée est centrale. Il n'y a pas eu à proprement parler, en Tunisie ou en Égypte, de prise de contrôle des forces de coercition mais il y a eu neutralité bienveillante de l'armée. En Syrie, la donne a été fondamentalement différente du fait de la fidélité absolue des militaires au régime. Ce qui aurait pu être une révolution est devenu guerre civile. Et nous verrons également cette adhésion ou désaffection de l'armée changer radicalement la situation dans le cas des révolutions africaines des années

1960. Enfin, Charles Tilly ne prend absolument pas en compte un aspect qui nous semble pourtant capital. Sa grille de lecture du phénomène révolutionnaire fait l'impasse sur la perception que peuvent en avoir les acteurs eux-mêmes, comme sur ce qu'en retient la mémoire collective. Quand un mouvement social est qualifié de « révolution » par les protagonistes ou par leurs descendants, il nous semble que cela doit être pris en compte et n'est pas neutre. En d'autres termes, acceptons que la perception que l'on a d'un phénomène puisse servir à le nommer.

Nous lisons donc les mouvements politiques et sociaux de l'Afrique francophone des années 1960 au prisme de l'historiographie révolutionnaire mais nous les lisons, chronologie oblige, au prisme de l'historiographie des années 68. Il ne peut être question non plus d'ignorer un contexte international qui est celui d'une révolte mondiale de la jeunesse, une révolte qui secoue la planète, des campus américains à Prague en passant par Paris. L'historiographie de Mai s'est orientée vers une analyse des mouvements sociaux des « années 68 »^[13] « from a global perspective »^[14], qui accorde toute sa place aux circulations et transferts, politiques, culturels et plus généralement conceptuels, et se veut attentive au rôle des « passeurs, colporteurs, traducteurs »^[15]. Au-delà des monographies nationales, cette tendance avait été amorcée dès la fin des années 90^[16] jusqu'à devenir dominante avec le quarantième anniversaire du mouvement^[17]. Mais cette « *Global perspective* » reste encore bien souvent centrée sur l'Europe et l'Amérique du Nord, ou l'Amérique latine, à l'exclusion quasi-totale de l'Afrique. Deux articles récents ont revisité le Mai sénégalais^[18], mais sans tenir tout à fait la promesse du transnational. Les historiens ne se sont point encore préoccupés d'inscrire les mouvements africains des années 68 dans une perspective globale. Or, comme nous le verrons, les contextes nationaux et internationaux sont étroitement mêlés.

Notre recherche est d'ailleurs partie du constat de ce vide de l'historiographie africaine contemporaine de « Mai » alors même qu'il y avait eu un Mai sénégalais contemporain du Mai français, qui lui ressemblait par bien des côtés. Le désir d'aller au-delà du livre

d'Abdoulaye Bathily^[19], historien mais aussi acteur de l'évènement, a conduit à plonger dans les archives tant françaises que sénégalaises. Mais la comparaison avec le Mai français laissait de côté la dimension spécifiquement africaine de l'évènement. Pour pallier cette lacune, on a cherché à comparer avec d'autres révolutions africaines et on s'est penché sur le cas des Trois Glorieuses du Congo-Brazzaville et sur celui du Mai malgache de 1972. Le nom donné à ces évènements, très référentiel, a d'abord guidé ce choix. Les Congolais ont appelé, sans que l'on sache exactement quand et qui, la révolution brazzavilloise des 13, 14 et 15 août 1963, Les Trois Glorieuses, ce qui fait évidemment référence aux Trois Glorieuses de juillet 1830, mais *via* les Trois Glorieuses des 26, 27 et 28 août 1940, qui marquèrent le basculement de l'Afrique équatoriale française (AEF) dans le camp de la France libre. Cette convocation de la mémoire de la résistance se retrouve également dans la dénomination qui sera donnée par les révolutionnaires à leur Conseil national de la Révolution, le CNR, dont les initiales renvoient aussi à la résistance. Et celle de la révolution se retrouve dans l'instauration par la jeunesse de comités de vigilance, dénommés aussi comités de salut public, et par la nomination par le gouvernement congolais, début 1965, de « représentants en mission ». Les Congolais ont, avec les mots, accompli déjà une sorte de révolution sémantique. Ils en appellent à la France révolutionnaire et résistante, celle des valeurs de la révolution et de la France libre contre une autre France, toujours présente, malgré l'indépendance, en la personne de ses colons, chefs d'entreprise, conseillers techniques et militaires. Les chars français sont alors à Brazzaville, mais n'interviendront pas pour sauver cet ami de la France par ailleurs peu estimé des de Gaulle, cet abbé très excentrique que fut Youlou, ce qui assurera le triomphe des manifestants. Mais la France révolutionnaire et résistante n'est présente que dans le nom de la révolution car c'est un autre langage que parleront ceux qui accèdent alors au pouvoir, non plus celui des droits de l'homme qu'a mis à mal la contradiction coloniale mais celui du socialisme, qu'il soit bantou ou scientifique. Nous y reviendrons.

Même pouvoir des mots également avec les Mai dakarois et malgache. Ce n'est pas seulement que les mouvements aient eu lieu en mai – puisqu'ils commencent d'ailleurs plus tôt et finissent plus tard, en admettant que l'on puisse vraiment déterminer un début et une fin – mais la mémoire les a retenus comme : le Mai dakarois, le Mai malgache, ce qui renvoie bien sûr à un Mai tout proche, le Mai français. L'article défini situe les révoltes dakaroise et malgache dans une chaîne dont ils sont un des maillons et que caractérise un mois, celui de la plus grande intensité du mouvement. L'exemple tout proche du Mai français – Dakar n'est-elle pas appelé le quartier latin de l'Afrique ? – a sûrement joué un rôle. Mais plutôt que penser en termes de modèles ou en termes d'influence, il faut plutôt penser là en termes de communs dénominateurs et d'adaptations nationales d'une grammaire mondiale, structure d'une langue que l'on parle tant à Paris qu'à Los Angeles ou à Abidjan et Dakar, en divers dialectes.

Que les événements malgaches et congolais soient restés comme des « révolutions » dans la mémoire collective a donc guidé notre choix de recherche. Mais ce sont aussi des événements qui ont abouti à un changement de régime et ont initié une ère nouvelle, pour le meilleur ou pour le pire. Ils ont aussi pris, tant par leur durée que par l'importance des forces contestatrices, une ampleur que n'ont pas eue les événements du Dahomey, de Haute-Volta ou ceux, très particuliers, du Niger. D'une certaine façon, on pourrait dire que ces révolutions sont archétypales. Elles réunissent tous les éléments que d'autres révoltes des mêmes années comportent partiellement, et sont en ce sens exemplaires. D'autre part, il était intéressant de les comparer avec le Mai sénégalais dans la mesure où celui-ci, bien que doté des mêmes caractéristiques, et ayant gagné certains acquis sous forme de réformes, n'avait pas abouti à un changement de régime, mais seulement ouvert la porte à des évolutions politiques qui adviendraient quelques années plus tard. Intervenaient là, au-delà des dimensions globales ou continentales, des facteurs plus spécifiquement nationaux, qu'il valait la peine de scruter.

Nous accorderons donc une attention particulière à ces trois révoltes/révolutions, sans nous interdire quelques excursions vers d'autres révoltes africaines contemporaines. Après en avoir indiqué la chronologie, nous essaierons d'en proposer une lecture comparatiste. En d'autres termes, nous essaierons de dégager ce qu'il y a de commun aux trois événements. Les comparaisons ont justement ceci d'intéressant qu'elles aident, en pensant le même et l'autre, à découvrir ce qui est irréductible et singulier. Et aussi, pour répondre comme Marcel Detienne à la question : « Pourquoi comparer ? », « parce que j'ai choisi le camp de ceux qui préfèrent une histoire ouverte à l'ensemble des sociétés humaines dans le temps et dans l'espace. Plutôt que le clapier d'une histoire cantonale ou le pré carré d'une histoire nationale »^[20]. Pour Marcel Detienne, il s'agit de « Comparer l'incomparable », alors que dans le cas présent, nous nous trouvons devant des phénomènes fort comparables, ne serait-ce que parce qu'ils interviennent dans des pays qui ont à porter, en un ingrat fardeau, l'héritage d'une même domination coloniale, ayant fortement imprimé sa marque aux institutions, qui en sont directement héritières. Certes cette domination ne s'est pas exercée unanimement sur l'ensemble de l'empire, et les trois pays appartenaient à des ensembles administrativement distincts : Afrique Occidentale Française (AOF), Afrique Équatoriale Française (AEF), Madagascar. Certes ils ont des cultures, des religions et des structures sociales diverses, mais les processus institutionnels d'accès à l'indépendance y ont été identiques. Enfin, comparer permet parfois une lecture plus critique, un élément parfois insoupçonné dans un événement apparaissant plus clairement à la lumière de ce qui est arrivé ailleurs. Prendre l'exemple de ces trois révoltes/révolutions dont le terrain est l'Afrique des années 1960, est aussi une manière de décentrer le regard sur les mouvements sociaux de ces années-là, voire de relire des mouvements que l'on pourrait qualifier pour simplifier « d'occidentaux », tel Mai 1968, à la lumière des événements africains contemporains.

Il s'agira donc, dans l'ordre chronologique, de la révolution dite des Trois Glorieuses au Congo Brazzaville en août 1963, de Mai 1968 à Dakar

et de Mai 1972 à Madagascar. Dans le cas des Trois Glorieuses et du Mai malgache, les grèves initiales enclenchent ce qui va devenir un processus révolutionnaire, qui aboutit à la chute des pouvoirs en place, l'abbé Youlou pour les Trois Glorieuses, le président Tsiranana et la I^{ère} République pour le Mai malgache. Et consacre l'avènement de régimes radicalement différents : un pouvoir militaire à Madagascar qui sera comme une transition avant l'expérience du colonel Ratsimandrava visant à instaurer une démocratie paysanne fondée sur le Fokolonola[21], la communauté villageoise, puis l'instauration par Didier Ratsiraka d'une démocratie à la nord-coréenne ; et, dans le cas du Congo, la prise de pouvoir d'un régime se déclarant marxiste-léniniste et prônant le socialisme scientifique. Le Mai dakarois, par contre, et bien qu'il présente des caractéristiques tout à fait semblables sur le plan sociologique, et ait des effets en profondeur sur la vie politique sénégalaise, ne provoque pas la chute du président Senghor, dont le pouvoir vacille mais qui tient bon, avec le soutien d'ailleurs indéfectible de l'ancienne puissance coloniale. S'il n'y a pas eu révolution, il y a sans doute eu dans ce dernier cas un processus révolutionnaire avorté. Toujours est-il que, révoltes ou révolutions, révolution ratée – si ce concept a un sens – ou réussies – si ce concept a également un sens –, mouvements politiques et sociaux en tout cas, on peut lire ces événements avec une même grille de lecture. Ce sont des réactions au néo-colonialisme et à l'impérialisme fondées sur le sentiment que l'indépendance n'est que nominale et non réelle ; ce sont aussi des résistances au parti unique – ou presque unique dans le cas de Madagascar – et donc le fait d'un manque d'espaces autorisés d'expression politique. Ils sont également le théâtre de l'émergence d'une nouvelle génération dans le champ des luttes politiques et sociales ; et ils sont des maillons dans un mouvement social mondial. En ont conscience les témoins français de la révolution malgache, qui y voient « Mai 68 précédant Mai 58 ». En ont bien conscience les étudiants malgaches qui chantent :

« Vous êtes reconnaissables, vous les flics du monde entier. Les mêmes imperméables, la même mentalité. Mais nous sommes de Tana, de

Dakar et d'Abidjan et de Paris à Montpellier, à vous crier À bas l'État policier ! »

Après avoir, dans une première partie, proposé une analyse des trois révoltes congolaise, sénégalaise et malgache, nous nous attacherons à en comprendre les « inquiétantes similarités », qui tiennent en particulier à l'existence d'une culture d'opposition commune, de pratiques et de savoirs militants globalisés. Nous nous pencherons sur les réseaux et acteurs de diffusion possible de cette culture, ou, comme l'écrit Michel Dobry, sur ces « toiles de signification, produits pour l'essentiel en dehors de l'intervention consciente et délibérée des acteurs individuels, qui constituent le cadre et l'aliment cognitif incontournable de leurs actions, perceptions et interprétations »^[22] : réseaux étudiants et réseaux syndicaux, qui débordent largement les seuls exemples congolais, sénégalais et malgache. Nous aborderons ainsi le cas très spécifique de la Guinée, particulièrement intéressant dans la mesure où le pays de Sékou Touré est un pays symbole, le pays du refus dont le mythe reste vivace mais se voit peu à peu écorné, du fait des dérives autocratiques du chef de gouvernement. Ces réseaux sont multiples, se croisent et s'entrecroisent. Nous avons choisi trois exemples qui rendent compte de plusieurs registres de signification, de circulation d'acteurs et de concepts divers, qui mettent aussi en évidence quelques – uns des lieux de l'échange. La Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et l'Association des Étudiants d'origine malgache (AEOM) sont des réseaux étudiants qui construisent des ponts entre la France et l'Afrique. Ils sont les vecteurs de diffusion d'idéologies et de cultures politiques prégnantes dans le monde étudiant « occidental », vers l'Afrique. En retour, ils banalisent dans les milieux étudiants européens l'intérêt pour l'Afrique ou plus généralement le Tiers-Monde. Nous leur consacrerons un chapitre. Côté syndical, nous nous intéresserons aux réseaux croyants – dont nous aurons vu le rôle dans la révolution congolaise – formalisés en une Internationale – l'Union panafricaine des Travailleurs croyants (UPTC), branche africaine de l'Internationale chrétienne. Ces réseaux adaptent à l'Afrique un « communautarisme » inspiré du

personnalisme d'Emmanuel Mounier et des doctrines d'Économie et Humanisme. Enfin, nous aborderons la question de la diffusion du marxisme chez les syndicalistes à travers l'exemple d'une formation syndicale délivrée par la Fédération syndicale mondiale : l'Université ouvrière africaine (UOA) de Guinée. Les exemples choisis l'ont été pour mettre en évidence les différentes échelles de lecture des événements. Au-delà de l'échelle nationale, il faut penser en termes d'échelle continentale, celle des réseaux panafricains, celle d'un panafricanisme de fait, qui ancre dans la réalité ce qui, autrement, ne serait qu'un mythe. Il faut penser en termes de relations France-Afrique, issues directement de l'ordre colonial, mais sans cesse réadaptées, redéfinies, en une évolution nourrie des souffrances ou nostalgies du passé. Cette échelle est celle à laquelle se joue ce que certains ont appelé le « Démontage d'empires[23] ». Enfin, il faut bien sûr penser à l'échelle globale, celle des voyages transcontinentaux et des Internationales. Il sera donc question ici de circulations de concepts, de livres, d'hommes et de femmes, qui tissent la toile d'un même phénomène, produisent une grammaire mondiale de la contestation localement enrichie, traduite ou interprétée, voire réinventée selon des paramètres nationaux. Nous nous attacherons à essayer de comprendre des phénomènes de circulation qui touchent aux superstructures (idéologies etc.) plutôt qu'aux infrastructures qui pourtant pourraient faire l'objet d'analyses serrées dans la mesure où on a affaire dans les trois pays à une même économie post-coloniale, et que les échanges economico-commerciaux sont aussi des circulations : 1963, 1968 ou 1972 éclatent en temps de crises cycliques, comme la crise arachidière au Sénégal, ou conjoncturelles (sécheresse dans le sud de Madagascar). D'autre part, la colonisation, en déstructurant les économies villageoises a provoqué un exode vers les villes qui oblige à inventer de nouveaux modes de vie. Mais cela, bien que mettant en jeu d'autres circulations, ressort à des phénomènes macro que nous laisserons ici de côté. Enfin, loin de nous l'idée d'être déterministe et de parler en termes de causes et conséquences. Les phénomènes de circulation et transferts sont infiniment complexes, et excluent toute interprétation mécaniste. Ils mettent en cause des ramifications multiples, des racines et

des interférences que l'on pourrait qualifier de rhizomatiques. Nous ne ferons donc ici, sans présomption, que suggérer des pistes de réflexion qui puissent aider à comprendre les révolutions des années 1960, que présenter quelques lieux, milieux ou réseaux de partage, quelques fragments croisés ou connectés d'une toile réticulaire mondiale, qui puissent aider à comprendre ce qui se joue de commun, et, comme le pose en question un colloque récent[24], à comprendre « comment circulent les révolutions ». Cette interrogation a été, là aussi, remise au cœur de l'actualité par les révolutions arabes. En d'autres termes, la globalisation est aussi celle des savoirs et pratiques militantes, elle est aussi celle des mouvements sociaux.

Il nous faut dire aussi un mot des sources utilisées[25]. Les sources, tout comme cette histoire, sont africaines et françaises. Les liens de la France et de l'Afrique expliquent évidemment la richesse des fonds existant dans l'hexagone : archives des ambassades et consulats de France, archives du ministère des Affaires étrangères, archives Foccart, archives du Service historique de la Défense, Archives nationales et archives des syndicats français. Étant donné l'abondance des matériaux, nous n'avons pas tout consulté, ce qui se justifie d'ailleurs par les nombreuses redondances, d'un fonds à l'autre. D'autre part, les archives Foccart sont consultables sur autorisation, qui ne nous a pas toujours été accordée. Il faut bien sûr prendre en compte que les archives françaises induisent des biais. Il s'agit d'un certain regard, celui des agents de l'ancienne puissance coloniale. Pour rééquilibrer la lecture des événements, il a fallu comparer avec les archives africaines, plus ou moins disponibles selon les cas. À Madagascar, les archives des gouvernements sont parfaitement classées et très riches, au Congo-Brazzaville, elles sont également classées mais plus lacunaires. Enfin, à Dakar, les archives nationales après l'indépendance ne sont pas consultables, faute d'avoir été inventoriées. Les entretiens, ainsi qu'une tournée un peu aléatoire des ministères ont compensé ce qui aurait pu être une lacune. L'Afrique est, aussi, un continent de l'écrit.

-
- 1 . Le Cameroun était sous mandat de l'ONU, la tutelle en était assurée par le France (partie francophone) et la Grande-Bretagne (partie anglophone).
 - 2 . Sur le non de la Guinée voir : GOERG O., PAUTHIER C., DIALLO A., *Le non de la Guinée, 1958 : entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010.
 - 3 . Voir TERRAY E., « Les révolutions congolaise et dahoméenne de 1963 : essai d'interprétation », *Revue française de science politique*, n° 5, 1964, p. 917-942.
 - 4 . Voir *infra* p. 26-28 et première partie.
 - 5 . BITEGHE N., *Échec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka, 1990 ; BAT J.-P., *La décolonisation de l'AEF selon Foccart : entre stratégies politiques et tactiques sécuritaires (1956-1969)*, Thèse d'histoire, université Paris 1, 2011, 4 vol., 1 218 p.
 - 6 . GUIRMA F., *Comment prendre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yameogo*, Paris, Chaka, 1991.
 - 7 . Voir *infra* p. 28-29 et première partie.
 - 8 . Voir *infra* p. 29-30 et première partie.
 - 9 . WALRAVEN VAN K., *The Yearning for relief : a history of the Sawaba movement in Niger*, Leiden/Boston, Brill, 2013.
 - 10 . MONAVILLE P., « The Destruction of the University : Violence, Political Imagination, and the Student Movement in Congo-Zaire, 1969-1971 », CHRISTIANSEN S., SCARLETT Z. (ed.), *The Third world in the Global 60s*, Berghahn Books, 2013, p. 159-170.
 - 11 . TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading Mas., Addison-Wesley, 1978, p. 217.
 - 12 . TACKETT T., *Par la volonté du peuple : comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.
 - 13 . La terminologie « années 68 » qui aurait été employée pour la première fois par Bernard Lacroix (« Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 68 », *Mélanges offerts au Professeur Jacques Ellul*, Paris, PUF, 1983, p. 719-742) est essentiellement utilisée en France, même si on la trouve sous une plume anglo-saxonne : HORN G.-R., *The spirit of 68 : rebellion in Western Europe and North-America*, Oxford University Press, 2007. Nous l'emploierons ici pour la commodité de l'exposé, tout en espérant que cela n'induisse pas une vision trop franco-centriste.
 - 14 . EBBINGHAUS A., HENNINGER, van der LINDEN M. (dir.), *1968: a view of the protest movements 40 years after, from a global perspective*, Akademische verlagsanstalt, 2009 (ITH Konferenz, 44).
 - 15 . LOYER E., « Mai 68 dans le monde : internationales, transnationalisme et jeux d'échelle », DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), *1968 : des sociétés en crise : une perspective globale/Societies in crisis: a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009, p. 7-17.
 - 16 . On peut citer par exemple : DREYFUS-ARMAND G., FRANK R., LÉVY M.-F. et alii (dir.), *1968 : le temps de la contestation*, Complexe, 2000. On y reconnaissait le caractère international de « 68 » mais en lui conférant une spécificité occidentale.
 - 17 . Citons dans cette perspective : FAURE J., ROLLAND D., *1968 hors de France : histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; LOYER E. et SIRINELLI J.-F. (coord.), *Mai 68 dans le monde. Le jeu d'échelles*, *Histoire@politique*, n° 6, septembre-décembre 2008 ; ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M., *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008 ; DRAMÉ P., LAMARRE J., *1968 : des sociétés en crise*, *op. cit.* Pour une bibliographie des parutions du 40^e anniversaire, voir le site 1968-2008 : retour aux sources : bibliographie <http://www.mai-68.fr/bibli/index.php>. (consulté pour la dernière fois le 6 novembre 2013).
 - 18 . DRAMÉ P., *Le Palais, la rue et l'université en Mai 68 au Sénégal, 1968 : Sociétés en crise : une perspective globale*, *op. cit.*, p. 81-100 et MESLI S., *La grève de Mai-juin 1968 à l'université de Dakar*, *ibid.*, p. 101-119.

- 19 . BATHILY A., *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 1992, 191 p.
- 20 . DETIENNE M., *Comparer l'incomparable : oser expérimenter et construire*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2009, p. 60.
- 21 . Voir à ce sujet : RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Joana à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, 2010.
- 22 . DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, 3^e éd. revue, SciencesPo Les Presses, 2009, p. 105.
- 23 . FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'empires*, Paris, Riveneuve éditions, coll. « Actes Académiques », 2012.
- 24 . *D'une révolution à l'autre : histoire des circulations révolutionnaires (XVIII^e-XXI^e siècle)*, colloque international, université Paris-Est-Marne-la-Vallée/université Paris Diderot-Paris 7, 12-14 juin 2013.
- 25 . Pour des indications plus précises, voir *infra* p. 175-176.

PREMIÈRE PARTIE

RÉVOLUTIONS

Introduction

Nous pouvons lire ces révoltes, nous l'avons dit, selon une même grille de lecture : réactions au néo-colonialisme ; résistances au parti unique et au manque d'espaces autorisés d'expression politique ; émergence d'une génération dans le champ des luttes politiques et sociales ; maillon dans un mouvement social mondial. Cela appelle néanmoins quelques explications d'ordre méthodologique. Nous avons récusé une démarche purement causale qui irait de la source des mécontentements à leur expression – par exemple, chômage et problèmes économiques, malaise social et manifestations- et nous sommes plutôt partis de l'expression de ce mécontentement par les acteurs pour remonter à ce qu'ils dénoncent. Expression ne signifiant pas ici seulement slogans ou discours mais aussi structures de crise, formes des transactions, recompositions des groupes sociaux, nouvelles alliances ou nouveaux antagonismes. Par exemple, c'est la dénonciation des accords de coopération, ou leur révision, la dénonciation de la présence française qui nous a conduit aux accords de coopération eux-mêmes, c'est la résistance syndicale qui nous a mené au parti unique, etc. Nous avons voulu dès le départ de cette recherche être comparatiste, supposant *a priori* que certains éléments évidents dans l'une de ces révoltes pourraient nous aider à découvrir ce qui n'était que latent dans une autre, ce que nous nous sommes autorisés du fait même de la similarité des *scenarii* : mouvement scolaire et étudiant rallié par les travailleurs dans deux des cas explorés, mouvement syndical rejoint par la jeunesse dans le troisième, et ce, sur fonds de décolonisation inachevée. Reprenons encore une fois l'exemple des accords de coopération. Les manifestants malgaches les dénoncent avec force banderoles et slogans de façon récurrente et explicite. Ce n'est pas le cas dans la révolte sénégalaise mais y est bien dénoncée une situation étroitement liée aux accords : présence française, université française, etc. Les termes mêmes de la révolution malgache, nourrie de l'expérience des douze ans d'une « indépendance nominale », nous ont aidé à comprendre ce que désignaient,

de façon moins explicite et formalisée, les révoltés de Brazzaville et de Dakar. De même l'arrivée de l'officier Marien N'Gouabi au pouvoir nous a renvoyé *via* celle du général Ramanantsoa au rôle des militaires, des armées et à l'articulation, peu simple, de secteurs *a priori* différents, ceux du politique et du militaire. De même encore, la structuration du groupe des jeunes au sein de la Jeunesse du Mouvement national de la Révolution (JMNR) nous a conduits à interroger de façon plus serrée le rôle des jeunes à Dakar et à Madagascar.

Nous commencerons ce chapitre par ce qui nous semble avoir fait la différence, le rôle des armées et des chefs d'État, pour continuer avec ce qu'il y a de proche : l'analyse de ce que les manifestants ont pu considérer comme les blocages majeurs de leur société, les accords de coopération avec la France et le parti unique (ou dominant), ainsi que les modes et formes de résistance, qui impliquent divers groupes sociaux. Nous nous pencherons sur les alliances nouées, et enfin nous situerons ces révoltes dans ce qu'elles ont eu de global.

Nous voudrions aussi attirer l'attention sur les temporalités. Le Mai sénégalais ne dure que peu de temps et ses acteurs n'ont guère eu le loisir de développer ce qui va l'être plus amplement dans les révolutions malgache et congolaise. Au Congo, la révolution après les Trois Glorieuses, s'invente au jour le jour, structurant dans ses organes – *Dipanda* et *Etoumba* – les revendications diffuses des trois jours de gloire et débordant ses premiers acteurs. Les Malgaches ont été, de janvier à octobre 1972, étonnamment diserts, faisant de leur révolution une révolution dans et de la langue. Les Sénégalais n'ont quant à eux pas eu vraiment le temps de clarifier aussi formellement leurs oppositions. Mais là encore, les révolutions malgache et congolaise, parce qu'elles ont eu pour elles la durée, éclairent de façon étonnante le trop bref Mai sénégalais. D'une certaine façon, on pourrait dire que la révolution congolaise, parce que victorieuse et ayant bénéficié d'un temps d'expérimentation, a réalisé ce qui n'était qu'à l'état de désirs, discours ou projets dans nos deux autres

exemples. Et c'est de ce fait que la confrontation donne, incontestablement, un supplément de sens.

« L'indépendance : un tam-tam creux en dedans

Vinrent ensuite en 1960 les indépendances. Jamais, dans l'histoire du monde, un mot n'a suscité autant d'espoir dans un continent que l'indépendance. Même la joie, aux temps bibliques, du peuple juif aux temps de quitter l'Égypte pour la terre promise ne semble pas devoir se comparer avec cette avidité de centaines de millions d'hommes respirant sur les rivages de la liberté un air pur, comme un naufragé sauvé de la noyade. Aucun mot n'a contenu autant de promesses que l'indépendance et sa coupe en fut si pleine qu'il n'a pas paru possible depuis d'y ajouter une goutte d'eau de quoi que ce soit sans faire déborder le vase. D'invalides mentaux, n'exprimant peut-être que le dixième de sa personnalité, sinon moins encore, l'individu allait du jour au lendemain se transformer en homme total espérant un changement total de situation, pouvant faire son apprentissage de citoyen à part entière totalement en bien, ou totalement en mal. Un sociologue a écrit : « Les mutations de l'espèce humaine sont sociales et structurelles, par conséquent leur moteur réside en l'invention ». Cet homme noir qui voyait son pays accéder à l'indépendance a subi lui aussi cette mutation. Il a acquis lui aussi les jambes de l'automobile, le ventre du frigidaire, les bras de l'avion, la voix de la radio, les oreilles du téléphone, la fraîcheur du climatiseur... etc. Situation dramatique parce que cet homme avait tout cela, à portée de la main mais pas de porte-monnaie, et ne le possédait donc pas. »

Agence congolaise d'information Document hors texte

Une longue nuit s'achève [26]

26 . Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) – Archives de l'ambassade de France à Brazzaville (AAFB) – 117PO/2/1. Nous noterons désormais ces archives : CADN – AAFB.

Éphémérides

Congo 1962-1968

Août 1962 : Le président Fulbert Youlou annonce, au cours d'une tournée dans le Nord l'instauration du parti unique

Il convoque une table ronde pour en fixer les modalités

15 juin-15 juillet 1963 : création d'un comité de fusion syndicale (CFS) qui regroupe la Confédération générale Africaine du Travail (CGAT), la Confédération africaine des Travailleurs Croyants (CATC) et la Confédération africaine des syndicats libres (CASL)

Déclaration commune demandant la compression du gouvernement

22 juillet : entretien de Youlou avec les syndicalistes

3 août : ouverture de la table-ronde sur la constitution du parti unique

6 août : Youlou interdit aux syndicalistes de faire de la politique
Interdiction de tous meetings à caractère politique

9 août : les syndicalistes quittent la table ronde

12-13 août : les dirigeants syndicaux se retrouvent au cimetière de la Tsiémé. Ils décident d'un « arrêt de protestation » pour le lendemain

Vont à la bourse du travail

13-15 août : Les Trois Glorieuses

Vers 4 heures : occupation de la Bourse du travail par police et gendarmerie

Arrestation de trois syndicalistes

Vers 7 heures : les manifestants, venus des « Brazzaville noires », se regroupent Place de la gare – Meeting

9 heures – demande de réquisition des troupes françaises

9 h 30 : les manifestants se dirigent vers le palais puis bifurquent vers la prison

Attaque de la prison

10 h 15 : occupation de la prison. Les prisonniers sont libérés

10 h 40 : la prison est dégagée par les troupes françaises

Rassemblements au marché (jusqu'à 5 000 personnes)

11 h 30 : mise à sac de Radio-Congo

11 h 54 : la prison est reprise – les prisonniers sont libérés

Couvre-feu

14 août : l'émeute continue

13 heures : appel au calme de l'abbé Youlou

14 heures : deuxième appel de Youlou

Négociations avec l'armée congolaise et l'armée française

Ralliement d'une partie de l'armée congolaise (capitaines David Mountsaka et Félix Mouzabakani – pourtant neveu de Youlou)

15 août :

8 heures : marche vers le Palais

Démission du ministre Dominique N'Zakandala, particulièrement visé par les manifestants

Le palais est encerclé

Négociations avec le général Kergaravat, commandant des troupes françaises

Une délégation de syndicalistes entre négociier au Palais

Coup de téléphone de Youlou à De Gaulle – De Gaulle lui recommande de démissionner

13 heures : lettre de démission de Youlou

Appel au calme

Annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale

Youlou refuse de se réfugier à l'ambassade de France malgré l'insistance du général Kergaravat

Arrestations de Youlou, du ministre Stéphane Tchitchellé, du directeur de la sécurité Alphonse Nzingoula, du directeur de cabinet de Youlou Eugène Goma.

Vers 23 heures : formation, sous la direction de Massemba-Débat, d'un gouvernement provisoire d'experts et techniciens où ne siègent aucun syndicaliste ni militaire

Août-décembre 1963 :

Mesures d'austérité

Formation d'un Conseil national de la Révolution (CNR)

Nouvelle constitution qui inscrit le socialisme scientifique comme idéologie officielle.

8 décembre : vote sur la constitution et pour l'Assemblée nationale – fort taux d'abstention

19 décembre : Massemba-Débat est élu président de la République

Janvier 1964 : Lissouba premier ministre – Aimé Matsika (CGAT) et Pascal Ockyemba (CATC) entrent au gouvernement

Septembre : mise en place de la Défense civile qui quadrille les rues de Brazzaville

Nationalisation de l'enseignement des missions

Attaque du camp du Djoué par les partisans de Youlou

29 juin-2 juillet : constitution du MNR, parti unique

6-8 août : congrès constitutif de la JMNR

19 octobre : Départ de l'armée française

5-8 novembre 1964 : congrès constitutif du syndicat unique : la CSC

Persécution des syndicalistes chrétiens et démantèlement de la CATC

Avril 1965 : remaniement ministériel. La jeunesse entre au gouvernement avec André Hombessa, ministre de l'intérieur

Évasion de Youlou

1966

Lissouba est remplacé par Ambroise Noumazalaye, secrétaire général du MNR – la jeunesse est au pouvoir

Réforme de l'armée pour en faire une armée populaire (APN)

Dégradation du capitaine Marien N'Gouabi

Juin : mutinerie

Réhabilitation de Marien N'Gouabi

1968

Dissolution de l'Assemblée nationale et du bureau politique du MNR par Massemba-Débat

Arrestation de Marien N’Gouabi

Mutinerie

Libération de Marien N’Gouabi par les paracommandos

Défaite de la Défense civile retranchée au camp Météo

Marien N’Gouabi lance un appel de réconciliation à Massemba-Débat

Réactivation du CNR

4 septembre : démission de Massemba-Débat

19 décembre : constitution du Parti congolais du Travail

Le Congo devient la République populaire du Congo, avec comme hymne
« Les Trois Glorieuses »

18 mars 1977 : assassinat de Marien N’Gouabi

Sénégal 1966-1968

26 février 1966 : journée de protestation contre la chute de N’Krumah

19 octobre 1967 : la commission des allocations scolaires de l’enseignement supérieur du Sénégal, réunie sur convocation du ministre de l’Éducation nationale, Amadou Mokhtar Mbow, prend à la majorité, moins les voix des représentants étudiants, une décision qui sera lourde de conséquences : le fractionnement des bourses dans l’enseignement supérieur

17 novembre 1967 : journée d’action et de soutien au peuple vietnamien

1968

18 mars : première mobilisation, à l’appel de l’UDES, contre le fractionnement des bourses. Cette date est considérée par les historiens et acteurs sénégalais comme le début du Mai dakarois

21 avril : rapport de l’UNTS sur l’autonomie syndicale

1^{er} mai : l’UNTS refuse de déposer son traditionnel cahier de revendications

8 mai : remise du cahier des charges de l’UNTS

12 mai : journée d’études organisée par l’UDES qui se termine par un appel à la « liquidation de l’actuel régime »

18 mai : grève de protestation contre le fractionnement des bourses, à l’appel de l’UDES

21 mai : dernière réunion de négociations. Échec

24 mai : une assemblée générale convoquée par l'UDES vote un ordre de grève générale et illimitée pour le 27 mai

26 mai : l'UDES rend public un *memorandum*

Débauchage des lycéens

27 mai : début de la grève. Les étudiants occupent l'université

28 mai : fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires

Communiqué commun du SUEL et du SPAS, du SITS, de l'AAPES, du syndicat des médecins pharmaciens et des chirurgiens dentistes, de la fédération nationale des associations de parents d'élèves

29 mai :

9 heures : assaut des forces de l'ordre contre l'université. Arrestation des étudiants. Internement des Sénégalais en camp militaire. Expulsion des autres par avion.

Le SUEL décide la grève

13 heures : réunion du bureau national de l'UNTS et du bureau de l'Union régionale du Cap-Vert

Le soir : ordre de grève générale et illimitée pour le 30 mai à 24 heures

30 mai :

20 heures : discours de Senghor à la radio

Couvre-feu

Maintien de l'ordre confié à l'armée

Demande d'aide à l'armée française

31 mai :

Arrestation des syndicalistes à la Bourse du travail

Grève totale à Dakar

La grève s'étend en région

Importante manifestation à Dakar après l'arrestation des syndicalistes

1^{er} juin : début des négociations

9 juin : libération de tous les emprisonnés

13 juin : signature d'accords tripartites

6 septembre : début des négociations officielles avec les étudiants

Madagascar 1972

23 janvier 1972 : les élèves de l'école de médecine de Befelatanana se mettent en grève pour protester contre de mauvaises conditions matérielles notamment les conditions d'internat : l'interdiction des visites, la fermeture des portes juste après le repas du soir, les douches qui ne fonctionnent pas, la mauvaise qualité de la nourriture et le retard dans le versement des bourses

30 janvier : Philibert Tsiranana est réélu président de la République avec 99,74 % des voix

Le gouvernement dissout l'Association des Étudiants en médecine et pharmacie (AEMP) et ferme l'école

24 avril : les lycées Jules-Ferry et Gallieni de Tananarive se mettent en grève

26 avril : la grève est générale – occupation de l'université

Confrontation des grévistes avec Laurent Bototeky, ministre de la Culture, au stade d'Alarobia

29 avril : 95 établissements sont en grève – 70 000 grévistes

Fin avril-début mai : extension de la grève à l'ensemble de l'île

6 mai : mort d'un élève à Ambalavao – la rumeur circule qu'il aurait été tué par les forces de l'ordre

12 mai au soir : les FRS (Forces républicaines de sécurité) encerclent le campus et arrêtent les 395 étudiants qui s'y trouvent ainsi que quelques adultes, prêtres et médecins – ils sont déportés par avion sur l'île de Nosy Lava

13 mai : manifestation monstre qui se transforme en guérilla urbaine – 45 manifestants et 7 FRS trouveront la mort

Tsiranana revient de Ranomafana et prononce un discours où il accuse les manifestants d'être des fumeurs de chanvre.

La grève gagne l'ensemble de l'île

14-18 mai : négociations – les médiateurs officiels sont les églises et les militaires, les médiateurs officieux les Français

Siège du palais d'Andafiavaratra

Tsirananana nomme le général Andriamahazo gouverneur militaire de Tananarive

16 mai : retour des incarcérés – une foule les attend

Apparition du slogan « le pouvoir à l'armée »

18 mai : Tsiranana annonce la dissolution du gouvernement et qu'il donne les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa

20 mai : présentation des revendications au nouveau pouvoir

22 mai : les délégués des travailleurs décident de mettre fin à la grève

4-19 septembre : Congrès national populaire

8 octobre : *referendum* en faveur de Ramanantsoa.

[Ce qui fit, entre autre, la différence]

Du pouvoir des armées [\[27\]](#) et... des chefs d'État

Renverser les pouvoirs en place n'est pas au principe de ces révoltes, qui débutent dans le cas du Sénégal et de Madagascar par des revendications corporatistes. Cela ne l'est pas même au Congo où les syndicats souhaitent à l'origine une simple réforme du gouvernement. Les contestataires sont débordés par un processus inéluctable et deviennent, un peu malgré eux, comme par inadvertance, des révolutionnaires. Dans le jeu qui se joue alors, les forces de répression – ces outils de la violence légitime – ont un rôle central, et plus central encore que les autres, les armées. Le pluriel est ici tout à fait nécessaire puisque sont en cause deux forces : l'armée française, d'une part, sur le rôle de laquelle nous reviendrons, et les armées nationales, encore toutes jeunes et dont les États-majors ont été essentiellement formés en France, voire ont servi dans les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie.

Au Congo, l'armée – ou une fraction de l'armée – se fait la complice des syndicalistes avant de recueillir, avec Marien N'Gouabi, les fruits de la révolte. Il est toujours difficile de dire quand prend fin une révolution car les convulsions qui suivent la chute des pouvoirs peuvent durer des années, les acteurs des événements révolutionnaires eux-mêmes ne restant pas obligatoirement sur le devant de la scène. La Révolution française en offre un exemple, et plus proche les révolutions arabes. On peut peut-être dater la fin d'une révolution à partir d'un retour à la stabilité ou comme le dit Charles Tilly du retour à un pouvoir routinier. Si l'on s'en tient à cette définition, la révolution congolaise prend sans doute fin avec un coup

d'État militaire et la prise du pouvoir par Marien N'Gouabi et ses amis. C'est tout le paradoxe de cette révolution : l'armée complice mais non initiatrice de la révolution n'en avait pas tiré de gains immédiats. Il a fallu attendre cinq ans pour qu'elle s'installe au pouvoir, cinq ans fort perturbés où la révolution, d'abord modérée se radicalisa sous l'influence de la jeunesse. Les vainqueurs du régime avaient, en un premier temps, été chercher dans son village un ancien homme politique dont le retrait des affaires garantissait en quelque sorte l'honnêteté : Alphonse Massemba-Débat, qui avait refusé, en mai 1963, un poste d'ambassadeur offert par Youlou. C'est à lui, devenu président de la République que succéda Marien N'Gouabi.

De même à Madagascar qui verra, au-delà de Mai 1972, se succéder au pouvoir plusieurs militaires : Ramanantsoa, un général qui a fait Saint-Cyr et l'Indochine et qui – paradoxe ignoré à Madagascar – a fait partie de l'état-major qui réprima l'insurrection de 1947, le colonel Ratsimandrava, qui a été membre à Alger du Comité de Salut public mis en place par les partisans de l'Algérie française, et enfin Didier Ratsiraka, un capitaine de corvette gagné au socialisme scientifique. Le général Ramanantsoa a beaucoup hésité à accepter le pouvoir que la foule des manifestants lui offre. Il a été formé à l'école de l'armée de la République, et parle encore en 1972 mieux français que malgache. Il appartient à cette génération d'officiers légalistes dont le devoir est de servir, et non de faire de la politique. Sa première déclaration, devant une foule en liesse, sera la suivante :

« Le président de la République m'a donné les pleins pouvoirs, je suis un militaire, je ne suis pas un politicien. Pour le bien du pays, la vie politique sera mise en sommeil. Je porterai mon effort sur les domaines économique, social et culturel, au bénéfice des plus nécessiteux. Je vous demande de m'aider en reprenant le travail et en faisant preuve de discipline et de patience. Je vais constituer un gouvernement apolitique de militaires et de techniciens. J'ai comme première ligne de conduite de développer l'unité nationale[28]. »

Et Ramanantsoa refusera de déposer Tsiranana qui conservera son poste, et dont le général prétendra tirer sa légitimité. Il justifie sa prise de pouvoir par la volonté de sauver le pays, la patrie en danger. Mais la suite de son règne et de celui de son successeur Ratsimandrava consistera en une curieuse expérience fondée sur le Fokonolona, l'assemblée villageoise. On retrouve dans l'expérience du Fokonolona la volonté d'instaurer des formes de démocratie directe, qui n'était pas absente chez les manifestants de 1972. Les comités – *Komity iraisan'ny mpitolona (Kim)* – instaurés pendant la révolution participaient peut-être d'une sorte de nostalgie à l'égard de cette forme ancienne de démocratie villageoise.

De son côté, l'armée sénégalaise est restée légaliste, fidèle à un président de la République dont le charisme et la personnalité inspirent toujours le respect[29], et qu'elle sait, de surcroît, être inconditionnellement soutenu par les Français. Elle se présente de plus en garante de l'intégrité nationale, et en censeur vigilant des institutions. Si son chef, le général Jean-Alfred Diallo a suggéré au président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, c'est surtout parce qu'il considère que celle-ci a failli dans son rôle de soutien au régime. Le rôle de l'armée sénégalaise va être déterminant et les pouvoirs de Diallo vont en sortir renforcés. Après Mai, il dépendra directement du président de la République, et non plus d'un ministre de l'intérieur dont il supportait mal l'autorité. Il va néanmoins poser ses conditions. Diallo et ses officiers vont faire pression – et obtenir – une réduction des dépenses du gouvernement. « D'autre part, M. Senghor m'a confirmé que le général Diallo lui avait fait part du désir des jeunes officiers de l'armée de voir disparaître certains abus “je lui ai alors demandé” m'a dit M. Senghor, “si c'étaient des suggestions ou un ultimatum”. Le général Diallo m'a immédiatement répondu qu'il ne transmettrait pas d'injonctions à son chef, qu'il démissionnerait plutôt[30]. » L'indemnité parlementaire sera effectivement supprimée, et remplacée par un traitement de fonctionnaire de rang moyen et par une allocation journalière de séance. Les vice-présidents perdront leurs voitures de service et leurs appartements de fonction. Enfin, l'autonomie financière de

l'Assemblée nationale sera abolie. Seul, Lamine Gueye, d'ailleurs souffrant, ne fera l'objet d'aucune mesure limitant ses avantages. Il meurt le 10 juin sans avoir profité de l'exception faite en sa faveur. Foccart évoque la tentation que Diallo aurait eue de prendre le pouvoir, dont il l'aurait dissuadé. Mais aucun des témoins interrogés sur le général et parmi eux certains, comme Ousmane Camara, qui avaient travaillé très étroitement avec lui, ne croit à cela. Et Foccart aimait se vanter. Il est bien plus probable que Diallo, lui aussi saint-cyrien, ait été de la même race que Ramanantsoa, et qu'il conçoive son devoir comme celui de servir.

La complicité des armées avec les manifestants a sans aucun doute fait basculer les événements. Là où l'armée resta fidèle, c'est-à-dire le Sénégal, et participa au maintien de l'ordre, le pouvoir resta en place. Là où elle se fit l'alliée des manifestants, c'est-à-dire au Congo, le pouvoir tomba et l'armée en recueillit le fruit. Là enfin où elle resta neutre, elle fut dépositaire d'un pouvoir qu'à l'origine elle ne demandait pas.

Sans aucun doute, un autre facteur de poids conditionna l'attitude des militaires. Il s'agit, d'une certaine manière, du rôle des hommes dans l'histoire, en d'autres termes de la personnalité des chefs d'État, de ces « pères de la nation » que sont Youlou, Senghor et Tsiranana. Ou plutôt de leur charisme au moment des événements et de leur capacité à répondre encore aux attentes, de leur capacité à rester indemnes de critiques qui les épargneraient pour se concentrer sur leur entourage. Il nous semble utile pour mieux comprendre cet aspect de dresser un bref portrait de trois hommes dont Senghor est incontestablement le plus connu – et reconnu par la postérité.

L'abbé Fulbert Youlou, né en 1929 dans le district du Pool est un Kongo de l'ethnie Lari. Ce sont les Lari qui lui resteront fidèles après la révolution et tenteront de le libérer. Youlou^[31] a fait des études ecclésiastiques qui le menèrent du Congo à Libreville, où il termina sa théologie, en passant par le Cameroun. Il est entré tardivement en politique, lors des élections de 1947, mais après de premiers échecs, il sut s'imposer, à partir d'un noyau électoral « ethnique », à l'ensemble du pays. Le fait d'être prêtre lui servit

doublément. D'abord bien sûr pour des raisons religieuses, ensuite parce qu'il se brouilla avec un archevêché qui jeta l'anathème aux prêtres entrés en politique, c'est-à-dire essentiellement à un Youlou dont la polygamie ne trouvait pas grâce auprès de ses supérieurs ecclésiastiques. Tout en gardant l'auréole du prêtre, il avait acquis aussi celle du résistant à une Église majoritairement blanche. Il cristallisa ainsi sur sa personne les tendances messianiques toujours présentes, à l'état plus ou moins diffus, dans la société congolaise. L'abbé se signala par un comportement ostentatoire et un grand sens de la mise en scène. Il avait une série de soutanes dont on racontait qu'elles venaient de chez Dior, une grosse bague en opaline qu'il donnait à baiser, tel un évêque. Mais les attentes déçues avaient miné son charisme. Ce qui faisait l'attrait de cette personnalité haute en couleur se retourna contre lui et ce d'autant qu'il ne sut pas sacrifier à temps ses ministres, et qu'à la radio, durant les trois jours de révolution, il fut menaçant au lieu d'être constructif. La légende veut que le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, Jacques Foccart, ait alors été à la pêche, et que l'inimitié des de Gaulle à l'égard d'un abbé polygame et radié des cadres de l'Église congolaise ait joué un rôle dans la non-intervention de l'armée française. L'abbé a appelé directement de Gaulle, le 15 août, alors que le palais présidentiel était encerclé, et celui-ci lui a conseillé de démissionner, donnant ainsi le coup de grâce. L'abbé, interné puis évadé demandera d'ailleurs l'asile à une France qui le lui refusera. Son transit à Paris, vers l'Espagne, accompagné d'une cour somptuaire, sera perçu de fort mauvais œil. Il sera condamné à mort par contumace en 1965, par le Tribunal populaire mis en place par la révolution congolaise.

Senghor^[32] était, on le sait, un grand intellectuel. Le poète-président, proche ami de Pompidou sur les bancs de la Khâgne de Louis Le Grand, agrégé de grammaire, est l'inventeur, avec Aimé Césaire et Léon Gontran-Damas, de la négritude : un concept auquel il tient mais sur lequel les étudiants des années 68, plutôt lecteurs de Fanon, préfèrent ironiser. Il a encore organisé, deux ans avant 1968, le Festival mondial des Arts nègres, qui s'est tenu à Dakar et qui fut, peut-on dire, l'apogée du concept. Il fut

aussi le théoricien d'un socialisme africain, pensé au moule de ses lectures de Marx, Jaurès, Bergson ou Teilhard de Chardin. C'était un fin connaisseur des institutions françaises qu'il fréquenta comme député et ministre. Sérère et catholique – il est né à Joal[33] en 1906 – il sut s'allier les confréries. En mai 1968, les musulmans, par la voix des Khalifes des confréries mouride et tidjane Falilou M'Backe et Cheikh Tidjane Sy, soutiennent un président catholique qui a su dès longtemps se les concilier, et ce sont des catholiques qui se constituent en opposants. Senghor souhaitera fermer la mission dominicaine, dont les pères se sont élevés contre la dureté de la répression et ont hébergé des étudiants jetés à la rue par la fermeture de la cité universitaire. L'affaire va remonter jusqu'au Vatican. L'attitude rigide du président à l'égard des Français impliqués témoigne aussi d'une rancune, qui participe du fait qu'il considère que les étudiants sénégalais ont singé les étudiants français, mais aussi d'un fort sentiment de trahison, perceptible dans la violence de ses propos : « Les Rois de France ont bien à une époque renvoyé les pères jésuites. Je ne vois pas pourquoi un État musulman ne pourrait pas demander le départ de religieux qui s'occupent peu des âmes mais surtout des questions politiques et qui se sont montrés hostiles à mon régime depuis le coup d'État de Mamadou Dia »[34]. Outre leurs critiques à l'égard du gouvernement et leur soutien aux étudiants, Senghor accuse les religieux d'exercer une influence néfaste sur les étudiants catholiques du Togo et du Dahomey, qu'il considère comme les plus frondeurs, et dont il ne veut plus. Quelle que soit la réalité des accusations, on a là un exemple de l'influence « gauchiste » exercée, dans le sillage du père Lebret, par ces dominicains qui ont fondé Économie et humanisme[35], et qui n'ont pas été insensibles aux doctrines et réalisations en matière de coopératives du président du Conseil, Mamadou Dia, arrêté en décembre 1962 pour tentative de coup d'État. Le père Lebret lui-même, qu'on trouve aussi aux côtés de Tsiranana à Madagascar, en avait été le conseiller. Senghor, en mars 1967, a échappé à un attentat, que l'histoire retiendra sous le nom d'attentat de la Tabaski. Comme Jean-Bastien Thiry quelques années plus tôt, l'auteur en sera condamné à mort, et ne sera pas gracié. L'image de Senghor, souvent controversée, n'a jamais cessé de

hanter le Sénégal, qu'on le critique ou qu'on en ait la nostalgie[36]. Il quitta à temps le pouvoir, sans doute parce qu'il avait à son arc d'autres cordes que la politique. Ceci dit, en 1968, Senghor garde un charisme qui fait que, si on peut le contester, on ne peut en aucune façon le tourner en ridicule, chose assez facile à faire avec Youlou, ni le mépriser. Ennemi ou ami, Senghor est respectable et respecté d'autant plus que s'il tient à une très stricte étiquette vestimentaire, ce n'est en rien par goût du lucre, mais bien plutôt par souci de dignité, face notamment à des représentants de pays infiniment plus riches. Il fut sans doute, comme Youlou, comme Tsiranana, la victime de tournées triomphales qui prirent parfois des allures de tournées Potemkine, comme des scores écrasants réalisés aux élections présidentielles. Toutes choses qui peuvent donner l'illusion d'une popularité en fait factice. Durant les événements, Senghor intervient à la radio avec un discours fleuve, dans lequel il renvoie aux étudiants leurs accusations de soumission à l'impérialisme français. Il y désigne nommément l'immixtion d'une puissance étrangère, c'est-à-dire la Chine, dont il a déjà ordonné l'expulsion des ressortissants. Mais les beaux jours du maoïsme sénégalais sont encore à venir. Omar Blondin Diop ou Landing Savane en seront les diffuseurs, d'autant plus facilement qu'il y a en Afrique une attirance vers cette Chine de la révolution culturelle qui est aussi celle d'une révolution paysanne, et qui fut présente à Bandoeng. Senghor a raison néanmoins en termes géo politiques de déceler la montée d'une influence chinoise sur l'échiquier du rapport de forces du temps de la guerre froide. Il est partisan de l'admission de la Chine à l'ONU mais éprouve une très grande méfiance que la diffusion récente de tracts bien dans le ton « agence Chine nouvelle »[37] ne pouvait qu'accentuer. Il dissocie la lutte des étudiants, dont il se désolidarise, de celle des travailleurs, dont il juge simplement certaines revendications abusives mais avec qui il est prêt à discuter. Son discours est aussi son histoire :

« Je le sais, les étudiants de l'UDES accusent le gouvernement sénégalais d'obéir aux volontés de "l'impérialisme français"... Il est étrange que ceux qui nous font ce reproche n'aient pas bougé quand

bougeaient les étudiants de Rabat, d'Alger et de Tunis, quand bougeaient les étudiants d'Abidjan ou du Caire. Il est curieux qu'ils aient attendu la révolte des étudiants de Paris pour faire "même chose toubabs" pour singer les étudiants français sans modifier une virgule. »

Car ce qu'ils voulaient, nos étudiants, c'était manifester dans la rue, s'en prendre aux personnes et aux biens. Voilà comment ils entendaient manifester leur « indépendance intellectuelle » vis-à-vis de la France.

Lorsque, des bancs du lycée Louis-le-Grand et de la Sorbonne, nous lancions la théorie de la négritude, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Lorsque le 8 août 1946, dans l'hebdomadaire *Gavroche*, nous réclamions l'indépendance, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Lorsqu'en 1956, nous accusions la fameuse « loi-cadre » de n'être que « joujoux et sucettes », que les trois quarts des députés de l'Assemblée nationale nous lançaient leurs menaces, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Quand dès cette époque, nous préconisions l'autodétermination de l'Algérie et l'unité africaine, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Lorsque, en 1963, à la conférence constitutive de l'OUA, nous demandions que l'unité africaine fût fondée sur les groupes régionaux, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Lorsque nous avons été parmi les premiers à dénoncer la détérioration des termes de l'échange, lorsque nous avons pris l'initiative du Bandoeng économique du Tiers-Monde à Alger, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français. Lorsqu'enfin, nous refusions d'accepter, telle quelle, la nouvelle réforme de l'enseignement français, nous n'avions pas consulté l'impérialisme français.

Nous, nous osons le dire, nous refusons de renier ce que nous devons à la culture française, c'est-à-dire une volonté d'organisation et de méthode, de lucidité et d'efficacité. Mais la plus grande leçon que nous ayons retenue de la culture française, c'est qu'il fallait d'abord, oubliant

la “lettre française”, être nous-mêmes et faire fructifier les valeurs de la négritude. C’est justement au nom de ces valeurs de la négritude, c’est au nom de la défense de l’Indépendance du Sénégal que nous avons arrêté les décisions que l’on sait en matière de bourses. ... C’est la conjonction d’une vieille tendance étudiante qui était, hier, trotskiste et anarchiste, maintenant maoïste d’une part et d’une poignée d’ambitieux déçus dont certains sont au service du capitalisme international le plus rétrograde... J’ai décidé que l’État sénégalais réagirait, que nous ne laisserions pas sombrer notre nation, que nous n’abandonnerions pas le vaisseau à l’aube, comme un lâche. J’ai décidé l’expulsion des représentants d’une puissance étrangère dont l’ingérence dans nos affaires est flagrante. Rassurez-vous, il ne s’agit pas de l’Union des Républiques socialistes soviétiques, avec laquelle nous entretenons depuis 8 ans une coopération amicale... Puisque nombre des membres de la nouvelle opposition se réclame de Mao Tse-Toung, je leur livre cette réflexion du *Petit Livre Rouge* : “Nous devons faire comprendre, à toute la jeunesse, que notre pays est encore très pauvre, qu’il n’est pas possible de modifier radicalement cette situation en peu de temps, que c’est seulement par leur effort uni que la jeunesse et tout le peuple pourront créer, de leurs propres mains, un État riche et puissant en l’espace de quelques dizaines d’années”. La nouvelle opposition s’est moquée de notre défi de l’an 2000 et de nos appels au travail. De nouveau, je leur rappelle l’expression de Mao Tse-Toung : “En l’espace de quelques dizaines d’années” Mao Tse-Toung poursuit d’ailleurs : “le régime socialiste nous a ouvert la voie vers la société idéale de demain, mais pour que celle-ci devienne une réalité, il nous faut travailler dur”... »

L’incompréhension, et la déception du président face aux étudiants sont d’autant plus grandes qu’il était un de ceux qui avaient lutté pour que l’enseignement dispensé au Sénégal soit de même qualité qu’en France, soit en quelque sorte le même. Son amertume explique la violence de la réaction de l’état sénégalais. Senghor fit donner l’assaut à l’université, ce qui fit, de

source officielle, un mort et 69 blessés et eut pour conséquence de souder la population derrière les étudiants. Ceux-ci furent, quand ils étaient étrangers, expulsés par avion vers leur pays d'origine, et pour les Sénégalais, internés dans le camp Archinard. Il en fut de même avec les syndicalistes, arrêtés par l'armée à la Bourse du travail, et amenés par avion au camp de Dodji dans le Ferlo, équipé pour l'occasion par les soins de l'armée française. Ces arrestations provoquèrent une émeute urbaine. Il semblerait que la charge contre les manifestants ait fait deux morts et des centaines de blessés. Des grenades lacrymogènes auraient été lâchées d'hélicoptères. Quant aux arrestations il y en aurait eu environ 900[38]. L'ordre une fois rétabli, Senghor négocia.

Le cas de Tsiranana[39] est encore différent. Tsiranana est un côtier[40], ce qui a son importance à Madagascar. Il est né dans le district de Mandritsara autour de l'année 1910. Il est d'abord bouvier avant d'entrer à l'école. Il poursuit son cursus à « Le Myre de Vilers[41] », l'équivalent malgache du William Ponty de l'AOF. Il sera donc instituteur et fera à ce titre un stage à l'École normale de Montpellier, en 1946. Sa carrière politique se construira, après un bref passage à la CGT, au sein du PADESM (Parti des déshérités de Madagascar) et de la SFIO. Il fonde en 1956, après son élection de député aux législatives de janvier, le Parti-social démocrate malgache (PSD). Même si le processus de décolonisation se déroule de manière équivalente au Congo, au Sénégal et à Madagascar, la Grande île a connu une guerre coloniale qui a laissé derrière elle des traces au fer rouge. Être allié de la France, à Madagascar, à cause de l'insurrection de 1947 et de sa sanglante répression[42], peut prendre plus facilement encore qu'ailleurs des airs de collaboration. Lors des événements de Tananarive en 1972, quelques slogans évoqueront explicitement 1947 :

« Qui a tué nos compagnons de lutte qui ont imprégné de leur sang la capitale ? Sont-ce vraiment les meneurs de grève ? Ou sont-ce les FRS qui se tenaient à la place des soldats étrangers mitraillant le peuple en 1942 et 1947[43] ? »

Tsirana, dont la légende dit qu'il fut l'inventeur du terme « Communauté », n'a donc ni le charisme mystique qui a pu être un temps celui de Youlou, ni l'envergure intellectuelle de Senghor. De plus, en 1972, Tsirana est malade, hémiparétique, se laisse emporter par de violentes crises de colère[44]. Il s'est fait soigner en France en 1970. Il ressort de l'hôpital en ayant écrit ses *Cahiers bleus*[45], qui témoignent d'une croyance naïve en sa popularité, croyance qui ne pourra qu'être renforcée par son score électoral. Mais cette croyance se double paradoxalement d'une paranoïa qui lui fait voir des complots partout. Elle le conduira à faire arrêter son ex-dauphin et ex-ministre de l'intérieur André Resampa pour conspiration avec les États-Unis, à démanteler un réseau « maoïste » basé à l'Orstom[46]. Il ne verra dans le mouvement étudiant qu'un complot communiste venu de l'étranger. En 1972, il est donc incapable de se contrôler, « ingérable », selon l'ambassadeur de France[47]. Rentré d'une tournée dans le Sud, il repart se reposer dans la station balnéaire de Ranomafana. Il y restera jusqu'au 13 mai malgré l'insistance de son entourage et les pressions de l'ambassade de France. C'est de Ranomafana qu'il prend[48], à l'instigation semble-t-il de Barthélémy Johasy, ministre chargé des Affaires intérieures, une décision qui lui sera fatale et le conduira à sa chute. Le 12 mai au soir, les FRS[49] encerclent le campus et arrêtent les 395 étudiants qui s'y trouvaient, ainsi que quelques prêtres catholiques et médecins[50], ces derniers s'étant portés volontaires pour accompagner les détenus. Tsirana est absent. Barthélémy Johasy annonce à la radio, que le gouvernement a « neutralisé les cerveaux qui cherchaient à entraîner les jeunes gens dans une aventure criminelle qui, si elle avait réussi, devait plonger le pays dans le chaos et détruire l'unité nationale »[51], et la fermeture de tous les établissements scolaires. Les détenus sont expédiés par avion à l'île de Nosy Lava, au pénitencier de sinistre mémoire[52] : celui-là même qui avait été la prison des internés de 1947 et des déportés de la révolte du sud de 1971.

La guerre entre les habitants de Tananarive et le pouvoir était désormais déclarée.

Et le lendemain, après son arrivée en hélicoptère en fin d'après-midi, Tsiranana prononce un discours dont on imagine qu'il n'est pas fait pour calmer les manifestants, qu'il accusera en outre d'être des fumeurs de chanvre :

« Il y a des meneurs qui entraînent les petits enfants... Ce sont des politiciens rusés. Attention, ce sont des bandits, donc des communistes... Quant au gouvernement, il est prêt à examiner les revendications des élèves. Ici, maintenant, il y a des morts. Qui les a tués ? Ce sont ces meneurs de grève... parce que s'ils n'avaient pas inventé cette grève, il n'y aurait pas eu ces morts. Voilà ! S'il y a eu beaucoup de morts, c'est parce que vous l'avez voulu... Si vous ne vous arrêtez pas, vos enfants mourront. Et vous aussi. Voilà ! C'est moi le Président qui vous le dit. Je vous donne un conseil, parents, travailleurs, élèves, si vous tenez à la vie, ne participez pas à la grève... Si c'est nécessaire, même s'il faut 2 000 morts, nous le ferons en une seule fois ! 2 000 même 3 000 ! En une seule fois ! Tssak, Tssak ! Voilà des morts. Après cela, même si vous êtes 5000, 6000, 100 000, on vous aura ! Tssak ! Tssak ! Mais cela ne se fera pas... Soyez sage, hein ? Tirez-vous de cette histoire louche. »

S'il en était encore besoin, le président de la République aura ainsi réussi à souder tout un pays contre lui. Et, quelques heures plus tard, les manifestants auront obtenu le retour des « enfants » et les accueilleront, bras levés, dans un silence quasi-religieux. Et un peu plus tard encore, Tsiranana annoncera une réforme constitutionnelle qui ne sera jamais mise en place et confiera les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa.

Outre ses dérives oratoires pendant les manifestations, son état mental défectueux a pu lui aliéner ses soutiens, tempérer les ardeurs des Français et expliquer les positions neutralistes de l'ambassadeur de France ; de même que celles de l'état-major malgache.

27 . Sur les armées africaines, de manière générale voir : DECALO S., *Coups and Army Rule in Africa: Motivations and Constraints*, 2^e ed., New Haven/London, Yale University Press, 1990.

28 . ANM.

29 . Malgré les craintes exprimées par l'ambassadeur de France, et les « propos sévères » qu'il rapporte : « Comme je l'ai signalé dans une correspondance précédente, le général Diallo continue à se répandre en propos sévères contre le président de la République. On peut se demander pourtant jusqu'à quel point il serait suivi par les jeunes officiers. Si ceux issus de l'armée française sont disciplinés et ne songent pas à faire de la politique, il n'en est pas de même des lieutenants et sous-lieutenants, sortis de nos écoles, qui suivent avec attention les « réussites » de leurs camarades dahoméens, voltaïques ou congolais... » Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – Jean de Lagarde à Monsieur le Secrétaire général, 21 août 1968. D'après Ousmane Camara, L.S. Senghor n'aurait guère été inquiet d'éventuelles prétentions autoritaires du général Diallo, fort qu'il était du soutien inconditionnel des Français. Entretien avec Ousmane Camara, Dakar, février 2011. Diallo lui-même aurait été plutôt un homme d'ordre qu'un homme de pouvoir.

30 . CADN – AAFD – Carton 673 – Jean de Lagarde à Michel Debré, 31 mai 1968.

31 . À propos de Fulbert Youlou voir notamment : BERNAULT F., *Démocraties ambiguës*, op. cit., p. 234-237.

32 . Il existe de très nombreux travaux sur Senghor. La biographie la plus complète est celle de VAILLANT J., *Vie de Léopold Sedar Senghor : noir, français et africain*, trad. de l'américain, Paris, Karthala/Sephis, 2006.

33 . Joal est au cœur du Sine-Saloum, pays sérére et majoritairement catholique.

34 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256. Télégramme de Jean de Lagarde au ministre des Affaires étrangères, 18 juillet 1968.

35 . Sur Économie et Humanisme, voir notamment : PELLETIER D., *Économie et Humanisme : de l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-monde*, 1941-1966, Paris, Cerf, 1996.

36 . Voir à ce sujet : HAVARD J.-F., « Senghor ! Y'en a marre ! L'héritage senghorien au prisme des réécritures générationnelles de la nation sénégalaise », *Vingtième siècle*, n° 118, avril-juin 2013, p. 75-86 et SMITH E., « Senghor voulait qu'on soit tous des Senghor : parcours nostalgiques d'une génération de lettrés », *ibid.*, p. 87-100.

37 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – Lettre de Jean de Lagarde à Couve de Murville, le 10 janvier 1968 n°029/DAM/C1, A/s Activités de la République populaire de Chine. Inquiétudes sénégalaises : « Pour la première fois à Dakar, un tract rédigé dans le style habituel à Chine nouvelle a été adressé au domicile d'un certain nombre de personnalités, en particulier de journalistes. Il attaque violemment le président Senghor et son gouvernement, traités de “clique, de renégats et vendus, pilliers du trésor et affameurs du peuple” et, après avoir dénoncé la faillite du régime, il souligne que seule la révolution de Mao peut sauver le Sénégal... »

38 . Il semble qu'il n'y aura finalement que 36 condamnations allant de dix-huit mois à trois ans d'emprisonnement, qui seront prononcées par le tribunal des flagrants délits. Quant aux étudiants, dix seront finalement expulsés.

39 . Sur Philibert Tsiranana, on peut consulter : SAURA A., *Philibert Tsiranana (1910-1978) : premier président de la République de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 2006, 2 vol.

40 . À Madagascar il existe une opposition traditionnelle entre les côtes et les hauts plateaux, ceux-ci dominaient ceux-là. Les colonisateurs en ont joué, favorisant les côtiers face à l'aristocratie des Hauts-Plateaux, l'aristocratie merina.

41 . Sur Le Myre de Vilers, voir notamment Goguel A.-M., *Aux origines du Mai malgache*, op. cit.

42 . Sur l'insurrection de 1947, voir entre autres : TRONCHON J., *L'insurrection malgache de 1947 : essai d'interprétation historique*, Paris, Maspero, 1986, rééd. Karthala, 1986 et RABEARIMANA L.,

FREMIGACCI J. et RAZAFIMBELO C., *L'insurrection de 1947 et la décolonisation à Madagascar*, t.1 : *À travers les régions et « là où il ne s'est rien passé »*, Antananarivo, Tsipika, 2008.

43 . RAZANAKOLONA F., *Les Banderolles et les pancartes dans les manifestations de rue à Tananarive en 1972*, maîtrise, départ. histoire, université d'Antananarivo, 2001, p. 141.

44 . Entretien avec Alain Plantey, Paris, 27 mai 2010.

45 . TSIRANANA P., *Boky Manga = Le Cahier bleu : Fisainana, fahatsiarovana = Pensées, souvenirs*, Tananarive, Impr. Nationale, 1971.

46 . Sur ce « complot », voir : RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar*, *op. cit.* Gérard Roy est un des acteurs du « complot » en question.

47 . Entretien avec Alain Plantey, *ibid.*

48 . D'après Alain Plantey, la volonté de répression violente, et donc aussi d'ouvrir le feu serait venu de Barthélémy Johasy, mais avec l'aval de Tsiranana.

49 . Forces de sécurité créées sur le modèle explicite des CRS français par l'ancien ministre de l'intérieur André Resampa.

50 . On en trouve une liste dans les archives de l'ambassade de France : R.P. Rémy Ralibera, R.P. Emmanuel Razafindrazendra, docteur Rasamoely Lala, docteur Manan'Ignace, docteur Ratzaraza Janvier, MM. Rafenoarison Odon, Rasamizany Georges, Rabetaliana, Randrianatoro Charles (directeur du cabinet du ministre Ramalanjoana et président du syndicat FMM, lequel ne soutient même pas la grève étudiante, chauffeur du docteur Radriamanja qui était en compagnie du père Razafindraendra... des parents d'élèves et d'étudiants.

51 . ANM, Fonds Présidence.

52 . Sur l'île, ils semblent avoir été bien accueillis par une population qui leur fait une sorte de haie d'honneur et leur apportera de quoi manger. Mais le pénitencier est trop petit et les détenus dormiront sur la plage. Entretien avec Willy Olala, août 2010.

[Et ce qu'il y eu de commun...]

Le carcan des accords de coopération

L'impérialisme américain, responsable de la guerre du Vietnam, est dénoncé dans bien des contrées. En face de Brazzaville, au Congo-Kinshasa, par exemple, où les États-Unis ont plus que leur part de responsabilité dans la mort de Lumumba et où les étudiants manifestent contre la visite du vice-président Humphrey. Mais au Congo, au Sénégal et à Madagascar, quand on dénonce le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme, c'est d'abord la toujours pesante présence de la France et de ses ressortissants qui est visée. Cette présence est sensible dans presque tous les domaines, et vécue, non pas comme une menace lointaine et théorique, mais bien dans la chair de chacun, réactivant l'immense frustration coloniale. Cela contribue aussi, bien entendu, à la dévalorisation de gouvernements largement perçus comme complices. De la révolte congolaise à la révolte malgache, en passant par la révolte sénégalaise, l'opposition à l'ancienne métropole devient de plus en plus explicite. La révolution malgache met ainsi l'accent sur le carcan que constituent les accords de coopération avec la France, en une très étonnante lucidité vis-à-vis de l'origine du mal, et dans la conscience claire qu'il s'agit d'un empiétement sur la souveraineté nationale. Tant que ces accords existent, il n'y a pas pour les manifestants d'indépendance réelle et le 26 juin 1960 est une forme d'escroquerie que l'on se refuse à commémorer. Et au Congo, le 6 octobre 1963, deux mois à peine après les Trois Glorieuses, l'Assemblée nationale issue de la révolution met à l'ordre du jour la révision des accords de coopération avec la France.

La métropole avait pris soin, en effet, de conclure avec ses futures ex-colonies des accords qui lui donnaient un certain nombre de droits, de prébendes et de possibilités d'intervention. Elle définissait ainsi une

politique de coopération, qui était d'ailleurs loin, dans l'hexagone même, de faire l'unanimité[53]. Des accords ont été signés dans la plupart des cas, – et rédigés dès avant les indépendances elles-mêmes –, sauf dans celui, complexe, de la Guinée, et prudent de la Côte d'Ivoire. Après le non de 1958 en Guinée, toutes relations avec la métropole – ou presque – sont rompues. Néanmoins dès 1959, de nouveaux accords seront signés. Félix Houphouët-Boigny a, de son côté, offert une ferme résistance, et a tenu à attendre l'indépendance pour finaliser les textes concernant les pays de l'Entente. Ces accords touchent à tous les domaines : économie et finances, politique étrangère, défense et enseignement[54]. Ils sont, en quelque sorte, ce qui perpétue la Communauté de la Constitution de 1958 et codifient très étroitement les relations entre la France et l'Afrique, qui reste alors, malgré les voix discordantes d'un côté et de l'autre, le pré carré.

Accords de défense

Les accords de défense pérennisent des bases militaires françaises, présentes dans les trois pays, faisant peser sur toutes formes de révolte la possibilité d'une intervention immédiate. C'est ainsi qu'au Gabon, après le coup d'État militaire du 18 février 1964, l'armée française intervient et remet Léon M'Ba au pouvoir. Il est d'ailleurs possible que l'évolution du Congo-Brazzaville ait joué un rôle dans la décision d'intervention car à Brazzaville, en août 1963, les militaires français qui cernaient le palais présidentiel ont laissé faire la déposition de l'Abbé Youlou. Il est probable que les Français n'aient pas alors mesuré les possibles conséquences du départ de l'abbé, comme ils ne mesureront pas, ayant confiance en Ramanantsoa, ce que signifiait la révolution malgache. Toujours est-il que, pendant les Trois Glorieuses, la véritable menace pour les manifestants vient des 3 000 hommes qui composent les troupes françaises et les restes de l'armée de la Communauté. Les syndicalistes, qui en avaient parfaitement conscience, ont négocié. Ils ont d'abord cherché l'entremise de personnalités françaises, telles le président de la chambre de commerce ou l'archevêque de Brazzaville, Monseigneur Bernard, sans que cela n'ait été

d'une quelconque utilité puisque l'armée française participe, en un premier temps, au maintien de l'ordre. Et ce suite à la demande expresse de Youlou qui adresse à l'ambassadeur de France, le 13 août, la requête suivante :

« En application de la convention spéciale sur les conditions éventuelles de la participation des forces armées françaises au maintien de l'ordre public sur le territoire de la République du Congo, j'ai l'honneur de vous demander de solliciter du président de la République française, président de la Communauté, l'autorisation d'intervention des forces armées françaises dans le but de participer au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'ensemble du territoire de la République du Congo [55]. »

Devant l'insistance de l'abbé, de Gaulle donne finalement, le jour même, son accord par téléphone [56] à la réquisition des troupes françaises.

Elles vont ouvrir le feu pour dégager la radio [57]. Néanmoins, dès le début, les risques liés à l'intervention française apparaissent clairement à l'ambassade : « Les inconvénients de cette intervention sont immenses. Elle nous fait apparaître comme les défenseurs d'un gouvernement honni de presque tous ; elle risque de creuser un fossé entre nous et ceux qui, à plus ou moins brève échéance, accéderont sans doute au pouvoir [58] ». De leur côté les syndicalistes, qui appellent plusieurs fois l'ambassade, font valoir qu'ils n'ont aucune hostilité à l'égard de la France, attitude qu'une intervention changerait [59]. Et l'ambassade insiste : « L'armée française pouvait donc être amenée à assurer sa mission à la fois contre la population, l'armée, la gendarmerie et la police congolaise, ce qui était impensable. Notre intervention entraînerait nécessairement des pertes en vies humaines considérables : 1 000 ou 2 000 victimes indiquait le général Kergaravat [60]. Le président Youlou en aurait la responsabilité ». Devant les réticences de ses conseillers, le 15 août à 12 heures, alors même que le palais présidentiel est encerclé, le général de Gaulle donne par téléphone ses instructions : « En aucun cas, ne tirer sur la foule, assurer la sécurité personnelle du

président Youlou ». Celui-ci refusa néanmoins de se réfugier après sa démission, et malgré les instances du général Kergaravat, à l'ambassade de France[61]. Il est intéressant de constater quelles leçons l'ambassadeur Jean Rossart va tirer des événements, tout en réaffirmant les conséquences néfastes qu'aurait eues une intervention :

« Jusqu'ici, la seule arrivée des troupes françaises ramenait le calme. Il n'en a pas été de même cette fois-ci... Nos troupes sont mal adaptées au maintien de l'ordre. En contrecoup, l'intervention mettait en danger la vie de la plupart des Français de brousse (4 à 500) et aurait entraîné de graves réactions vis-à-vis de nos compatriotes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie... Le 15 au matin, un représentant d'un « comité insurrectionnel » avait avisé l'ambassade qu'à partir de midi, les insurgés s'en prendraient aux biens français[62]. »

Il s'inquiète également de ce qu'une intervention aurait attiré la réprobation de l'opinion internationale.

À Dakar en 1968, Senghor sollicite, par écrit, de la France, l'application des accords de défense – qui pourtant ne comprennent aucune clause sur le maintien de l'ordre –, l'aide de l'armée française[63]. L'accord de Paris arrive le jour même à minuit, sous forme d'un télégramme à l'ambassadeur de France :

« Dès réception de ce télégramme je vous serais obligé de demander audience au président Senghor. Vous ferez savoir au président du Sénégal que nous sommes décidés à lui fournir le soutien qui lui est nécessaire. Dans le cadre de l'accord de défense du 22 juin 1960 qui nous lie au Sénégal et de l'instruction ministérielle nr 69 DAM du 31 août 66, vous êtes autorisé à signer la réquisition générale. L'objet de cette réquisition doit être : “Prêter le concours des troupes nécessaires pour assurer la sécurité intérieure du Sénégal... Il conviendrait toutefois d'éviter, autant que possible, de placer nos forces sur des positions qui les mettraient en contact direct de la population...” Le commandant

supérieur des forces françaises du point d'appui de Dakar recevra du ministère des Armées des instructions complémentaires [64]. »

L'armée française relaiera donc l'armée sénégalaise appelée au maintien de l'ordre, à la garde de certains points clefs : aéroport de Yoff – par ailleurs fermé –, centrale électrique etc.

À Madagascar enfin, les parachutistes sont aux portes de Tananarive [65]. Les Français ont deux bases regroupant 4 200 hommes, l'une toute proche de la capitale à Ivato, et l'autre plus lointaine à Diego-Suarez. Ils sont intervenus très directement dans la répression de la révolte qui secoua le sud de l'île en 1971. C'est un militaire français, le général Bocchino, qui est le chef de l'état-major particulier du président de la République et associé à ce titre à nombre d'affaires de maintien de l'ordre et répression. Les militaires français sont présents aux échelons supérieurs d'une armée, dont les cadres, quand ils ne l'ont pas été en France et n'ont pas servi dans l'armée française – jusqu'en Algérie et Indochine pour certains – sont instruits par les Français [66]. En 1970, il y a encore 240 officiers et sous-officiers français dans l'armée malgache [67]. La non-intervention des troupes françaises s'explique largement par le rôle personnel de l'ambassadeur de France, Alain Plantey, un proche de Jacques Foccart, qui, du fait de la confiance qu'on lui porte – et aussi de l'éloignement de la Grande île de la métropole – a une large marge d'autonomie. Il semble, d'après les mémoires de Jacques Foccart, que les avis aient été partagés au sein du gouvernement sur une éventuelle intervention. Mais un lapsus de Jean-Philippe Lecat qui déclare au sortir d'un conseil des ministres du 17 mai : « la France n'interviendra pas », aurait réglé la question, alors qu'en fait rien n'était joué. Cette lecture est certes amusante mais la réalité a apparemment été beaucoup plus complexe, comme en témoigne ce que nous disent les archives diplomatiques. Alain Plantey semble très hostile à une intervention qui donnerait, d'après lui, le signal d'un massacre des Français. On retrouve là les mêmes préoccupations que celles d'un Jean Rossart en août 1963. Le 15 mai, il s'entretient avec le général Bocchino à

qui Tsiranana a demandé de prendre la direction des opérations de maintien de l'ordre. Pour l'ambassadeur, la situation est claire. Il est hors de question, pour des raisons de sécurité des ressortissants français, d'ouvrir le feu. Et il conseille – ou ordonne – à Bocchino de refuser la charge qui lui serait confiée et de demander à Tsiranana de nommer à la direction des opérations un officier supérieur malgache. Si Tsiranana adresse une demande d'intervention auprès du gouvernement français, il « la transmettra avec de telles réserves que Pompidou ne pourra que la refuser[68]. »

Accords sur l'enseignement

La politique scolaire de l'empire avait été longtemps fondée sur le principe d'un enseignement inégalitaire dont le but était de former des auxiliaires et/ou subalternes capables d'épauler les Français, mais non de les égaier. Comme l'exprimait nettement Gallieni, il s'agissait de « fournir aussitôt que possible des auxiliaires à nos colons pour les entreprises industrielles et commerciales »[69] mais « Il y aurait un grave inconvénient à multiplier le nombre des jeunes Malgaches auxquels une instruction étendue et l'acquisition complète de notre langue enlèveraient le goût du labeur, inculqueraient des idées et des aspirations qui ne rendraient pas plus facile l'exercice de notre autorité »[70]. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'on songea à revenir sur cette politique du pauvre. Mais il était bien sûr trop tard pour rattraper un retard considérable. Au moment des indépendances, deux universités seulement existaient sur le territoire impérial : Dakar et Tananarive. À Brazzaville, il n'en existait encore que l'embryon. Qu'elles soient en gestation ou déjà fonctionnelles, les accords de coopération entérinaient la volonté française d'aider à leur développement, dans la contrepartie implicite d'y préserver une influence culturelle.

Brazzaville : une université en gestation

Au Congo en 1963, l'enseignement est encore largement aux mains des écoles religieuses – catholiques et, minoritairement, protestantes – et il n'y existe pas d'université – elle sera créée en 1971, la première pierre en ayant été posée en 1965. Néanmoins, le 15 août, jour même de l'indépendance du Congo, un accord avait été signé entre la France et les États d'Afrique équatoriale – exception faite du Gabon – dans lequel l'ancienne métropole s'engageait à développer le Centre d'Études administratives et techniques de l'Institut d'Études supérieures de Brazzaville et à l'ériger en un Centre d'Enseignement supérieur, concernant ainsi de fait toute l'AEF. Il était stipulé que le CESB ainsi créé était : « un établissement français rattaché à l'université de Bordeaux, placé sous la tutelle des autorités françaises, en particulier du point de vue financier ». Un nouvel accord de coopération, signé en décembre 1961 créait la Fondation de l'Enseignement supérieur en Afrique centrale (FESAC). Une commission mixte (trois délégués par État et quatre pour la France) était instituée, chargée d'examiner les plans de développement et les projets de budgets élaborés par un conseil d'administration composé en majorité d'experts français. La commission avait également la charge de statuer sur la possibilité de reconnaissance par la France des diplômes délivrés dans chacun des États. L'université brazzavilloise, avant même d'être née, était d'ores et déjà, française [71].

Le Sénégal et Madagascar ont, quant à eux, de véritables établissements d'enseignement supérieur qui seront les lieux phare de la révolte. C'est aussi du fait des accords que l'enseignement y est aligné sur celui de la métropole, pour garantir aux diplômés une « validité de plein droit » sur le territoire français. Il est soumis aux mêmes réformes que celle de l'université française. La langue française et l'enseignement d'inspiration française y sont présentés textuellement comme « l'instrument historique de la promotion moderne et du développement culturel, politique, économique et social ». À Dakar comme à Madagascar, les universités sont perçues comme et sont encore françaises.

Dakar : une université française [72]

Succédant à un Institut des hautes études créé en 1950, l'université de Dakar a été fondée en tant que 18^e université française par le décret n° 57-240 du 24 février 1957[73]. Elle est restée largement française, par son mode de gouvernance, par ses programmes et enseignements, par la langue qu'on y parle et enseigne, par ses moyens financiers, par ses enseignants, par son personnel administratif, et, partiellement, par ses étudiants [74]. C'est une commission mixte franco-sénégalaise qui a la haute main sur l'ensemble universitaire, secondée par une conférence annuelle des ministres de l'éducation nationale des pays concernés. La « validité de plein droit » des diplômes dans les deux pays, implique de fait la conformité des enseignements. De cela découle très logiquement une situation où les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'enseignement universitaire français sont introduites dans le droit de la République du Sénégal, et où toute modification intervenant dans le premier sera répercutée dans le second. C'est ainsi que la réforme Fouchet de 1966 est appliquée au Sénégal. Le recteur de l'université est désigné d'un commun accord par les deux parties – il sera français jusqu'en 1969[75]. Elles arrêtent annuellement le montant des crédits et le budget. Une convention annexe précise que la rémunération de l'ensemble du personnel enseignant, du recteur et des cadres administratifs supérieurs, est à la charge de la République française. La très grande majorité des enseignants et du personnel administratif supérieur est donc à la fois française et payée par la France.

1967-1968. Les premiers chiffres désignent les Français – André Bailleul[76].

Droit-Sciences éco	Médecine-Pharmacie	Lettres	Sciences	IFAN	IUT	Total
26-10	101-36	44-8	55-15	15-4	6	247-77

Quant à la contribution de la France au fonctionnement de l'université, elle s'effectue sous forme d'une subvention globale annuelle. Cette participation financière s'est néanmoins réduite, suivant un plan établi dès l'origine. Créée très tardivement et sur un modèle métropolitain – dont le

mouvement de Mai 68 va mettre en lumière les archaïsmes – elle était, avant même de fonctionner, à la fois inadaptée et dépassée à l’heure déjà présagée des indépendances.

Tananarive : Séquelles de l’enseignement colonial

À Madagascar, la révolte est partie de l’école de Befelatanana, archétypale de l’enseignement inventé par les colonisateurs pour les colonisés. L’enseignement délivré aux métropolitains et aux autochtones ne devait pas être le même. Befelatanana est une école professionnelle, créée en 1896 pour former les auxiliaires malgaches des médecins français. L’école forme toujours en 1972 des médecins « au rabais », et ce d’autant plus qu’a été ouverte une filière médecine à l’université dont la dernière année est accomplie en France[77]. On comprend dans ces conditions que Befelatanana ait été à l’époque coloniale un foyer nationaliste, servant notamment de creuset aux sociétés secrètes, la VVS[78] et la Jina[79]. Les grévistes bénéficient d’un fort capital de sympathie au sein de l’université, dont l’origine est clairement explicitée par une note confidentielle adressée au ministère des Affaires culturelles le 13 avril 1972 :

« Les revendications de Befelatanana se situent dans une ligne générale qui a de très profondes racines dans les milieux intellectuels malgaches, depuis le temps où la création de l’école d’Ankadinandriana promettait de former des docteurs en médecine au titre de Madagascar, continué par les oppositions entre docteurs en médecine malgaches et médecins de colonisation, puis médecins de Befelatanana et docteurs en médecine, d’où un impact important sur l’élite intellectuelle malgache (au moins à Tananarive) qui y retrouve des échos de sa jeunesse[80]. »

L’université quant à elle accueille alors près de 5 000 étudiants[81]. Mise en place via une Fondation Charles de Gaulle de l’enseignement supérieur, elle est née par décret du 14 juillet 1961 – décret qui regroupe sous le label université les écoles supérieures de science, lettres et droit préexistantes.

Elle dépend, comme tout ce qui concerne l'enseignement supérieur, du septième accord de coopération. Une mince réserve est introduite par les « considérants » qui précèdent le texte de la convention en ce qui concerne « les études qui pourraient être le cas échéant, organisées et sanctionnées selon des normes exclusivement malgaches »[82]. Les études de langue et littérature malgaches entrent ainsi par la toute petite porte dans le dispositif de l'enseignement supérieur. De fait, l'université malgache a, comme celle de Dakar, un régime français. Elle est soumise aux réformes faites en France – mais est toujours en retard d'une réforme : en 1972, on en est encore à la réforme Fouchet, et la loi Faure suscite de grandes réticences.

On y publie encore des études sur l'abbaye de la Chaise-Dieu ou sur les difficultés du vieux patois de Valenciennes[83]. En 1973, le financement devrait en être assuré à un peu moins de la moitié par la France. Le budget prévoit pour un total de 9 763 548 francs (établissements universitaires, bibliothèque universitaire, centre des œuvres universitaires) une contribution française de 4 624 074 francs. La France accorde d'autre part 200 bourses, chiffre qui devrait être porté à 220 en 1973 [84]. Deux cents des 250 professeurs, maîtres assistants et assistants seraient français[85]. On compte également 651 étudiants français à l'université de Tananarive[86].

Accords sur les personnes

Les accords de coopération, ainsi que les conventions de circulation et d'établissement qui leur sont afférents, garantissent aux ressortissants des deux pays – ex-métropole et ex-colonie – la possibilité d'occuper tous postes dans la fonction publique et d'ouvrir commerces et entreprises au même titre que les nationaux. Cela représente bien sûr une garantie pour les Français propriétaires d'entreprises ou colons qui restent après les indépendances. Si les administrateurs coloniaux n'existent plus, les accords impliquent la présence d'assistants techniques à tous les échelons du pouvoir. Au Congo, en 1963, le personnel français administre encore dix préfectures sur 12 : la plupart des cadres sont français, et bien entendu même à poste équivalent – ce qui est rare – payés beaucoup mieux que les

natifs. Entre 1936 et 1960, la population européenne avait presque quadruplé au Congo, tout en restant massivement urbaine. Alors qu'en 1946, il y avait sur l'ensemble des villes congolaises 4 275 Européens, ils étaient en 1960, 11 871 [87]. Les assistants techniques prévus par les accords de coopération sont 1 523 au Sénégal – dont 69 % d'enseignants[88]. Pour mesurer l'ampleur du phénomène et ce qu'il signifie, on peut citer cette recommandation faite par l'ambassadeur de France au Premier ministre Michel Debré : « il faudrait également poser le principe que, lorsque la France aura à négocier avec le Sénégal, la délégation sénégalaise ne soit pas composée en totalité, sinon en majorité, de ressortissants français[89] » ; les Français vivant à Madagascar sont en 1972 au nombre de 74 500 dont 43 500 appartiennent à la communauté comorienne[90]. « Dans le secteur privé, 87 % de Malgaches ne touchent que 54 % de la masse salariale, 13 % d'étrangers recevaient le reste, parmi lesquels 3, 4 % d'expatriés encaissaient 27 % du total[91] ». Le rapport de la bourgeoisie malgache à une minorité européenne enfermée dans un ghetto doré est complexe, entre désir d'imitation et rancune d'être cantonnée à un rôle de subordonné. Notons également – parce que cela fait le bonheur de l'historien(ne) – l'intense activité de l'ambassade de France et de son ambassadeur Alain Plantey[92], ancien adjoint de Jacques Foccart et secrétaire de la Communauté, ainsi que celle d'un service de renseignements fondé sur un très dense réseau consulaire.

... Et leur rejet

« La révolution congolaise apparaît donc comme la suite logique de toutes ces manifestations anti-colonialistes, car le mouvement des journées des 13, 14 et 15 août 1963 en s'attaquant au régime d'alors voulait répudier, une fois pour toutes, la domination étrangère dont ce régime constituait le suppôt[93]. »

« Devant cette mainmise étrangère sur notre économie que devons-nous faire : 1° création d'un parti unique populaire, démocratique et bien

structuré ; 2° dénoncer tous les traités et accords inégaux liant notre pays aux puissances impérialistes. En tout premier lieu les accords, imposés par la France lors de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale ; 3° supprimer les monopoles économiques des impérialistes français et autres [94]... »

Tel est le programme général de la révolution congolaise. La remise en cause des accords de coopération y figure en bonne place.

Vers le départ des troupes françaises du Congo et de Madagascar

Dans les trois pays, les manifestants ont parfaitement conscience de la présence militaire française et cela explique largement, que, malgré les griefs accumulés, aucun Français ne soit pris directement à partie, alors que la nature des liens avec la France, comme la présence des Français à divers postes de travail, sont mises en accusation, mais de façon, pourrait-on dire, abstraite, sans qu'il y ait jamais atteinte aux personnes, ni menaces nominales ou personnalisées, sinon à la marge. Au Congo, seul le colonel Jean qui a entamé une course-poursuite avec les syndicalistes, sera légèrement blessé par des jets de pierres [95]. À Madagascar, les services de renseignement de l'ambassade signalent un seul cas de ressortissant français pris à partie alors qu'il filmait les manifestations. Il est toutefois défendu par les étudiants et s'en sort indemne. Aucune agressivité, aucune haine ne s'exprime et, plus étrange encore, les symboles de la présence française – l'ambassade de France, le centre culturel Albert-Camus situés en plein centre-ville – ne sont jamais des cibles des manifestants. Un an plus tôt, lors de la révolte du Sud, il en était allé de même : un tract avait été massivement diffusé, d'une sensibilité qui correspond assez bien à celle qui règne en 1972 :

« Aux Français résidant à Madagascar [...] Tsiranana est fou. Parmi vous, les ennemis déclarés du peuple malgache dans l'insurrection actuelle sont : 1° le général Bocchino ; 2° Plantey, ancien secrétaire de Foccart[...] Nous savons que vous ne voulez pas engager la France dans

une guerre de spoliation et d'exploitation de notre peuple [...]. Vous êtes hostiles aux guerres impérialistes d'Algérie et du Vietnam [...]. Nous vous faisons confiance pour éviter que le gouvernement français s'engage dans une guerre dont le peuple français ne tire aucun profit[96]... »

Au Congo, la stratégie des syndicalistes auprès des militaires français a consisté à dissocier Youlou du peuple congolais, ami de la France : ils ont mis en avant que le Congo tout entier avait voté oui au référendum de 1958, et non le seul Youlou[97]. Le gouvernement provisoire issu de la révolution réaffirmera en un communiqué tôt publié ses liens avec la République :

« Le fier et pacifique peuple congolais tout entier se félicite de la non-ingérence de l'armée française dans ses affaires intérieures. Il remercie le peuple français et son prestigieux chef le général de Gaulle pour sa claire vision des problèmes de décolonisation [98]. »

Il s'agit là bien entendu de déclarations très stratégiques. La révolution au pouvoir, au contraire se donne trois drapeaux : « Du travail pour tous » ; « Justice sociale » ; « Pas de bases étrangères au Congo ».

Toujours est-il que, dans les cas congolais et malgaches, les militaires français quitteront le pays à la suite des événements révolutionnaires qui entraînent dans l'un et l'autre cas, la révision des accords de coopération. Du côté congolais cela va de pair avec les affirmations réitérées du président Massemba-Débat qui, dans une volonté d'être strictement neutraliste, sinon pragmatique, ne perd pas une occasion de rappeler la « grandeur » de la France, faisant une distinction nette entre les « bons et les mauvais blancs »[99]. Mais il va être, là comme ailleurs, débordé par sa base. Le feu couvait sous la cendre et si le président Massemba-Débat essaye de maintenir les liens avec Paris, la jeunesse brazzavilloise ne l'entend pas ainsi. On s'en prend, au moins verbalement, aux ambassades occidentales, on tient des meetings violemment anti-impérialistes. Cela ne mettra néanmoins pas fin à l'assistance militaire technique française. Mais

le gouvernement issu de la révolution réinventera une diplomatie, désormais résolument tournée vers les pays socialistes, reconnaîtra la Chine populaire et servira de base arrière aux mouvements de libération du continent, de même qu'il accueillera instructeurs algériens et cubains. Cela n'ira d'ailleurs pas toujours sans problème. Quand les paracommandos se révoltent en juin 1966, ils demandent, outre la réhabilitation de leur chef, le départ des instructeurs cubains[100]. Des représentants des pays socialistes frères furent aussi invités au congrès constitutif du Mouvement national de la Révolution (MNR). Le Congo passait d'une ère anti-coloniale à l'ère anti-impériale, sur fond de guerre froide. La révolution prenait ainsi le contre-pied de Youlou à qui l'on reprochait entre autres ses liens avec le Portugal de Salazar – il imaginait convaincre le Portugal de réformes dans ses colonies – et avec Moïse Tschombé. La primauté chinoise des tout premiers temps de la révolution – des accords ont été signés avec Pékin dès le 2 octobre 1964 – se heurtera aux rivalités de Soviétiques qui n'entendent pas laisser le champ libre à leur grande rivale. Les deux puissances multiplieront les projets sur le sol congolais. Les Chinois se verront aussi, responsabilité considérable, confier non seulement l'instruction de gradés de la gendarmerie[101] mais la responsabilité du contre-espionnage de l'état congolais. À Madagascar, quelques années plus tard, Didier Ratsiraka fera de la Corée du Nord son modèle de développement, alors qu'il avait été reproché à Tsiranana, comme au Congo, ses liens avec le Portugal et, surtout, peut-être, avec l'Afrique du Sud.

Pour l'africanisation et la malgachisation culturelle

Ce que la jeunesse revendique sur le plan de la diplomatie, elle le revendique également sur le plan culturel. Étudiants et scolaires manifestent pour la malgachisation ou l'africanisation de l'université et de l'école. Le mémorandum de l'Union des Étudiants sénégalais (UDES) dénonce :

« Dans le domaine de l'enseignement supérieur, toute perspective d'une juste politique de formation des cadres est annihilée par le fait qu'au-delà des déclarations qui prétendent l'université sénégalaise à vocation

universelle, le gouvernement sénégalais n'effectue aucun contrôle sur celle-ci, qui n'est en réalité qu'une université française installée au Sénégal[102]. »

Et les manifestants malgaches s'insurgent : « À bas la colonisation culturelle », « Réviser les accords de coopération » « Accords de coopération = obstacles au développement ». Africanisation signifie adaptation de l'enseignement à l'Afrique et donc africanisation des programmes et recours à des enseignants africains. Le problème de la langue n'est pas posé par les manifestants dakarois. Cela aurait été effectivement difficile étant donné le caractère multinational de l'université. Ce ne sont que quelques années plus tard que la revendication linguistique fera son chemin, largement porté par le mouvement maoïste qui s'implante au Sénégal dès 1969.

Au Congo, durant la révolution, les langues locales sont réemployées dans certains lieux où dominait le français : messes, chorales, pièces de théâtre. Néanmoins, le français reste langue officielle et langue d'enseignement. Ce n'est qu'au début des années 1970 que l'on commencera à se pencher sur la question de l'enseignement en langue vernaculaire. La campagne d'alphabétisation se fait aussi, pour le moment, en français. Néanmoins la révolution va prendre une mesure radicale en nationalisant l'enseignement, instituant des programmes et diplômes congolais, et créant une université d'État dont la première pierre est posée en 1965 – elle n'ouvrira ses portes qu'en 1971 – « non rattachée à l'académie de Bordeaux »[103]. L'idée de nationaliser l'enseignement avait été énoncée pour la première fois par un représentant de la Jeunesse du Mouvement national de la Révolution (JMNR), Martin M'Beru, au congrès de l'Union générale des Étudiants et Élèves congolais (UGEEC). La loi de nationalisation, du 12 août 1965, correspond à la volonté de rompre avec l'enseignement colonial, tout comme à celle de construire une école égalitaire, qui soit aussi un outil de développement, et donc en phase avec les réalités économiques du Congo. Tous les enseignants doivent être

reconnus par le parti-état comme étant qualifiés et animés d'une conscience révolutionnaire. La loi consacre, dans un pays où les écoles religieuses jouaient un grand rôle, la laïcité, stipulant que « l'enseignement religieux ne peut être dispensé qu'en dehors des établissements scolaires et des heures de cours réglementaires ». Cela n'alla évidemment pas sans problème, du fait de nombreux départs des religieux-enseignants. Des manuels qui tenaient compte de la géographie et de l'histoire du Congo furent introduits et le personnel académique fut largement « congolisé » [104].

À Madagascar, le problème de la langue est au cœur de la révolte. Différents malgaches cohabitent : le malgache officiel qui est celui parlé en Imerina par les groupes privilégiés (hauts plateaux) et les malgaches des différentes régions de l'île. Le malgache « commun » reste encore à construire. La jeune République a deux langues officielles : le français et le malgache. La première est, dans les faits, la seule langue de l'enseignement, bien que les accords de coopération reconnaissent le bilinguisme. Cette situation de diglossie, où cohabite une langue *high* (le français) et une langue *low* le malgache, peut être jugée préférable par les côtiers à un éventuel usage du malgache officiel comme langue de scolarisation. Beaucoup de choses se nouent autour de la question de la langue, productrice d'identités déchirées, de consciences malheureuses et objet d'une « politisation à outrance » [105]. Les slogans, comme les interventions publiques, les inscriptions sur les banderoles et pancartes [106] sont, en début de grève, énoncés en français et en malgache. Au fur et à mesure des événements, le malgache l'emporte, comme si un pays tout entier retrouvait, en dénonçant l'impérialisme culturel et la domination française, sa propre langue, et sa culture, sa fierté identitaire. Le mouvement, non seulement fait de la langue malgache son objet, mais aussi la réinvestit en l'utilisant, se la réapproprie. La langue est à la fois le but et l'instrument du mouvement. La subversion et le détournement du français, l'utilisation du malgache là où il ne l'était jamais, dans les allocutions, dans les discours, le réinvente comme langue de savoir et langue de pouvoir, lui redonne un statut que la colonisation lui avait dénié, tout en en faisant la langue de la

contestation. En ce sens, on n'aura rarement vu un mouvement social aussi cohérent avec lui-même, aussi fidèle à ses objets de lutte dans les formes qu'il prend, on aura rarement vu une adéquation aussi forte entre le signifiant et le signifié. La langue était l'instrument symbolique par excellence de la domination coloniale, elle devient, en 1972, et par un étonnant renversement des choses, l'instrument symbolique de libération de cette domination. Mais les choses ne sont pas si simples. L'enseignement sera effectivement malgachisé suite à la révolution, c'est-à-dire qu'il sera largement délivré en malgache. Cela provoquera, dès 1973, des émeutes « linguistiques » dans les villes côtières, les manifestants préférant le français à la langue de l'Imerina, le malgache dominant. Mais ceci est une autre histoire.

Pour l'africanisation du monde du travail

La présence des Français est parfois très difficilement supportée d'autant plus que le racisme n'est pas loin qui conduit au sentiment de vivre une situation d'apartheid dans son propre pays. Florence Bernault^[107] fait état pour le Congo de multiples témoignages d'incidents racistes, et de l'exaspération devant des situations salariales toujours inégalitaires. En témoigne la musique populaire, telle cette chanson qu'elle rapporte : « Au moment des échéances électorales, je deviens leur homme. J'en viens à me demander : le Blanc n'est-il pas parti ? À qui donc est destinée cette indépendance que nous avons arrachée ? » A Brazzaville, une rumeur circule début 1960 accusant les enseignants européens de mettre délibérément leurs élèves en échec aux examens pour conserver leur poste. Ailleurs, on exige le départ des chefs de service blancs. Ces rumeurs et cette fronde conduisirent Youlou à renvoyer, de mauvais gré, ses ministres blancs, Joseph Vial (Finances) et Henri Bru (Affaires économiques) ainsi que le secrétaire d'État Christian Jayle. Durant la révolution, ce qui en est l'organe, le journal *Dipanda*, publie un « Livre blanc sur les blancs » (d'Afrique noire) du Congo-Brazzaville. L'article relate les attitudes indignes, méprisantes ou racistes de colons qui regrettent le passé et le

temps de leur règne sans partage^[108]. Néanmoins, la croyance en l'existence de deux France, l'une bonne et l'autre mauvaise restera un leitmotiv, sans cesse réaffirmé :

« Messieurs les Français... Nous savons que la France a une longue tradition d'humanisme. Nous savons que la France a eu des hommes comme Voltaire qui toute sa vie a combattu les injustices. Nous savons que la France est la patrie du docteur Sagnet que tous les Congolais aiment... Mais nous avons appris à nos dépens qu'à côté de ces dignes fils de la France, il existe des émules d'Alfred Delarue et de Tixier-Vignancourt^[109]... »

Et en 1966, le message à la nation du président Massemba-Débat commence ainsi : « Le Congo liera toujours son destin à la grande France en reniant les basses manœuvres de la petite France »

La réponse de la révolution congolaise va consister, comme pour l'enseignement, à nationaliser. L'une des nationalisations effectuée, celle d'Air Congo, est particulièrement intéressante à cet égard car elle fait suite à des incidents entre les cadres blancs et le personnel africain. D'une façon plus générale, un train de nationalisations est annoncé à la mi-64, concernant les transports, les activités portuaires, la distribution de l'eau et celle de l'électricité. Si certaines des nationalisations sont bien effectuées, le gouvernement reviendra en arrière pour d'autres, et ce, devant la violence de réaction du patronat européen.

À Dakar, la centrale syndicale demande l'africanisation des cadres, d'ailleurs promise par le ministre de la Fonction publique Magatte Lô. Les étudiants s'en prennent aussi à la main mise des Français sur commerce et industrie :

« Les secteurs clés de l'économie de notre pays sont plus que jamais détenus par les grands trusts internationaux, français en particulier. [...] le nom de Gallenca. Français, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dakar, administrateur de 16 sociétés au Sénégal, membre

du conseil d'administration de 8 sociétés, directeur de la Compagnie des Textiles de l'Ouest africain, président de la Société des Textiles sénégalais, membre du Conseil économique et social du Sénégal et enfin grand-commandeur de l'Ordre national[110] »

Les manifestants reprochent également à Senghor ses accointances françaises :

« En effet Senghor s'accroche car il sait que le glas de la bourgeoisie, des vallées du colonialisme et du néo-colonialisme vient de sonner, peuple sénégalais, peuple africain, en violant les libertés universitaires, en versant le sang africain, l'heure n'est plus de crier la révolution « dans les salons », l'apôtre du dialogue lui-même ayant passé aux actes, mais de relever le défi lancer par cette marionnette, par Senghor qui ne se sent sénégalais que parce que président d'une nation qu'il pille pour bâtir une cité immortelle en Normandie[111]. »

De même L'Union nationale des Travailleurs sénégalais (UNTS), la centrale syndicale majoritaire a inscrit l'africanisation au cœur de ses revendications. Cette volonté procède d'un double désir : en finir avec la domination de Français qui occupent alors la plupart des postes clés ; remédier à un chômage en expansion qui touche désormais aussi les diplômés alors même qu'il existait une véritable foi, léguée sans doute en partage par l'ancienne métropole, dans les vertus des diplômes.

À Madagascar, parents et travailleurs, quand ils rejoignent les jeunes dans la grève, lient en une même revendication le souhait de voir les salaires augmenter et l'hostilité aux accords de coopération, et ce qu'ils signifient c'est-à-dire l'occupation par les Français des postes les mieux payés. À Majunga, par exemple, au lendemain du 13 mai, 3 000 travailleurs défilent arborant des pancartes avec les inscriptions suivantes : « Mouvement de non-violence », « Participation au deuil national », « Solidarité avec les étudiants et les travailleurs malgaches », « Ce

mouvement est apolitique », « Accords de coopération à annuler, révision du Code du travail et budget type » [112].

Ce caractère anti-colonial des révolutions africaines ressort ainsi à une forme de lutte des classes qui se renforcerait d'un caractère national : non plus seulement des producteurs contre les détenteurs des moyens de production mais des anciens colonisés contre les anciens colonisateurs, qui occupent les positions les plus importantes et les plus rentables, et représentent presque à eux seuls le patronat et/ou les grands exploitants.

« Les capitalistes étrangers et leurs acolytes gardent les bénéfices pour eux, ils détiennent le monopole et nous, nous nous en tirons sans rien, comme l'indique le proverbe : de même que des blocs de pierre utilisés pour la lessive, le savon est emporté par l'eau et le linge emporté par les gens [113]. »

Cette présence, comme celle des Européens dans l'entourage très proche des chefs d'État, est à la racine du sentiment de n'avoir pas réellement acquis l'indépendance, elle est une des responsables d'une frustration immense, à la hauteur des espoirs suscités. Et, bien sûr, les pouvoirs africains sont considérés comme les complices de cette toujours pesante domination.

Quel qu'ait été le résultat immédiat des révoltes, africanisation et malgachisation s'effectuèrent en un processus sans aucun doute inéluctable et la révision des conventions de circulation et d'établissement se fera pour la plupart des pays africains au début des années 1970. Pour le Sénégal, la révision sera proposée par le gouvernement français, en octobre 1972, Senghor n'ayant rien demandé. Cela sera négocié et signé en 1973 à Madagascar [114]. Côté français, le rapport Abelin, auquel ont collaboré Stéphane Hessel et Georges Balandier prône « une coopération renouvelée entre égaux [115] ». Le Congo a été précurseur en 1965. Et comme l'écrit alors l'ambassadeur de France après les Trois Glorieuses : « Vis-à-vis de la France, c'est une phase de la décolonisation, caractérisée par une étroite

collaboration qui se termine[116] ». En mettant à son ordre du jour, le 11 mars 1964, la révision des accords avec la France, l'Assemblée nationale congolaise avait en même temps préconisé « l'établissement des relations avec tous les pays du monde épris de paix, de liberté et de justice[117] ».

Le carcan du Parti unique (ou dominant)

Qu'il soit unique ou « unifié », le parti est considéré dans tous les États d'Afrique francophone comme l'instrument privilégié de la construction nationale. Lui seul peut garantir une unité, au-delà des ethnies, des divisions et/ou intérêts particuliers et régionaux. Il prend le pas sur toute autre forme d'organisation et, comme le dit Madeira Keita qui s'en fit le propagandiste : « Si le parti est l'expression des aspirations réelles du peuple, s'il est le porte-parole, s'il est l'instrument pour la réalisation de l'État, il n'y a aucune raison que les organisations syndicales – dont le programme constitue une partie du programme du parti politique – ne se trouvent pas en harmonie avec la formation politique[118]... » Le parti unique est parti-état ou parti-peuple du peuple-classe. Il eut ses théoriciens tels Kwameh Nkrumah, et en Afrique francophone Léopold Sédar Senghor ou Sékou Touré. Ce dernier écrit par exemple à propos du parti unique guinéen « le PDG s'est refusé d'être le parti d'une classe ou d'une couche sociale pour pouvoir se confondre réellement et intimement avec le peuple guinéen dans sa totalité[119]... » Et « il n'y a pas de place pour une opposition dont la tactique servira uniquement à divertir les énergies populaires des tâches à réaliser »[120]. Léopold Sédar Senghor est plus nuancé mais n'en rejoint pas moins le leader guinéen en cantonnant l'opposition dans d'étroites limites. Le rôle de cette opposition est d'être critique mais « critique est esprit critique, non esprit de critique, dénigrement systématique. La critique doit être constructive en démocratie, servir l'intérêt général, non les intérêts des clans »[121]. On trouve diverses déclinaisons, selon que le parti est plus ou moins lié à l'administration, plus ou moins « de masse », plus ou moins monolithique, suivant qu'il tolère ou non des courants ou des dissensions en son sein, selon qu'il est – ou non – institutionnalisé. Selon aussi qu'il soit

l'émanation d'un régime qui prône le « socialisme africain » ou le « socialisme scientifique ». Le centralisme démocratique en est généralement la règle de fonctionnement. Il coïncide de toute façon avec un régime de type présidentiel, où les pouvoirs de l'assemblée sont très restreints, et la séparation des pouvoirs illusoire. Il a été « fabriqué » par absorption ou fusion avec les partis concurrents, ou interdiction/dissolution de ceux-ci dans les cas où cela s'est révélé impossible (ce qui a été le cas général des partis communistes). Cette fabrication a également bénéficié d'un système électoral volontairement propice. Il est aventureux de se risquer à fournir une explication tant soit peu générale devant ce phénomène général, d'autant plus qu'il prend la suite des divisions partisans de l'avant-indépendance. Néanmoins, on pourrait peut-être y voir une forme de continuité avec le mode de gouvernement colonial, autocratique et centralisé et des formes de gouvernance implantées par la colonisation, que des indépendances qui s'inscrivent plutôt dans la continuité que dans la rupture n'ont pas, magiquement, gommé. Le parti unique est en tous cas la courroie de transmission de décisions qu'il n'est sûrement pas, et en aucun cas, chargé de contester. Il fonctionne dans une fusion intime avec le gouvernement car, dans la plupart des cas, le chef du parti est aussi le président de la République. Il peut aussi, et c'est le cas au Congo durant la révolution, faire pression sur ce dernier, du moins durant le processus révolutionnaire même.

Au Congo, deux partis uniques sont à considérer. Celui annoncé par Youlou, et dont la révolution empêchera l'avènement, et celui que cette même révolution mettra en place. Au Sénégal, on a à faire à un parti dit unifié. À Madagascar enfin, nous avons, non un parti unique mais un parti dominant, qui tolère une opposition, à condition qu'elle n'ait aucun rôle.

Dans le conseil de gouvernement de Youlou^[122], à côté de l'Union démocratique de Défense des Intérêts africains (UDDIA), le parti gouvernemental, l'opposition était encore représentée par le Mouvement socialiste africain (MSA) de Jacques Opongault, qui avait été proche de la SFIO, et, tout à fait à la marge par le Parti progressiste congolais (PPC).

Mais le MSA mérite à peine alors le nom de parti d'opposition. Victime d'un véritable coup d'État de la part des youlistes en 1958, quand ceux-ci, en déposant un projet de loi qui organisait les pouvoirs de la toute nouvelle République du Congo, firent fi des accords passés entre UDDIA et MSA, qui prévoyaient un gouvernement d'union. Les députés MSA ayant quitté la salle pour protester contre le projet, ce dernier fut voté par les seuls 23 députés youlistes restant. Il remplaçait le gouvernement dirigé par Jacques Opangault par un gouvernement présidé par l'abbé Youlou et transférait le siège de l'Assemblée, jusqu'alors à Pointe-Noire, à Brazzaville. Ce coup de force allait être parachevé par les émeutes de février 1959, en lesquelles Florence Bernault voit la matrice de la vie politique moderne au Congo. Ces émeutes, probablement initiées par le MSA, qui tentait une dernière chance pour éviter l'écrasement complet, firent au moins cent morts, sans compter les très nombreux blessés et les cases pillées ou incendiées. Elles feront figure de ce que Balandier, cité par Florence Bernault, appelle une « illusion sociale essentielle », illusion contenue dans l'équation fort réductrice d'une situation beaucoup plus complexe : UDDIA = Lari = Sud = quartier Bacongo = kikongo et monokutuba ; MSA = M'Bochi = Nord = Poto-Poto = lingala[123].

Dans l'immédiat, elles entérinèrent la défaite du MSA et le triomphe sans partage de l'Abbé Youlou qui acheva son œuvre d'éradication de l'opposition partisane et parlementaire en maniant, chose particulièrement commune en Afrique, le bâton et la carotte. Jacques Opangault et Simon Kikounga N'Got sortirent d'une prison qui leur avait ôté toute velléité de résistance pour entrer au gouvernement. Après une révision adéquate de la carte électorale, les élections du 14 juin 1959 donnèrent 51 sièges à l'UDDIA pour 58 % des suffrages exprimés et seulement 10 au MSA. Youlou lui-même, quand il se présenta à la présidence de la République comme candidat unique soutenu par le MSA le 20 mars 1961, obtint 97,56 % des suffrages exprimés. Il avait auparavant pris soin d'éliminer une autre opposition potentiellement dangereuse, celle des matsouanistes. Ceux-ci tiraient leur nom de l'ancien employé des douanes et tirailleur André

Matsoua, dont l'Amicale de solidarité avec les anciens tirailleurs de l'AEF s'était muée en un véritable mouvement prophétique que la mort de Matsoua en janvier 1942, dans les geôles coloniales, n'arrêta nullement. Matsoua ayant été enterré par ses geôliers sans les rites funéraires nécessaires, nombreux furent ceux qui refusèrent de croire à sa mort. Le président issu de la révolution, Massemba-Débat présente ainsi le matsouanisme :

« Ce mouvement dénommé à notre époque tour à tour ou simultanément kibanguisme, mouvement amicaliste ou matsuanisme, a très tôt ébranlé les consciences, secoué les fondements prétendus solides et invulnérables du système avilissant et honteux de ceux qui, perdant délibérément le sens de l'histoire, avaient cru naïvement maintenir éternellement le sens de l'histoire, avaient cru naïvement maintenir éternellement les peuples africains sous leur triste domination, j'ai nommé nos "bienheureux" colonialistes [124]. »

Pour avoir un succès en politique, il fut un temps où il valait mieux se targuer d'avoir connu ou au moins rencontré Matsoua. À ses débuts en politique, Youlou lui-même fut considéré comme la réincarnation de « Jésus-Matsoua ». Le vote Matsoua, appelé « vote pour les os » était resté important, tout comme le refus de croire à la mort du prophète. En 1959, les matsouanistes refusaient toujours impôts et cartes d'identité. Quelques bastonnades sévères et autres violences vinrent à bout de leur résistance, mais certainement pas du messianisme qui imprégnait profondément la vie politique congolaise.

Fin des matsouanistes et fin du MSA en tant qu'oppositions politiques. L'Assemblée aux ordres du pouvoir avait de son côté conforté sa tendance autocratique en votant le 11 mai 1960 une série de lois restreignant les libertés publiques : déclaration préalable obligatoire pour la création d'associations et la tenue de réunions publiques ; condamnation des désordres et manifestations contre le gouvernement ; condamnation des publications incitant à ces démonstrations ; possibilité pour le

gouvernement, par simple décret pris en conseil des ministres d'interner ou expulser les individus jugés dangereux pour l'ordre et la sécurité. Ainsi, lorsque la même Assemblée vota en mai 1963 le principe du parti unique, non seulement « l'opposition » ne protesta pas mais ce fut Jacques Opangault lui-même qui assura la défense du projet.

Il s'agissait, au fond, d'entériner une situation de fait. Le Congo se situait ainsi, après quelques péripéties, dans la droite ligne du pouvoir colonial. Aucune opposition légale, parlementaire ou partisane n'existait plus sans que, pour autant, la construction nationale n'ait vraiment pris forme ni que l'ombre d'un développement économique ne soit au rendez-vous, malgré un pharaonique projet de barrage sur le Kouilou.

Ironie de l'histoire, la révolution, qui empêcha Youlou de mettre en œuvre son projet de parti unique, instaurera le sien, le Mouvement national de la Révolution (MNR), dont le congrès constitutif eut lieu du 29 juin au 2 juillet 1964 à Brazzaville, et réunit 400 délégués des sous-préfectures et préfectures[125]. Sa vocation, contrairement à celle des partis qui accompagnent la construction de nations se réclamant du « socialisme africain » est plutôt d'être un parti d'avant-garde, élitiste et minoritaire, et non ce parti-peuple qui aurait été celui de Youlou. Le MNR est « l'expression de la volonté du peuple, garant de l'unité nationale et de l'esprit des Trois Glorieuses d'août 1963[126] ». Il a des comités de base (un par village et par quartier) qui forment les sections qui elles-mêmes sont rassemblées dans les fédérations. Deux instances supérieures : la conférence nationale annuelle et le congrès national coiffent l'édifice. Le comité central, de cinquante et un membres, se décompose ainsi : trente représentants des quinze préfectures, cinq représentants des mouvements de jeunesse, de femmes congolaises et de syndicats et seize représentants de groupements divers. « La rééducation des essoufflés congolais et la lutte des classes nécessitent un parti d'avant-garde armé de l'idéologie prolétarienne » écrit *Dipanda* ou encore : « Le parti d'avant-garde est une organisation qui regroupe autour de lui des personnes animées par une communauté d'idées en vue de mener à bien les intérêts de la classe

exploitée. » Le MNR, émanation logique d'un régime qui fonde son action sur les principes du socialisme scientifique a plus à voir que la plupart des partis uniques africains avec les partis communistes, minoritaires et est, plutôt qu'émanation du peuple, fer de lance d'une classe ouvrière vecteur du progrès. Car la révolution congolaise reconnaît l'existence des classes et voit dans le prolétariat, pourtant privilégié par rapport aux « masses paysannes », le moteur de son histoire. En liaison étroite avec le parti, selon un modèle proche des partis communistes travaillent aussi les organisations de jeunes (la JMNR), de femmes (l'Union révolutionnaire des Femmes congolaises – URFC –, résultat de la fusion de l'Union pour l'Évolution des Femmes africaines – UEFA – et de l'Union démocratique des Femmes congolaises – UDFC) et le syndicat unique (Confédération syndicale congolaise – CSC), résultat quant à lui de la véritable prise de pouvoir des anciens de la CGAT. Le MNR s'est doté d'une charte, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1966, à caractère supra-constitutionnel, qui entérine la primauté absolue du parti. Il fonde également une école du parti en février 1965. L'influence de Moscou, de Pékin ou des démocraties populaires est ici beaucoup plus prégnante que pour les partis uniques se réclamant d'un « socialisme africain ». Néanmoins, le rôle des syndicats y est, dans les deux cas, conçu comme subordonné à celui du parti. C'est un rôle d'éducation populaire et d'adjuvant à la politique gouvernementale et non plus revendicatif, qui leur est dévolu.

Le Sénégal ne ressemble que fort peu au Congo, mais il a aussi connu le parti unique[127]. Le bloc démocratique sénégalais (BDS) fondé en 1948 par Léopold Sedar Senghor et Mamadou Dia va devenir dès 1951 le parti majoritaire, les socialistes de Lamine Gueye n'ayant pas réussi à élargir leur clientèle au-delà des quatre communes[128]. Le BDS a su de son côté tisser de multiples alliances, régionales, économiques, ethniques ou religieuses. En 1957, le BDS devient Bloc populaire sénégalais puis Union progressiste sénégalaise (UPS) quand le rejoignent les socialistes de Lamine Gueye. La marche vers le parti unique est en route. Aux élections législatives de 1959, l'UPS s'empare de la totalité des sièges à l'Assemblée nationale. Le

gouvernement prend prétexte d'affrontements électoraux à Saint-Louis pour interdire le Parti africain de l'Indépendance, parti marxiste qui avait été créé à Thiès en 1957 sous l'égide de l'étudiant Majhemout Diop[129]. La constitution du 26 août 1960 impose un état centralisé, sur le modèle français, avec un président de la République et un président du Conseil de gouvernement (Conseil des ministres). L'Assemblée peut renvoyer le gouvernement et le président du Conseil. C'est ce qui va être tenté en décembre 1962, quand trente-neuf députés déposent une motion de censure contre le président Mamadou Dia. Les événements qui interviennent alors sont absolument décisifs pour les années à venir de la jeune République. Mamadou Dia fait arrêter quatre députés, manifestant ainsi la primauté du parti sur le gouvernement. La majorité des autres parlementaires, réunis chez Lamine Gueye, votent alors son renvoi, approuvé bientôt par Senghor. Celui-ci, à qui l'armée est restée fidèle, fait arrêter Mamadou Dia qui va être jugé pour coup d'État, condamné à la prison à vie. Il y restera en fait douze ans, avant d'être gracié par le président de la République. On pourrait d'une certaine façon résumer cette affaire comme le résultat d'une ambiguïté : celle qui ne choisit pas entre l'État et le parti comme détenteur de la légitimité suprême. « Dans ce procès, nous sommes bien arrivés au nœud du problème le plus grave qui se trouve aujourd'hui posé aux États africains, celui des débats entre ce que l'on appelait la primauté du parti et le règne de la loi[130]. » Paradoxalement cette affaire, qui s'achève d'une certaine façon par le triomphe de la loi, représentée par l'Assemblée nationale et la Constitution, sur le parti, va provoquer l'affaiblissement de l'Assemblée nationale, par la concentration de plus en plus grande des pouvoirs aux mains d'un Senghor qui assure sa prééminence sur le parti et va dans le sens d'une centralisation étatique exacerbée, revenant sur les efforts de décentralisation et d'accroissement de l'autonomie des régions qui avaient été initiés par Mamadou Dia. Le 3 mars 1963 une constitution de type présidentiel remplace la précédente, résolvant ainsi la contradiction État-Parti en la personne d'un président de la République, chef de l'État et du parti, réalisant ainsi la symbiose des deux entités. En 1963 toujours, le Bloc des Masses sénégalais (BMS) de Cheikh Anta Diop est interdit, à la

suite de son refus d'être intégré à l'UPS. En 1964, c'est au tour du Front national sénégalais (FNS), coalition hétéroclite d'opposants. Enfin, en 1966, le PRA-Sénégal de Amadou Mahtar Mbow et Abdoulaye Ly[131] se rallie à l'UPS. C'est un parti « unifié », plutôt qu'unique, dans la mesure où l'intégration du BDS et du PRA se sont accompagnés d'un changement dans les structures du parti, pour y faire place à leurs dirigeants respectifs. Ce régime perdurera jusqu'en 1974. Senghor lui-même en avait, dès 1963, prôné l'avènement quand il déclarait « Je crois que la meilleure démocratie, c'est la démocratie africaine avec un parti unique et avec la démocratie à l'intérieur du parti »[132]. « La formule du parti dominant nous a semblé la meilleure. Elle rejette la violence... Elle fait appel au sentiment national... c'est pourquoi le parti dominant est le parti des masses : organisation politique de la nation en devenir pour sa construction, par la socialisation[133]. » Senghor est réélu en janvier 1968 avec 100 % des suffrages exprimés. L'abbé Youlou n'en avait recueilli que 97, 56 %, et Tsiranana 99 %.

À Madagascar en 1972, il n'y a pas de parti unique[134], mais un parti dominant, qui a l'exercice exclusif du pouvoir gouvernemental et le contrôle quasi exclusif du pouvoir législatif. À côté du PSD du président Tsiranana, le Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar (*Antokon'ny kongres in'ny fahaleovantena – AKFM*) est encore toléré et tient la mairie de Tananarive, mais n'a guère de poids. Notons néanmoins que l'aile gauche de l'*AKFM* avait critiqué très tôt « l'indépendance Tsiranana » et la place privilégiée accordée à la France[135]. Tsiranana tiendra au *Monde* ces propos, cités par Françoise Raison : « Nous laissons l'opposition exister mais nous ne la laissons pas agir[136]. » Le Monima (*Madasikara otoni'ny Malagasy*), marxiste, est interdit et la répression de la révolte du sud[137], un an plus tôt, a laissé de profondes blessures. De même bien sûr que celle de l'insurrection de 1947, qui joue un rôle considérable dans la manière dont va être mené le processus mis en place par la loi-cadre et celui qui conduira à l'indépendance. Quand furent organisées les élections de 1956, le souci français était bien d'avoir à faire

avec « Des élus d'un patriotisme incontestable... suffisamment réalistes pour comprendre la nécessité d'une association politique et économique avec la France ». La métropole empêcha donc le retour des députés du Mouvement démocratique de la Révolution malgache (MDRM) arrêtés lors de l'insurrection de 1947 et encouragea ceux qui pouvaient s'avérer de fidèles partisans de la France, dont un certain Philibert Tsiranana, chargé de ranimer un parti socialiste moribond, qui prendra *de facto* la suite du parti des déshérités de Madagascar (PADESM), allié de l'occupant en 1947. Françoise Raison fait état de la répartition instaurée à l'échelle de l'empire : Madagascar aux francs-maçons et socialistes, le Cameroun aux administrateurs MRP. Tsiranana tiendra le pari, organisera le PSD et sera le premier président d'une république malgache où « L'État est clairement une puissance censée commander et non un organe au service des administrés »^[138]. Le parti « presque unique » est ici du type parti de masse, tout le monde a sa carte et il y a une « confusion totale entre administration et gouvernement ». Le secrétaire général est aussi ministre de l'intérieur. Le chef de l'État est chef du gouvernement, il n'y a pas de premier ministre et le PSD a pour objectif « de faire voter dans le sens de l'unanimité ». Le parti prépare les élections, à sa manière, dont on devine aisément ce qu'elle peut être. Les non-PSD forment au sein de la Chambre des députés et du Sénat une « minorité dérisoire et inutile ». Seules les églises peuvent servir de contre-pouvoir. Elles joueront d'ailleurs un rôle de négociatrices lors des événements de 1972. Comme au Congo, l'État-PSD s'avère le digne successeur du pouvoir colonial. En s'en prenant au colonialisme et à l'impérialisme, en niant le caractère effectif de l'indépendance, les manifestants ne se tromperont pas. Ils ne se tromperont pas sur les liens entre la France et son ancienne colonie, ils ne se tromperont pas non plus sur la nature du pouvoir.

Trois contextes politiques donc mais qui ont ceci de commun que c'est un parti en passe de devenir unique (Congo), unifié (Sénégal), ou presque unique (Madagascar) qui domine la vie politique. L'opposition légale parlementaire n'existe pas ou ne compte pas. Pourtant, durant les

événements de 1963, 1968 et 1972, les partis ne vont jouer aucun rôle de soutien aux gouvernements, ce qui tendrait à valider le constat d'Ahmed Mahiou quand il écrit : « Paradoxalement, c'est la faiblesse du parti qui donne naissance au pouvoir personnel », et non l'inverse. Certes, le bureau politique de l'UPS se réunit mais il ne semble pas avoir une quelconque influence. Senghor, craignant sans doute l'emprise de l'armée va faire venir par camion, du Sine-Saloum, sa région natale et de la région de Djourbel, des militants, mobilisation assez peu réussie, si l'on en croit les témoignages :

« Ceux-ci, armés de gourdins, de coupe-coupe et de flèches sont arrivés trop tard à Dakar pour être engagés. Un certain nombre d'entre eux ont d'ailleurs fait demi-tour dès Rufisque. Pour ceux qui étaient parvenus jusqu'à la capitale, ils furent cantonnés sur le champ de course d'où ils échangèrent force injures et quelques pierres avec les habitants de la Medina. Pour les remercier, avant de les renvoyer dans leurs villages, ils furent conduits en cortège, soigneusement encadrés par la troupe en armes, jusque devant la présidence où ils proclamèrent leur loyalisme[139]. »

... et acclamèrent indifféremment de Gaulle et Senghor ! Le PSD, en 1972 comme l'UDDIA en 1963, sont tout aussi inexistantes et laissent le champ libre à l'affrontement direct entre les manifestants et le pouvoir.

Mais la mise en place de cet instrument de « nationalisation » ne va pas sans poser problèmes et résistance, d'autant plus qu'il va de pair avec l'intégration des syndicats. Ceux-ci se voient attribuer un rôle de simple courroie de transmission entre travailleurs salariés et pouvoir/parti. Ils ne doivent plus être, dans cette configuration de parti unique, des instances revendicatives ou de résistance, tels qu'ils l'avaient été face au pouvoir colonial mais les adjutants du parti dans la construction économique de la nation. On imagine aisément que cette véritable amputation de ce qui faisait leur raison d'être n'alla pas sans mal. Dans deux des cas révolutionnaires dont il est question ici, le Congo et le Sénégal, ce sont les résistances

syndicales qui vont être au cœur de l'évènement : au Congo, elles initient la révolte avec un « arrêt de protestation », au Sénégal, elles viennent en appui au mouvement élèves et étudiants. Le troisième cas, celui de Madagascar est plus complexe car les syndicats soutiennent sans être à proprement parler des initiateurs. Ils suivent le mouvement bien plus qu'ils ne l'initient, et, lorsque les travailleurs défilent, ce sont sous des pancartes donnant le nom de leurs entreprises et non sous la bannière syndicale. Leurs comités, les *Komitiny Tolon'ny Mpiasa (KTM)* tiennent plus de la démocratie directe que de la démocratie syndicale.

Résistances : syndicats, salariés et « petit peuple »

Comme nous l'avons vu les systèmes politiques des trois pays laissent peu de place à l'expression des oppositions. Il existe néanmoins une force capable encore de s'opposer au pouvoir, et qui a une certaine autonomie et tient à la garder, en tout cas au Congo et au Sénégal. Ce sont les syndicats. Paradoxalement, devant la menace d'une intégration au politique, les syndicats vont réagir en faisant de la politique, en critiquant un système avec lequel il y avait déjà bien des passerelles, mais qui restait néanmoins un autre secteur, ce qui leur garantissait une certaine indépendance. Pour comprendre ce qui se joue, il faut remonter le temps et dresser un rapide tableau de la situation d'un syndicalisme africain dont la balkanisation a encore été peu étudiée, alors que la balkanisation politique l'a été. L'existence légale du syndicalisme est extrêmement tardive dans les territoires d'Outre-mer de l'empire français. En Afrique Occidentale Française (AOF), Afrique Équatoriale Française (AEF) et Madagascar, c'est le Front populaire avec les décrets du 11 et 22 mars 1937, qui autorise les travailleurs capables de lire et écrire le français à se syndiquer^[140]. La restriction est de taille même si la pratique est plus souple que la loi et même si les luttes sociales et les associations de travailleurs n'ont pas attendu d'autorisation pour exister. Après la deuxième guerre mondiale, les choses s'accélérent. Bien qu'un décret du 17 août 1944 autorise le syndicalisme ouvrier (qui avait été de nouveau interdit sous Vichy), ce n'est

qu'après l'abrogation du travail forcé en 1946 que le syndicalisme peut prendre son essor. Une vague de grèves sans précédent en amont et en aval de l'application du Code du travail de 1952 – secoue le continent. La plus célèbre est la grande grève victorieuse des cheminots d'AOF en 1947-1948, romancée par Sembène Ousmane dans les *Bouts de bois de Dieu*^[141]. En AEF, c'est surtout après la promulgation du Code du travail que le nombre de jours de grève explose. Jean-Michel Wagret en a dressé le tableau pour le Congo.

Année	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Nombre de Journées perdues	505	1 674	3 953	3 623	2 421	6 928
Nombre d'ouvriers touchés	925	4 722	11 847	5 720	913	1 878

Source : WAGRET J.-M., *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo (Brazzaville)*, Thèse pour le doctorat en Science politique, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1963, p. 208.

D'autre part, il y a incontestablement, chez des salariés très minoritaires dans des pays à dominante paysanne, un désir de syndicats qui se manifeste par de très nombreuses créations. Notons à ce propos une légère antériorité de l'AOF sur l'AEF, où les premiers syndicats sont de quelques années plus tardifs, et où la fragmentation syndicale est beaucoup plus poussée. La première et la seule union vraiment puissante d'AEF est l'Union des Syndicats ouvriers de Brazzaville (bois, mécanique, bâtiment) qui compte 1 100 adhérents dès 1950 et dépend de la CGT-FO^[142]. Georges Balandier donne le tableau suivant pour 1950 :

Effectifs	Nombre de syndicats
Moins de 50 travailleurs	27
De 50 à 250	31
De 250 à 1 000	8
De 1 000 à 5 000	1
Au-dessus	0

Source : BALANDIER G., *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Armand Colin, 1955, p. 96.

Quoi qu'il en soit, le syndicalisme africain ne peut éviter de reproduire les divisions métropolitaines : Confédération générale du Travail (CGT), Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) et à partir de

1948 Confédération générale du Travail – Force ouvrière (CGT-FO). Il existe cependant très tôt un syndicalisme autonome, avec par exemple la Fédération autonome des syndicats cheminots d'AOF, créée en 1947. Cette tendance à l'autonomie va s'accroître. 1955 est l'année de naissance de la Confédération générale des Travailleurs africains (CGTA), qui rompt avec la CGT en 1956. En 1956 également, la Confédération africaine des Travailleurs croyants (CATC) naît à Ouagadougou et en 1957, c'est l'Union générale des Travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) dont le congrès constitutif a lieu le 20 juin 1958 à Dakar[143]. L'UGTAN appelle, à côté de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire (FEANF) ou du Parti africain de l'Indépendance (PAI), à voter « non » au référendum de 1958[144]. Après le référendum – et la victoire du oui –, l'association éclate en trois blocs : l'UGTAN orthodoxe, qui se fait la voix d'un syndicalisme politisé soumis au parti unique ; les UGTAN autonomes sur les différents territoires ; l'UGTAN unitaire qui tente de se fédérer à l'échelle de la Communauté. La tendance CGT-FO n'est pas représentée dans l'UGTAN, à qui les syndicalistes chrétiens font également bientôt défaut en fondant de leur côté l'Union panafricaine des Travailleurs croyants (UPTC). Celle-ci prend *de facto* la suite à la fois de la CATC et du COSUF, le bureau africain de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens (CISC)[145]. L'UGTAN sera dissoute tout au début des années 1960, à des dates diverses selon les pays.

Il existe au Congo[146] en 1963, comme ailleurs, trois centrales syndicales, nées dans les années 1950 : la CASL alors en perte de vitesse, du fait d'une scission intervenue en 1960, la CGAT et la CATC, qui ont pris respectivement la suite de la CGT-FO, de la CGT et de la CFTC, cette dernière ayant reçu le soutien du gouvernement colonial. Les syndicats recrutent parmi les fonctionnaires et les employés des grandes entreprises (industries, chemin de fer, bâtiment et travaux publics)[147]. La CATC est majoritaire, mais la CGAT n'en est pas moins très active, multipliant réunions et meetings et jouissant d'une bonne audience. Les trois centrales vont se révéler des forces d'opposition redoutables et c'est à leur union que

l'abbé, incontestablement, doit sa chute. Le 9 mai 1960, un Youlou pétri d'un fort anti-communisme qu'il devait peut-être à l'influence de son conseiller Delarue, ancien collaborateur du gouvernement de Vichy, avait fait arrêter Aimé Matsika et Julien Makambou de la CGAT, sous prétexte de complot. Ces arrestations ont correspondu à la tentative avortée de la CGAT de créer un parti communiste qui, de fait, ne vit jamais le jour, même en clandestinité. Elles provoquèrent en tout cas un durcissement d'une CGAT très liée, par les multiples voyages de ses dirigeants, ses participations aux congrès internationaux, aux pays de l'Est et à la Fédération syndicale mondiale. Pendant une tournée triomphale dans le Nord du pays en août 1962, Youlou annonce son désir d'instaurer le parti unique, ce que l'Assemblée nationale avait d'ailleurs déjà inscrit à son ordre du jour dès le mois de mai, malgré le caractère anti-constitutionnel de la mesure. À son retour à Brazzaville, l'abbé convoque une table ronde pour discuter de la manière de procéder. Autour de la table, il y a des représentants des partis – PPC moribond, MSA et UDDIA –, des représentants des trois centrales syndicales – CGAT, CATC et CASL – des représentants de l'Assemblée nationale et des représentants de l'armée. Le principe ne suscite *a priori* aucune opposition mais les leaders syndicaux vont profiter de l'occasion pour essayer de faire évoluer le système politique. Pendant que Youlou est en France, du 15 juin au 15 juillet 1963, ils réussissent – ce qu'ils avaient déjà tenté plusieurs fois sans succès –, à s'unir au sein d'un Comité de Fusion syndicale (CFS), dont Pascal Okcyemba-Morlende^[148] de la CATC est le président et Julien Boukambou de la CGAT le vice-président, de même que Léon Angor de la CASL. Ils rédigent une déclaration commune qui met comme préalable à toute discussion la compression du gouvernement : de seize ministres et quatre secrétaires d'État à huit membres. Cela renvoie à la débauche ostentatoire des dépenses publiques et au faste indécent déployé par certains ministres, faste que l'opinion apprécie de moins en moins. Le Comité se heurte à une fin de non-recevoir. Le 3 août s'ouvre la table ronde. Les syndicalistes, tout en ne formulant pas d'opposition de principe s'inquiètent d'un parti qui pourrait se transformer en outil d'oppression aux mains du gouvernement. Ce à quoi Youlou va

répondre dans une déclaration radiodiffusée où il dénie aux syndicalistes le droit de faire de la politique. Il interdit de surcroît tous les meetings ayant un caractère politique ou contraire au principe d'indivisibilité nationale. Quand, le 9 août, Youlou exige de surcroît des syndicalistes qu'ils participent à la table ronde à titre purement individuel, ceux-ci quittent la séance. La rupture est consommée. Le CFS envisage alors de recourir à la grève générale. Il lance un mot d'ordre de rassemblement à la Bourse du travail pour le 13 août de 6 à 12 heures, dans le but d'élaborer une stratégie. De son côté le pouvoir se fait menaçant à la radio. Dans la nuit du 12 au 13, les dirigeants syndicaux se retrouvent au cimetière de la Tsiémé. Ils y ont déjà juré le 17 juillet, sur les puissances ancestrales, que si l'un était emprisonné, les autres devaient aller le libérer. Ils organisent un « arrêt de protestation », et non une grève générale, qui devrait prendre fin à 12 heures le lendemain. Ils rejoignent la Bourse du travail. Mais celle-ci est bientôt encerclée par les gendarmes qui vont attendre l'aube pour arrêter les trois hommes restés sur place : Adolphe Bengui, Abel Thauley-Ganga et François Gandou. Ils seront conduits au camp de gendarmerie du Djoué. Le lendemain, le rassemblement prévu à la Bourse a finalement lieu Place de la gare, au cœur de la ville administrative, c'est-à-dire de la ville « blanche ». Les services publics, malgré tout, ne cesseront pas de fonctionner^[149]. Commencent alors les trois jours d'émeute qui vont aboutir à la démission de Youlou. Ce sont les syndicalistes qui vont négocier : négocier avec l'armée congolaise, dont une fraction, – sous la direction des capitaines David Mountsaka et Félix Mouzabakani – pourtant neveu de Youlou – prend fait et cause pour les manifestants. Négocier avec l'armée française. Dans une atmosphère de liesse, Youlou signa finalement sa lettre de démission, évitant ainsi l'humiliation d'être déposé. Il sera transféré par les syndicalistes et militaires ralliés au camp Fulbert Youlou, où il restera sous la garde de l'armée congolaise et d'un contingent de l'armée de la Communauté, puis lui et sa famille seront internés au camp du Djoué.

Au Sénégal, les syndicats vont également affronter le gouvernement^[150]. Ils jouent, là aussi, leur survie en tant qu'entités

autonomes. L'Union nationale des Travailleurs sénégalais (UNTS), la centrale syndicale qui a obtenu 90,30 % des suffrages lors des élections des délégués d'entreprises[151] fédère, ou est en passe de fédérer, l'ensemble des syndicats sénégalais. La centrale tente alors de garder une autonomie, envers et contre un pouvoir qui fait de la construction nationale l'alpha et l'oméga de sa pratique, un pouvoir qui a jusqu'alors sacrifié le social sur l'autel du national[152]. En 1968, l'UNTS résiste encore à la « participation responsable », théorie développée pour la première fois par Magatte Lô au congrès de 1963 de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), et qui vise à l'intégration syndicale dans le parti unique[153]. Dans un rapport du 21 avril 1968[154], la centrale insiste sur le caractère négatif de la coopération avec le parti et met en avant la défense de l'autonomie syndicale. Elle ne présente pas son traditionnel cahier de revendications du 1^{er} mai mais attend quelques jours supplémentaires, ce qui est à la fois signe de tension avec le gouvernement et de débats internes. Les salaires n'ont pas augmenté depuis 1958, et une première grève générale avait été, en 1959, étouffée dans l'œuf par Mamadou Dia. L'UNTS n'est pas monolithique. L'Union du Cap-Vert en est de loin la section la plus radicale. Au Sénégal donc, contrairement au Congo où la CATC est majoritaire, ce sont les anciens de la CGT-CGAT-UGTAN qui dominent encore l'UNTS et en particulier l'Union régionale du Cap-Vert. Même si l'UGTAN n'existe plus, – elle a été interdite par décret du 1^{er} décembre 1960 – sa tradition de révolte anti-coloniale persiste car ce sont toujours les mêmes hommes qui sont en place. Parmi les syndicalistes arrêtés à la Bourse du travail, on trouve par exemple Alioune Cissé qui a été l'homme de la CGT en Afrique de l'Ouest, et qui est, de surcroît, ambassadeur à Alger, ou Bassirou Gueye, également ancien cégétiste. On trouve aussi quelques syndicalistes croyants tels Charles Mendy ou Ababacar Thiam. Les syndicats enseignants, qui ont entamé des négociations avec l'UNTS pour la rallier, vont aussi s'associer à la grève décidée par cette dernière : « Considérant la répression sanglante... Le bureau national [du SUEL] décide en accord avec les autres syndicats (UNTS, SPAS, SITS, Syndicat des médecins, pharmaciens et chirurgiens-

dentistes de l'assistance médicale) de déclencher une grève[155]... » Mais c'est incontestablement l'Union régionale du Cap-Vert qui a eu le poids décisif.

La grève lancée à l'appel des syndicats, représentants d'une élite salariée, va être totale à Dakar, et concerner toute une population non-salariée : les transports ne fonctionnent plus, les banques, les postes sont fermées, les entreprises ont cessé le travail, les marchés sont vides, et les commerces désertés. La grève va s'étendre à la province. Elle touchera toutes les régions du Sénégal, mais de façon inégale. On ne signale aucun gréviste en Casamance, où le bureau régional de l'UNTS est d'ailleurs hostile à la grève, sauf parmi les élèves. L'Union régionale de l'UNTS désavoue même la grève. Mais dans les régions de Djourbel, Kaolack, Thiès et même de Tambacounda, à l'extrême Est du Sénégal, ce sont, outre les enseignants, tous les personnels des services publics et parapublics – toutes catégories comprises – qui débraient, en général jusqu'au 4 juin : services régionaux de l'agriculture, de l'élevage, hôpitaux, Office des postes et télécommunications, subdivisions des transports routiers, PMI, ONCAD, préfectures[156], etc. Les réquisitionnés refusent d'obéir dans la majorité des cas, malgré les sanctions encourues, qui seront d'ailleurs généralement levées. Seuls des enseignants, du fait d'un mot d'ordre du SUEL pour le 6 et 7 juin poursuivront la grève jusqu'au 8. La grève est aussi suivie à Saint-Louis, où sont comptabilisés 575 grévistes[157]. Il y aurait eu 50 grévistes dans le Siné-Saloum.

Après l'arrestation des 200 militants à la Bourse du travail, c'est pourtant encore un syndicaliste qui va négocier avec le gouvernement. Celui-ci va faire revenir de Genève, où il était délégué auprès du BIT, le secrétaire général adjoint de l'UNTS, Doudou N'Gom. Doudou N'Gom qui sera par la suite le premier syndicaliste membre du bureau politique de l'UPS. Dès qu'il a eu connaissance des événements et de la répression à Dakar, il a porté plainte auprès du BIT contre le gouvernement sénégalais pour violation des libertés syndicales, arrestations arbitraires, usage de la force contre la Bourse du travail[158]. Néanmoins, il répond à l'appel du

gouvernement sénégalais et les négociations commencent. Elles se soldent par la libération de tous les syndicalistes et étudiants emprisonnés et par la conclusion rapide d'accords tripartites syndicats-patronat-gouvernement, signés le 13 juin, dont la mesure phare est l'augmentation de 15 % du SMIG, et celle, dégressive des autres salaires[159]. Il y a certes des revendications satisfaites mais beaucoup sont conditionnées à d'ultérieures négociations entre salariés et employeurs. D'une certaine façon, la grève générale n'a été qu'un mode d'attente très particulier entre le dépôt des revendications par l'UNTS et la réponse du gouvernement et du patronat. Elle joue bien sûr un rôle de pression mais d'autres facteurs ont sans doute emporté l'accord du patronat : les perspectives de sénégalisation par exemple signifient pour eux une diminution des charges salariales[160].

Ainsi, à Dakar, les syndicalistes ont obtenu satisfaction avec l'accord tripartite, et au Congo ils ont fait tomber le pouvoir.

Éphémères triomphes

Mais ces triomphes sont éphémères. Éphémères d'abord au Congo pour les syndicalistes chrétiens qui se voient exclus et persécutés, et où un parti unique assorti d'un syndicat unique est mis en place un an après la révolution. Il est remarquable que ni les militaires, ni les syndicalistes ne gardent d'abord un pouvoir qu'ils ont pourtant conquis. Néanmoins, trois syndicalistes CATC figurent dans le gouvernement provisoire de Massemba-Débat et Aimé Matsika (CGAT) et Pascal Ockyemba-Morlende (CATC) entrent dans le deuxième gouvernement de sa présidence. La liste du MNR pour les premières élections législatives comporte six CASL, dont Léon Angor qui en sera président, sept CGAT, et trois CATC[161], ce qui ne correspond absolument pas à la représentativité réelle des centrales. Le premier ministre nommé en janvier 1964 est alors Pascal Lissouba, premier docteur ès sciences du Congo. Mais les premières divergences vont bientôt apparaître entre le gouvernement et une CATC qui n'apprécie guère l'inscription du socialisme scientifique dans le programme de l'État. C'est à la fois une question de sensibilité politique et de génération. Les assises du

Congrès constitutif du MNR se tiennent du 29 juin au 2 juillet 1964. La révolution a réalisé ce sur quoi Youlou avait achoppé, le parti unique, mais cette fois sans les syndicalistes chrétiens, qui se verront interdits du nouveau syndicat, lui aussi unique, la Confédération syndicale congolaise (CSC). La CSC est le résultat de la fusion de la CGAT, de la CASL, de la Fédération postale et de la Confédération des fonctionnaires. C'est un « jeune », Ambroise Noumazalaye qui est le premier secrétaire général du MNR et c'est aussi un jeune, Idrissa Diallo qui est celui du CSC, et qui prononce l'anathème contre les chrétiens. Un article complémentaire, rajouté à la loi qui porte création de la CSC, spécifie que toutes les centrales ouvrières autres que la CSC sont dissoutes [162]. Les syndicalistes chrétiens vont se voir non seulement exclus des instances du pouvoir – du comité central du MNR, de l'Assemblée nationale et du gouvernement le 6 février 1965 – mais seront, quand ils ne réussiront pas à s'enfuir, arrêtés, torturés et jugés pour trahison de la révolution, pour accointance avec les impérialistes étrangers :

« Les recherches faites par les pouvoirs publics auprès des banques démontreront aisément que de substantielles sommes d'argent continuaient à être périodiquement virées à son compte [de la CATC], à la Société générale, par ses patrons d'Europe, de Bruxelles en particulier, malgré l'engagement solennel pris en commun par toutes les centrales syndicales de renoncer à toutes subsides extérieures pour mieux mener la lutte contre les impérialistes, les colonialistes et les néo-colonialistes [163]. »

Les arrestations ont commencé très tôt mais en un premier temps, le gouvernement fait libérer les syndicalistes emprisonnés. C'est le cas par exemple de Gilbert Pongault, arrêté puis relâché le 9 septembre 1963 [164], de Pascal Ockyemba qui est l'objet d'une première tentative d'arrestation, alors qu'il est ministre de la Justice en avril 1964 [165], puis évincé du gouvernement lors du remaniement intervenu ce même mois d'avril. Fulgence Biyaoula, quant à lui, après avoir publié dans l'*Écho syndical* un

article où il dénonce : « l'amour et le plaisir des tortures inhumaines sous prétexte de consolider la révolution »^[166] essaiera de fuir déguisé en femme, en compagnie de deux prêtres. Cela provoquera l'ire contre l'église catholique, faisant dire à Massemba-Débat que : « Il s'agit du cas de Fulgence Biyaoula dont le gosier est une petite trompette de mensonge et dont la duplicité vient de plonger l'Église catholique dans un bourbier susceptible de jeter des doutes dans l'esprit des croyants^[167] ». La centrale essaie vainement de résister avec des appels à des grèves de harcèlement, a le projet avorté de lancer une grève générale^[168], diffuse un tract virulent où elle dénonce les « syndicalistes fantoches », les méthodes anti-démocratiques^[169]. Elle « estime inadmissible toute unité syndicale réalisée dans la confusion, la menace et la terreur »^[170]. La CATC est dissoute le 8 novembre 1964. Les locaux de l'UPTC et la permanence de la CATC à la Bourse du travail sont de surcroît saccagés. Mais la CSC, d'abord très passive et soumise au gouvernement et au parti, va se réveiller sous l'influence de jeunes syndicalistes tel Paul Banthoud et développer tout un discours critique. Avec la chute du premier secrétaire général Idrissa Diallo accusé de malversations, le pouvoir perd le contrôle de la centrale^[171], qui se montre finalement capable de s'opposer tant au MNR qu'à la JMNR.

Éphémère également au Sénégal où un an après les événements de mai, le pouvoir charge celui-là même qui avait négocié les accords, Doudou N'Gom, de mettre en place une centrale unique, la CNTS, succédant à la rebelle UNTS, et qui fonctionnera en symbiose avec le pouvoir par l'intermédiaire de leaders siégeant à la fois aux comités directeurs du parti et de la centrale.

À Madagascar, nous l'avons dit, les syndicats n'initient pas la grève mais s'y associent. La grève obtient leur soutien actif. Dès le début, celui de l'Ordre des médecins, du Syndicat des Médecins diplômés de Tananarive (SEDODIA). Les enseignants apportent également leur appui, soit individuellement, soit par l'intermédiaire de leurs principaux syndicats, le SECES pour l'enseignement supérieur, le SEMPA pour le secondaire et le SNIPUMA pour le primaire. Dans un tract distribué lors de la grève de

1971, le SEMPA avait analysé la situation en des termes que les manifestants de 1972 ne renieront pas.

« [Le SEMPA] relève :

1°) la faiblesse du taux de scolarisation, inférieur dans la réalité à celui qu'indique le gouvernement ;

2°) Les inégalités selon les régions et selon les classes sociales ;

3°) la domination impérialiste qui se traduit sur le plan technique par un corps professoral étranger important – sur le plan administratif par le fait que les postes clefs sont tenus par les Français et en particulier la Direction générale des services académiques – sur le plan idéologique dans l'utilisation de la langue française qui rend plus difficile aux jeunes malgaches toute acquisition de connaissances [172]. »

Néanmoins, l'organisation des travailleurs durant la grève ne devra rien aux syndicats. De même que nous le verrons pour les élèves et étudiants, les grévistes fonctionnaires, employés ou ouvriers du privé démontrent leur capacité d'organisation. Partout dans le pays des comités de travailleurs, les *Komitin, ny Tolon'ny Mpiasa (KTM)* sont institués. Ils délèguent leur pouvoir à un comité central des travailleurs qui siège au collège technique d'Ampefiloha à Tananarive. La grève, à partir du 13 mai, se propage comme une traînée de poudre : à Majunga, 3 000 travailleurs défilent. Les manifestants réussissent à occuper et dévaster le commissariat et les affrontements font trois morts. À Tamatave, le 16 mai, les employés des douanes ferment les grilles du port, obligeant ainsi les dockers à cesser le travail. Le 17, il y a débrayage partiel dans le commerce et l'industrie, total dans la fonction publique. Le 18, ce sont les cadres de la Société malgache de raffinage qui se mettent en grève [173]. On pourrait ainsi multiplier les exemples de grèves qui touchent tous les secteurs d'activité urbaine. À côté des slogans de solidarité et d'hostilité aux accords de coopération, les revendications portent sur les salaires et conditions de travail.

Le petit peuple : un acteur essentiel

Mais ni les syndicats, ni les salariés, infime minorité dans des pays fort peu industrialisés, n'auraient pu, seuls, l'emporter. Ce qui va être déterminant, c'est le « petit peuple », celui qui vend sur les marchés, les bateleurs, les chauffeurs de cars rapides, les chauffeurs de taxis... Une fois la machine mise en branle sous impulsion syndicale, c'est ce petit peuple qui prend le relais, et fournit les troupes de choc du mouvement. C'est lui qui brûle voitures et maisons des dignitaires au luxe insolent. Si Youlou était visé par la vindicte populaire, et en devint de plus en plus unanimement la cible, ses ministres l'étaient à l'origine plus encore. Les manifestants brûlent leurs maisons ou celles de leurs proches, brûlent la maison du président de l'Assemblée nationale (elle-même mise à sac), ils brûlent des voitures, identifiant ainsi clairement leurs cibles. La maison de la mère de Youlou fut, semble-t-il, également brûlée, ce qui, dit-on, fut pour lui un des éléments déterminants dans la décision de démissionner. Environ 7 000 manifestants ont convergé des quartiers noirs vers la « ville blanche », toutes « ethnies » confondues. Les locaux de la radio sont pris pour cible et la prison également, dont tous les détenus sont libérés.

Il est intéressant de constater comment, dans des pays où le salariat reste très minoritaire – on compte environ 100 000 salariés au Sénégal, entre 50 000 et 70 000 au Congo (19 593 à Brazzaville) et une grève à l'appel des syndicats peut se propager également aux secteurs les plus informels de l'économie.

À Dakar, l'appel à la grève et la révolte irriguent la ville dans tous ses lieux de vie (marchés, transports, etc.) par capillarité. Il est vrai aussi que dans la plupart des cas toute une famille élargie dépend d'un salaire et que par conséquent l'arrêt de travail d'un seul concerne beaucoup de monde. La rumeur joue aussi un rôle considérable. Ce qui se joue et se conjugue à Dakar en Mai 68, c'est la grève et des formes somme toute traditionnelles d'un syndicalisme déjà bien rodé en Afrique de l'Ouest ; mais c'est aussi la grève spontanée d'un prolétariat urbain non syndiqué, le « petit peuple » : et

c'est enfin une forme de guérilla urbaine : fabrication et emploi des cocktails Molotov, jets de pierres, qui remplacent ici les pavés, obstacles ou barricades dressés devant les forces de police, incendies de voitures. C'est aussi l'alliance entre les étudiants, les lycéens, les travailleurs et la jeunesse populaire urbaine, déscolarisée ; c'est enfin, un début de manifestation de masse, qui aurait dû se transformer en un défilé organisé à partir de la Bourse du travail, mais que la charge policière prendra de cours. Le matin du 31, la tension est très vive en Médina, où les habitants sont inquiets d'une restructuration en cours – Senghor avait voulu en faire une nouvelle « Cité radieuse » -. Des obstacles barrent certaines rues et des flots de piétons convergent vers la Bourse du travail. À 9 heures c'est l'affluence et le drapeau rouge flotte. C'est alors que les forces de sécurité cernent et bloquent le quartier de la Bourse, les accès venant de la Médina et des quartiers périphériques. Les quelques pillages paraissent avoir été accessoires. La manifestation prévue à la Bourse du travail s'est réorientée sur le centre de la ville, 4 000 à 5 000 personnes ont tenté de remonter vers la présidence en brisant les vitres sur leur passage et en incendiant quelques voitures. Il semble que le terme d'émeute urbaine appliquée à ces événements soit réducteur. 4 000 à 5 000 personnes pour une ville qui compte 500 000 habitants est loin d'être un chiffre négligeable. Il ne s'agit nullement d'une flambée irrationnelle mais bien de manifestations, plus ou moins organisées certes, où le sous-prolétariat urbain joue un rôle, mais liées à des revendications politiques et sociales portées par le mouvement syndical. On a souvent trop vite fait de parler d'économie morale quand il s'agit de révoltes africaines : il y a peut-être eu coexistence de deux logiques d'action, dont l'une, avec l'intervention des habitants de la Médina, ressort effectivement à des formes d'économie morale et l'autre à des formes d'une contestation beaucoup plus organisée. L'une s'inscrit dans le registre de la spontanéité, l'autre dans celui de la concertation encadrée par les syndicats.

Une place de Tananarive porte le nom du 13 Mai, en souvenir de ce qui est, d'une certaine façon, un événement fondateur. Un meeting était prévu

qui devait unir étudiants et travailleurs. En fait, après les arrestations de la veille sur le campus, étudiants et travailleurs descendent dans la rue, non pour un meeting mais pour ce qui va devenir très vite une insurrection. La foule des manifestants occupe le centre-ville, la place de l'indépendance, se répand devant l'hôtel de ville. Les estimations avanceront le chiffre de 100 000 personnes pour une ville qui en compte 250 000. Les travailleurs portent des pancartes sur lesquelles sont inscrits les noms des établissements où ils travaillent. Les manifestants réclament le retour des « enfants ». Face à eux, des FRS, notamment sur le toit de l'hôtel de ville. Peu nombreux, n'ayant apparemment reçu aucun ordre cohérent, ils vont tirer sur la foule qui sort de la gare. Il s'ensuit une véritable guérilla où les manifestants se regroupent par dix, douze, se dispersent, se regroupent de nouveau, osent attaquer les FRS, dont quelques-uns seront lynchés, leur prendre leurs armes. On incendie des voitures, un camion des pompiers – les premières manifestations avaient été dispersées avec des canons à eau – on dresse des barricades, on démolit les trottoirs pour fabriquer des projectiles. Un groupe de manifestants attaque la radio, considérée comme la voix ordinaire du pouvoir. Un autre met le feu au *Courrier de Madagascar*, pour les mêmes motifs. Le lendemain, ce sera au tour de l'hôtel de ville, dont l'incendie sera attisé jusqu'à la destruction complète du bâtiment. Là aussi, il s'agit d'une cible parfaitement symbolique. L'hôtel de ville, nous l'avons vu est aux mains de l'*AKFM*, seul parti d'opposition légal à Madagascar. Mais l'*AKFM* s'est, aux yeux des manifestants, déconsidéré par ses compromissions avec le pouvoir. Le parti a soutenu la grève de façon particulièrement tiède. Mitraillettes côté FRS, grenades lacrymogènes offensives et, du côté des manifestants, mouchoirs mouillés contre les gaz, cocktails Molotov et, semble-t-il, grenades défensives. Ni la gendarmerie, ni l'armée, ni la police n'interviennent.

Ces manifestations sont interclassistes mais l'acteur essentiel en est bien le « petit peuple », ce « petit peuple » que les jeunes marxistes malgaches construisent en classe universelle, ce petit peuple qui joue ici en Afrique le

rôle du prolétariat salarié « occidental ». Et au sein de ce petit peuple, il y a beaucoup d'adultes, mais aussi, voire peut-être surtout, des jeunes.

La jeunesse : avènement d'une génération dans le champ des luttes politiques et sociales

« Il y a des jeunes qui, de leur côté, posent déjà le problème des générations, croient intimement que tous les adultes, les vieux, qu'ils qualifient de « croulants », ne valent absolument plus rien, qu'ils sont tous incapables et corrompus et qu'il n'y a qu'eux seuls, les jeunes qui soient aptes à mener la lutte à tous les points de vue : ils sont, disent-ils, instruits, forts, dynamiques... Ces jeunes, (qui oublient qu'ils seront rangés eux-mêmes dans les rangs des croulants d'ici quelques années à l'allure où vont les choses), chauffés à blanc, sont devenus un moment, parfois comme de véritables cow-boys ou blousons noirs, arrogants, fanfarons et anarchistes, qui, sous tous les prétextes, se ruent sur les vieux, les malmènent avec une arrogance sans limite... [174] »

Les salariés et les travailleurs syndiqués sont une élite et une infime minorité. Ils constituent un des groupes sociaux acteurs de ces révoltes. Il en est un autre, de premier plan, qui représente une majorité. Ce sont les jeunes. Étudiants et scolaires, qui s'opposent aux pouvoirs, pouvoirs gouvernementaux, et pouvoirs néo-coloniaux ; jeunes chômeurs urbains organisés au Congo dans les comités de vigilance puis la JMNR et la défense civile, désorganisés à Dakar, organisés en comités – les ZOAM – à Madagascar. Il s'agit dans tous les cas d'une jeunesse qui fait génération, au sens de Mannheim[175]. On a parfois pu lire les mouvements des années 68 comme un conflit de générations. Cela prend un sens particulièrement fort en Afrique : les hommes au pouvoir ont connu la colonisation, ont accepté aussi les ambiguïtés d'une indépendance qu'ils ont négociée et qui s'est largement faite aux conditions de la métropole, d'une indépendance octroyée sous certaines conditions. La jeunesse qui manifeste en 1963, 1968 ou 1972 n'a connu la colonisation qu'à la marge et comprend mal ce qu'elle

voit comme des humiliations subies par les aînés, des concessions par eux accordées. Elle a aussi attendu des indépendances un véritable changement, qui est loin d'être tenu. Cette classe d'âge est en fait celle des déçus de l'indépendance, et c'est aussi cette déception qui la constitue en « classe d'âge politique », pour reprendre les termes employés par Pierre Bonnafé à propos du Congo [176]. Enfin le clivage entre jeunes et vieux est, plus qu'une histoire d'âge *stricto sensu*, un clivage culturel : les instruits et les autres, les lettrés et les illettrés. La jeunesse manifeste pour l'africanisation, pour la malgachisation, contre les accords de coopération avec la métropole, contre l'impérialisme et le néo-colonialisme. Les indépendances, et leurs promesses non tenues, plus que tout, construisent cette jeunesse en génération, radicalisent l'opposition entre les cadets sociaux et leurs aînés, un peu comme si la colonisation avait ôté à ces derniers leur légitimité, alors qu'elle a, *a contrario*, rigidifié les pouvoirs des chefs traditionnels.

Mais l'opposition entre les cadets et les aînés ne fonctionne pas toujours jusqu'au bout, comme elle n'a d'ailleurs pas fonctionné lors du Mai français : À Madagascar, les parents prennent fait et cause pour les enfants, contre le pouvoir, et bien que leur autorité, voire leurs valeurs, soit remise en cause.

Étudiants et scolaires

Cette jeunesse comprend deux groupes. D'une part les étudiants et élèves qui sont encore dans une situation d'attente et de tension par rapport à leur avenir. D'autre part les jeunes chômeurs urbains.

À l'université de Dakar, les ressources n'ont pas suivi l'augmentation du nombre des étudiants. Alors que les effectifs ont augmenté de 300 % en 9 ans, l'augmentation des ressources n'a été que de 150 % [177]. Les locaux de la Cité universitaire sont surchargés. Ces conditions de vie pèsent leur poids dans le mécontentement étudiant. La cité universitaire de Dakar accueille des familles, les étudiants étant souvent déjà mariés ou pères et mères de famille, du fait des facteurs cumulés de la précocité de l'âge au mariage et du caractère parfois tardif de la scolarisation. L'afflux de

bacheliers à l'université, consécutifs à la suppression de la première partie – très sélective – du baccalauréat y est aussi pour quelque chose. Les bacheliers sont, en octobre 1967, 696, trois fois plus que les années précédentes[178]. Cette « massification », toute relative si on la compare à celle des universités françaises[179], a pu néanmoins contribuer à la production d'une « sensibilité de crise » en milieu étudiant, voire à celle de ce sentiment de déclassement dont Boudon ou Bourdieu[180] ont pu faire un des facteurs de la révolte des étudiants français.

À Madagascar, en 1972, avec l'extension du nombre d'étudiants suite à un baccalauréat plus soupagement accordé, les premiers signes de difficulté dans l'encadrement sont apparus, amplifiés par la crainte de voir Tananarive lésée par la mise en place de centres universitaires à Tuléar et Majunga. L'insuffisance du nombre des enseignants a induit le recours à des professeurs sous-qualifiés. Les enseignants malgaches, regroupés à 80 % dans leur syndicat, le SECES, se sont vus intégrés à la fonction publique malgache, ce qui a signifié une réduction de leur solde, contrairement à celle de leurs collègues français directement payés par l'Éducation nationale de la métropole. Enfin, l'arrestation sur le campus même de deux enseignants malgaches impliqués dans un supposé complot maoïste a soulevé quelques inquiétudes sur le respect des franchises universitaires[181]. L'université a fait grève en mars 1971, ce qui a impliqué sa fermeture immédiate par les autorités, mais aussi la mise en place d'une commission franco-malgache. Cette grève de mars 1971[182] a été en quelque sorte la répétition générale du mouvement de 1972.

Les étudiants sont regroupés dans des structures qui leur sont propres. Au Congo, l'influence de l'Association des Étudiants congolais en France (AEC), adhérente de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), est considérable. L'Union de la Jeunesse congolaise (UJC) et l'Association des Scolaires congolais (ASCO) ont été, du fait même de leur succès dans l'opposition au régime, dissoutes en 1961. Elles avaient servi de relais ou de caisse de résonance à l'AEC, de même qu'elles étaient très liées à l'URSS et aux pays de l'Est, à l'Union internationale étudiante (UIE)

de Prague. C'est la peur de l'influence de l'AEC qui avait poussé le gouvernement à adopter, en avril 1960, une loi barrant l'éligibilité à toute personne résidant depuis moins de deux ans au Congo. Étaient clairement visés les étudiants faisant leurs études en France. Au cours de la révolution est formé, parallèlement au CNR, le CNJ (Conseil national de la Jeunesse) dont les membres sont très présents dans les gouvernements Massemba-Débat successifs. Mais outre cet organe centralisé, tout le territoire est maillé par des « comités de vigilance » et des « quartiers jeunesses » qui fonctionnent dans les villes comme dans les campagnes, en gardiens vigilants de la révolution et en organisateurs de tâches de salubrité publique (opération « Retroussons nos manches »). L'Union des Étudiants congolais (UEC) joue également un rôle jusqu'à ce que la jeunesse se fédère dans la JMNR, quel que soit le statut : scolaire, jeune travailleur ou chômeur. L'Union générale des Étudiants et Élèves congolais (UGEEC) est créée pour fédérer le milieu scolaire et l'intégrer à la JMNR. Les hommes de la JMNR, André Hombessa et Claude N'Dalla, entrent au gouvernement en avril 1965 respectivement comme ministre de l'Intérieur et secrétaire à la Jeunesse et aux Sports, consacrant son emprise[183].

À Dakar, en 1968, les syndicats étudiants ont besoin de trouver une légitimité. Leur situation est complexe, comme celle d'ailleurs de l'ensemble du syndicalisme africain, soumis aux effets de la balkanisation, qui se restructure tout en se territorialisant, telle l'Union des Étudiants sénégalais (UDES)[184], ou continue à fonctionner, comme c'est le cas de l'Union des Étudiants de Dakar (UED), à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. L'UED regroupe les unions nationales de tous les pays africains dont ressortent les étudiants. L'UDES est l'Union nationale du Sénégal, adhérente de l'UED. Ni l'UDES, ni l'UED n'ont d'existence légale. L'UED avait tenté de déposer ses statuts par lettre du 29 décembre 1966 mais n'en avait pas pour autant été reconnue[185]. S'en était d'ailleurs suivie une grève des cours de 48 heures, le 5 janvier 1967. Quant à l'UDES, elle renonce même à toute démarche en ce sens, réaliste sans doute par rapport à une situation où le pouvoir tente de contrôler le mouvement étudiant en lui

imposant des « syndicats maison », situation qui est loin alors en Afrique d'être celle du seul Sénégal[186]. Les dirigeants de l'UDES[187] sont politisés et pour certains d'entre eux, tel son président d'alors M'Baye Diack[188], membres du Parti africain de l'Indépendance (PAI) clandestin depuis 1960[189]. Son influence reste encore incontestable quoique diffuse parmi les étudiants dakarois. L'UDES est à l'origine du mouvement. C'est elle qui, bientôt rejointe par l'UED lance le mot d'ordre de grève et organise les opérations. C'est elle qui négociera en septembre 1968 les accords avec le gouvernement, et donc la future réforme de l'université. Le mouvement a eu ses leaders, ses poètes et ses figures charismatiques. Leaders ou stratèges ont été sans aucun doute les membres du bureau de l'UDES et de l'UED : M'Baye Diack, Abdoulaye Bathily, son « scribe » Birahim Bâ, Moussa Kane marxiste intransigeant aujourd'hui devenu soufi, le Guinéen Samba Balde à l'UED. Charismatiques ont été l'étudiant en philosophie Moctar Diack ou ce « Jo Ouakam », qui tentera de mobiliser la population de la proche banlieue – Ouakam – pour libérer ses camarades emprisonnés[190]. Poète a été cet étudiant en philosophie, qui, par solidarité, se portera volontaire pour être interné, et écrira dans le camp un poème au mouvement. Les quelques filles semblent en retrait et la mémoire des acteurs rencontrés n'a gardé trace d'aucune. Le poème d'Ibrahima Sow, écrit durant son internement, déplore même l'absence des jeunes filles et de leur rire. Cette invisibilité des filles peut s'expliquer par le fait qu'elles sont encore en minorité à l'école en général et à l'université en particulier, et qu'elles ne s'y sentent de ce fait pas légitimes. Les politiques coloniales en matière d'enseignement féminin avaient généralement fait la promotion d'une éducation destinée à fabriquer de bonnes maîtresses de maison, reproduisant en cela avec retard des politiques métropolitaines largement abandonnées[191].

Les filles avaient été très présentes au Congo en 1963-64, la révolution les ayant mises sur le devant de la scène[192] et elles le seront aussi à Madagascar, actives figures d'un mouvement qui sera l'espace et le lieu d'une toute nouvelle liberté de mœurs.

Le rôle des syndicats y est, chez les étudiants comme ailleurs, bien moindre qu'à Dakar. La Fédération des Associations des Étudiants de Madagascar (FAEM) soutient le mouvement mais n'en est pas l'initiatrice. La fédération, à laquelle l'affiliation est automatique, s'est cependant radicalisée lors des événements de 1971 – révolte du Sud et grève étudiante – sous l'influence de l'*AKFM* et du parti marxiste Monima. Par ailleurs, l'AEOM (Association des Étudiants d'origine malgache) a envoyé des émissaires pour « former » sur place des militants. Mais durant la révolution, ces associations n'ont guère de rôle. Le mode d'organisation est très vite arrêté par les grévistes et évoluera peu. Il comprend un conseil permanent qui regroupe 160 membres composés des représentants des différents établissements scolaires de la capitale à raison de deux représentants par établissement. Le conseil est lui-même divisé en plusieurs instances : l'organe de liaison chargé de diffuser les tracts et les consignes ; le service d'ordre ; les services de sécurité et de santé. À côté du conseil permanent est institué un comité de grève comprenant l'organe chargé de la préparation du matériel – dont les tracts – baptisé comité animation et propagande. C'est au sein de ce comité animation et propagande et d'une commission d'études que travaillent les militants qui publient le journal d'opposition *Andry Pilier*. Dès sa création en 1969, *Andry Pilier* avait été le laboratoire de la création d'un véritable marxisme malgache, et le vecteur d'un important travail sur le vocabulaire. Celui-ci est perpétué pendant ces journées, temps d'une élaboration linguistique collective et d'une malgachisation des concepts marxistes. L'influence stratégique de ce groupe contribue à la politisation et à la radicalisation du mouvement. On y trouve des tribuns charismatiques, comme Willy Razafinjato dit Olala, Michou Ravololonarisoa, surnommée « Michou vavy » (Michou la fille), et Michel Rambelo, dit « Michou lahy » (Michou le garçon). À leurs côtés, les idéologues du mouvement jouent un rôle sans doute bien plus important, bien que difficilement mesurable. Selon les souvenirs d'Irène Rabenoro, elle-même très présente et active dans le groupe Ny Andry, ils sont quatre ou cinq théoriciens dont les connaissances et les interventions impriment leur marque. Ce sont les futurs fondateurs du maoïste *Mpitolona ho*

amin'ny Fanjakan'ny (MFM) : Manandafy, Germain Rakotonirayni, qui enseigne alors à l'École nationale de promotion sociale et que l'on retrouvera numéro deux du *MFM*, Gérard Rajaonson et Ignace Rakoto. Tous les matins, les grévistes organisent des séminaires sur le campus, pendant lesquels élèves et étudiants planchent sur des questions comme « Pourquoi l'école est-elle inégalitaire ? » Les réponses collectées sont analysées pour fournir matière à de nouvelles questions. Les théoriciens du mouvement s'y impliquent et modèlent ainsi la contestation avec leurs outils théoriques. Les après-midi sont plus détendus, avec la traditionnelle assemblée générale où on écoute les messages de soutien et les chanteurs venus soutenir le mouvement.

Mais ces étudiants sont des privilégiés. Les plus conscients politiquement sont imprégnés d'un marxisme qui est alors une langue commune à l'ensemble de la planète. S'ils manifestent ou s'insurgent, c'est peut-être par peur d'un futur déclassement, mais ils ont aussi, d'une certaine façon, une vision radieuse du futur, vision que les très optimistes années 1960 portent en elles. Optimistes car la croyance aux progrès possibles est forte, qu'il s'agisse ou non de l'avènement du socialisme. Par contre, les élèves s'inquiètent, comme le montre le tract suivant – déjà cité – distribué dans les rues de Dakar :

« Que dire encore de nos frères titulaires du brevet qui ne trouvent pas d'emploi et de la situation des élèves de classes de 1^{ère} dont le passage en classes terminales dépend souvent de l'humeur frivole de certains professeurs français[193]. »

Et les autres...

On constate déjà l'existence de diplômés chômeurs, déçus d'un système éducatif duquel ils avaient attendu une promotion. Le problème est particulièrement vif au Congo, car le taux de scolarisation y est très important : 81 % de la population en âge scolaire y est scolarisée alors même que les villes, mais aussi les campagnes, connaissent un chômage ou

un non-travail considérable. Les promesses de l'École ont détourné les jeunes ruraux du travail de la terre. À Brazzaville et Pointe-Noire, on compte environ 15 000 chômeurs. Et les moins de 20 ans constituent la moitié de la population citadine. Pierre Bonnafé a remarquablement analysé le mode d'être jeunes dans le Congo de la révolution[194]. Ce qu'il dit du Congo peut aussi être appliqué à Madagascar et au Sénégal. L'opposition jeunes/vieux se forge et se renforce de la dichotomie lettrés/illettrés, les jeunes participant d'une culture tournée vers la « modernité », tournant en dérision et supportant de plus en plus difficilement l'autorité des aînés. Il se crée de nouveaux modes de sociabilité, non plus fondé sur le lignage mais sur des valeurs telles que l'amitié, la camaraderie. La révolution congolaise, par exemple, consacrera l'emploi des termes « Frères » et « Sœurs » et non ceux de « Citoyens » ou « Camarades ». Cela donne une connotation d'âge très particulière. Les « Frères » ne sont pas les « Pères », les aînés. En même temps ces jeunes sont toujours tributaires économiquement de la cellule familiale et ne peuvent ainsi rompre complètement les amarres. Qu'ils soient ou non urbains – ou urbains par intermittence –, ils ont des rêves de consommation insatisfaits, et ce d'autant plus qu'ils voient les objets de leur désir à portée de main. Leur temps est vide et cyclique, ils sont à la fois marginaux, et inutiles au monde, renvoyés à une absence de futur, alors même que leur apprentissage scolaire et d'une certaine façon toute l'idéologie et les pratiques coloniales les avaient inscrits dans une logique d'ascension individuelle. La révolution va être une formidable opportunité, et les syndicalistes, en l'initiant vont aussi offrir aux jeunes un accès au politique. Ce qui n'était au départ qu'une sorte de propension éthique – la dénonciation de la corruption, du luxe insolent de la « bourgeoisie nationale » – va devenir une idéologie, le socialisme scientifique, grâce aussi aux efforts de propagande gouvernementale – par la radio ou *via* le journal *Dipanda*. Avec le socialisme scientifique, la jeunesse trouve sa culture propre, et cela consacre la rupture avec les aînés dont les pratiques culturelles seront tournées en dérision voire violemment prises à partie comme lors de « l'incendie des fétiches »[195]. Le socialisme scientifique, au-delà de toute argutie théorique est la voie d'accès des jeunes

à l'universel, il est l'antithèse de la société coloniale et tribale : « La destruction du système lignager devenait la forme congolaise de la lutte des classes[196]. » Les comités de vigilance de la première année de la révolution ne sont encore guère centralisés et leur maillage est souple mais la création de la JMNR marque une étape fondamentale qui va aboutir à une sorte de prise de pouvoir de la jeunesse, de même qu'à sa structuration en un véritable groupe social, doté de ses insignes, ses symboles et ses modes. Car le radicalisme de la révolution effraye et le MNR n'a que peu d'adhérents, c'est la JMNR qui en compose l'essentiel, qui est, presque à elle seule, le parti. La Défense civile en est la branche armée, elle a ses bourreaux et ses centres de torture. Ses membres en sont militairement instruits par les Chinois et les Cubains[197]. L'action de la JMNR va s'exercer dans différentes directions : d'une part dans des activités de contrôle et répression, d'autant plus violentes que le pays est vu comme assiégé, que tout opposant est perçu comme un traître et que règne une atmosphère de « patrie en danger ». La présence du Congo Léopoldville tout proche, ce Congo où fut assassiné Lumumba et où régna Tschombé[198], auquel Youlou avait donné son soutien, n'est pas pour rien dans cette sorte de psychose, de même que les divers « complots » plus ou moins réels découverts. En contrôlant les véhicules (et parfois ceux mêmes de la police[199]), en quadrillant les rues des villes, et les routes et pistes de la brousse, les jeunes de la JMNR se veulent les gardiens vigilants d'une révolution assaillie par les puissances impérialistes et qui doit compter sur les « peuples frères ». Mais la violence et la répression d'éventuels comploteurs ne sont pas les seuls domaines d'action de la JMNR. Les jeunes travaillent sur divers chantiers de restauration des routes ou autres. Des brigades de vingt-cinq à trente personnes sont envoyées en brousse dans des « centres de fixation rurale », où elles mettent en valeur des terres concédées par les villages. Le kibboutz israélien et sa vie communautaire font alors figure de modèle. L'organisation est remarquable, efficace et centralisée, avec au sommet le ministère de la jeunesse et des sports. Notons la présence de brigades de filles, armées elles aussi et entraînées elles aussi par les Cubains. Ces jeunes, dans leur radicalité, leurs désirs

d'austérité que manifestent les modes vestimentaires, qu'il s'agisse de l'uniforme kaki ou plus tard des uniformes bleus offerts par la république populaire du Vietnam, font figure de gardes rouges avant la lettre. Ceci n'est pas une vaine comparaison car ils jouissent des conseils de l'ambassade de Chine populaire qui a été ouverte tôt après la révolution. Ce qui se passe dans le Congo révolutionnaire est bien une forme de révolution culturelle, avec son opposition jeunes/vieux, telle une forme de lutte de classes et ses espoirs d'en finir avec un vieux monde où les jeunes n'ont pas leur place.

Si au Sénégal, les jeunes urbains déscolarisés et chômeurs ne sont pas organisés, ils le sont à Madagascar. Dès avant les événements révolutionnaires, des jeunes s'autonoment les ZWAM (jeunes amateurs de westerns). Ce sont bien souvent des descendants d'esclaves – de même d'ailleurs qu'au Congo aussi des descendants d'esclaves ont participé à la JMNR. De même aussi qu'au Congo, comme ailleurs en Afrique, le cinéma a joué, à côté du football et des musiques modernes, jazz ou musique latino-américaine un grand rôle dans les sociabilités des jeunes urbains.

À Brazzaville, les jeunes amateurs de westerns sont les « Yankees ». Et les salles de cinéma, qui sont alors encore nombreuses sur le continent africain sont le théâtre de véritables combats, qui reproduisent dans le réel les combats virtuels de l'écran. Balandier a analysé dans les *Brazzavilles noires* comment ces films pouvaient faire écho aux contes entendus dans leur jeunesse par les jeunes spectateurs. Ces films induisent probablement des formes de culte du héros et du justicier, et permettent aux déscolarisés, aux déçus de l'école, de se construire de valorisants personnages de bagarreurs. Toujours à Brazzaville, le péplum les *Titans* connaît un incroyable succès, analysé par Rémy Bazenguissa. Deux gladiateurs en sont les héros, dont l'un est un noir, Macanda dans le film, Serge Nuret dans la vie. Dans la rue brazzavilloise Macanda devient substantif et se transforme en Makandal, du nom d'un héros des révoltes haïtiennes. Les jeunes révolutionnaires de la Défense civile, austères et terrifiants, sont tous, d'une

certaine façon des Makandal, c'est-à-dire des justiciers de cinéma transformés en révolutionnaires par un surprenant détour haïtien [200].

Les Zwam, comme les « Yankees », se politisent durant la révolution. Ils ont leurs propres comités et vont servir de troupes de choc lors de la véritable guérilla qui oppose FRS et manifestants. Il semble que cette politisation soit aussi due aux efforts des membres du groupe *Ny Andry* qui ont établi le lien avec les Zwam. Et les Zwam deviennent Zoam (jeunes chômeurs de Tananarive), glissement sémantique qui introduit le social dans le ludique. Notons aussi de curieuses alliances interclassistes dans une société aussi hiérarchisée que Madagascar : les jeunes chômeurs urbains, nous l'avons vu, sont souvent les descendants d'esclaves de l'aristocratie merina. Et ils manifestent aux côtés des enfants de cette même aristocratie. C'est peut-être d'ailleurs là que réside le caractère vraiment subversif du mouvement, cette alliance des classes, qui est après tout l'apanage des révolutions. Comme est aussi subversive l'alliance dans la lutte des Hauts-Plateaux et des Côtes, dont le colonisateur avait tenté, dans l'esprit du « diviser pour régner », d'accentuer les antagonismes. Si la révolte est partie de Tananarive, elle s'est étendue aussi aux villes côtières, selon des modalités fort proches. D'autre part, alors qu'au Congo l'opposition jeunes/vieux était devenue l'opposition jeunes/Youlou, à Madagascar cette même opposition se décline comme celles d'enfants/parents. Les premiers slogans des manifestants demandaient au « Fanjakan Ray-amandreny », à « l'État père et mère », de les reconnaître comme des personnes responsables, de cesser de les considérer comme des bébés, comme des gosses, expressions qu'on retrouve dans de nombreux slogans :

« Primaires, secondaires, universitaires

Nous sommes tous des enseignés donc tous CON-CERNÉS

Les étudiants de Befelatanana se sont dressés pour appuyer leurs revendications : la répression a été féroce

Toi qui te lèveras pour présenter tes revendications : tu seras bâillonné

Nul ne peut contester les revendications de Befelatanana : elles sont légitimes

Nul ne pourra contester tes revendications : elles sont légitimes

TU N'ES PLUS UN GOSSE : TU SAIS CE QUE TU VEUX

Accepteras-tu qu'on étouffe la justice ?

Comme tu es bébé, le Fanjakana Ray-amandreny [201] [l'État « Père et Mère »] ignore délibérément ton droit et ta liberté [202].

PARLE OU CRÈVE

Comité de grève. »

Il n'y avait là aucune remise en cause, ni contestation de la légitimité du « père de la nation » ou de l'État. Lors d'une rencontre au stade d'Alarobia avec le ministre de la Culture Laurent Bototeky, la présence des forces de sécurité, les FRS, était encore considérée comme rassurante. Mais très vite cette image se dégrade car le père punit sans discernement, jusqu'à l'infanticide. Cette prise de conscience change la donne et transforme le mouvement social en mouvement politique, en révolution. De même au Congo, Youlou avait longtemps été épargné par les critiques de corruption, malgré ses luxueuses soutanes et la vindicte populaire s'adressait plutôt aux ministres et hauts fonctionnaires. Mais quand il refusa en un premier temps de changer son gouvernement et garda jusqu'aux dernières extrémités son ministre des finances Dominique N'Zakandala, c'est alors vers lui que se tourna l'ire des manifestants. Là aussi le mouvement social devint politique : l'autocratie du pouvoir et son hyper-centralisation aux mains d'un homme, les pratiques clientélistes faisant que la chute d'un seul signifiait aussi la chute d'un système. N'est-ce pas là aussi ce qui advint lors des révolutions arabes ?

Des révoltes globales ?

Nous avons tenté jusqu'ici de comparer trois révolte et révolutions en déterminant des éléments communs qui, nous l'espérons, font sens. Nous aurions pu aussi trouver des ressemblances significantes avec d'autres mouvements de Mai, ailleurs que sur le continent africain. Le plus facile serait de lire ensemble les Mai sénégalais et français, où la proximité

géographique, voire culturelle contribue à d'étonnantes similitudes. Ce n'est pas, comme le disait Senghor, parce que les étudiants sénégalais ont fait « même chose toubabs » mais bien parce qu'il existe de nombreuses transactions entre les deux pays. Bien sûr, il y a aussi d'énormes différences, d'ordre structurel – économique, culturel, social et géopolitique –, conjoncturel – politique et syndical. Le Sénégal est un pays à large dominante rurale, ce qui n'est plus le cas de la France. Il y a aussi entre les élites sénégalaises passées par l'école et le monde paysan une différence beaucoup plus radicale qu'entre les paysans français et le reste du pays. Cela explique sans aucun doute que, malgré le rêve d'alliance avec les paysans, la révolte sénégalaise soit restée minoritaire et urbaine. En France le monde paysan n'est pas épargné par une vague qui bouleverse le pays tout entier. Mais le jeune sous-prolétariat urbain, acteur des manifestations dakaroises n'y existe pas. Malgré tout, les deux événements ont des *scenarii* globalement similaires : révolte étudiante, répression, grève générale des travailleurs, négociations, « constat de Grenelle », réforme de l'université – en France ce sera en novembre 1968, la loi Faure. Dans les deux cas, le pouvoir vacille – et celui de Senghor a indubitablement quelque chose de gaullien –, ne serait-ce que parce que la constitution sénégalaise s'est inspirée de celle de 1958, et aussi de son épaisseur historique. Même s'il ne peut être question en France d'arrêter tous les dirigeants syndicaux, le mode de gestion des répressions permet d'éviter le pire – et cela sans doute grâce à la modération de deux hommes, Maurice Grimaud d'un côté, Jean-Alfred Diallo de l'autre. Les étudiants des deux pays sont issus d'écoles où l'on parle la même langue. Ils ont lu les mêmes livres, les mêmes journaux, entendent parfois les mêmes radios. Ils sont imprégnés des doctrines de l'époque et de la plus prégnante de toutes, le marxisme, qu'ils savent conjuguer avec des sensibilités parfois plus libertaires. Ils sont internationalistes ou panafricanistes. Quant aux élites des deux pays, elles ont pu se fréquenter sur les bancs des universités parisiennes, bordelaises, lyonnaises ou grenobloises, quand ce n'est pas sur ceux du lycée Louis le Grand comme Senghor et le Premier ministre français Georges Pompidou, qui ont d'ailleurs gardé de forts liens d'amitié. Le général Diallo et le

général Massu, qui n'ont que trois ans de différence ont pu se connaître à Saint-Cyr. On ne saura jamais, sans doute, si Senghor a été alors directement en contact téléphonique avec de Gaulle ou Pompidou pendant les événements mais cela n'aurait rien d'improbable. Outre ces liens déjà anciens, il y a alors des circulations permanentes entre les deux pays : circulations étudiantes, circulations des travailleurs, circulations des livres et des journaux, circulations des nouvelles *via* la radio, voire même la télévision. Mais la comparaison avec le Mai français doit s'insérer dans une perspective globale. Il existe alors ce que l'on pourrait qualifier d'« air du temps », de *Zeitgeist*, propice à la révolte, propice à ce qui va être le premier, et jusqu'à nos jours, dernier mouvement social mondial, dont les avatars n'ont épargné aucun continent. Le Mai sénégalais, par exemple, est connu en Allemagne : en septembre 1968, quand Senghor vient recevoir le prix des libraires lors de la foire du livre de Francfort, les étudiants allemands conduits par Daniel Cohn-Bendit manifestent contre lui pour affirmer leur soutien aux étudiants de Dakar, et D. Cohn-Bendit passe quelques jours en prison [203]. Il existe alors des lieux – comme les festivals mondiaux – et réseaux de la jeunesse.

L'évènement fondateur qui constitue la jeunesse en classe d'âge politique est sans doute l'indépendance, comme en France cela a peut-être été une autre indépendance, celle de l'Algérie. En Amérique latine, on demande aussi une indépendance réelle, et aux États-Unis on souhaite l'indépendance réelle du peuple vietnamien. D'une certaine manière on pourrait dire que ces révolutions, révoltes, mouvements politiques et sociaux sont les enfants d'une décolonisation inachevée et les premières secousses du monde post-colonial, qu'elles marquent à leur manière la fin des empires ou qu'elles veulent acter cette fin. Mais si elles veulent l'acter, elles le font très largement dans un langage qui est issu d'une idéologie née en Europe, qu'elles utilisent en, éventuellement, l'adaptant : le marxisme. Au Congo, le terreau messianiste en fait un nouveau millénarisme. À Dakar, on est fidèle à ce PAI interdit qui garde le marxisme-léninisme comme Bible. À Madagascar, on fait tout un travail sémantique sur les principaux

concepts. La jeunesse du Tiers-Monde a puisé au répertoire culturel des colonisateurs les armes qui pouvaient se retourner contre eux, tout comme les générations précédentes l'avaient fait en utilisant les droits de l'homme. Les conflits de génération et ce qu'on peut percevoir comme une sorte de guerre des valeurs sont alors communs à tous les conflits du monde de façon plus ou moins marquée. De même que Benedict Anderson définissait la nation comme une communauté imaginée, on pourrait définir la communauté imaginée de cette jeunesse comme le monde, ou, peut-être plutôt le Tiers-Monde, que l'on y vive ou que l'on rêve de sa libération, un Tiers-Monde dont 1960 et/ou 62 serait l'année zéro. Elle a en tout cas, d'un bout à l'autre de la planète, les mêmes icônes dont le Che reste la vedette incontestée, les mêmes maîtres à penser, Marx, Lénine et Mao, et les mêmes lectures, le *Petit Livre Rouge* et *Les Damnés de la terre*, livres cultes au rayonnement planétaire.

La révolution congolaise intervient très tôt dans l'agenda des années 68, avant même ce qui a pu être perçu comme le détonateur de la révolte étudiante aux États-Unis, l'interdiction de la propagande sur le campus de Berkeley. En un sens, le Congo est vraiment un précurseur ce qui infirme un schéma de possibilités qui aurait consisté à envisager une circulation des modèles des États-Unis à la France puis au Sénégal et à Madagascar. Or, la révolution congolaise a trop en commun avec les révoltes sénégalaise et malgache pour ne pas la considérer comme une des déclinaisons des mouvements de Mai. Mobiliser les mêmes valeurs ne signifie pas que l'on s'inspire en aucune façon d'un autre mouvement, ni même qu'on en ait connaissance. Les jeunes Congolais qui ont pris les armes en 1963-64 savaient ce qu'était le *Petit Livre Rouge* mais ignoraient sans aucun doute ce qui se passait sur les campus américains. Par contre, ils connaissent la guerre du Vietnam : la République populaire a ouvert une ambassade à Brazzaville, un traité d'amitié est signé et *Dipanda* diffuse régulièrement des nouvelles du front. C'est la République populaire du Vietnam qui a fourni les uniformes de la jeunesse armée. Le Congo révolutionnaire devient aussi la plaque tournante de tout ce que l'Afrique compte de

rebelles. Il est la base arrière des mouvements de libération de l'Afrique portugaise, et reçoit les visites d'Agostino Neto, Amilcar Cabral, Samora Machel ou Marcelino dos Santos. Du 19 au 24 mai 1965, le MPLA tient à Brazzaville la conférence des organisations nationalistes des colonies portugaises.

Au-delà de l'Afrique, des liens étroits se tissent avec Cuba, la Chine et le bloc de l'Est. On y rencontre des instructeurs soviétiques, chinois, cubains et, plus marginalement, égyptiens. La Roumanie offre des bourses et les Soviétiques, de même que les Égyptiens et les Yougoslaves envoient des enseignants. L'ambassade soviétique a ouvert une bibliothèque et une cinémathèque. Cela n'empêche pas d'accepter 140 000 manuels scolaires, don de la France. Les voyages et stages des dirigeants congolais se multiplient. Jean-Michel Wagret avait commencé à lister les voyages de quelques syndicalistes avant l'Indépendance :

Date	Dirigeant	Organisation	Déplacement	Occasion
Mai 1955	Matsika Aimé	CGT Brazzaville	Vienne	Congrès syndical cuir FSM
Juin 1955	Thauley Nganga Abel	CGT Brazzaville	Prague	Congrès FSM
Juin 1955	N'Got N'Gouah Silas	CGT Niari	Helsinki	Congrès mondial de la paix
Juillet 1955	Bouesso Veron	UFA Brazzaville	Genève	Congrès international des mères
Juillet 1955	Matsika Aimé	CGT et UJC Brazzaville	Varsovie	Festival mondial de la jeunesse
Mai 1956	Bagana Bemba	CGT Brazzaville	Moscou	Fêtes du 1 ^{er} Mai
Juillet 1956	Thauley Nganga Mouanda Nzaou	CGT Brazzaville CGT Niari	Sofia	8 ^e session Conseil FSM
Juillet 1956	Mouanda Nzaou	CGT Niari	Prague	Congrès FSM
Août 1956	Mongany	CGT Brazzaville	Bucarest	Fête nationale roumaine
Juillet 1957	Boukambou Julien	CGT Brazzaville	Moscou	Invitation syndicale soviétique
Août 1957	Mouanda Nzaou	CGT Niari	Colombo	Conseil

				mondial de la paix
Novembre 1957	Mouanda Nzaou	CGT Niari	Moscou	40 ^e anniversaire de la révolution d'octobre
Novembre 1957	Mouanda Nzaou	CGT Niari	Leipzig	Congrès FSM
Décembre 1957	Thauley Nganga	CGT Brazzaville	Pékin	Congrès étudiants chinois
Février 1958	Matsika Aimé	CGT et UJC Brazzaville	Vienne	?
Juillet 1958	Matsika	id	Moscou	Invitation synd. soviétique
Août 1958	Tchikaya Raymond Malenda Fulgence	CGT Pointe-Noire	Prague	Congrès FSM
Août 1958 à novembre 1958	Makosso Tchapi Mbi Assolant Boukambou Julien	CGAT	Russie et Chine	Invitations des syndicats soviétiques et chinois
Juillet 1958	Matingou Firmin Boukambou Bandiagana Alice Gamavelle Marie Matsocota	CGTA Brazzaville UFA Brazzaville UFA Brazzaville	Vienne	Festival mondial de la jeunesse
Octobre 1958	Bissambou	CGAT Brazzaville	Leipzig	2 ^e congrès international fonction publique

Source : WAGRET J.-M., *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo*, op. cit., p. 186.

Après la révolution, le phénomène ne fait que s'accroître, en particulier avec la Chine. Héloïse Kiriakou a comptabilisé trois délégations congolaises en Chine en 1964, onze en 1965, seize en 1966 et huit en 1967 [204], ce qui n'exclut pas les visites en Union soviétique, en Roumanie et, bien sûr à Cuba qui, outre l'envoi d'armes et d'instructeurs militaires, accepte de former le ministre de l'économie Claude Da Costa. Le Che est venu à Brazzaville en 1965, pour préparer le maquis qu'il dirigera au Congo-Léopoldville et qui se soldera par un pitoyable échec. Un des leaders de la Défense civile est surnommé Castro. La JMNR organise en octobre 1967 une « Veillée funèbre en mémoire de “Che” Guevara dont le

souvenir et les enseignements ont été exaltés par les révolutionnaires congolais »[205]. Les liens avec la Chine et sa révolution culturelle ne sont pas seulement théoriques. Si *Dipanda* publie un numéro spécial sur « la grande révolution culturelle prolétarienne chinoise », l'ambassade de Chine installée à Brazzaville donne aussi de très concrets conseils aux « gardes rouges » congolais de la JMNR et de la Défense civile. Côté Ouest, le Mai français a aussi une influence *via* les étudiants congolais de France. Le congrès de l'UGEEC, tenu en juillet 1968, et qui s'en fait l'écho, en témoigne.

Outre les relations internationales foisonnantes, tout un travail d'éducation marxiste est réalisé. On étudie les classiques de Marx ou de Lénine dans le texte, on lit *Les Damnés de la terre*, le best-seller de Frantz Fanon, qui avait été publié en feuilleton dans le journal guinéen *Horoya*[206]. La radio participe largement à cette éducation marxiste.

On connaît aussi la guerre du Vietnam à Dakar où les étudiants ont suivi le mot d'ordre lancé depuis Prague par la communiste Union internationale étudiante (UIE) avec une journée d'action et de soutien au peuple vietnamien le 17 novembre 1967[207]. Il règne alors à l'université et dans la ville, aux dires de tous les témoins rencontrés, une atmosphère enfiévrée et heureuse. Certains, tel Moustapha Diagne reconnaissent encore aujourd'hui que c'est le mouvement de Mai qui les a structurés, les a faits ce qu'ils sont restés[208]. D'autres, tel Birahim Bâ ont vécu là les plus beaux jours de leur vie[209]. Au-delà de ce terreau très communément partagé qu'est le marxisme, il existe bien une solidarité faite de lectures communes, et de soif de savoir. Les livres et les journaux circulent, qu'il s'agisse des éditions du Progrès ou des livres des éditions Maspero. Pour certains l'influence de Sartre était déterminante[210], pour d'autres, les plus nombreux sans doute, c'étaient Marx, Lénine et Mao. Nulle mention par contre chez aucun de nos interlocuteurs de ce freudo-marxisme dont le porte-voix le plus célèbre sinon le plus lu fut incontestablement Herbert Marcuse. Mais, pour reprendre l'expression de Michel Trebitsch, il est vrai que c'est, en France, « Mai 1968 qui invente Marcuse »[211], et que sa large diffusion est

postérieure au mouvement. Les journaux français, *Le Monde* dont le nombre d'abonnés africains est important[212], sont accessibles dans le hall de l'université. *Jeune Afrique* est très lu.

Les personnes aussi circulent. Du côté des étudiants, il y a encore 27 % de Français en 1968 sur les 3 138 inscrits[213], les autres se répartissant entre : 32 % de Sénégalais, 38 % autres Africains francophones, 3 % autres. L'université de Dakar draine alors vingt-trois nationalités différentes. Conçue dans le cadre de la Communauté, elle avait à l'origine une vocation régionale, que la balkanisation de l'Afrique et le morcellement des grands ensembles, comme d'ailleurs les divers nationalismes, ont rendu caduque dès l'année 1960. Mais les étudiants africains expulsés vont rester porteurs de la culture d'opposition qu'ils s'étaient forgés à Dakar. Les Maliens, dont on a pu retrouver la trace seront dès leur retour enrôlés dans l'armée, de peur sans doute d'une possible dissémination de la rébellion. Mais les expulsions ont suscité un fort ressentiment à l'égard du Sénégal, accusé de xénophobie, et suite à l'accord intervenu avec les représentants étudiants, des émissaires sont envoyés pour discuter avec les expulsés. Birahim Diagne est chargé du Togo, du Dahomey et du Mali. M'Baye Diack, quant à lui est envoyé à Ouagadougou[214]. Les négociations ne sont pas aisées, les représentants des diverses unions nationales et l'état-major de l'UED ayant l'impression d'avoir été écarté par l'UDES de négociations ayant suivi une grève qui était pourtant la leur. Mais autorisation leur est transmise de revenir à Dakar. Des bourses supplémentaires sont accordées pour un deuxième cycle en France[215]. Certains aspects officieux de ces accords sont étonnants. Le gouvernement sénégalais consent, sans l'assentiment de Sékou Touré, des bourses à des opposants guinéens. L'argent sera remis de la main à la main[216]. Certains de ces étudiants continueront leurs études, d'autres non. Pour couronner le tout – et cela n'est pas sans rappeler le Mai français – les examens se déroulent en septembre, et tous ceux qui se présentent sont admis. De plus des sessions sont organisées dans les pays des étudiants expulsés[217]. Si les étudiants français ne participent que très marginalement à la révolte dakaroise, ils suivent les événements de France,

comme en témoigne une motion de soutien signée par une centaine d'entre eux et destinée à l'ambassade de France. Il y a pour l'année universitaire 1967-68 265 étudiants sénégalais dans les universités françaises[218]. Certains jouent un rôle dans le Mai parisien, comme Omar Blondin Diop, le héros maoïste de *La Chinoise*[219], qui mourra quelques années plus tard dans les geôles de Gorée, et deviendra une icône pour le mouvement étudiant sénégalais. Il est du mouvement du 22 mars. Il participe aussi à l'occupation de l'ambassade du Sénégal le 31 mai[220], avec entre autres le maoïste Landing Savané, membre lui-même de l'UJCML[221], des comités Vietnam de base, et président de l'Association des Étudiants sénégalais, affiliée à la FEANF[222]. La très marxiste FEANF est encore active en 1968, et peut servir de relais et de passeur. Elle a été le creuset des luttes étudiantes, centre de ralliement d'étudiants africains indépendantistes. Elle contribue encore, à son échelle, à la diffusion d'une sensibilité panafricaine, aux rencontres interafricaines[223]. Les informations circulent très vite d'un pays à l'autre, d'un Mai à l'autre. Une section française d'un comité d'action directe contre l'impérialisme français au Sénégal[224] est créée à Paris. Le *Bulletin de la Tricontinentale Sorbonne* rend compte du Mai sénégalais. Un exemple très anecdotique peut aussi illustrer cette permanente circulation d'informations : Omar Blondin envoie à ses frères la recette du cocktail Molotov[225]. Ils en fabriqueront et s'en serviront, devant l'université.

Le caractère multinational de l'université de Dakar en fait aussi un melting-pot de cultures où le free-jazz voisine avec la musique guinéenne, et un creuset d'expériences partagées sur fond d'une sensibilité étudiante clairement panafricaniste. Melting pot social également, car bien qu'il n'existe pas de statistiques, il semble que les étudiants étaient issus de milieux sociaux fort divers. Sur les six anciens étudiants rencontrés, et qui furent des acteurs du mouvement, l'un est fils d'un cultivateur de la région de Bakel, ancien combattant des deux guerres mondiales. Après l'école primaire, il intègre le Prytanée militaire de Saint-Louis dont il va être exclu pour ses activités militantes. Il sera engagé comme vacataire par Vincent

Monteil, alors directeur de l'IFAN, et le restera quand Pierre Fougeyrollas succédera à ce dernier. Deux autres[226] sont fils de commis d'administration et ont fait leurs études secondaires au lycée Blaise Diagne, lycée au recrutement populaire dont les élèves viennent de la Medina, de Ouakam, de Thiaroye ou de Pikine. L'un des deux a lu Dumas, Hugo ou Tolstoï grâce à la bibliothèque du centre culturel français, et devient président de l'association Guillaume Budé. Un autre[227] encore est fils de commerçant aisé, et un admirateur de Kierkegaard, Sartre, Baudelaire et Senghor dont il s'essaye à la synthèse. Il y a aussi le fils d'un commerçant de Thiès[228]. Le dernier[229] est réfugié d'une Guinée où Sékou Touré a lors de la crise de novembre 1961 interné nombre de membres des syndicats enseignants et d'intellectuels, mais où il a connu l'effervescence intellectuelle et révolutionnaire de l'immédiat après indépendance. C'était l'époque où enseignaient au lycée de Donka à Conakry le futur auteur des *Idéologies des indépendances africaines*, Yves Bénot[230] et le communiste français Jean Suret-Canale, expulsé en 1959 du Sénégal[231]. L'université de Dakar accueille d'ailleurs aussi bien des « pro » et des « anti Sékou », à un moment où le Sénégal a de plutôt bonnes relations avec le pays du non au référendum.

Les étudiants avaient parfois trouvé en certains de leurs enseignants de véritables maîtres à penser. Pierre Fougeyrollas, enseignant en sociologie puis directeur de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) et auteur d'un *Où va le Sénégal ?* [232] remarqué était de ceux-là, passeur actif du marxisme et des idéologies de gauche, mais il n'est pas le seul. On se souvient de Serge Robert, de l'historien antillais Raoul Lonis, du Malien Sékéné Modi Cissoko[233], de Jean Boulègue ou de Denise Bouche. Le mouvement étudiant a eu ses héros qui sont ceux de la jeunesse du monde comme Che Guevara ou Mao Tse-Toung. Il a aussi ceux du panafricanisme : Kwameh Nkrumah, Amilcar Cabral.

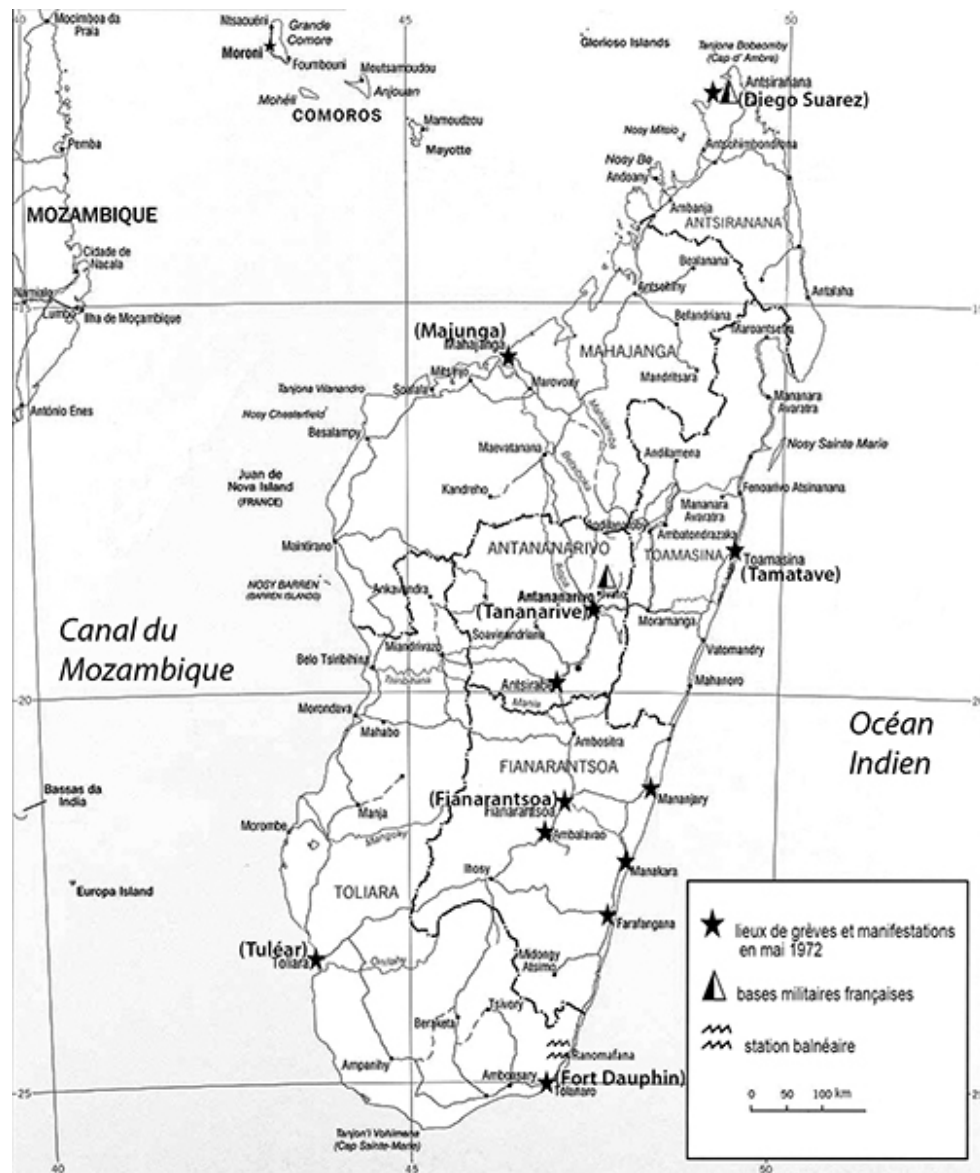
La littérature marxiste et/ou gauchiste circule également à Madagascar, ainsi que le *Petit Livre Rouge*, qui aurait été introduit par Anne-Marie Goguel à son retour de Chine. Certains écoutent clandestinement Radio-

Pékin. On peut lire les ouvrages édités par Maspero et toute une littérature de gauche propagée par des enseignants français, de jeunes coopérants, porteurs des récits du Mai français, ou des prêtres catholiques. Anne-Marie Goguel crée une bibliothèque de prêt informelle. Un petit milieu politisé d'universitaires et coopérants français, marxistes, catholiques sociaux ou protestants réfléchissent avec leurs collègues et étudiants malgaches : Françoise et Jean-Pierre Raison, opposants chrétiens à la guerre d'Algérie, le sociologue Gérard Althabe, qui avait travaillé quelques années plus tôt sur le Congo-Brazzaville, Anne-Marie Goguel, Antoine Bouillon, le VSN Yves Duroux. Françoise Raison [234] a bien analysé le rôle des coopérants, jusque dans leurs illusions tiers-mondistes et millénaristes, qu'ils soient marxistes ou chrétiens, de ce christianisme dont une frange rejoint le marxisme, ou de celui qui a milité pendant la guerre d'Algérie. À la période de « l'illusion lyrique » où l'on part avec le sentiment d'aider l'Afrique, succède celle, plus critique, où la minorité active parmi les coopérants a pris conscience des liens de dépendance inégaux entre les anciennes métropoles et leurs anciennes colonies. Étant donné le rôle et le nombre des coopérants dans l'enseignement, il est certain que leur influence n'a pas été négligeable, qu'il s'agisse de celles de marxistes althussériens, d'élèves de Balandier – et parfois les deux à la fois – ou de chrétiens qui ont fait du tiers-mondisme un nouveau millénarisme. Elle n'a pas été négligeable mais n'a pu, dans bien des cas, que transporter en Afrique, en tentant plus ou moins maladroitement de l'y appliquer, un discours produit par l'Europe sur elle-même. Néanmoins, ces circulations ne sont pas à sens unique car les coopérants acquièrent de l'Afrique une connaissance qu'ils réinvestissent en métropole dès ou avant même leur retour, contribuant pour les plus dotés d'entre eux à une relecture critique des savoirs. C'est encore le cas pour Gérard Althabe, Pierre Fougereyrollas, Françoise et Jean-Pierre Raison et d'autres encore. On trouve aussi, bien qu'avec retard *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* et *Jeune Afrique*.

Après le Mai français, l'AEOM a envoyé des militants pour former les étudiants malgaches. L'AEOM comme la FEANF pour l'Afrique sub-

saharienne ont fourni des « passeurs » : de Paris à Tananarive. L'information et les documents circulent, soit de façon formellement organisée, via les réseaux de l'AEOM ou du Groupe d'Information sur Madagascar et l'Océan Indien (GIMOI), soit de façon plus informelle, entre frères et sœurs ou entre amis. C'est même de Paris que parviennent parfois à Tananarive des nouvelles de Madagascar, comme les informations censurées sur la répression de la révolte du Sud. Quelques Français envoient à Paris des nouvelles de Madagascar et ces « brèves » sont ensuite publiées par le GIMOI, qui a été créé en 1972. Le GIMOI produit de plus des analyses marxistes qui « retournent » à Madagascar. Outre les westerns dont sont friands les ZWAM, on peut aussi voir à Tananarive, au centre culturel français des films politiques comme *Z*, que les dirigeants congolais projettent également pendant la révolution, ainsi que des films sur le Ghana ou la révolution algérienne, à titre d'éducation politique. C'est toute l'histoire de transferts, de circulations d'idées et d'individus, puis d'acclimatation nationale d'une sensibilité politique et de mots d'ordre mondiaux. Élèves et étudiants réclament qu'on reconnaisse leurs droits, condamnent une école inégalitaire et sélective, soumise aux diktats du monde du travail. Ils veulent un enseignement et la promotion de la culture pour tous – c'est d'ailleurs aussi de cela qu'il s'agit lorsque la révolution congolaise nationalise l'enseignement. Ils chantent le très fameux : « Vous êtes reconnaissables, vous les flics du monde entier. Les mêmes imperméables, la même mentalité. Mais nous sommes de Tana, de Dakar et d'Abidjan et de Paris à Montpellier, à vous crier, À bas l'État policier. »

Il s'agit là d'un monde social globalisé où circulent valeurs, objets politiques et culturels, via des réseaux de passeurs-acteurs. Et lorsque ces valeurs sont à la contestation, les révolutions deviennent probables mais leur avènement dépend non plus seulement du global mais très étroitement du local.



Carte 1 – Madagascar.

Carte 3 – Plan de Brazzaville annoté par l’ambassade de France situant les emplacements des cases brûlées lors des Trois Glorieuses. Source : CADN.

53 . Sur l’aide française en général, s’opposent nettement ministère (ou secrétariat d’État à la coopération), quai d’Orsay et ministère des Finances.

54 . Sur les accords de coopération, voir : BASSO J., « Les accords de coopération entre la France et les États africains francophones : leurs conséquences au regard des indépendances africaines », AGERON C.-R. et MICHEL M. (dir.), *L’Afrique noire française : l’heure des indépendances*, Paris, CNRS, 1992, p. 255-284 ; LIGOT M., *Les accords de coopération entre la France et les États africains et malgaches d’expression française*, Paris, La Documentation française, 1964 et MAROT N., « L’évolution des accords franco-africains », *Plein Droit*, n° 29, 1995, p. 96.

55 . CADN – AAFB – 117PO/2/6 – 13 Août 1963 – Jean des Garest à Diplomatie Paris.

56 . *Idem*.

57 . *Ibid*.

58 . CADN – AAFB – 117PO/2/8 – 14 Août 1963 – Jean des Garest à Diplomatie Paris.

59 . CADN – AAFB – 117PO/2/8 – 23 Août 1963 – Jean Rossart au ministre des Affaires étrangères. (La crise congolaise).

60 . Commandant des troupes françaises.

61 . CADN – AAFB – 117PO/2/7 – Interventions personnelles du général Kergaravat auprès du président Youlou au cours de la journée du 15 août 1963.

62 . CADN – AAFB – 117PO/2/8 – 23 Août 1963, *ibid*.

63 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256. Télégramme de Jean de Lagarde à Direction des Affaires africaines et malgaches et ministère des Armées, 30 mai 1968. Les effectifs de l’armée française au Sénégal sont alors : Terre : 1 125 hommes dont essentiellement le premier régiment interarmes d’Outre-mer, 2 bataillons de parachutistes, 1 escadron blindé – Air – 374 h[ommes] mettent en œuvre 1 C 47, 6 Nord 2.501 – Marine = 380 hommes arment, outre l’Arsenal : 2 escorteurs, des engins de débarquement, 1 remorqueur – Total : 2 000 hommes. Le général Bigeard est adjoint à l’amiral Vilbert et commandant des forces terrestres depuis janvier 68. Ceux de l’armée sénégalaise : 7 000 dont 1 300 gendarmes. 3 000 réservistes. Garde républicaine et police : 3 700. Garde civique : 700.

64 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256. Télégramme France, diplomatie PO Lebel, 31 mai. En France même une unité de type Guépard, le 6^e régiment parachutiste d’infanterie de marine est mise en alerte qui, conformément au plan d’intervention Anjou, pourrait être aérotransporté sur Dakar. En raison de la grève des compagnies civiles, l’armée de l’air étudie une solution pour cet aérotransport. En principe, un détachement Guépard a 390 hommes (deux compagnies) et pourrait être initialement acheminé par quadriréacteurs KC 135 dans un délai de quinze heures après l’ordre de départ.

65 . Madagascar était le siège de la Zone d’Outre-mer stratégique n° 3.

66 . Il y a aussi quelques instructeurs israéliens.

67 . FREMIGACCI J., « Madagascar, de la première à la seconde indépendance (1960-1973) », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d’Empires*, *op. cit.*, p. 441.

68 . L'ambassadeur raconte qu'il a modéré les ardeurs du général Bigeard. Ce dernier, dans son désir d'en découdre, lui aurait dit avoir reçu un télégramme de Pompidou lui demandant d'intervenir, ce que l'ambassadeur lui aurait interdit de faire. Il lui aurait ordonné par contre, de haranguer les manifestants, en tenue mais sans arme pour les empêcher d'investir le siège du gouvernement et de leur assurer par la même occasion qu'il n'y aurait pas d'intervention française. Entretien avec Alain Plantey.

69 . Circulaire du 5-10-1896 cité par RAKOTO J., « La crise de l'enseignement supérieur à Madagascar », *Le Mois en Afrique. Revue française d'études politiques africaines*, op. cit., p. 54.

70 . Cité par Julien Rakoto, *ibid.*

71 . Voir : KIAMBA C-E., *Construction de l'État et politiques de l'enseignement au Congo : une contribution à l'analyse de l'action publique en Afrique noire*, Thèse pour le doctorat en Science politique, université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007, 416 p.

72 . Sur l'université de Dakar, voir : BAILLEUL A., *L'université de Dakar, institutions et fonctionnement (1950-1984)*, Thèse de Droit, université de Dakar, 1984.

73 . Entre la promulgation de la loi-cadre et l'indépendance, la métropole a tenté de rattraper en matière d'éducation – et sous la pression de dirigeants africains soucieux, outre du développement de l'enseignement sur leurs sols, d'un contrôle politique sur la jeunesse étudiante – un retard provoqué par ce que l'on peut appeler un malthusianisme éducatif. Sur l'enseignement en AOF voir : BOUCHE D., *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Thèse, 1975 ; CAPELLE J., *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Karthala, 1990 ; COLIN R., *Systèmes d'éducation et mutations sociales. Continuités et discontinuités dans les dynamiques socio-éducatives : le cas du Sénégal*, Atelier de reprographie de Lille III, Thèse, 2 vol. 1980. ; BARTHÉLÉMY P., PICARD E. et ROGERS R. (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX^e-XX^e siècles), Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010. Après l'indépendance, voir : BIANCHINI P., *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala, 2004.

74 . Le statut de l'université et ses modes de fonctionnement sont codifiés par les accords de coopération en matière d'enseignement supérieur. Un premier accord de coopération entre la République française et la République du Mali a été ratifié le 22 juin 1960, accord qui, après l'échec de la fédération, sera actualisé et adapté par un nouveau texte daté du 5 août 1961. Ce nouvel accord sera à son tour révisé *via* l'accord du 15 mai 1964.

75 . En 1968, il s'agit du lusophone Paul Teyssier. Le premier recteur sénégalais sera Madani Sy, qui lui succède.

76 . BAILLEUL A., *L'université de Dakar, institutions et fonctionnement*, op. cit., p. 113.

77 . En 1971, il y a en France 150 étudiants malgaches en médecine.

78 . VVS : Vy vato Sakelika (Pierre, acier, section). La VVS a été démantelée en 1915.

79 . La Jina joue un rôle déterminant dans l'insurrection de 1947.

80 . ANM – Fonds Présidence.

81 . RAKOTO J., *ibid.*

82 . *Ibid.*, p. 159.

83 . RAKOTO J., *ibid.*, p. 66.

84 . ANM.

85 . RAKOTO J., *ibid.*

86 . Chiffre pour 1969, donné par Julien Rakoto, *ibid.*

87 . BERNAULT F., *Démocraties ambiguës*, op. cit., p. 50.

88 . LABROUSSE A., *La France et l'aide à l'éducation dans 14 États africains et malgache*, Paris, Unesco, Institut international de planification de l'éducation, 1971, p. 111.

- 89 . CADN – AAFD – Carton 673 – Lettre de Jean de Lagarde à Michel Debré, 31 juillet 1968.
- 90 . « Les Français établis à l'étranger », *Notes et études documentaires* (La Documentation française), 28 mars 1973 ; ALTHABE G., « Tananarive en 1972 », *Cahiers d'études africaines*, 80, XX-4, repris dans ALTHABE G., *Anthropologie politique d'une décolonisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 157. Les chiffres de La Documentation française ne semblent pas tenir compte de la communauté comorienne. Gérard Althabe donne celui de 43 500, *ibid.* Dans les archives de l'ambassade de France, on trouve le chiffre de 55 000 (CADN, carton 136, M.1.3).
- 91 . FREMIGACCI J., *Madagascar, de la première à la seconde indépendance*, *op. cit.*, p. 444.
- 92 . À propos d'Alain Plantey, Jean Fremigacci note : « l'ambassadeur Alain-Gilles Plantey, entre 1967 et 1972, confondit fâcheusement la présence de la France avec la sienne propre dans les medias de Tananarive » : FREMIGACCI J., « Madagascar, de la première à la seconde indépendance », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D., MICHEL M. (dir.), *Démontage d'empires*, *op. cit.*, p. 440.
- 93 . [MASSEMBA-DÉBAT], *op. cit.*, p. 8.
- 94 . *Dipanda : hebdomadaire de la révolution congolaise*, 30 décembre 1963, n° 10, p. 4.
- 95 . CADN – AAFB – 117PO/2/1 – Éphémérides des événements [établi par l'ambassade].
- 96 . CADN – AAFB – Carton 135. Série M.1.3 : révolte du sud. Divers.
- 97 . BOUTET R., *Les Trois glorieuses*, *op. cit.*, p. 117.
- 98 . *Ibid.*, p. 127.
- 99 . Voir par exemple, Discours de Massemba-Débat à Pointe-Noire : CADN – AAFB – 117PO/2/1 – 7 janvier 1964 – La consul général de France à Pointe-Noire à Monsieur l'ambassadeur de France.
- 100 . CADN – AAFB – 117PO/2/8 – 29 juin 1966 – Ambassade de France à Diplomatie Paris.
- 101 . CADN – AAFB – 117PO/2/1 – 3 mars 1965 – Ambassade de France à ministère des Armées.
- 102 . *Ibid.*
- 103 . *Dipanda : hebdomadaire de la révolution congolaise*, n° 10, 3 décembre 1963, p. 5.
- 104 . Sur l'enseignement au Congo, voir : KIAMBA C-E., *Construction de l'État et politiques de l'enseignement au Congo : une contribution à l'analyse de l'action publique en Afrique noire*, *op. cit.*
- 105 . On pense bien sûr, au suicide du grand poète de langue française Rabearivelo, attribué au poids trop lourd sur sa conscience, de ce qu'il considérerait comme une trahison, l'usage de la langue et, partant, de la culture française.
- 106 . Voir à ce sujet : RAZANAKOLONA F., *La culture politique de Mai 1972 à travers les banderoles et les pancartes*, *op. cit.*
- 107 . BERNAULT F., *Démocraties ambiguës : Congo-Brazzaville, Gabon (1940-1965)*, *op. cit.*
- 108 . *Dipanda : hebdomadaire de la Révolution congolaise*, n° 174, 9 avril 1967, p. 1 et 4.
- 109 . *Dipanda*, *op. cit.*, n° 10, 30 décembre 1963, p. 9.
- 110 . UDES, *Memorandum*, 1968.
- 111 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – UDES [au] peuple sénégalais, fait à Dakar le mercredi 29 mai 1968.
- 112 . CADN – carton 136, série M.1.3 : rapport du consul de France à Majunga [Théodore Hermelin], 24 mai 1972, n° 55/CONF D4/4.
- 113 . Cité et traduit par RABENORO I., *Le vocabulaire politique malgache...*, *op. cit.* Irène Rabenoro fait dans sa thèse une remarquable analyse lexicographique du corpus de tracts.
- 114 . Sur la révision des accords de coopération avec Madagascar voir la contribution très précise de Jean Fremigacci : FREMIGACCI J., « Madagascar, de la première à la seconde indépendance (1960-1973) », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'Empires*, *op. cit.*, p. 437-484.
- 115 . *Ibid.*, p. 482.
- 116 . CADN – AAFB – 117PO/2/8 – 23 Août 1963 – Jean Rossart au ministre des Affaires étrangères.

- 117 . *Ibid.* – 117PO/2/11 – Vœux émis par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.
- 118 . KEITA M., « Le parti unique en Afrique », *Présence africaine*, n° XXX, p. 267-273. Réédité en 2012, *Présence africaine*, 2012/1, n° 185-186, p. 180.
- 119 . TOURÉ A.S., *La révolution et l'unité populaire*, Conakry, Imprimerie Patrice Lumumba, 1964, p. 24. Sékou Touré évoluera et reconnaîtra plus tard l'existence d'une classe ouvrière. Voir à ce sujet : BENOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, *op. cit.*
- 120 . MAHIOU A., *L'avènement du parti unique en Afrique noire : l'expérience des États d'expression française*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969, p. 200.
- 121 . SENGHOR L.S., *Nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Présence africaine, 1961, p. 75, cité par Ahmed Mahiou.
- 122 . Voir au sujet de l'évolution politique au Congo : BERNAULT F., *Démocraties ambiguës*, *op. cit.*
- 123 . L'UDDIA a comme base traditionnelle l'ethnie Lari dont les langues sont le monokutuba et le kikongo. À Brazzaville, ils sont plutôt regroupés dans le quartier Bakongo. Les M'Bochis, originaires du Nord, parlent le lingala et vivent plutôt dans le quartier nommé Poto-Poto.
- 124 . [MASSEMBA-DEBAT], *Congo : de la révolution messianique à la révolution politique*, s.l.n.d. p. 6.
- 125 . CADN-AAFB – 117PO/2/11 – 27 juin 1964, ambassade de France, section du chiffre.
- 126 . *Charte du Mouvement national de la Révolution*, Brazzaville, 1966.
- 127 . Voir notamment : GELLAR S., « Pluralisme ou jacobinisme : quelle démocratie pour le Sénégal ? », COUMBA DIOP M. (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 507-528.
- 128 . Saint-Louis, Dakar, Rufisque et Gorée. Les « quatre communes » avaient un statut particulier et leurs habitants étaient citoyens français.
- 129 . Sur le PAI, voir le témoignage de CAMARA S., *L'épopée du parti africain de l'indépendance (PAI) au Sénégal (1957-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- 130 . D'ARBOUSIER G., « Déclaration » reproduite dans *Communautés et Continents*, septembre 1963, cité par Ahmed Mahiou, p. 225.
- 131 . Le Parti du Regroupement africain, fondé en 1958, est intégré à l'UPS en 1966. Ses fondateurs, Amadou Mahtar Mbow et Abdoulaye Ly, font tous deux partie en 1968 du gouvernement. Sur la vie politique sénégalaise, voir : ZUCCARELLI F., *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Paris, CHEAM, 1988.
- 132 . Déclaration faite à Paris le 27 mai 1963 – Cité par MAHIOU A., *L'avènement du parti unique en Afrique noire*, *op. cit.*, p. 109.
- 133 . *Théorie et pratique du socialisme sénégalais*, texte ronéotypé présenté au séminaire des cadres politiques de l'UPS, nov.-déc. 62, p. 81 – cité par A. MAHIOU, *ibid.*
- 134 . Voir à ce propos : RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Jaona à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, 2010, p. 55-60.
- 135 . FREMIGACCI J., « Madagascar, de la première à la seconde indépendance (1960-1973) », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'empires*, *op. cit.*
- 136 . *Ibid.*
- 137 . La révolte du Sud fut une révolte paysanne, sous la direction du parti marxiste Monima et de son leader Monja Joana. Voir à ce sujet : RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, Intellectuels et populisme*, *op. cit.*
- 138 . *Ibid.*, p. 55.
- 139 . CADN – AAFD – Carton 673 – Jean de Lagarde au ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1968.
- 140 . Voir à ce sujet BERNARD-DUQUENET N., *Le Sénégal et le Front populaire*, L'Harmattan, 1985.

- 141 . OUSMANE S., *Les Bouts de bois de Dieu*, Paris, Le Livre contemporain, 1960, 383 p.
- 142 . BALANDIER G., *Sociologie des Brazzavilles noires*, *op. cit.*
- 143 . Voir NOVEMBER A., *L'évolution syndicale en Afrique occidentale*, Paris/La Haye, Mouton, 1965, 282 p.
- 144 . Le vote portait sur la Constitution de 1958, qui remplaçait l'Union française par la Communauté. Seule la Guinée vota non et devint de ce fait indépendante.
- 145 . Voir NOVEMBER A., *op. cit.*
- 146 . Voir notamment WAGRET J-M., *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo...*, *op. cit.*, p. 207-214.
- 147 . Il y aurait en 1962 entre 50 000 et 70 000 salariés sur une population de 800 000 habitants. Chiffres du ministère de la Coopération – CADN – AAFB – 117PO/2/7.
- 148 . Sur Pascal Ockyemba, voir *infra*, p. 73-74.
- 149 . CADN – AAFB – 117PO/2/1 – 13 Août 1963 – Jean des Garets à Diplomatie Paris.
- 150 . Sur les syndicats au Sénégal voir : GUEYE O., « Léopold Sedar Senghor et le mouvement syndical », *Cahier Senghor*, n° 2, février 2011, p. 1-26.
- 151 . DIALLO K., « Le mouvement syndical : crises et recomposition », COUMBA DIOP M. (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 450.
- 152 . Par exemple, les salaires sont bloqués depuis 1959, et les grèves, comme celle de 1959, toujours réprimées.
- 153 . Voir à ce sujet : LÔ M., *Syndicalisme et participation responsable*, Paris, L'Harmattan, 1987. Magatte Lô est en 1968 ministre du Travail et de la Fonction publique.
- 154 . Fonds Foccart – Dossier AG5 (FPU) 2256 – Union régionale des Syndicats UNTS du Cap-Vert, le 21 mai 1968.
- 155 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256. On trouve le récit très détaillé des événements dans le fonds Foccart. Les événements de mai-juin 1968 (M. Kirsch) – Film des événements : la crise et dans les archives de l'ambassade de France – Carton 673. Chronologie de événements.
- 156 . Nous avons trouvé, dans les archives du ministère de l'Intérieur, actuellement conservées à l'École nationale de police, des listes nominatives des grévistes en région, ce qui permet de cerner les contours sociologiques de la grève.
- 157 . OPT : 50 % – Santé : 80 %, Enseignement : 60 %, Elevage : 25 %, TP : 20 % – Hydraulique : 65 % – SAED : 10 % (fonds Foccart – Film des événements – B Intérieur, *op. cit.*).
- 158 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – Message du SDECE, samedi 12 juin 1968, 12 heures.
- 159 . Le texte du « procès verbal de la réunion tripartite... » est reproduit dans BATHILY A., *Mai 68 à Dakar*, *op. cit.*, p. 174-186.
- 160 . Les Africains étant moins payés que les Européens.
- 161 . CADN – AAFB 117PO/2/11 – Élection du 8 décembre 1963 à l'Assemblée nationale – Liste du Mouvement national de la Révolution.
- 162 . *Ibid.* – 117PO/2/8 – ACI, sd.
- 163 . [MASSEMBA-DÉBAT A.], *op. cit.*, p. 96.
- 164 . CADN – AAFB 9 septembre 1963 – Jean Rossart à Diplomatie Paris.
- 165 . *Ibid.* – 117PO/2/16 – 13 avril 1964, Ambassade de France à Diplomatie Paris.
- 166 . *Ibid.* – 117PO/2/24.
- 167 . *Ibid.* – 117PO/2/24 – Le président Massemba-Débat invite le peuple congolais à reprendre confiance dans l'Église.
- 168 . *Ibid.* – 116/PO/2/24 – 20 novembre 1964 – Ambassade de France à diplomatie Paris.
- 169 . *Ibid.* – 117PO/2/26 – La vérité finit toujours par triompher.

- 170 . *Ibid.* – Résolution au Congrès de septembre 1964.
- 171 . *Ibid.* – 117PO/2/26 – Robert Picquet à Maurice Couve de Murville.
- 172 . ANM, fonds Présidence.
- 173 . CADN – AAFT – carton 136, série M.1.3.
- 174 . [MASSEMBA-DÉBAT A.], *op. cit.*, p. 100.
- 175 . MANNHEIM K., *Le problème des générations*, trad. de l'allemand par Gérard Mauger et Nia Perivalopoulo, Paris, Armand Colin, 2011 [1^{re} éd. en allemand, 1943]. Pour Mannheim, la génération est très similaire à la classe. On n'y adhère pas : on en relève, et on ne peut la quitter.
- 176 . BONNAFÉ P., « Une classe d'âge politique : la JMNR de la République du Congo-Brazzaville », *op. cit.*
- 177 . *Ibid.*, p. 114-115.
- 178 . CADN – MCAC – Carton 775 – André Schaffhauser, chargé d'affaires de France à Michel Debré, s.d.
- 179 . Entre 1960 et 1968, le nombre des étudiants a plus que doublé en France : il est passé de 220 000 à 514 000.
- 180 . BOUDON R., « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, mai-juin 1969 ; BOURDIEU P., *Homo academicus*, Minuit, 1984. Cette interprétation a été fort controversée. Voir par exemple : GRUEL L., *La rébellion de 1968 : une relecture sociologique*, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- 181 . ANM, Fonds Présidence.
- 182 . Voir entre autre à propos de la grève de 1971 : RAISON-JOURDE F., « Être collégien malgache et oser manifester. Initiation à l'héritage occidental et invention locale dans l'occupation de l'espace urbain et la prise de parole en province (1971-1972) », Sedet, 2011.
- 183 . CADN – AAFB – 117PO/2/16 – 9 avril 1965 – Ambassade de France à Diplomatie Paris.
- 184 . L'UDES succède à l'UGES qui succède elle-même à l'AGED. L'UED prend la suite de l'UGEAO. Le pouvoir avait tenté sans grand succès de mettre sur pied l'UNES pour faire pièce à l'UGES. Sur le syndicalisme étudiant, voir : COUMBA DIOP M., « Le syndicalisme étudiant : pluralisme et revendications », COUMBA DIOP M. (dir.), *Sénégal, trajectoire d'un État*, Dakar, Codesria, 1992, p. 431-478.
- 185 . CADN – AAFD – carton 673 – A Direction de la sûreté nationale, 26 août 1968 – Salamine, n° 1392 – Objet : historique des événements.
- 186 . La Côte d'Ivoire toute proche prétend aussi, par exemple, domestiquer les syndicats étudiants. Voir aussi *infra*, p. 118.
- 187 . Le comité exécutif de l'UDES comprend alors Moussa Kane, Birahim Diagne, Abdoulaye Bathily, Ousmane N'Diaye (trésorier), Birahim Bâ et son président M'Baye Diack. D'après M'Baye Diack, seuls Ousmane N'Diaye et Birahim Bâ n'étaient pas marxistes. Pour Birahim Bâ, l'entretien réalisé à Dakar le confirme.
- 188 . Entretien avec M'Baye Diack, Dakar, mars 2010.
- 189 . BATHILY A., *Mai 68 à Dakar...*, *op. cit.*
- 190 . Entretien avec Moustapha Diagne, Dakar, février 2011.
- 191 . Voir à ce sujet : BARTHÉLÉMY P., *Africaines et diplômées à l'époque coloniale 1918-1957*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 et GAMBLE H., « La crise de l'enseignement en Afrique occidentale française (1944-1950) » BARTHÉLÉMY P. *et alii*, *L'enseignement dans l'Empire colonial français*, *op. cit.*, p. 129-162.
- 192 . Il est possible qu'au Congo, la mise en avant des filles soient liée tant aux activités économiques nouvellement exercées par les femmes qu'au sex-ratio très favorable en leur faveur

dans les « Brazzavilles noires », sex-ratio qui a permis de remettre en cause les rapports traditionnels de domination (cf. BALANDIER G., *Sociologie des Brazzavilles noires*, *op. cit.*).

193 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – Déclaration des élèves du lycée Blaise-Diagne.

194 . BONNAFÉ P., « Une classe d'âge politique : la JMNR de la République du Congo-Brazzaville », *op. cit.*

195 . *Ibid.*, p. 364 : Dans la sous-préfecture de Lékana « Les jeunes de plusieurs terres pour monter une opération contre les vieux, qui fut baptisée “l'incendie des fétiches”... nombre de vieux furent molestés, humiliés, les jeunes cherchant visiblement en cette explosion de violence à les déposséder d'un pouvoir jugé insupportable... »

196 . KIRIAKOU H., *La génération JMNR au Congo-Brazzaville*, *op. cit.*, p. 45.

197 . CADN – AAFB – 117/PO/2/25 – Note.

198 . Moïse Tschombé fut l'acteur principal de la sécession du Katanga. Il est considéré comme un traître à l'Afrique, au Congo et comme un des principaux responsables de l'assassinat en janvier 1961 de Patrice Lumumba.

199 . CADN – AAFB – 117/PO/2/25 – Note de renseignements.

200 . Voir : BAZENGUISSA-GANGA R., « Les Ninja, les Cobra et les Zoulou crèvent l'écran à Brazzaville : le rôle des medias et la construction des identités de violence politique », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 33, n° 2/3, 1999, p. 341.

201 . L'opposition entre les jeunes manifestants (« enfants », « bébés », etc.) et « l'État Père et Mère » est souligné en permanence. Cet « État Père et Mère » leur dénie, à tort, toute légitimité revendicative en les rabaisant au rang de petits enfants ou de bébés.

202 . C'est nous qui soulignons.

203 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2244 – Tract de l'UDES – Lettre ouverte à Monsieur Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne, S/C Monsieur l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, s.d.

204 . KIRIAKOU H., *La génération JMNR au Congo-Brazzaville*, *op. cit.*

205 . CADN – AAFB – 117PO/2/38.

206 . En 1962. Cf. BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero, 1972, p. 234.

207 . CADN – AAFD – Carton 673 – À Direction de la sûreté nationale, 26 août 1968 – Salamine, n° 1392 – Objet : historique des événements.

208 . Entretien avec Moustapha Diagne, Dakar, février 2011.

209 . Entretien avec Birahim Bâ, Dakar, février 2011.

210 . Entretien avec Ibrahima Sow, février 2011.

211 . TREBITSCH M., « Les circulations de la pensée critique de 1956 à 1968 », *Les années 68*, *op. cit.*, p. 72.

212 . *Le Monde* compterait en 1968 1250 abonnés dont 40 % d'Africains d'après un exposé d'André Guillabert aux assises du 6^e congrès national de l'UPS, 5,6 et 7 janvier 1968. Ces chiffres sont extraits d'une thèse soutenue en 1967 à l'université de Dakar, que nous n'avons pu consulter. Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2244 – Exposé de Guillabert, secrétaire à la presse du bureau politique et ambassadeur du Sénégal à Paris aux assises du 6^e congrès national de l'UPS, 5, 6 et 7 janvier 1968.

213 . *Ibid.*, p. 111-112.

214 . *Ibid.*

215 . « Il [Senghor]se félicite en même temps de la décision du gouvernement français, auquel il exprime sa reconnaissance, d'accorder 160 bourses qui, ajoutées à celles du FED et du Canada, pourront permettre le départ pour la France de 350 étudiants, c'est-à-dire la moitié de ceux des

- sénégalais qui étaient à l'université de Dakar ». Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256. Télégramme de Jean de Lagarde au ministère des Affaires étrangères, 22 août 1968.
- 216 . Entretiens avec M'Baye Diack, Dakar, mars 2010 et avec Boubacar Barry, Dakar, février 2011.
- 217 . Entretien avec Madani Sy, Dakar, février 2011.
- 218 . <http://www.infocentre.education.fr/acadoc/>
- 219 . *La Chinoise*, film de Jean-Luc Godard, La Guéville, 1967, 96 mn.
- 220 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2244 – Dépêche AFP, 31 mai 1968.
- 221 . Union des Jeunesses communistes marxistes-léninistes (pro-chinoise).
- 222 . Entretien avec Landing Savané, Dakar, février 2011.
- 223 . Sur la FEANF, voir : DIENG A.A., *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (1950-1955) : des origines à Bandung*, op. cit. et *Les grands combats de la fédération des étudiants d'Afrique noire : de Bandung aux Indépendances, 1955-1960*, op. cit. ; TRAORÉ S., *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, FEANF*, Paris, L'Harmattan, 1985 ; DIANÉ C., *Les grandes heures de la FEANF*, Paris, Chaka, 1990. Il y a aussi des témoignages d'anciens militants mais qui n'abordent que peu l'après indépendance : par exemple : CAMARA O., *Mémoires d'un juge africain*, Paris, Karthala, 2010 ou TCHAPTCHET J.-M., *Quand les jeunes africains créaient l'histoire : récit autobiographique*, t. 2, Paris, L'Harmattan, 2006. Et *infra*, p. 107-127.
- 224 . Fonds Foccart – Dossier AG 5 (FPU) 2256 – Paris, le 12 juin 1968, Comité d'action directe contre l'impérialisme français au Sénégal (section de France) à Monsieur Guillaibert, ambassadeur du Sénégal...
- 225 . Entretien avec Ousmane Blondin Diop, Paris, Mars 2010.
- 226 . Entretien avec Moustapha Diagne, Dakar, février 2011 ; entretien avec Birahim Bâ, Dakar, février 2011.
- 227 . Entretien avec Ibrahima Sow, Dakar, février 2011.
- 228 . Entretien avec M'Baye Diack, Dakar, mars 2010.
- 229 . Entretien avec Boubacar Barry, Dakar, février 2011.
- 230 . BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines...*, op. cit.
- 231 . Voir *infra*, p. 147 et suivantes.
- 232 . FOUGEYROLLAS P., *Où va le Sénégal ? Analyse spectrale d'une nation africaine*, Paris/Dakar, IFAN/Anthropos, 1970.
- 233 . Entretiens, Dakar, 2010, 2011.
- 234 . RAISON-JOURDE F., « Culture et passions politiques au sein du milieu coopérant en Afrique subsaharienne (1960-1975) », GOERG O. et RAISON-JOURDE F. (dir.), *Les coopérants français en Afrique : portrait de groupe (années 1950-1990)*, Paris, L'Harmattan/Sedet, 2012, p. 119-152. – (*Cahiers Afrique*, n° 28).

DEUXIÈME PARTIE

RÉSEAUX ET PASSEURS DE SAVOIRS MILITANTS

Introduction

Cette seconde partie présente certains réseaux qui concernent les acteurs principaux des trois révolutions étudiées, ces acteurs qui sont aussi « connectés » par de multiples liens au reste du monde : les étudiants et les syndicalistes, car le petit peuple, acteur important lui aussi, a évidemment moins de possibilités en matière d'insertion globale. Ces réseaux, dont la caractéristique est bien d'être transnationale vont donc au-delà des seuls cas du Congo, Sénégal et Madagascar et concernent l'ensemble de l'Afrique. Nous ne nous restreindrons donc plus, par la force des choses, à quelques cas nationaux, mais au contraire essaierons de mettre en évidence les jeux d'échelle : continental, transcontinental, transnational et global à partir desquels se forment et se transforment les cultures politiques. Nous ne pouvons bien sûr prétendre à aucune exhaustivité, car les réseaux sont multiples, les occasions de rencontres également. Aucun travail ne pourrait sérieusement venir à bout de ce qui est une toile d'araignée mondiale. Nous entendons seulement jouer, « en quelque sorte le rôle de l'électricien rétablissant les connexions continentales et intercontinentales que les historiographies nationales ont escamotées en imperméabilisant les frontières »^[235]. Pour ce faire, il nous a semblé essentiel de mettre en évidence les termes dans lesquels se conjuguent les circulations, et dont les dimensions sont aussi bien spatiales que temporelles. Il sera donc question de lieux (en France et en Afrique), de passeurs (étudiants et syndicalistes), et d'occasions-circonstances d'intenses rencontres (voyages, congrès ou formations).

C'est ainsi qu'avec notre premier exemple qui concerne la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) et l'Association des Étudiants d'Origine Malgache (AEOM), nous espérons montrer à quel point les circulations sont peu linéaires. La FEANF et l'AEOM jouent un rôle central dans la politisation des étudiants restés au pays, et en leur sein se

sont forgées les destinées militantes de bien des acteurs des révoltes africaines. Les étudiants passés par la FEANF et l'AEOM se font en Afrique les vecteurs d'une culture politique acquise en France. Mais cette culture est aussi acquise au sein d'une association où se côtoient de multiples nationalités confrontées à des réalités politiques diverses, auxquelles l'exil donne des couleurs particulières. Ils sont aussi en France les vecteurs d'une culture acquise en Afrique, mais dans des pays différents en de multiples aspects. Même si son siège est à Paris, les lieux de la FEANF sont multiples, de même que les transactions culturelles et politiques qui s'y nouent. Indépendantiste, la FEANF est panafricaine, un panafricanisme auquel ses animateurs veulent croire envers et contre les tendances centripètes inéluctablement liées à la construction des États-nations d'Afrique.

Nous avons rencontré dans les pages précédentes des syndicalistes aux sensibilités politiques et sociales diverses. Nous avons vu les syndicalistes croyants animateurs éphémères de la révolution des Trois Glorieuses. Nous allons maintenant les retrouver dans leurs réseaux internationaux, générateurs de rencontres qui se matérialisent lors des congrès ou des formations. Nous les suivrons au-delà de la révolution brazzavilloise, expérience cumulée de succès et d'échec. Mais c'est justement forts de ces succès et échecs que les travailleurs croyants poursuivent une trajectoire multinationale, transmettant leur savoir de la révolution dans divers pays qui les accueillent, ou, une fois surmontés les aléas de la révolution, poursuivant quelquefois de brillantes carrières politiques. Ils sont pris aussi, sans doute, au piège d'une dépendance qui date de la colonisation et de la genèse de leurs syndicats.

Enfin, nous irons en Guinée voir comment se transmet – et comment est reçue – une culture communiste à prétention universelle. Les leaders syndicaux issus d'une culture cégétiste transférée en Afrique avaient dit non au référendum de 1958. Qu'ils soient ou non partisans du non-alignement, ils sont pris au piège d'une guerre froide dont la complexité va bien au-delà de l'opposition entre deux blocs. Panafricains aussi, ils sont les spectateurs

acteurs de tentatives d'alliance faites – et parfois aussi échouées – au nom du panafricanisme. Ils assistent à la montée en puissance, tant symbolique que pratique, sur le sol africain, d'une Chine qui, tout juste remise du grand bond en avant, va entamer sa révolution culturelle. Cela ne l'empêche pas de poser ses pions de grande puissance tiers-mondiste, à l'aide de distributions de slogans et de *Petit Livre Rouge*, comme à l'aide aussi, dans un autre registre, de chantiers entrepris très matériellement sur le sol africain.

Bien entendu, les choix que nous avons faits tiennent aussi aux possibilités archivistiques et aux traces qui ont subsisté. Mais ils nous semblent malgré tout faire sens. Nous n'essaierons pas de chercher des relations directement causales. Cela serait illusoire, voire faux. Les réseaux sont les vecteurs immatériels de circulations elles-mêmes plus ou moins matérielles, qu'il s'agisse de personnes, d'objets culturels et politiques, de concepts ou de pratiques. Ces mondes réticulaires sont des nébuleuses, ou des galaxies dans lesquelles circulent des poussières d'étoile que l'on respire à tel et tel endroit dans le monde. Ils sont les circuits et fils électriques, pour reprendre la métaphore, qui véhiculent ce dont on va se saisir en tel ou tel endroit du monde, à un moment opportun, pour se l'approprier, l'adapter et en faire un outil d'intervention sur le réel. Plus concrètement, le marxisme même s'il a été inventé par un philosophe allemand, n'a plus rien à voir avec ses origines, leur a échappé et est devenu en quelque sorte un outil parmi d'autres dans le stock à disposition, un outil que la situation internationale rend particulièrement opportun d'utiliser. Cela avait été le cas, après la Première Guerre mondiale, du nationalisme.

235 . DOUKI C., MINARD PH., « Histoire globale, histoires connectées », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54-4bis, 2007, p. 19. À propos de Sanjai Subrahmanyam, « Connected Histories : notes towards a reconfiguration of early modern Eurasia », LIEBERMAN V. (ed.), *Beyond Binary Histories. Re-Imagining Eurasia to c. 1830*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1999, p. 289-316.

FEANF et AEOM : creusets de formation politique multinationaux

Pour comprendre le rôle que joue la FEANF, il faut avoir conscience de la place encore dévolue aux écoles et universités françaises dans la formation des Africains francophones. Il faut avoir conscience du fait que la fédération est multinationale et que le capital politique qu'on y acquière ou qu'on y cultive est, d'une certaine façon, global. L'AEOM est autonome mais a néanmoins de fréquents contacts avec la FEANF. Il faut aussi prendre la mesure de l'intensité des circulations entre la France et l'Afrique, circulations que les contrôles aux frontières ne commencent à entraver qu'au milieu des années 70. Jusque-là, France et Afrique sont encore des morceaux d'un même territoire impérial et les règles de la Communauté fonctionnent toujours, ce que nous avons vu précédemment du côté africain, avec la présence française sur le continent. Les militants, en tout cas, vont d'un continent à l'autre pour des périodes de plus ou moins courte durée – qu'il s'agisse simplement de vacances au pays ou de retours définitifs. Ambroise Noumazalaye, le premier secrétaire général du MNR, est un ancien de la FEANF, responsable de la section de Toulouse de l'Association des Étudiants congolais, et directeur du périodique *L'Étudiant congolais*, de même Claude N'Dalla ou Bernard Combo-Matsiona. Pascal Lissouba a fait ses études à Tunis puis en France, où il milite à l'Association des Étudiants congolais. Il est d'ailleurs marié à une Française[236]. Dans le gouvernement provisoire mis en place juste après la révolution, cinq ministres sur sept ont effectué études supérieures ou stages en France (Charles Ganao, Édouard Babakas, Paul Kaya, Édouard Galiba). Cela a aussi créé, du fait d'avoir connu les mêmes lieux, de fortes solidarités. À Dakar, les étudiants reviennent au pays après la fermeture des universités françaises consécutive à Mai 68 et montent durant l'été des comités de

quartiers qui ressemblent aux comités parisiens. À Madagascar, nous l'avons vu, l'AEOM a envoyé des militants former les étudiants tananariviens.

Ils sont en 1960-1961, 8 000 étudiants et élèves africains en France (17 % de filles et 13 % d'étudiants mariés)[237], dont 44 % de boursiers [238]. 69 % des boursiers sont dans le supérieur alors que 95 % des non-boursiers sont dans le secondaire ou le technique. La part des élèves et étudiants africains en France représente 3 % de l'ensemble de la population scolaire[239]. Les efforts faits par la métropole après 1945 pour rattraper un immense retard dû à un véritable malthusianisme colonial[240] en matière d'enseignement ne sont pas suffisants pour répondre à des besoins immenses. Les pays nouvellement indépendants doivent recruter des cadres, s'ils ne veulent pas compter toujours sur les Français, que ces derniers restent sur place ou s'y installent dans le contexte d'une coopération qui se met très vite en place, suite aux accords signés immédiatement après les indépendances. Les taux de scolarisation en 1957 sont à la fois faibles et différenciés : 13,5 % en AOF ; 25 % en AEF ; 42 % au Togo et 59 % au Cameroun – ces deux derniers pays étaient sous mandat de l'ONU. En 1960 le Niger a un taux de scolarisation de 5 % et la Côte d'Ivoire de 46 %.[241] Nous avons vu que le Congo a un taux exceptionnellement élevé de scolarisation (81 %). Les taux respectifs du Sénégal et de Madagascar sont de 23,1 % et 46 %. Les structures de l'enseignement secondaire sont de toutes façons insuffisantes dans des pays où le désir de diplôme, et le prix qu'on lui accorde, est un legs de l'ancienne métropole. Il est aussi le sésame vers les hautes fonctions, politiques ou administratives, dans des pays où l'accumulation capitaliste – et partant le pouvoir qu'elle octroie – est très faible. De plus, droit syndical et droit de vote avaient été un temps liés à l'acquisition du diplôme, ce qui avait contribué à créer une adéquation symbolique entre culture scolaire et citoyenneté politique. En Afrique francophone, l'augmentation des effectifs scolarisés de 1960 à 1975 s'effectue à un rythme élevé[242], et les universités créées très tardivement dans l'empire français, et condamnées à se massifier avant même d'avoir

existé, ne peuvent absorber tous les nouveaux bacheliers : comme nous l'avons vu, l'université de Dakar a vu le jour en février 1957, et va drainer les étudiants de toute l'Afrique de l'Ouest ; celle de Tananarive est fondée en 1960. L'Afrique centrale – l'ancienne AEF – devra attendre jusqu'en 1971, année qui voit Brazzaville et Libreville ouvrir les portes de leur université. Celle d'Abidjan est née en 1962, celle du Cameroun en 1961. Certaines filières n'existent pas et doivent donc être suivies en France[243]. Enfin, et du fait des accords de coopération, les diplômes délivrés en Afrique jouissent d'une « validité de plein droit » sur le territoire français, jusqu'à la révision de ces accords. Ce qui revient à dire que les programmes et les exigences sont les mêmes.

Dans ces conditions, beaucoup d'étudiants et d'élèves n'ont d'autres choix, ou d'autres désirs que de poursuivre leurs études en ex-métropole, qu'ils soient ou non boursiers. Il existe à partir de 1960 un double système de bourses : les bourses octroyées par le Fonds d'Aide à la Coopération (FAC), et les bourses octroyées par les États, qui varient d'ailleurs d'un pays à l'autre, et même pour un même pays[244]. Dans un cas comme dans l'autre, ces bourses constituent un efficace moyen de pression politique, dont nous verrons qu'il en fut usé. Pour les non-boursiers, ce sont soit les familles qui payent, soit l'étudiant se « débrouille » en travaillant, ou en se faisant aider par ses camarades, ce qui sera notamment le cas pour ceux qui verront leurs bourses supprimées pour raisons politiques. Les taux différentiels comme la répartition en boursiers et non-boursiers sont sources d'inégalités et de fractures au sein de la population étudiante. Bien que les étudiants d'Afrique sub-saharienne en France dans les années 1960 soient très majoritairement et en toute logique originaires de l'ancien empire, il y a quand même une minorité d'étudiants originaires d'Afrique ex-belge ou anglophone.

Les étudiants africains en France vivent en quelque sorte une double temporalité des mobilisations : celles de la France – au cœur desquelles on trouve les rapports Nord/Sud et la question de l'exploitation du Tiers-Monde par l'impérialisme occidental – et celles de leurs pays voire même

celles des pays africains autres que les leurs, et ils sont bien placés pour être de véritables passeurs, tout en se forgeant une culture politique hybride, qui emprunte à deux continents. Bien souvent, comme nous le verrons, opposants en exil à des régimes autoritaires, ils ont acquis en partage une culture démocratique, quand bien même ils sont devenus les cadres de ces mêmes régimes.

Enfin, la période 1960-1975 est celle de la transition. Ce n'est plus l'Empire puisque les anciennes colonies sont indépendantes mais la force de la rupture symbolique n'exclut nullement une temporalité différente pour les passations et la révision des espaces : passations de pouvoirs juridiques, administratifs, politiques... révision de l'espace impérial qui se ferme avec la redéfinition des politiques migratoires[245], dont le durcissement marque aussi, et au-delà de la crise pétrolière, la fin de ce qu'on pourrait appeler le complexe impérial.

Les étudiants africains deviennent donc des étrangers. Mais ils restent néanmoins des étrangers « à statuts spéciaux ». Ils peuvent très facilement acquérir la nationalité française, sans passer par la procédure de naturalisation, du fait de la loi n° 60-752 du 28 juillet 1960 portant modification de certaines dispositions du code de la nationalité. L'article 152 stipule en effet « les personnes mentionnées... auxquelles une autre nationalité est conférée par disposition générale alors qu'elles possèdent la nationalité française, peuvent se faire reconnaître cette dernière nationalité par déclaration »[246]. Les étudiants africains résidant en France dans les années 1960 peuvent donc être aussi français, après avoir fait la démarche auprès du tribunal d'instance de leur domicile[247]. Cette disposition restera en vigueur jusqu'à la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973, qui prévoit encore pour les représentants des anciens Territoires d'Outre-mer (TOM) une procédure spéciale de réintégration dans la nationalité française qui sera abrogée par la loi 93-933 du 22 juillet 1993 dite loi Méhaignerie[248]. Bi-nationaux, très minoritairement – il y aurait eu entre 1960 et 1969 1 448 déclarations – ou non, ils ont de toutes façons liberté entière et de circuler et de s'établir sur le sol français, du fait, comme

nous l'avons vu, des accords de coopération qui incluent des conventions d'établissement permettant aux nationaux de s'établir en France et réciproquement[249]. Par décision du 10 mars 1961 du ministère des Affaires étrangères, ce régime juridique privilégié est étendu à l'ensemble des États francophones, exception faite de la Guinée[250]. Cela ne va pas sans appréhension de la part des nouveaux états qui craignent alors une fuite des cerveaux et réclament des mesures pour obliger leurs ressortissants à rentrer[251]. De même, les associations d'étudiants d'Afrique subsaharienne bénéficient encore d'un régime d'assimilation au national et ne sont donc pas soumises aux restrictions en vigueur pour les associations d'étrangers[252]. Cela donne une grande liberté de parole et d'action que ne manqueront pas de déplorer les différents gouvernements africains. La situation va changer dans les années 1970 avec la révision générale des accords de coopération – réclamée par les révolutions africaines –, et une nouvelle codification entre la France et ses anciennes colonies africaines. Des conventions de circulation plus restrictives sont signées, la circulaire n° 74-628 du 30 novembre 1974 par exemple définit les modalités d'application de la nouvelle situation juridique des étudiants, et les conditions dans lesquelles obtenir des cartes de séjour[253], dont l'attribution est soumise à l'inscription dans un établissement d'enseignement[254]. Parallèlement, la surveillance des frontières entre France et Afrique s'est faite tatillonne et rigoureuse[255]. Enfin, une circulaire du 22 juillet 1976 émanant du ministère de l'Intérieur met également fin à la liberté d'association. Les années 1960-75 sont bien à cet égard une sorte de *no man's land* où il n'y a plus tout à fait d'empire mais où les continuités entre l'avant et l'après-1960 l'emportent largement sur les ruptures. On change certaines dénominations – nous allons le voir – on s'interroge sur le rôle que doivent jouer les nouveaux États mais tout ceci se fait dans le tâtonnement et l'improvisation. Bien qu'il y ait une date butoir, à l'énorme charge symbolique, celle de l'indépendance, c'est un processus qui est en marche et non un brutal changement. Cette période est aussi intéressante en cela qu'elle voit se constituer en immigration des personnes

qui étaient jusque-là sur le territoire français en toute liberté. C'est valable pour les étudiants et les travailleurs d'autant plus qu'il y a entre les deux groupes une évidente porosité : qu'il s'agisse d'étudiants qui prennent un travail salarié pour subvenir à leurs besoins ou de ceux qui cessent progressivement d'étudier pour devenir des travailleurs, voire de ceux qui décident de rester après leurs études. Il y aurait toute une étude à faire aussi sur les stagiaires, très nombreux dans ces années-là et dont le séjour en France peut être d'assez longue durée.

La FEANF [256] est la plus importante des fédérations associatives qui regroupent en France les étudiants africains. Seule compte vraiment en dehors de la fédération l'Association des Étudiants d'origine malgache [257], créée dès 1934. Il existe aussi quelques associations corporatistes, qui ne sont pas adhérentes. Mais leur poids est mineur. Et bien sûr, les associations mises sur pied par les différents États comme autant de contre-pouvoirs ne le sont pas non plus. Le Groupement des Étudiants d'Outre-mer en traitement (GEOMT), fondé en 1955 est un organisme d'aide aux étudiants tuberculeux. S'il n'est pas adhérent à la FEANF, cela ne l'empêche pas d'affirmer occasionnellement son soutien à cette dernière. L'Union des Étudiants catholiques africains (UECA) en est adhérente. C'est un actif mouvement confessionnel, qui se réclame d'un « socialisme communautaire et personnaliste », qui regroupe environ 300 membres.

Les monographies concernant la FEANF concernent essentiellement la période 1950-1960 (date de création de la FEANF-Indépendances) [258]. Rappelons que la FEANF avait été, avant les partis politiques, un des principaux fers de lance de la revendication indépendantiste. Après les indépendances elle perd donc ce qui, pour beaucoup, avait été sa raison d'être. Entre 1960 et 1962, la FEANF se restructure, s'accoutume à la nouvelle donne et trouve un second souffle, tout en se radicalisant, et en s'organisant sur un modèle très centralisé, dans une volonté de contrôle des associations nationales. Elle va continuer en fait dans la même veine idéologique, substituant simplement à la revendication d'indépendance, celle d'une indépendance réelle, qui ne soit plus seulement nominale. Son

autre cheval de bataille sera le panafricanisme, l'unité africaine. Ce sont deux piliers idéologiques, qui se déclinent de diverses façons au gré des événements. D'une part, sa dénonciation du néo-colonialisme est étroitement articulée à son opposition à des Républiques africaines considérées comme fantoches, sentiment que l'intervention de la France au Gabon pour rétablir le gouvernement de Léon M'Ba ne va, bien sûr, que conforter[259]. D'autre part, elle considère que « l'unité africaine doit être basée sur l'abandon volontaire de la souveraineté des différents peuples d'Afrique au profit de la Patrie africaine »[260]. Un rapport de police résume ainsi en 1963[261] ses principales revendications : « Instauration dans les Républiques africaines de régimes à forme communautaire, assurant vis-à-vis de l'extérieur, une indépendance jalouse, surtout à l'égard de l'ex-pays colonisateur » « Dénonciation des accords de coopération avec la France dans leur modalité actuelle qui consacrent des liens de dépendance "néo-colonialistes" » et... « la suppression des bases militaires étrangères en Afrique » « unité de l'Afrique » « participation à la gérance des fonds distribués par la France au titre de bourses d'études » « orientation des études en France de façon plus conforme aux besoins de l'Afrique »... La fédération est construite sur une double logique : celle des associations nationales[262], qui en sont adhérentes et font des congrès de la FEANF un véritable catalogue[263] des oppositions aux différents États [264], et celles des sections académiques[265]. Mais la FEANF, comme à peu près tous les groupements étudiants, est traversée de clivages idéologiques qui vont de pair avec une forme de radicalisation peu susceptible d'entraîner l'ensemble des étudiants. La fédération, du fait de son opposition grandissante aux bailleurs de fonds qu'auraient dû être les gouvernements africains va connaître des difficultés financières grandissantes[266]. À son congrès de 1961, la proposition de boycotter les études en France est avancée par le comité directeur, mais n'est pas votée par les délégués[267]. Bien que la FEANF n'ait point pris parti lors de la rupture sino-soviétique, celle-ci crée une nette ligne de partage entre les pro-russes et les pro-chinois, ces derniers l'emportant dans l'état-major à partir de 1965. Ils conquièrent ainsi

politiquement la fédération. Les rapports se tendent alors avec l'Union internationale étudiante (UIE) de Prague. La FEANF en est adhérente, et les liens avaient été très forts, l'UIE servant d'organisation et de lieu refuge à des étudiants expulsés politiques. L'UIE cesse d'attribuer à la FEANF des bourses pour l'Europe de l'Est. Le nombre d'adhérents reste néanmoins important (un rapport de police lui attribue en 1965 2 500 adhérents dont 800 membres actifs). Les sections locales sont aussi plus ou moins dynamiques, et plus ou moins politiques, ce qui était déjà le cas avant les indépendances. En 1966, un rapport du ministère de l'Intérieur présente comme dirigées par des « extrémistes »^[268] les sections de Tours, de Toulouse, de Reims, de Poitiers, de Montpellier, de Lyon, de Lille, de Grenoble, de Caen, de Bordeaux, ce qui va souvent, d'après les services du ministère, avec une certaine désaffection des troupes. On note par exemple au sujet de Bordeaux que « ses dirigeants syndicaux ont toujours compté parmi les plus extrémistes de France. Le bureau de la section locale de la FEANF n'a été élu que par une assemblée squelettique (20 présents) ». Ou à Tours, « la section adopte toutes les positions du comité directeur parisien, c'est-à-dire qu'elle est de tendance extrémiste ». Ou encore à Toulouse : « la communauté des étudiants d'Afrique et de Madagascar à Toulouse est l'une des plus nombreuses de celles implantées dans les facultés de province... On doit tenir compte pour le climat général de la présence de nombreux étudiants originaires des DOM. Ce fait, joint aux manifestations périodiques de la Fédération des Étudiants nationalistes (FEN), est très favorable aux entreprises des extrémistes de la FEANF ». À propos de Lyon, « la section de la FEANF reste toujours divisée entre tenants du socialisme tel qu'il est appliqué par MM. Modibo Keita au Mali, Sékou Touré en Guinée, voire Senghor au Sénégal. La fraction dure par contre préconise un alignement sur des positions plus révolutionnaires « maoïstes » ou « castristes » »^[269]. Dans le comité directeur de l'organisation, on compte alors, toujours d'après le ministère de l'Intérieur, une majorité de pro-chinois : le président Alpha Condé, futur président de la République guinéenne « pro-chinois apparemment convaincu n'est pas anti-français. Très intelligent », le secrétaire général Mamma Soumanou « pro-

chinois », le vice-président Azodogbehou « militant d'opposition depuis 1962, a effectué de nombreux voyages en pays communistes et notamment à Cuba en décembre 1965 – Conférence tri-continentale. président du Comité de coordination pour l'Europe de l'Ouest de l'Union des Étudiants africains en Europe (siège à Prague). Actuellement pro-chinois », le vice-président aux Affaires culturelles Joseph Olabihy Yai « ex-militant de l'UGEAO à Dakar. Expulsé du Sénégal en 1963. Pro-chinois. S'est rendu... à Prague en 1965 », le vice-président à la presse, directeur de l'*Étudiant d'Afrique noire* Mathieu Zotocas, « pro-chinois »^[270]. Pour les cinq autres, aucune mention n'est faite. L'activisme de la FEANF et de ses sections académiques s'exerce selon diverses modalités. Les activités peuvent être associatives avec des actions d'entraide telle l'organisation de cours d'alphabétisation auprès des travailleurs immigrés, qui vont avec une volonté de politisation, et qui, semble-t-il, ne connaît qu'un succès mitigé auprès de ces derniers^[271] ; elles peuvent être culturelles et festives, avec l'organisation des Nuits de l'Afrique ; elles peuvent être culturelles et politiques, comme avec la pièce *Le commencement de la fin* écrite et représentée par les étudiants^[272], et qui est une charge au vitriol contre Bokassa ; elles sont corporatistes et politiques avec la défense des expulsés, qu'il s'agisse des expulsés ou extradés du territoire français ou des expulsions des étudiants hors de leurs foyers ; elles sont politiques, avec congrès, meetings, pétitions, célébrations de la semaine anti-coloniale autour du 23 février, et publication d'un organe de presse épisodique : *L'Étudiant d'Afrique noire*.

Les mots d'ordre fédérateurs restent ceux de l'opposition au néo-colonialisme et à l'impérialisme, et du panafricanisme. Au début des années 1960, la FEANF appelle à de grandes manifestations transnationales, telle celle du 11 février 1960 contre l'explosion de la bombe A dans le Sahara et celle du 15 février 1961 en réaction à l'assassinat de Patrice Lumumba. Ces deux manifestations se solderont par de nombreuses arrestations et des expulsions^[273]. Cela se passe néanmoins au tout début des indépendances et il ne semble plus qu'il y ait d'autres manifestations concernant

l'ensemble de l'Afrique, après 1962, ni d'ailleurs quelque cause transnationale que ce soit. Ce sont les motions dans les divers congrès qui témoignent encore de la participation de la fédération aux causes qui sont alors celles d'une culture de gauche et d'extrême – gauche mondialisée : lutte contre l'apartheid, opposition à la guerre du Vietnam, etc. Mais la FEANF interdit à ses membres de manifester sur le territoire français. Son hostilité à l'égard du gouvernement français ou plus exactement de tout ce qui vient du pays colonisateur, radicale au début des années 1960, se tempère au fur et à mesure que se développent les oppositions aux régimes africains. Le congrès de 1966 refuse par exemple à la quasi-unanimité l'adhésion des groupes autonomistes des départements d'Outre-Mer[274] et se montre généralement plus virulent à l'égard de l'impérialisme américain que du colonialisme français, ce qui peut être aussi lié à une forme de perméabilité à l'égard des slogans ou principes politiques de la jeunesse étudiante politisée. Cette perméabilité se traduit par des meetings organisés avec d'autres associations de gauche ou d'extrême-gauche comme le 24 mai 1968 ce « Grand meeting anti-impérialiste », organisé à la Mutualité avec l'Association générale des Étudiants guadeloupéens et le Centre Information Vietnam. Mai 68 crée un sentiment de nouvelle solidarité entre la FEANF et les étudiants français, ainsi qu'avec l'UNEF, avec laquelle les liens avaient été renoués au moment de la guerre d'Algérie. Une note de police signale que « depuis les événements de Mai 68, certains étrangers, principalement des étudiants, participent aux actions des groupements gauchistes en France »[275]. Le 11 mai 68 par exemple, la FEANF diffuse un tract de soutien aux étudiants victimes de la répression du gouvernement français et s'associe à la lutte de l'UNEF. Sa radicalisation la conduit à dédaigner les revendications propres au terrain étudiant pour une « action globale et unitaire » et, selon une terminologie bien maoïste : la « constitution d'un front uni anti-impérialiste pour combattre le colonialisme et le néo-colonialisme partout et sous toutes ses formes ; intégration aux masses paysannes et ouvrières pour y promouvoir la révolution »[276].

La FEANF a aussi des lieux de prédilection, creusets d'une culture politique commune. C'est à Paris un immeuble sis 69 boulevard Poniatowski, dit Maison de l'Afrique de l'Ouest ou plus familièrement « Ponia » qui appartient aux sept États de l'ancienne AOF : ils y logent leurs ressortissants étudiants. C'est aussi la Maison de la France d'Outre-Mer rebaptisée Maison de l'Afrique puis Résidence Lucien-Paye à la Cité universitaire du boulevard Jourdan, où les différents États africains disposent d'un quota de lits. Ces deux lieux de résidence sont des espaces de militantisme, qu'il s'agisse de revendications liées à la gestion du lieu lui-même ou aux problèmes spécifiques d'habitat, ou qu'il s'agisse de réunions de politique générale. Ils sont considérés par les services de police comme des « foyers de propagande extrémistes »^[277]. À propos de Poniatowski, les papiers de l'Office central d'Accueil universitaire (OCAU)^[278] notent :

« C'est le repère numéro 1 de la FEANF et de l'extrémisme africain. C'est à Poniatowski que se tiennent en général les réunions que l'on cherche à protéger des oreilles indiscrettes. C'est de Poniatowski que partent les mots d'ordre^[279]. »

Un chargé de mission fait aussi une très pittoresque description de la Maison de la FOM :

« la visite des chambres donne de l'état d'esprit des locataires une idée bien précise. Il s'agissait de l'occupation d'une sorte de forteresse que l'on organisait au mieux pour y durer et pour y résister. Aux murs, des slogans, des cartes, des tracts, des sortes de dioramas souvent malhabiles et curieusement primaires. De la FEANF, la jarre aux cent trous^[280], bouchés par des mains associées avec, accolé comme instrument de progrès et de civilisation, un magnifique pistolet-mitrailleur. Des slogans vengeurs et toutes les traces d'un départ hâtif...
^[281] »

« Ponia », comme la Maison de la FOM ont été pour les étudiants africains, durant toutes ces années, de hauts lieux symboliques, lieux de rencontres, de retrouvailles et d'action politique. Dans les deux cas s'exprime dans ces maisons une forme de militantisme de territoire. D'une certaine manière, les étudiants – de même que dans leurs ambassades, nous le verrons – s'y sentent chez eux et dégagés d'une sorte de devoir de réserve – et peut-être surtout de prudence – qui les conduit à ne plus manifester dans la rue leurs oppositions, mais à les exprimer dans leurs locaux. Il faut les CRS pour les en expulser en 1969, après la séquestration de l'économiste[282], en 1972[283], en mai 1974 après la séquestration du directeur[284]. Les grèves des loyers sont également récurrentes. De même, quand les gouvernements décident de fermer et vendre les foyers nationaux, cela suscite occupations, manifestations et comités de soutien au foyer, ce qui ne suffit évidemment pas à changer l'attitude des états ni leur volonté de vendre. Mais l'essentiel est l'existence de ces lieux d'entre-soi qui sont aussi les lieux d'une véritable maturation politique.

La nationalisation des luttes

Il est difficile parfois de distinguer ce qui ressort à l'action de la FEANF, en tant que fédération de ce qui ressort à l'action des unions nationales qui en sont adhérentes, ne serait-ce que parce que le vivier des dirigeants est le même. Avant 1960, nous l'avons dit, tous les efforts de la FEANF étaient tendus vers un seul but : l'indépendance. Après 1960, il va s'agir après quelques hésitations, de lutter pour une indépendance réelle, qui ne soit pas seulement nominale, et contre la présence française en Afrique. La fédération comme dans leur majorité les unions nationales considèrent généralement les gouvernements des différents pays comme des marionnettes de l'impérialisme français. Cela ne variera guère au cours des années 1960 et 1970. Ce qui va changer, néanmoins, est la manière dont slogans, revendications, actions et lieux de lutte vont se nationaliser, de même que les nationalismes deviennent source de conflits au sein de la fédération[285]. De plus en plus, ce sont les gouvernements eux-mêmes qui

sont visés, dans le concret de leurs actes, et violemment pris à partie. Au cours de ces années, on assiste à un véritable chassé-croisé de revendications/sanctions entre les pays et leurs étudiants, c'est-à-dire leurs futures élites. Aux revendications étudiantes répondent des mesures de rétorsion qui se déploient selon plusieurs axes : création d'associations aux ordres, demandes d'expulsion faites auprès du gouvernement français, menace de conscription, et surtout menaces de suppression des bourses.

Le gouvernement ivoirien par exemple crée l'Union nationale des Étudiants de Côte d'Ivoire (UNECI) pour faire pièce à la très contestatrice Association des Étudiants de Côte d'Ivoire en France (AECIF). La réponse des étudiants consistera à dissoudre la première et noyauter la seconde. Le gouvernement gabonais crée l'Association des Étudiants et Élèves du Gabon (AEEG), pour faire pièce à l'Association générale des Étudiants gabonais (AGEG) et lie l'adhésion à l'obtention des bourses. Il importe de plus son Union des Jeunes du Parti démocratique gabonais sur le sol français et fait prendre en main l'accueil des nouveaux arrivants par une de ses équipes [286]. De plus, en décembre 1973, il organise le recensement et un conseil de révision pour ses ressortissants en France. Une commission dirigée par le général Teale, attaché militaire à l'ambassade, siège dans plusieurs villes universitaires et invite les jeunes gabonais à comparaître pour constituer leur dossier militaire et étudier la durée de leur sursis [287]. En réponse, l'AGEG appelle au boycott de la commission et organise une campagne anti-militariste. Des tracts proclamant « A bas le service militaire obligatoire au Gabon » et « non à l'embrigadement de la jeunesse gabonaise » sont diffusés. Mais la menace de suppression des bourses aux récalcitrants semble faire effet et provoquer une certaine lassitude. Le gouvernement gabonais demandera aussi au ministère de l'Intérieur le rapatriement de quelques contestataires, ce qui lui sera refusé. Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas de refus d'expulsions par le gouvernement français. Si M'Ba N'Dong [288], président de l'AGEEG a bien fait l'objet d'un arrêté d'expulsion pour « activités anti-françaises » et si le gouvernement français avait bien accédé à la requête d'Houphouët-Boigny

et expulsé une quinzaine de membres de l'AECIF, il tempère l'ardeur du gouvernement Ahidjo en 1963 [289], et résiste aux sollicitations de Marien N'Gouabi en 1970 [290] et d'Eyadema en 1976 [291], jugeant les mesures demandées sans objet. Toujours est-il qu'à travers les revendications des étudiants sur le sol français, on peut lire l'évolution des régimes africains, et les répressions et musellement des oppositions exercés dans les différents États. Les étudiants dahoméens, en 1963, après le renversement d'Hubert Maga manifestent leur déception de voir la révolution trahie [292]. Les étudiants congolais, d'abord favorables à la révolution des Trois Glorieuses, en laquelle ils voient la possibilité d'accomplir leur rêve de « révolution socialiste de type algérien ou cubain », accusent vite les travailleurs chrétiens de scissionnisme puis entreprennent la critique en règle du gouvernement de Marien N'Gouabi [293].

En 1964, au Niger, après la tentative avortée de prise de pouvoir par le parti marxiste Sawaba, dont sont proches les étudiants, l'association diffuse une lettre aux parents d'élèves et à la commission nationale des bourses : « Ni les chantages permanents, ni les coupures arbitraires de bourses dont bénéficient les étudiants grâce à la sueur du peuple, ne nous amèneront à changer nos options politiques [294]. » Le président de l'association Abdou Mustapha avait fait partie en septembre d'une délégation de la FEANF reçue par Mao Tse-Toung. En 1964 toujours, les étudiants gabonais s'insurgent bien entendu contre l'intervention française advenue alors que « une révolution d'ordre militaire mais pacifique dans le dessein de prévenir une guerre civile sanglante a écarté du pouvoir un gouvernement illégitime policier et corrupteur. Le gouvernement français a pris la décision de rétablir cette triste équipe ». En 1972, la dissolution des centrales syndicales togolaises provoque l'agitation des étudiants qui saisissent la FEANF [295]. En 1973, les étudiants s'insurgent contre la dissolution de l'Union des Scolaires nigériens et les mesures répressives prises contre eux. Outre meetings, tracts et protestations diverses, se met en place une stratégie d'occupation des ambassades, symboliquement forte. Quand les étudiants manifestent, c'est en réaction à leur gouvernement mais aussi sur un

morceau du territoire national : l'ambassade. Le scénario est toujours à peu près le même : manifestation/occupation de l'ambassade en réaction avec un événement répressif, plainte de l'ambassadeur, arrestations par la police municipale, relâche, en général le jour même. Les manifestants sont majoritairement (mais pas exclusivement) des ressortissants du pays représenté par l'ambassade. 31 mai 1968 : occupation de l'ambassade du Sénégal ; 27 novembre 1968 : occupation de l'ambassade de Haute-Volta ; 13 février 1969 : Sénégal ; 3 et 29 avril 1969 : Sénégal ; 10 mai 1969 : Mali ; 22 mai 1969 : Dahomey ; 3 novembre 1969 : Tchad ; 7 juillet 1970 : Mali ; 29 janvier 1971 : Sénégal ; 2 février 1971 : Mauritanie ; 9 novembre 1973 : Niger, etc. La liste serait trop longue, si elle était exhaustive.

Ainsi tout au long des années 1960 et 70, les étudiants vivent au rythme de politiques menées à des milliers de kilomètres auxquelles ils sont généralement hostiles. Ils restent ainsi étroitement connectés à leurs nations en construction tout en rêvant une meilleure : une nation égalitaire et socialiste, dont le vivre-ensemble reste à inventer, qui pourrait s'inspirer des modèles soviétique, chinois, cubain ou algérien mais trouverait aussi ses propres solutions, son mode d'être africain. Leur communauté imaginée se situe quelque part entre leur utopie nationale et leur vie d'opposants politiques. Et c'est le droit de dire non qui fonde leur identité citoyenne, leur appartenance à cette communauté imaginée que leur séjour en un pays démocratique rend aussi possible, alors même que leurs camarades sont arrêtés ou pour le moins bâillonnés : communauté imaginée qui mêle dans un même rêve refondateur, marxisme, droits de l'homme et panafricanisme. Se fabriquer comme citoyen d'un État en fabrication, dont l'existence elle-même n'a tenu qu'au pouvoir de dire non, et ce dans l'exil, sur un sol démocratique où les voix des étudiants sonnent puissamment en ces années 1960 et 70, est-ce que cela pouvait se faire autrement qu'en redisant non ? Aurait-on pu vraiment, de loin, participer à la construction de la nation autrement qu'en s'opposant ? D'une certaine façon, on peut dire que les étudiants africains en France avaient deux fois des raisons de dire non. La même raison que celle de toute une génération contestatrice et mondialisée,

et une seconde, complexe et aux multiples facettes, s'affirmer comme citoyen d'un nouvel ordre politique. Et quand ils rentrent sur leur territoire, ils font part et transmettent cette radicale culture d'opposition qu'ils ont forgée en exil.

Le cas des étudiants guinéens : exils [\[296\]](#)

La Guinée constitue un cas particulier, du fait de l'antériorité et des conditions de son indépendance. Seul en cela, le pays a massivement voté non au référendum de septembre 1958, c'est-à-dire au projet de communauté franco-africaine proposé par la constitution de la v^e République. La Guinée, premier pays indépendant d'Afrique francophone, serait désormais privée de l'aide de la France [\[297\]](#). Les relations franco-guinéennes vont avoir une ligne sinueuse. Dès 1959, des accords de coopération avec la France sont ratifiés, ce qui n'empêche pas des opérations de déstabilisation. En avril 1960, un « complot contre-révolutionnaire pro-français » est découvert [\[298\]](#). Par mesure de rétorsion à l'égard des expulsions de Français de Guinée, ce sont des étudiants guinéens en France qui vont être expulsés. Les relations seront rompues complètement avec la France de 1965 à 1975. Cette configuration particulière produit évidemment des effets sur les étudiants guinéens en France. D'abord admirateurs d'un leader héros de l'indépendance, ils vont vite déchanter et se réfugier dans une opposition radicale qui va faire d'eux de véritables exilés politiques, et ce d'autant plus que leurs camarades d'autres nations comprennent souvent mal cette opposition à l'homme du non. La rupture avec le gouvernement guinéen est consécutive au « complot des enseignants » de novembre 1961, complot prolongé et/ou complété par un « complot des marxistes-léninistes et impérialistes [\[299\]](#). » Devant la fronde menée vis-à-vis de son projet de réforme de l'enseignement par des syndicalistes, tel Mamadou Traoré dit Ray-Autra ou Keita Koumandian, le chef du gouvernement va dénoncer un complot contre le régime, transformer l'Assemblée nationale en haute-cour de justice par laquelle seront jugés les dits comploteurs accusés d'être marxistes ou impérialistes.

Si aucune peine de mort n'est alors prononcée, ce qui ne sera plus le cas par la suite, des peines de prison sanctionneront les enseignants. La révolte des élèves, soutenant leurs professeurs et dénonçant les profiteurs du régime est également très fermement réprimée. Ce complot des enseignants marque également la rupture avec les étudiants de France. Très rapidement informées, l'AEGF et la FEANF répliquent violemment par une brochure intitulée « la vérité à propos du complot des enseignants »^[300], provoquant en retour ire et réaction du leader guinéen. Des étudiants sont rappelés en Guinée, des bourses sont supprimées et un « comité de coordination », sous étroite surveillance de l'ambassade, est créé lors d'un congrès extraordinaire destiné à trouver un compromis^[301]. L'AEGF, par prudence, n'élira pas officiellement de bureau en 1962 et aura alors une vie quasiment clandestine. Le 27 février 1962, une circulaire signée Sékou Touré accuse les étudiants de « manque de franchise caractérisée », annonce que toutes les demandes de bourses ne pourront désormais être déposées qu'en Guinée par le demandeur en personne, que toute bourse supprimée ne sera pas rétablie, que les non-boursiers ou « boursiers cautionnés par l'État en France » sont radiés des cadres de la JRDA-PDG. Les bourses sont attribuées pour un an et le renouvellement devra être sollicité.

Les protestations sont si véhémentes que le président du comité de coordination lui-même, Charles Diané, publie un long communiqué où il prend la défense des étudiants. Il dénonce la politique incohérente d'attribution des bourses du gouvernement guinéen, de rappel au pays, d'envoi à l'étranger sans égard à la situation de famille. Il arrive que le mari soit dirigé vers les USA, l'épouse et les enfants vers la France. Il proteste contre le reproche fait d'avoir refusé de rentrer en Guinée. Certains ont accepté mais n'ont pas reçu d'ordre de mise en route, à d'autres le rappel n'a jamais été notifié. Des étudiants théoriquement embauchés à Fria attendent depuis six mois la confirmation promise. Charles Diané ne tardera d'ailleurs plus à passer à l'opposition au régime^[302]. Au congrès de 1963 de la FEANF^[303], des étudiants guinéens présentent un véritable réquisitoire contre la Guinée de Sékou Touré : situation économique

catastrophique, développement des inégalités, enrichissement frauduleux de quelques-uns, consolidation des monopoles, gaspillage et gabegie, dérive bureaucratique et anti-démocratique des institutions.

Les non-boursiers se voient refuser par l'ambassade de Guinée à Paris toutes pièces officielles. À la fin de l'année scolaire 1963-1964 [304], tous les boursiers sont rappelés à Conakry et le gouvernement guinéen décide de ne plus accorder aucune bourse pour la France, désireux qu'il est de mettre fin à l'influence de la FEANF, ou anticipant la rupture diplomatique de 1965 [305]. Sékou Touré, dans une allocution prononcée le 21 novembre 1964, insiste sur la nécessité du retour dans leur pays des enfants de cadres ou fonctionnaires du régime, menace à peine voilée. On privilégiera l'Allemagne fédérale, la Belgique, l'Italie ou la Suisse. En septembre 1969, alors que la Guinée et la France n'ont plus de relations diplomatiques, Sékou Touré fait un pas de plus. Il considère que les diplômes acquis dans la langue française « langue impérialiste » sont désormais sans valeur. Les étudiants se verront à leur retour contraints d'apprendre à lire et écrire en Malinke, Soussou, Foulah et Kissi [306]. L'émotion étudiante est vive. On laisse entendre que les diplomates sont déjà obligés de faire leurs rapports dans une de ces langues ce qui crée de grandes perturbations. Le résultat de cette politique à la fois répressive et incohérente est que les étudiants guinéens restés en France vont vivre dans des conditions matérielles fort précaires et dans une opposition radicale à leur gouvernement, situation d'autant plus déchirante que Sékou Touré a été (et est encore) l'homme symbole de l'indépendance africaine. Ils sont aussi bien souvent en porte à faux par rapport à une opposition guinéenne qui se structure difficilement et dont une partie tire ses subsides du gouvernement honni de Félix Houphouët-Boigny. Le Front de Libération nationale de la Guinée, par exemple, est financé par la Côte d'Ivoire [307]. Il fait de Paris son centre d'activités jusqu'à ce que Houphouët-Boigny en rappelle, en 1966, les dirigeants à Abidjan. Le FLNG compte dans son état-major des étudiants comme Rachid Touré, ancien secrétaire de la section de Caen de la FEANF

ou Mamadou Dia, ou encore son président Ibrahima Kake dont le frère fera l'objet d'un attentat, au quartier latin, attribué aux services de Sékou Touré.

Les conflits politiques traversent l'opposition guinéenne en France. Les « libéraux » sont partisans de la France et souhaitent son aide face au leader guinéen. Les « extrémistes » sont, quant à eux, partagés entre une ligne pro-chinoise et pro-soviétique. Ces conflits provoqueront la dissolution du FLNG qui devient, après fusion avec l'Union générale des Guinéens en France, le Regroupement des Guinéens en France (RGF). Le RGF scissionnera à son tour, scission qui donne naissance au Mouvement uni des Guinéens (MUG) fondé en mars 1973 et déclaré le 14 mai 1973 [308]. C'est un étudiant en médecine, Moustapha Camara [309] qui en est le secrétaire à l'information et responsable de l'organe de presse, l'*Unité/Lanyifari*. Au-delà de ces scissions et recompositions, il faut surtout noter une confusion (pour ne pas dire un malheur) idéologique et d'intérêts. Lors de la tentative de débarquement en Guinée, en novembre 1970 [310], dans laquelle sont compromises des forces du Portugal colonial, la participation du FNLG est sinon avérée, du moins revendiquée [311]. Les étudiants, impliqués ici ou là selon leurs orientations politiques, ne sont soudés que par leur qualité d'opposants. Leur association, l'AEGF, devient, de même que la FEANF, majoritairement pro-chinoise. La situation de certains est ubuesque, car ils sont soumis au gré de politiques toujours fluctuantes sur lesquelles ils n'ont aucune prise [312]. Prenons le cas, par exemple de Mamadou Dia :

« Dia Mamadou, né le 8 mars 1931 à Diguiraye (Guinée), étudiant en sciences économiques, (2^e année), élève au CEDS (Insee)... Dia qui est père d'un enfant en bas âge et dont l'épouse est enceinte loge chez son compatriote Diakite Konan, qui a lui-même deux enfants dans un logement étudiant de la résidence des Closeaux à Rungis. L'un des premiers militants du RDA en Guinée, cet étudiant servit d'abord dans l'enseignement et l'armée. Mais dès l'indépendance et la rupture avec la France, il préféra reprendre ses études pour ne pas servir le régime instauré par M. Sékou Touré. En France, Dia bénéficiait néanmoins

d'une bourse jusqu'au jour où son gouvernement lui intima l'ordre d'aller poursuivre ses études d'électronique aux USA. Dia fit alors valoir qu'il était de culture et de langue française et devant l'obstination de son gouvernement demanda une 2^e bourse aux USA pour son épouse, qui lui fut refusée. Ne voulant pas envisager une séparation de 5 ans, Dia fit alors venir son épouse à ses frais auprès de lui à Caen et obtint pour sa subsistance un poste d'enseignement. Son épouse prépara et réussit son premier bac. Lui-même passa un premier certificat de licence en sciences économiques, nouvelle direction de ses études motivées par des arrière-pensées politiques. Fin 1963, il réussit au concours d'entrée de l'INSEE, remplit les formalités et fut convoqué à l'institut au début de novembre 63. Il fit donc transférer son dossier de Caen à Paris et abandonna son travail rémunéré. Fin novembre, on s'avisa qu'il était Guinéen et qu'à ce titre, il ne pouvait bénéficier de la bourse de la communauté prévue pour les études à l'INSEE. Ne pouvant retourner à Caen où il n'avait plus de travail, Dia et sa famille vivent depuis dans des conditions extrêmement précaires, de la charité de ses camarades africains et il manifeste qu'il ne mange pas tous les jours à sa faim. La situation de la monnaie guinéenne ne lui permet pas d'autre part de recevoir les subsides que pourraient lui envoyer ses parents de Guinée. Il poursuit ses études à la faculté de droit et à l'INSEE et reste évidemment un opposant irréductible de son gouvernement dont la chute lui paraît la seule issue possible à sa situation. Dia a formulé sans succès des demandes de bourse au Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) et au ministère de l'Éducation nationale [\[313\]](#). »

Le cas des étudiants camerounais : de la guerre coloniale et du deuil de l'indépendance [\[314\]](#)

Comme les Guinéens mais pour d'autres raisons, les étudiants camerounais ont une expérience de l'indépendance très différente de celle de leurs camarades d'autres nationalités. On sait que le Cameroun, comme le Togo, était sous mandat de l'ONU. On sait aussi que le Cameroun a été le

terrain d'une terrible guerre coloniale et que l'indépendance a été proclamée, contre et à l'exclusion de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), qui mène le combat sur le front intérieur – maquis – et extérieur – gouvernement en exil –, et aux conditions de la métropole qui impose « ses » accords de coopération. Les associations étudiantes camerounaises ont donc aussi une histoire bien particulière, très articulée au double combat mené par l'UPC, dont les mots d'ordre sont dès l'origine indépendance et réunification du Kamerun[315]. La première association des étudiants camerounais a pour nom l'AECF et est adhérente à la FEANF. On supprime bientôt le F pour signifier le caractère international de l'association qui compte, outre ses sections académiques en France, des sections territoriales en Grande-Bretagne, Irlande du Nord, Nigeria, et dans les pays de l'Est. Enfin, derniers changements sémantiques, l'AEC est déclarée sous le nom d'UNEC en 1949 puis devient UNEK en 1959[316]. Les liens de l'UNEK et de l'UPC sont très étroits, les mêmes personnes étant parfois aux postes de commandes du parti et du syndicat étudiant, tel Jean-Martin Tchaptchet dont les mémoires sont très explicites à cet égard[317], Jacques Roger Booh, Osende Afana[318]. Ils vivent ce paradoxe que l'UPC interdite au Cameroun est tolérée en France. La plupart des étudiants africains politisés, nous l'avons vu, considèrent les indépendances de 1960 comme « nominales », inachevées. Les étudiants camerounais sont encore plus radicaux, proclamant le 1^{er} janvier 1960 journée de deuil national, et refusant de participer aux festivités organisées à l'ambassade, auxquelles ils sont pourtant conviés. Cela vaudra à quelques leaders une suppression des bourses, qui provoquera à son tour une souscription de soutien au Cameroun. Les étudiants en France vont vivre aux rythmes des assassinats de leurs dirigeants upécistes, Félix Moumié en 1960[319], Osende Afana en 1966, Ernest Ouandié en 1971, au rythme aussi des arrestations de leurs leaders, tel Jean-Jacques Ekindi et Henri Njongang à Yaoundé en août 1970[320]. Ils forment alors un comité de soutien et, comme les autres, investissent leur ambassade. En 1971, l'implantation d'une cellule de la très officielle UNC à la résidence universitaire Jean-Zay, provoque une grande

émotion et, semble-t-il, quelques batailles rangées[321]. Mais les clivages et lignes de fracture de l'époque n'épargnent pas l'UNEK et une scission s'y produit en 1969, entre pro-russes qui restent affiliés paradoxalement à la FEANF et pro-chinois qui font sécession[322]. Il semble, d'après les rapports de police, que l'argent de la Chine ait ici – comme sans doute ailleurs sans que nous en ayons forcément les traces – joué un rôle[323]. Les pro-chinois de l'UNEK sont richement dotés en ronéo, en voitures et auraient touché la somme de 27 millions de francs CFA, d'après les renseignements généraux[324]... Mais au-delà de ces divisions, au-delà de l'opposition que l'on pourra qualifier d'usuelle à un gouvernement qui se sert d'armes tout aussi usuelles (suppression des bourses, arrestations, fermeture du foyer des étudiants camerounais et assignation en justice des récalcitrants qui occupent les lieux etc.), il y a chez les Camerounais un rapport à leur nation qui ne peut qu'être douloureux. Ce qu'ils contestent ce n'est pas seulement, comme leurs camarades d'autres pays, leurs gouvernements, mais c'est la genèse même de la nation camerounaise. D'une certaine façon, on pourrait dire que leur communauté imaginée ne se construit pas sur un socle national déjà en place, sur un territoire qu'on habillerait de symboles, de rêves et d'utopies mais que ce pays rêvé n'existe pas encore du fait de l'échec des indépendantistes, du fait du terrible ratage qui a présidé à la naissance de la nation. Un État qui n'existe pas ne peut pas se construire.

L'AEOM

Les Malgaches, comme dans beaucoup d'autres domaines, sont à part, bien que géographiquement africains. Il y aurait en 1962 trois associations de Malgaches : l'Amicale des Étudiants malgaches côtiers, l'Association des Ménages malgaches étudiants et, la plus importante, l'AEOM[325], avec laquelle la FEANF organise parfois des manifestations telle par exemple ce meeting organisé à Bordeaux le 29 mars 1971, « à l'occasion de la commémoration du 29 mars 1947, qui a vu le massacre de 90 000 patriotes malgaches... ». Mais l'AEOM, créée bien avant la FEANF – en 1934 – a sa

vie autonome comme d'ailleurs les étudiants malgaches ont leurs propres foyers. Plusieurs témoins insistent sur la méfiance des Malgaches à l'égard des Africains, voire même sur certains phénomènes de rejet, lié à la présence des tirailleurs dits « sénégalais » lors de la répression de l'insurrection de 1947. Cela étant renforcé par un particularisme lié à l'insularité. L'AEOM regroupe la quasi-totalité des étudiants malgaches (1 300 adhérents en 1964), mais l'existence d'une association de côtiers, bien que très minoritaire, montre que la traditionnelle rivalité entre les Merina des Hauts-Plateaux et les côtiers a été reproduite en France. L'AEOM organisera d'ailleurs en 1976 un « festival culturel de l'amitié entre les différents peuples de Madagascar », dont la tenue intervient après troubles et émeutes qui avaient suivi la malgachisation, considérée par une partie des côtiers comme s'étant faite à leur détriment. L'AEOM va très vite s'opposer au gouvernement malgache. En janvier 1962, le secrétaire général de l'association, Roger Andrianaly-Ratavao, revenu à Madagascar suite au décès de son père est arrêté et condamné à 15 000 CFA d'amende pour avoir diffusé la motion finale du X^e congrès de l'AEOM, motion que le gouvernement de l'île considère comme injurieuse. Il semble qu'en 1963 l'AEOM connaisse une crise institutionnelle[326], de même qu'une crise idéologique, les débats du congrès de 1964 interrogeant sans en tirer une ligne claire le rôle des étudiants dans la lutte contre le sous-développement et recommandant une nécessaire auto-critique. L'association va comme la FEANF se radicaliser selon une ligne également maoïste, son organe *Samy Isika* (Entre nous) dénonçant tant le néo-colonialisme que le « social-impérialisme » et défendant la juste ligne de la Chine populaire et les réussites de l'Albanie. L'association s'engage dans l'opposition la plus totale à la brutale répression qui a suivi la révolte du sud en 1971, publiant alors un numéro spécial conséquent de son journal. Elle va de même soutenir fermement le mouvement révolutionnaire de 1972. La liberté de parole, de même que celle de l'information dont les étudiants malgaches peuvent jouir sur le sol français, fait de l'AEOM une véritable courroie de transmission par le canal duquel des éléments ignorés dans la grande île elle-même, du fait de la censure, peuvent transiter et nourrir en retour

l'opposition sur place au président Tsiranana jusqu'à ce qu'il soit emporté par la révolution de Mai.

La FEANF et l'AEOM se radicalisent donc, proches en cela d'autres associations ou groupes étudiants de l'époque. Les mots d'ordre – généralement hostiles au « néo-colonialisme » et réclamant l'« indépendance réelle », une « autre indépendance » et l'« unité africaine » –, et les combats proclamés, sont les mêmes que ceux des étudiants restés sur place ou revenus au pays, quel que soit ce pays. Les étudiants ayant milité au sein des deux associations transportent avec eux, sur un autre continent, un bagage qu'ils ont non pas tant acquis que mûri dans l'hexagone. Avoir fait des études en France confère encore une autorité qui peut être utilisée dans divers domaines. Ceci dit, ces étudiants n'étaient pas arrivés en France vierges de toute culture ou sensibilité politique mais ils y gagnent au contact des mouvements politiques et sociaux hexagonaux une nouvelle expérience et une sorte d'hybridation de leur sensibilité. Ils gagnent aussi, au sein de la fédération, eux qui se veulent panafricains, une connaissance des situations politiques dans d'autres pays que le leur. Au-delà de l'enrichissement qui en découle, cela peut produire, à notre avis, un certain type de nivellement, c'est-à-dire l'application des mêmes mots d'ordre aux divers cas nationaux, voire l'application des mêmes types d'action, quelles que soient les réalités sur place. Et ils réinvestissent auprès de leurs camarades restés au pays leur culture enrichie d'expériences politiques nouvelles, une nouvelle culture politique hybride et, probablement, nivellante, en ce sens qu'elle préfère le général au particulier, qu'elle préfère des solutions universelles et toujours plus radicales, à des analyses spécifiques. Pour assimiler des informations multiples et multi-culturelles, fruit de la mondialisation des trajectoires d'études, il était besoin d'une grille de lecture du monde qui le clarifie et aide à assimiler ces différences. Et il s'est agi, non pas tant du marxisme, mais bien plutôt de ce à quoi on utilise alors le marxisme, c'est-à-dire comme une langue universelle capable non seulement de dire le monde, mais aussi de le changer. Une association comme la FEANF joue ainsi un

rôle à plusieurs niveaux. Elle joue un rôle de relais pour les idéologies venues de l'Est, de Cuba ou de la Chine. Ses dirigeants voyagent au gré des invitations multiples qui leur sont faites. Elle joue un rôle de centre d'informations pour toutes les nouvelles venues d'Afrique. Et elle joue le rôle de prisme qui lit ces informations, les adapte et les redistribue en une écriture ou, pour mieux dire, un alphabet marxiste, qui prétend produire des explications, voire des solutions à toutes les situations. Notons enfin, l'extension inéluctable du maoïsme, ou, en d'autres termes, d'un marxisme tiers-mondiste.

236 . CADN – AAFB – 117PO/2/7 – 17 août 1963, Ambassade de France à Diplomatie Paris.

237 . GUIMONT F., *Les Étudiants africains en France, 1950-1965*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 72.

238 . *Ibid.*, p. 75 et 77.

239 . Les Étudiants d'Outre-mer en France, *Sondages*, n° 3, 1961, p. 10-11.

240 . En 1951, par exemple, l'AOF ne compte que 16 bacheliers, et Madagascar 105 (Blancs compris).

241 . LABRUNE-BADIANE C., SUREMAIN M-A de, BIANCHINI P., « L'école en situation post-coloniale », *L'École en situation post-coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 12 (*Cahiers Afrique*, n° 27).

242 . Voir « L'École en situation post-coloniale », *op. cit.*

243 . Pour une comparaison avec l'Afrique anglophone, voir : MICHEL M., « La genèse des universités en Afrique "d'expression française", de la Seconde Guerre mondiale aux années 1970 », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'Empires*, *op. cit.*, p. 234.

244 . En 1962, les bourses accordées par les états africains varient de 150 à 500 NF, les bourses FAC de 400 à 650 NF. Le salaire de base d'un fonctionnaire français de l'indice 100 était en 1961 de 315 NF. Fabienne GUIMONT, *op. cit.*, p. 170.

245 . Voir notamment à ce sujet : WEIL P., *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

246 . Ministère de la Justice, *La Nationalité française : recueil des textes législatifs et réglementaires, des conventions internationales et autres documents*, éd. 2002, La Documentation française, p. 250-252 ou voir Légifrance. Ces dispositions ne sont pas valables pour le Togo et le Cameroun, anciens mandats de l'ONU.

247 . La démarche a été peu faite, ne serait-ce que parce qu'il n'y avait aucune formalité pour venir en France. De 1960 à 1962, 200 déclarations ont été faites, en 1963, 40, en 1964 : 64, en 1965 : 118, en 1966 : 161, en 1967 : 208 ; en 1968 : 287 ; en 1969 : 370. Déclarations enregistrées conformément à la loi de 1960 (CAC 19760133 art.1).

248 . AFOUA-GEAY G., « Les anciens colonisés encombrants : entretien mené par Jean-François Martini », *Plein Droit*, n° 79, décembre 2008. Consulté à l'adresse suivante : <http://www.gisti.org/spip.php?article1389>, le 14 mars 2013.

249 . La Guinée est la seule exception. Ses ressortissants ont besoin, à partir de 1962, d'un visa.

250 . DEDIEU J.-P., « Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée », *Plein Droit*, n° 89, juin 2011, p. 34.

251 . Archives nationales – Centre des Archives contemporaines – Dossier 960134/18 – Réunion interministérielle à propos de la situation des étudiants boursiers qui cherchent à s'établir en France ; problème des boursiers africains qui ne rentrent pas dans leur pays une fois leurs études terminées... On notera AN – CAC.

252 . DEDIEU J.-P., « Associations subsahariennes... », *op. cit.*

253 . AN – CAC – Dossier 19960134/17. Le ministre d'État, ministre d'Intérieur à Messieurs les préfets... et aussi dans le même dossier : *Conditions d'immigration des ressortissants des Etats d'Afrique au sud du Sahara*, s.l.n.d. Et aussi toute une série de circulaires correspondant aux situations spécifiques de chaque État, qui dépendent elles-mêmes des conventions de circulation.

254 . Bien souvent, on constate alors un cercle vicieux : pour obtenir une carte de séjour, il faut une inscription dans un établissement et pour obtenir une inscription dans un établissement, il faut une carte de séjour.

255 . Le dossier 19960134/17 conservé aux AN – CAC contient les listes de tous les étudiants d'Afrique sub-saharienne entrés, sortis ou refoulés de France pour 1972 et 1973.

256 . Sur la FEANF, voir : Ministère de l'Intérieur, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, 1961. AN – OCAU – Dossier 19780585/46. Voir aussi : Ministère de l'intérieur, Direction des renseignements généraux, *Les étudiants d'Afrique noire et de Madagascar en France*, avril 1966. AN – CAC – Dossier 960134/18.

257 . Sur l'AEOM avant 1960, voir RAJAONAH F., « Être étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance : l'Association des étudiants d'origine malgache de 1947 à 1960 », *Afrika Zamani*, n°s 13 & 14, 2005-2006, p. 1-22.

258 . Voir note 223.

259 . AN – CAC – Dossier 960134/18 – Le général de Gaulle garant de la « légalité » en Afrique intervient au Gabon [tract de la FEANF] ; 11 février 1964 – Communiqué de presse [du] Comité exécutif de l'Union des étudiants gabonais en France... (« Les étudiants gabonais réunis en Assemblée générale prennent acte que la décolonisation n'a jamais été qu'une grossière mascarade... »).

260 . Ministère de l'Intérieur, Direction des renseignements généraux, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, février 1961, p. 103. AN – OCAU – 19780596/48.

261 . *Ibid.*

262 . Association des Étudiants de Côte d'Ivoire en France (AECIF), Association des Étudiants dahoméens en France (AEDF), Association des Étudiants guinéens en France (AEGF), Association des Étudiants voltaïques en France (AEVF), Association des Étudiants mauritaniens, Association des Étudiants nigériens en France, Association des Étudiants sénégalais, Association des Étudiants maliens en France, Association des Étudiants congolais (Brazzaville), Association des Étudiants gabonais en France, Association des Étudiants oubanguiens en France, Association des Étudiants tchadiens, Association des Étudiants togolais en France : jeune Togo, Union nationale des Étudiants kamerunais (UNEK), ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté nationale, direction des Renseignements généraux, *Les étudiants d'Afrique noire et de Madagascar en France*, avril 1964.

263 . Au XVI^e congrès (décembre 1963) la liste des motions est la suivante : Résolution sur l'OUA, Résolution sur la répression perpétuée sur l'UGEAO ; Congo-Brazzaville ; Motion sur les événements du Dahomey ; Résolution sur le Kamerun ; Résolution sur la Côte d'Ivoire ; Résolution sur le Congo-Léopoldville ; Résolution sur le Tchad ; Motion sur la Guinée ; Motion sur l'Afrique centrale, orientale et du Sud ; Motion sur les pays africains sous domination portugaise ; Motion sur la situation en Irak ; Motion sur la discrimination raciale aux USA ; Motion sur le Sud-Vietnam ;

Résolution sur les relations internationales ; Motion sur les relations avec les organisations d'étudiants africains ; Motion sur les Antilles dites françaises, la Guyane et la Réunion ; Motion sur l'Union nationale des étudiants du Maroc ; Motion sur l'UNEF ; Motion sur l'UGEAN et sur l'unité des étudiants des colonies portugaises ; Résolution sur la République populaire de Chine ; Motion sur les étudiants d'Amérique latine ; Motion sur le comité de liaison ; Motion sur le comité anti-colonialiste ; Motion sur la conférence des Trois continents ; Motion sur l'Union nationale des étudiants d'Algérie ; Motion sur la culture ; Motion sur le théâtre ; motion sur la presse ; Motion sur les finances ; Motion sur les bourses ; Charte des affaires sociales ; Motion sur l'OCAU ; Motion sur la convention entre l'OCAU et les États africains ; Motion sur les logements.

264 . L'État major de la FEANF est très international : pour 1964, par exemple, ses dirigeants sont Malien, Dahoméen, Sénégalais, Voltaïque, Togolais, Ivoirien, Centrafricain. AN-CAC – Dossier 960134/18. Composition du comité exécutif de la FEANF en France pour 1964.

265 . En 1960 au moment du XII^e congrès, ce sont Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours. La feanf n'a pas de section à Nantes, où officie une association corporatiste : l'UDEAN.

266 . Par exemple une note datée du 26 juin 1963, et conservée dans les archives de l'OCAU, identifie les sources de financement de la FEANF comme étant « le gouvernement du Mali » et l'association des étudiants oubanguiens qui, en accord avec le gouvernement de la RCA, ristournerait à la FEANF une part très importante de la dotation qu'elle reçoit de ce gouvernement (AN – CAC – OCAU – 19780596/51).

267 . Note sur la FEANF, vue de l'Office des Étudiants d'Outre-mer, s.l.n.d, p. 3. Le document n'est pas daté mais il est probablement de 1961. AN – OCAU – 19780596/51.

268 . Le terme « extrémistes » recouvre apparemment une large gamme de sensibilités politiques : maoïstes, trotskystes, castristes, etc.

269 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur, *Les étudiants d'Afrique noire, évolution générale en 1966*, p. 37-72.

270 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur, *Les étudiants d'Afrique noire, évolution générale en 1966*, p. 17-18.

271 . Archives de la préfecture de Police – Dossier A10 – 22 février 64 – Objet : Rapports de la FEANF avec les travailleurs africains de la Région parisienne. On notera APP.

272 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Le dossier comprend le texte de la pièce. Voir aussi dans le même dossier : 5 janvier 1974, L'Union nationale des Étudiants centrafricains n'a pas renoncé à faire jouer en public la pièce intitulée « le commencement de la fin » qui est une critique au vitriol de l'actuel régime centrafricain.

273 . En juillet 1960, expulsion du Guinéen Mamadou Barry ; en janvier 1961 expulsions des Camerounais Joseph Etoundi, Michel Ndoh, Jean-Martin Tchaptchet et Woungli-Massaga ; en février 1961, les Guinéens Mamadi Keita, Sékou Traoré, Abdoul Ba, Thierno Diallo, Thierno Thiam, et les Maliens Sékou Touré et Tioula Konate ; en juillet 1961, les Ivoiriens Marcel Anoma, Germain Bonny, Mory Doumbia, Abdoulaye Fadika, Jean-Baptiste Kebe-Memel, Charles Kouassi, Victor Mobioh, Gheho Siby, Francis Wodis (à la demande du gouvernement ivoirien) ; en octobre 1961, les Camerounais Thomas Melone et François Epanya-Yondo ; en décembre 1961, les Gabonais Joseph Ndong-Obiang et François Ondo-Nze (à la demande du gouvernement gabonais) AN – OCAU – 19780596/51-52. *Les expulsions d'étudiants originaires d'Afrique noire*, 15 janvier 1962, 4 p. Ces expulsions, quand elles ne sont pas faites à la demande des gouvernements le sont pour « activités subversives anti-françaises », par mesure de police suite à une manifestation ou par mesure de rétorsion (Guinée). Une majorité d'expulsés réussira néanmoins à s'échapper.

274 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur, *Les étudiants d'Afrique noire, évolution générale en 1966*, p. 83.

- 275 . *Ibid.* s.l.n.d. Il y aurait toute une étude à faire sur les étudiants africains, membres des groupes gauchistes français.
- 276 . APP – A7. Préfecture de police, janvier 1972. Les étudiants africains francophones de Paris, très actifs au mois de décembre 1971, sont susceptibles de manifester de nouveau leur opposition aux gouvernements de leur pays...
- 277 . AN – CAC – OCAU 19780596/51 – 20 février 1962, *Les foyers de propagande extrémistes des étudiants africains à Paris*.
- 278 . L'Office central d'Accueil universitaire était chargé de la gestion des étudiants africains en France.
- 279 . AN – CAC – OCAU 19780596/51 – 20 février 1962, *ibid.*
- 280 . La jarre aux cent trous est l'emblème de la FEANF.
- 281 . AN – CAC – Dossier 20090014/223. Lettre du chargé de mission Valigny à Pierre Marthelot, 4 septembre 1972.
- 282 . AN – CAC – Dossier 960134. Occupation de la Résidence Lucien-Paye et DOSSIER 960134/18, sous-dossier Incidents à la Résidence Lucien-Paye.
- 283 . AN – CAC – Dossier 19960134/17. Sous-dossier Expulsions à la Résidence Lucien-Paye.
- 284 . AN – CAC – Dossier 19960134/17. 8 mai 1974, Le directeur de la Résidence Lucien-Paye... et tout le personnel de l'établissement ont été séquestrés...
- 285 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur, *Les étudiants d'Afrique noire, évolution générale en 1966*, p. 77 : « D'autre part, au sein même de ce petit groupe d'animateurs extrémistes, des dissensions basées sur les nationalismes se font jour... »
- 286 . AN – CAC – Dossier 960134/18 – 10 décembre 1975. Le gouvernement gabonais décide de contrôler plus efficacement les activités de ses étudiants en France.
- 287 . AN – CAC – Dossier 960134/18. 11 décembre 1973. Le gouvernement gabonais qui vient de procéder en France au recensement...
- 288 . AN – CAC – Dossier 960134/18 – 26 juin 1964. Le ministre de l'Intérieur à Monsieur le Premier ministre – Expulsion du nommé M'Ba N'Dong Marc...
- 289 . AN – CAC – Dossier 960134/18 – 9 avril 1963. Le ministre de l'Intérieur à Monsieur le secrétaire d'État aux Affaires étrangères.
- 290 . AN – CAC – Dossier 960134/18.
- 291 . *Ibid.* Le ministre des Affaires étrangères à Monsieur le ministre de l'Intérieur, 30 décembre 1969.
- 292 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Les étudiants dahoméens en France, note 6 du 26/2/1964.
- 293 . AN – CAC – Dossier 960134/18 – 13 août 1974. Les étudiants congolais en France, mécontents de la répression qui sévit au Congo et des mesures que le parti du travail s'apprête à prendre...
- 294 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Influence dans les milieux étudiants nigériens à Paris du mouvement Sawaba.
- 295 . AN – CAC – Dossier 960134/18. Préfecture de Police, 7 décembre 1972. À la suite de la récente dissolution des centrales togolaises...
- 296 . Sur les étudiants guinéens on peut voir : AN – CAC – Dossier 960134/18 et APP – Dossier GA F6. Front de Libération nationale de la Guinée ; APP – Dossier R4. République de Guinée ; Dossier R9. Regroupement des guinéens en France (RGF) ; APP – Dossier M4. Mouvement uni des guinéens libres.
- 297 . LEWIN A., *Sékou Touré (1922-1984) président de la Guinée*, Thèse de doctorat, université Aix-Marseille, 2008, 8 vol., 1083 p. vol. 3. La thèse d'André Lewin, qui fut nommé ambassadeur de France en Guinée en 1975, a été publiée sous le titre : *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) : président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2009-2010. Nous donnerons ici les références à la thèse. Son texte est très complet sur tout ce qui concerne les relations extérieures de la Guinée.

298 . *Ibid.* André Lewin rapporte les propos de Pierre Messmer auprès de qui Foccart se serait vanté d'être à l'origine du complot.

299 . Voir *infra*, p. 163-166.

300 . APP – Dossier A7 – SN/RG. La propagande en France des opposants au gouvernement de Sékou Touré. Voir aussi sur le complot des enseignants : LEWIN A., *Sékou Touré (1922-1984) président de la Guinée*, *op. cit.* et Centre d'histoire sociale du xx^e siècle. Fonds Delanoue. Carton 11.

301 . APP – Dossier R4 – Direction des RG. Les étudiants guinéens et leur gouvernement. Et Premier ministre – SDECE – Notice d'information. Le Congrès de l'AEGF (23-24-25 décembre 1961-13 janvier 1962), 15 p. AN – OCAU – 19780596/49.

302 . APP – Dossier R9 – 4 septembre 1967. Un nouveau groupement guinéen, opposé à M. Sékou Touré... et note biographique sur Charles Diané.

303 . APP – Dossier – R4 : 31 décembre 1963, AS du congrès de la FEANF en France. Rapport...

304 . AN – CAC – Dossier 960134/18 28/9/1964 – Note n° 4- Les étudiants guinéens.

305 . APP – Dossier R4 – Monsieur Sékou Touré donne l'ordre à certains étudiants guinéens à l'étranger de regagner leur pays... et 13 octobre 1964, Non-renouvellement des bourses accordées par leur gouvernement aux étudiants guinéens en France...

306 . APP – Dossier R4 – « Les étudiants guinéens de la capitale s'irritent des récentes mesures prises par Monsieur Sékou Touré, président de la République de Guinée les obligeant à apprendre à lire et à écrire en langage Soussou, Foulah, Malinké et Kissi ».

307 . APP – Dossier R4 – 19/10/1966 – Direction des RG – L'opposition guinéenne en France...

308 . APP – Dossier R9. Note du 29 mai 1974 sur la création du MUG.

309 . APP – Dossier R9. Note sur Mustapha Camara.

310 . Voir LEWIN A., *Sékou Touré (1922-1984) président de la Guinée*, *op. cit.*, vol. 4. Voir aussi : APP – Dossier A7, 25 janvier 1971. L'annonce officielle par le gouvernement guinéen des 91 condamnations à mort prononcées à la suite des événements du 22 novembre 1970 provoque des réactions dans les milieux guinéens de la région parisienne...

311 . APP – Dossier A7. Les ressortissants guinéens de la région parisienne opposés à M. Sékou Touré... sont en majorité rassemblés au sein d'une association dit « Regroupement des Guinéens en France ». Voir aussi Dossier GA F6 sur le Front national de Libération de la Guinée.

312 . AP – Dossier R9 . Direction des RG. Les étudiants guinéens et leur gouvernement... un cas-type.

313 . *Ibid.*

314 . Sur les étudiants camerounais voir : AN – CAC – Dossier 960134/18 et APP – Dossier GAU3 – ss-dossier Union des populations du Cameroun.

315 . Nous écrivons volontairement Kamerun et non Cameroun. Le K était revendiqué par les indépendantistes de l'UPC, en mémoire d'un Kamerun allemand qui réunissait le Cameroun francophone et le Cameroon anglophone, et dans le désir d'une unité et de frontières retrouvées. Sur la guerre du Cameroun, voir : MBEMBE A., *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960*, Paris, Karthala, 1996 ; DELTOMBE T., DOMERGUE M., TSATSITSA J., *Kamerun : une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2011.

316 . Voir NKWENGUE P., *L'union nationale des étudiants du Kamerun ou la contribution des étudiants africains à l'émancipation de l'Afrique*, Paris/Budapest ; Kinshasa/L'Harmattan, 2006.

317 . TCHAPTCHET J.-M., *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire : récit autobiographique*, t. 2, Paris/Budapest, Kinshasa/L'Harmattan, 2006.

318 . Voir par exemple : APP – Dossier GAU3 – ss-dossier Union des populations du Cameroun – 30 décembre 1961 – Congrès de l'Union des Étudiants camerounais et 20 février 1962, Le 13^e congrès de l'UNEK [Notes] ou AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur.

Direction générale de la Sûreté nationale. Direction des Renseignements généraux. Note pour Monsieur le directeur de la réglementation, 31 janvier 1963.

319 . Sur l'assassinat de Félix Moumié voir notamment : GARBELY F., *L'assassinat de Félix Moumié. L'Afrique sous contrôle*, Aïe productions SA, Arte France, TSR, Triluna Films, moyen métrage, 52 mn, 2005.

320 . APP – Dossier GAU3. Union nationale des Étudiants du Kamerun (UNEK) – Déclaration sur l'incarcération de J.-J. Ekindi et H. Njongang ; Comité de soutien à Jean-Jacques Ekindi et Henri Njongang.

321 . APP – Dossier GAU3. Direction des Renseignements généraux – Objet : Activité des étudiants camerounais à la Résidence universitaire d'Antony. 7 août 1971 – L'association dite Union des Étudiants du Kamerun...

322 . APP – GAU3 – 8 juin 1971. L'association dite Union nationale des Étudiants du Kamerun...

323 . APP – Dossier GAU3 – 16 novembre 1971. Les dirigeants de l'Union nationale des Étudiants du Cameroun (UNEK) de tendance maoïste s'inquiètent de la situation intérieure de leur association et envisage une action contre l'Union nationale du Cameroun.

324 . « En janvier dernier le comité exécutif dirigé par Moukoko-Priso a reçu une aide financière de 27 millions de francs CFA qui lui a été allouée par les services de l'ambassade de Chine populaire en France... ». APP – Dossier GAU3 – 9 octobre 1971. L'association dite Union nationale des Étudiants Kamerunais...

325 . AN – CAC – OCAU – Dossier 19780585 /46.

326 . Les débats sont aigus au début des années 60, au cours desquelles intervient en juillet 63 la destitution du président Paul Andriamala par le vice-président Marcel Rabenja, radicalement hostile au gouvernement du président Tsiranana. Mais cette destitution provoque de telles critiques que le président déchu et restauré dans ses fonctions jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau, qui, si l'on en croit les informateurs du ministère de l'Intérieur est très lié par l'intermédiaire de sa présidente B. Domenichini à l'ambassadeur de Madagascar à Paris. AN – CAC – Dossier 960134/18. Ministère de l'Intérieur, *Les étudiants d'Afrique noire en France...* [mise à jour 1964], p. 193.

Un réseau syndical : l'Union panafricaine des Travailleurs croyants (UPTC)[327]

Nous avons vu le rôle des travailleurs croyants dans la révolution congolaise, ainsi que la manière dont ils en ont été exclus, quand la révolution s'est radicalisée. La plupart, quand ils ne sont pas en prison, sont en exil. Mais leurs réseaux continuent à fonctionner dans l'adversité et l'expérience congolaise peut ainsi être transmise d'un bout à l'autre du continent. Il y a des travailleurs croyants parmi les syndicalistes arrêtés à Dakar, ils sont bien représentés à Madagascar. Nous allons donc dans ce chapitre nous pencher sur ces réseaux qui se veulent, comme la FEANF, résolument panafricains.

Tributaire dès sa légalisation des divisions métropolitaines, le syndicalisme africain ne va pas non plus échapper aux clivages de la guerre froide. Il va être bientôt divisé en deux blocs. Le premier est constitué par les adhérents de l'Union syndicale panafricaine (USPA), née des suites de la conférence tenue en janvier 1961 à Casablanca[328], où étaient représentés entre autres des organisations venant du Ghana, de Guinée, du Mali, d'Égypte, du Maroc et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). La fédération récuse, dans l'esprit de Bandoeng, toute affiliation internationale, mais est proche de la communiste Fédération syndicale mondiale (FSM). La Guinée de Sékou Touré, l'Algérie socialiste et le Ghana de Kwameh Nkrumah en sont les leaders symboliques. Le deuxième groupe est celui des « modérés » qui, mécontents de la tournure des événements à Casablanca[329], organisent, du 9 au 14 janvier 1962, une contre-conférence à Dakar. Y est créée, sous la présidence du congolais

Gilbert Pongault, secrétaire général de l'UPTC, la Confédération Syndicale Africaine (CSA), présidée jusqu'à sa mort en juin 1966 par le tunisien Ahmed Tlili. Le secrétariat en est assuré par le cheminot guinéen David Soumah, exilé au Sénégal, après les persécutions dont il a été victime – sa maison a été incendiée en 1961 par les partisans de Sékou Touré[330]. Contrairement aux syndicalistes de Casablanca, les délégués de Dakar ne récusent aucunement l'affiliation internationale. L'UPTC notamment est la branche africaine de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens (CISC). Elle est née lors d'une conférence accueillant, du 11 au 14 janvier 1959, toutes les centrales d'Afrique adhérentes de la CISC. La Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) a aussi une branche africaine : l'Organisation régionale africaine (ORAF). L'originalité de l'Afrique dans le domaine syndical n'est certes pas cette division en courants socialiste, chrétien et « libre » mais réside plutôt dans les tentatives de regroupements à l'échelle du continent, au-delà des tendances. En 1964, la CSA et l'USPA réussissent à organiser un congrès commun, témoignant d'un réel élan panafricain, d'autant plus peut-être que les libertés syndicales sont alors battues en brèche par les nationalismes politiques. Le panafricanisme peut être une des formes de la résistance à la mise au pas des syndicats par ces partis uniques, qui sont les fers de lance des constructions nationales.

Ce bref tableau de la situation permet de situer le syndicalisme croyant dans un environnement plus large, où l'Afrique est un des champs de bataille de la guerre froide. Nous allons tenter d'en analyser les aspects doctrinaux, d'en dessiner les réseaux africains, franco-africains avec la CFTC puis, à partir de 1964 la CFDT française[331], et internationaux, avec la CISC devenue suite au processus de dé-confessionnalisation la Confédération mondiale du Travail (CMT) en 1968[332].

Structures et doctrines de l'UPTC sont inscrites dans la déclaration d'intention et les statuts promulgués lors du 1^{er} congrès, tenu à Cotonou du 2 au 5 mai 1960[333]. La déclaration de principe[334], résolument « anti matérialiste », ce qui signifie anti marxiste, inscrit l'homme « créature de

Dieu » au centre d'une idéologie du progrès. Un progrès et un développement qui ne se feront pas sans une Afrique dont :

« les paysans, les ouvriers et les intellectuels... doivent puiser à leurs propres sources pour prouver au monde qu'ils sont capables, en tenant compte des valeurs de leurs anciennes structures, de concevoir un système économique et social original adapté aux exigences de l'Afrique nouvelle, en dehors des théories du capitalisme libéral et de celles du socialisme scientifique ».

Cette doctrine a un nom : le « communautarisme », qui renvoie directement à la pensée d'un Emmanuel Mounier qui appelait de ses vœux une révolution personnaliste et communautaire^[335], capable de « rétablir entre les individus le lien qui a été perdu »^[336]. On retrouve là également cette idée de communauté chrétienne – quand il s'agit de l'Afrique, croyante – qui était au fondement de la doctrine d'Économie et Humanisme. Il est sans doute d'ailleurs conceptuellement plus simple de passer de la notion de famille élargie africaine à celle de communauté des croyants, qu'il ne l'était pour les fondateurs d'Économie et Humanisme de passer de la cellule familiale étroite à la communauté chrétienne en actes. La nostalgie des sociétés traditionnelles démantelées par la modernité, qui imprègne les réseaux communautaires peut s'appliquer d'autant mieux à l'Afrique que l'on peut y désigner l'intrusion coloniale comme le vecteur de cette modernité délétère. Le « communautarisme » à l'UPTC se veut aussi la « voie africaine de l'édification nationale », acceptant « un socialisme africain » qui puisse « apporter une contribution valable à condition qu'il respecte toutes les valeurs telles que les apportent les coutumes, les modes de vie et les structures africaines en vue de développer le génie africain au service du progrès et de la prospérité de tous »^[337]. Mais les problèmes de doctrine ont finalement peu d'importance par rapport à une pratique que l'on peut résumer en deux mots : réseaux et formation.

Un réseau panafricain

L'UPTC a tenu des congrès (2-5 mai 1960 à Cotonou, 8-12 janvier 1964 à Brazzaville, 22 novembre-3 décembre 1965 à Léopoldville, 11-16 septembre 1967 à Ouagadougou...), où sont votées des résolutions pour soutenir le peuple algérien, contre le pouvoir sud-africain, sur la discrimination raciale et religieuse au Soudan, sur le Sud-Ouest africain, sur la situation au Cameroun, sur les « troubles raciaux aux États-Unis », pour la libération des colonies portugaises, pour la paix au Vietnam, sur la liberté syndicale, cette dernière témoignant de l'incertitude d'un temps africain tiraillé entre les impératifs de la construction nationale et les droits des travailleurs. Comme l'ONU pour d'autres causes plus politiques, l'OIT est ici pensée à la fois comme source de légitimité et comme garante des libertés syndicales, les conventions internationales du travail 87 et 98^[338] signées respectivement par vingt-deux et vingt et un pays africains faisant ici référence. Les plaintes déposées devant le Comité du BIT pour la liberté syndicale seront d'ailleurs nombreuses dans les années soixante, sans qu'aucun résultat notable n'en ait, semble-t-il, jamais découlé. Le colloque de 1967 sur le syndicalisme et le développement tenu à Léopoldville est franco-anglais. Mais comme tout congrès et colloque, il s'agit d'abord de formaliser par la rencontre physique des réseaux qui couvrent l'Afrique francophone et aspirent à s'étendre à l'Afrique anglophone, dont des observateurs, venant du Nyassaland, de Rodhésie du Nord et du Sud, du Kenya, du Liberia, de Sierra Leone, d'Ouganda, d'Éthiopie, du Basutoland, du Bechanaland et de Gambie^[339], sont invités dès le congrès de Brazzaville début 1964. Les militants ayant participé à la fondation ou à l'organisation de l'union viennent de pays à majorité chrétienne, catholique comme le Congo, le Cameroun, le Togo, la République Centrafricaine ou protestante comme Madagascar, ainsi que musulmane comme le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, le Tchad ou la Guinée, ou mixte comme la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire et le Dahomey : l'UPTC, dont les référents français – jusqu'en 1964 – ou internationaux – jusqu'en 1968 – sont « chrétiens », est « croyante », par souci d'adaptation aux diverses religions pratiquées en Afrique. Néanmoins, comme l'indiquent les prénoms des militants, elle reste à très large dominante chrétienne. Elle fédère à ses débuts trente

centrales de neuf pays anglophones, de deux pays lusophones et de dix-neuf pays francophones [340]. L'union s'auto-déclare panafricaine. Une résolution votée en 1967 donne une définition de ce que la confédération entend par panafricanisme :

« Le congrès : demande aux gouvernements africains de déployer tous les efforts afin de faire cesser toutes les attitudes qui ne répondent pas à l'esprit de l'unité ; exige des autorités que prennent fin la multiplication des monnaies aux effigies de chefs d'État – que la convertibilité des monnaies africaines soit assurée partout en Afrique – que la sécurité soit donnée aux Africains en déplacement – que notre tradition d'hospitalité fasse progressivement disparaître toutes les barrières artificielles dressées entre frères ; attire l'attention des autorités et des masses africaines sur les déviations du nationalisme aboutissant au chauvinisme et aux conflits entre États frères ; affirme sa foi en l'OUA et demande à tous les États de renforcer cet organisme de salut et de le rendre populaire dans l'esprit et le cœur des masses africaines [341]. »

Le secrétaire général en est dès l'origine le charismatique Gilbert Pongault. Ce fils d'un chef de village du Nord du Congo était employé à la radio-télévision quand il fut, en 1949, « converti » au syndicalisme par Gérard Espéret [342], responsable du secrétariat confédéral à l'Outre-mer de la CFTC et partisan de la première heure de l'autonomie du syndicalisme dans les colonies. Gilbert Pongault créa notamment l'Union des Syndicats du Congo d'abord CFTC/CFDT puis indépendant, et l'Union de l'Afrique Équatoriale. « Très organisé » et « très fiable » [343], il acquit rapidement une influence sur tout le continent, et au-delà. À côté de Gilbert Pongault, on trouve quelques autres militants qui seront, bien souvent malgré l'adversité, les piliers congolais de l'UPTC : c'est le cas de Pascal Ockyemba-Morlende, que nous avons vu ministre de la révolution brazzavilloise. C'est un ancien séminariste devenu instituteur, avant de présider l'Union nationale CATC du Congo, et permanent syndical. Après avoir fait l'expérience des aléas de la révolution, il aura une carrière

exemplaire. Conseiller politique de Marien N’Gouabi, il sera après l’assassinat de celui-ci en 1977 soutenu par le nouveau chef du gouvernement, Pascal Lissouba, qui lui propose de prendre la direction d’un complexe textile, construit par les Chinois dans le cadre de « l’aide aux pays frères ». Il avait suivi en 1967-1968 un stage de formation à Dairen, en Chine dont il rapporte ses impressions. Outre qu’il profite de l’occasion pour étudier la Bible^[344], et qu’il y est surpris par la conscience professionnelle et la moralité, ainsi que par les aspects d’un communisme chinois où « Mao est Dieu », il y assiste aux débuts de la révolution culturelle. Il verra le directeur de l’usine où il effectue son stage, un panneau sur le ventre, subir la critique de ses ouvriers et être envoyé en rééducation comme balayeur. Il rencontre Mao dont il serre vigoureusement la main « pour s’assurer de sa solidité ». Il sera nommé en 1973 ambassadeur en Chine alors même qu’il est élu député en juin et assure les fonctions de juge à la cour révolutionnaire de justice. En septembre de la même année il devient premier vice-président de l’Assemblée nationale populaire, et président du comité exécutif du conseil municipal de Brazzaville. L’importance des militants congolais à l’UPTC s’explique par plusieurs facteurs. Le Congo est très largement chrétien et par conséquent le syndicalisme chrétien, qui y regroupe en 1960 75 % des syndiqués, y trouve une terre prédestinée. Il y aurait eu déjà en 1955 27 syndicats CFTC^[345]. Brazzaville a été de surcroît capitale de l’AEF, ce qui n’est d’ailleurs pas sans lien avec l’importance des richesses du pays, ni avec sa proximité du « grand » Congo belge, objet de toutes les convoitises, dont la largeur d’un fleuve seule la sépare, et dont le représentant au sein de l’UPTC est André Bo-Boliko. Le siège de l’UPTC est d’abord fixé à Brazzaville.

Mais la révolution congolaise va changer la situation. Bien qu’opposés au cumul des fonctions syndicales et politiques, les travailleurs croyants pensent un moment à une possible présidence de Gilbert Pongault, pour finalement se contenter d’un ministère pour Pascal Ockyemba :

« Après avoir étudié tous les aspects de notre révolution, nous sommes convenus d'introduire notre ami Pascal Ockyemba dans le gouvernement définitif pour jouer le rôle d'orientation de conception et de contrôle des objectifs de la révolution. Dans cet ordre d'idée, nous avons pensé qu'il devrait être premier ministre [Pascal Ockyemba sera en fait ministre de la Justice]. C'est le seul syndicaliste qui fera partie de notre nouveau gouvernement. Un homme capable d'incarner les aspirations profondes du peuple qui nous surveille. Voilà en quelques mots, les raisons qui nous ont poussés à mettre Ockyemba dans le gouvernement... Notre ami Massemba-Débat sera porté à la présidence de la République[346]... »

Mais, alors même que la révolution s'était faite contre le parti unique voulu par l'abbé Youlou, on en revient au parti unique avec le Mouvement national de la Révolution (MNR), et à son corollaire l'intégration syndicale, inacceptable pour les syndicalistes chrétiens, qui dénoncent une situation où le syndicat n'est plus qu'une simple « courroie de transmission »[347]. Et surtout, nous l'avons vu, le gouvernement de Massemba-Debat est bientôt débordé par la jeunesse[348]. La CATC est interdite, le local de l'UPTC est mis à sac par la JMNR. Les militants de l'UPTC – le Camerounais Henri Dondra, et le Centrafricain Marcel Begueni a Bassa, le Gabonais Richard N'Zogue, Gilbert Pongault – sont obligés de s'exiler, fuite facilitée par la proximité du Congo-Léopoldville. Gilbert Pongault, brièvement arrêté le 27 août 1964 sous l'accusation d'avoir reçu un télégramme crypté de Jacques Foccart, sera condamné à mort par contumace « pour complot contre la sécurité intérieure et extérieure de l'État et pour trafic d'armes »[349]. Le Béninois Gontran Rodrigues, ne pouvant plus rien faire pour l'UPTC à Brazzaville, rentre dans son pays[350]. Fulgence Biyaoula, nous l'avons vu, est intercepté alors qu'il tentait de s'enfuir déguisé en femme. Beaucoup vont croupir dans les geôles congolaises, et être jugés pour complots avec l'étranger ou menées contre-révolutionnaires par un tribunal populaire, qui n'offre guère de garanties en termes de droit. Le siège de la centrale est transféré alors à Lagos, en décembre 1964 avec

l'aide du Nigérian Bernard Agbator. Mais des conflits répétés avec le Nigérian Workers Congress vont conduire à déménager de nouveau, à Léopoldville/Kinshasa[351] cette fois puis à Bathurst, où l'UPTC sera finalement dissoute en 1975. Outre les Congolais, sévèrement déstabilisés par les événements, quelques autres figures syndicales vont continuer à faire vivre l'UPTC, comme ils font vivre les centrales de leurs pays réciproques. Ils sont tous au premier rang de l'histoire de leur pays et du continent. Prenons par exemple le Sénégalais Ababacar Sadikhe Thiam, au prénom musulman à côté de ceux, chrétiens, de ses camarades. Ababacar Thiam est raflé comme la grande majorité des leaders syndicaux, à la bourse du travail de Dakar, lors des événements qui secouent le Sénégal en 1968, raflé à laquelle David Soumah échappe par miracle[352]. Son destin ou son itinéraire familial est intéressant, en amont. Originaire de Saint-Louis du Sénégal, l'une des quatre communes, il est né citoyen français. Ses deux grands-pères ont été médaillés des diverses expositions universelles et des arts décoratifs[353]. L'un, Jean Thiam, a été fait chevalier de la légion d'honneur. On trouve A. Thiam au côté de Lamine Gueye à la SFIO. Il est en même temps président du Conseil de la Jeunesse du Sénégal. Mais il est permanent syndical au Togo, secrétaire général adjoint de la CFTC-AOF-Togo, secrétaire général de la fédération postale AOF-Togo puis de la Fédération des Services publics et de l'Enseignement CFTC – Togo, etc. [354].

Ce parcours n'est pas une exception : fonctionnaires et autres employés étaient nommés d'un bout à l'autre de l'AOF et de l'AEF[355]. Et ce sont ces nominations indifféremment faites à travers l'empire qui ont, tout au moins dans cette génération née aux environs de la première guerre mondiale, contribué à forger un panafricanisme de fait, une sensibilité panafricaine assez peu sensible aux frontières. Si Marcel Begueni a Bassa a aussi en lui cet *habitus* panafricain, c'est pour des raisons plus brutales : responsable du syndicalisme CFTC en République centrafricaine où il fait « un excellent travail », il est expulsé du pays suite à la « plainte d'un blanc ». Il fonde ensuite l'école des cadres à Brazzaville, pour en être

chassé par la révolution. Il se retrouve responsable des problèmes juridiques pour la centrale chrétienne du Cameroun[356]. Joseph Ouedraogo, secrétaire régional de l'UPTC pour l'Afrique occidentale a travaillé un temps à Dakar. Rentré en Haute Volta, son pays natal, il prend la direction de l'Union des Syndicats et en fera une forte organisation. Il sera maire de Ouagadougou, puis ministre des Finances. Arrêté et déporté, il sera libéré par le gouvernement du capitaine Sankara « parce que Joseph était à la tête de la révolte populaire qui a mis dehors Maurice Yameogo »[357].

Cette génération militante a forgé ses armes sous la colonisation. Ces hommes[358] passent du syndical au politique et réciproquement[359], quelque soit, en la matière, les réticences syndicales croyantes, – quand ils ne concilient pas les deux. Ils passent de la clandestinité, de la prison ou de l'exil aux honneurs et des honneurs à l'oubli, et cumulent diverses fonctions.

Ils sont aussi aux avant-postes de révoltes et de ruptures qui parfois les débordent ou les brisent. Destins panafricains, étonnants et chaotiques, voués de toute façon, malgré tout, à la défense des droits des travailleurs et au développement du continent noir. La génération suivante qui, elle, n'a pas connu, ou si peu, la colonisation ne les comprendra bien souvent plus. Elle verra en eux, parfois, des suppôts des puissances coloniales, à cause des liens gardés avec les anciennes métropoles. Victimes de luttes qui les dépassent ou combattants qui ont essayé de donner à l'Afrique sa liberté, ils ont tenté aussi de servir les intérêts d'une classe ouvrière minoritaire dans des pays à large dominante rurale.

Réseaux internationaux

CFTC/CFDT et CISC (CMT)

Parmi les chefs d'accusation retenus contre les syndicalistes de la CATC et de l'UPTC lors de la révolution congolaise figure en bonne place celui de recevoir de l'argent de l'étranger. De fait, les salaires des permanents comme les dotations diverses en matériel viennent largement d'Europe, les

cotisations recueillies sur place étant dérisoires. En 1960, le fonds de solidarité de la CISC consacre 94 800 NF aux salaires des permanents de quinze pays africains ainsi qu'au secrétariat de l'UPTC, et ce sur un total de 150 000 NF nécessaires. Le salaire d'un permanent est environ de 20 000 CFA mensuel et le secrétariat de l'UPTC coûte à lui seul 1 151 960 CFA au début des années 1960 [360]. En 1967 la subvention accordée par le fonds de solidarité de l'UPTC est de 2 965 000 francs belges et 135 000 pour la CSA [361]. Deux Européens sont en charge du secteur Afrique de l'UPTC. Il s'agit du Français Gérard Espéret, de la CFDT/CFTC, responsable des pays francophones et du Belge Jean Brück responsable de l'Afrique anglophone et des pays ex-belges (Congo-Léopoldville, Rwanda, Burundi) et grand ordonnateur du fonds de solidarité de la CISC/CMT. Jean Brück a été un des acteurs de l'autonomisation de la centrale congolaise du Congo-Léopoldville par rapport à la CSC belge. Ils sont tous deux imprégnés de ce tiers-mondisme catholique, qui fait de la solidarité le principe d'un nouvel ordre économique international, fondé sur un « développement harmonisé », et dont le laboratoire a été Économie et Humanisme et le représentant archétypal le père Lebreton [362]. Gérard Espéret est d'ailleurs un de ses amis proches [363]. Jean Brück et Gérard Espéret jouent donc un rôle-clé à l'UPTC, affiliée, rappelons-le, à la CISC/CMT. Ils ouvrent largement aux militants africains les portes d'un syndicalisme mondialisé. Car les militants croyants ne sont pas cantonnés à l'Afrique. Ils reçoivent des invitations démultipliées par le contexte de concurrence acharnée de la guerre froide. Le « carnet de route » d'Ababacar Thiam nous montre à quel point les frontières sont poreuses. Il dessine une cartographie des déplacements et espaces syndicaux dans le monde, cartographie dans laquelle l'OUA et l'OIT sont d'incontournables carrefours.

« 1960 : secrétaire général adjoint de la Confédération africaine des Travailleurs chrétiens, basé en Europe où j'ai pris part à divers congrès, séminaires, conférences de même qu'en Afrique, avec un recyclage à Bierville (centre de formation périodique de la CFTC). Mai 61 : Casablanca : conférence constitutive de l'USPA. Juin 61 : ma troisième

participation à la conférence annuelle de l'OIT à Genève en tant qu'observateur de la CISC. Octobre 61 : Nairobi (Kenya) en tant que représentant de l'UPTC sous la présidence de feu Tom Boya, nous avons préparé la première conférence panafricaine de Dakar. Janvier 62 : Conférence panafricaine de Dakar. Avril 62 : à l'invitation du Foreign Office, avec d'autres Africains, nous avons visité la Grande-Bretagne, ce beau pays, ses syndicats, ses organisations de jeunesse et ses belles réalisations sociales. Nous avons continué la visite en Allemagne fédérale, dans le même but, toujours très émerveillés. Juin 62 : à l'invitation de l'Allemagne de l'Est, j'ai visité ce pays et ses syndicats. Secrétaire chargé de la presse de la formation syndicale d'où de fréquents voyages en Europe. Novembre 64 : Addis-Abbaba Éthiopie, Observateur pour la CISC. Décembre 64 : Lagos (Nigeria). 1^{ère} conférence régionale OIT., observateur CISC. Janvier 64 : Brazzaville, Congo colloque international et congrès UPTC avec sa reconduction au poste de secrétaire adjoint. Octobre 65 : Lagos 1^{er} congrès de la CSA. Décembre 65 : congrès UPTC. 1966 : boursier du BIT. Stage à la CGT-FO et CFTC. 1967 : Fribourg (Suisse) séminaire international des services publics de l'enseignement où j'ai été élu du groupe africain. 1968 : deuxième conférence régionale de l'OIT à Dakar, observateur UPTC. 1969 : cinquantenaire de l'OIT à Genève, observateur de la CISC. 1971 : Rome, colloque, pèlerinage et audience solennelle du Pape. Cette énumération rappelle seulement quelques principaux colloques, congrès conférences séminaires... sans compter les autres... qui m'ont amené à Malte, aux Pays-Bas, au Luxembourg, dans les pays scandinaves. Juin 1972 : à l'invitation des syndicats américains j'ai visité ce vaste et beau pays pendant 45 jours en prenant part à différents colloques, séminaires etc. 1969 : Banjul. Élu président de la Fédération panafricaine de l'Enseignement et des Services publics (AFROFEDOP). Novembre 69 : Bruxelles. Élu vice-président de la Fédération internationale chrétienne des Syndicats du Personnel public (INFEDOP). 1975 : 1^{er} mai, Moscou. Voyage à travers le pays pendant 15 jours où j'ai visité les syndicats et le parti. 1978 : Washington :

colloque international de haute technicité sur les télécommunications. De 1952 à 1972, j'ai participé à tous les congrès et colloques de la CFTC et de la CISC qui ont changé de sigle en 69 [sic] pour s'appeler CFDT et CMT [364]. »

Coopération

Ces réseaux panafricains et internationaux participent d'un courant général alors qui inscrit la coopération comme une des missions de « l'Occident », et en ce qui concerne plus spécifiquement la CISC et l'UPTC comme le rachat – concept chrétien – de la colonisation et comme une forme de garantie pour « l'Occident » du droit de jouir en paix des richesses acquises :

« Les organisations syndicales sont persuadées que la tension, les sacrifices et la durée nécessairement demandés à l'Afrique pour atteindre rapidement une économie moderne pourront être diminués et abrégés par une coopération internationale représentant la solidarité entre les hommes, les continents et les races. Elles rappellent que cette coopération est à la fois, pour les peuples les plus techniquement avancés, un devoir de solidarité humaine, un devoir de justice réparatrice des prélèvements effectués sous le régime colonial et la sauvegarde des intérêts des peuples, dont le niveau ne pourra être maintenu que s'il est justifié par cet effort de solidarité humaine [365]... »

La coopération peut consister, comme nous l'avons vu, en une aide financière directe. Néanmoins le cœur en est constitué par les activités de formation. La doctrine chrétienne a toujours fait de l'éducation et de la formation un élément essentiel. À l'UPTC/CFDT/CISC, cette activité est formalisée au sein d'un organisme original : l'Institut syndical de Coopération technique internationale (ISCTI) [366], qui s'inscrit dans un paysage mondial où la formation est une technique de propagande comme une autre. Du côté français, la CGT a organisé son Université ouvrière [367].

Les Soviétiques ont leur université de l'amitié des peuples, les Chinois offrent des stages de plus en plus nombreux, Israël n'est pas en reste avec son Institut afro-asiatique, géré par la Histadrout, la Guinée offre ses propres formations syndicales[368]. L'AFL-CIO et la CISL organisent aussi des sessions de formation. L'ISCTI est un organisme cogéré, résultat d'un accord entre des responsables syndicalistes CFDT-CNTCS (Sénégal) – CATC (Congo) – CCSM (Madagascar) – CVT (Vietnam), africains, asiatiques et français. L'Institut prend *de facto* la suite de la section Outre-mer de la CFTC, rendue caduque par le vent des indépendances, mais n'est pas intégré au service international de la centrale. Il est déclaré le 21 mai 1962 à la préfecture comme association française, la législation de l'époque le permettant encore, compte tenu des accords conclus entre les pays ayant appartenu à la Communauté. Son existence et son fonctionnement reposent largement sur les épaules de son délégué général Gérard Espéret, par ailleurs secrétaire confédéral. Aussi, quand Gérard Espéret prend en 1967 sa retraite du secrétariat confédéral, et n'assure donc plus le lien institutionnel entre l'ISCTI et la confédération, celle-ci va souhaiter réintégrer l'Institut dans son giron. Après le départ, en 1970, d'Espéret, fort blessé par ce qu'il considère comme un désaveu, ce sera chose faite en 1971 avec la création d'une section coopération à la CFDT, intégrant l'ISCTI. Celui-ci cesse d'exister, en tout cas sous la forme voulue par ses fondateurs. Le bureau confédéral a émis des doutes sur la bonne adaptation des sessions à l'Afrique. Les financements de l'ISCTI sont assurés pour une part par la CFDT, pour une autre part par le fonds de solidarité de la CISC et enfin par l'ISCTI lui-même grâce aux cotisations de ses adhérents mais surtout *via* des aides demandées au Fonds d'Aide à la Coopération (FAC) – qui accorde de 250 000 à 500 000 francs selon les années[369]. Outre Gérard Espéret, les hommes de la CFTC/CFDT présents à l'ISCTI sont Maurice Bouladoux[370], le trésorier – de la CFDT et de l'ISCTI – Jean Alidières, Raymond Lebescond[371], président du Comité des études, Yves Arcadias secrétaire. À côté d'eux et dès les origines on trouve le syndicaliste vietnamien Tran Quoc Buu et les hommes de l'UPTC, David Soumah président, Gilbert Pongault, Blaise Robel de Madagascar, Charles Mendy

du Sénégal, Begueni a Mbassa, André Bo-Boliko. Y seront bientôt cooptés les Sud-Américains de la *Confederacion Latinoamericana de Sindicalistas Cristianaos* (CLASC), Miguel Cardoso et Emilio Maspero[372]. Le métissage est aussi la règle pour les enseignants[373]. Ce sont côté africain les syndicalistes croyants, et côté français soit des cédétistes, soit des personnalités expertes proches des doctrines tiers-mondistes en matière de coopération tels René Dumont ou le socialiste André Philip. La mixité elle-même participe d'une doctrine chrétienne qui conçoit la coopération comme collaborative et intégrée.

L'ISCTI a un triple but : Documentation et études, Information, Formations. La section documentation et études répond aux consultations sur les sujets suivants : économiques, en particulier en matière de planification et développement ; juridiques à propos des constitutions ou révisions constitutionnelles et des projets de loi intéressant les travailleurs ; social en matière de salaires ou de sécurité sociale. La section Information publie le bulletin *Énergies syndicales* et répond aux demandes qui appellent une réponse rapide. Enfin, le secteur formation, certainement le plus important, organise différents types de stages. Il y a les sessions régulières sur le territoire français, dans le château de Bierville, propriété de la CFDT. Elles durent cinq semaines et regroupent en général une quarantaine de stagiaires, minoritairement asiatiques et sud-américains, majoritairement africains. Ce sont un des lieux possibles de rencontre et d'échange au cours desquels les expériences se nourrissent les unes des autres. Gérard Espéret en conçoit une satisfaction générale, que contredisent pourtant, au moins partiellement, les notes qu'il a laissées. Il écrit par exemple à propos de la session tenue à Bierville en 1967 :

« Il faut à mon sens être très sensibilisé par le fait que les Africains aiment parler et écouter parler. Il faut savoir que cela ne veut pas toujours dire qu'un cours est assimilé. L'on ne perçoit pas, comme avec des stagiaires européens, si l'on se fait comprendre ou si l'on intéresse... Dans le programme actuel, trop chargé, des contacts vrais

n'arrivent pas à s'établir entre les sessionnaires ; cela est encore plus net entre Africains et Européens, entre Africains et Sud-Américains... Le problème racial m'a semblé posé... Certains Africains ont très ouvertement fait du racisme. Réflexions entendues de nombreuses fois par des camarades africains s'adressant aux membres du Comité des Études non européens : "Vous êtes au service des blancs"... L'ISCTI, c'est une affaire CFDT, c'est une affaire française... Il est apparu très nettement que si aucun des stagiaires n'a contesté ce qui leur était dit en matière de sous-développement des pays du Tiers-Monde, il y avait une gêne sensible à ce que cela soit dit par des Européens. Des réflexions nous faisant part que c'était nous, Européens, qui étions responsables, furent faites, et dans ce terme "Européens", il n'y avait pas de distinction entre les capitalistes et les syndicalistes, mais pays pauvres face aux pays riches[374]... »

Il y a là plus que de simples bémols : le public semble loin d'être le réceptacle passif et docile des savoirs qu'on lui inculque et l'opposition anciens colonisés-anciens colonisateurs/noirs-blancs bien prégnante. Néanmoins, et quelles que soient les résistances, il est peu probable que de telles formations n'aient laissé aucune trace ni influé d'une manière ou d'une autre sur les trajectoires ultérieures. Il ne faut pas non plus oublier, et nous le verrons au chapitre suivant, que les stagiaires suivent parfois plusieurs formations dont les messages divergent quelque peu.

Il y a aussi les formations à la demande qui s'effectuent sur le terrain. Elles peuvent être de base, à titre exceptionnel, comme les « Semaines nationales ouvrières du Cameroun, du Tchad ou du Congo-Brazzaville ». Mais le but visé par l'ISCTI est plutôt la formation des formateurs, avec des formations du 2^e degré effectuées au Sénégal, à Brazzaville, à Madagascar, au Gabon, etc. Une formation spécifiquement destinée aux travailleuses est organisée à Lomé en 1967, et c'est alors une femme qui en est responsable : la cédétiste Jeannette Laot, présidente de la commission féminine de la CFDT. Les formations elles-mêmes ont un contenu doctrinal, avec des

cours sur les grandes doctrines – Marxisme, Maoïsme, et, bien sûr Communautarisme – et expériences du temps – Socialismes et communismes algérien, cubain, chinois, soviétique. Elles ont aussi des contenus juridiques – rôle et place des syndicats, délégués d’entreprise, etc. – et économiques – avec des théories du développement qui offrent une large place à la planification. Malgré la volonté affirmée d’accorder toute son importance au syndicalisme paysan, une unique session, semble-t-il, lui donne toute sa place : celle organisée dans la ville malgache d’Antsirabe en 1964, où, à côté d’un tronc commun, deux groupes sont constitués. L’un pour les salariés d’entreprise, l’autre pour les salariés agricoles. Les problèmes de l’agriculture malgache sont largement développés pour le deuxième groupe[375].

S’il était besoin de démontrer toute la place et l’importance de la formation, et donc de l’ISCTI pour le syndicalisme croyant, il suffirait sans doute de dire que l’UPTC ne lui survivra que quatre ans.

Réseaux d’entraide et d’amitié

Le syndicaliste Mathieu Dieuloumona[376], arrêté au moment de la révolution va nommer sa fille Espère. C’est là un symbole qui n’étonnera pas ceux qui connaissent l’Afrique mais en dit néanmoins long sur les liens tissés. Car les réseaux croyants panafricains sont aussi des réseaux d’entraide et d’amitié. Nous avons la chance d’avoir pu consulter les longues correspondances, émaillées d’anecdotes familiales, entre Gérard Espéret et les syndicalistes africains. Mille faits relatés témoignent des liens forts existants, au-delà des questions purement financières. Les événements liés à la révolution congolaise sont un bon observatoire des aides que peut offrir le réseau dans une adversité fort courante dans l’Afrique des années 1960. Gérard Espéret et Jean Brück s’occupent de trouver et de payer des avocats pour les emprisonnés. Des réseaux d’aide aux familles se mettent également en place, pour assurer sinon les départs du moins la survie[377]. C’est grâce à Henri Dondra que Gérard Espéret réussira à envoyer de l’argent à la famille de Gilbert Pongault, et ce dans une obligatoire

clandestinité, puis à la faire quitter le Congo. Si la situation à Brazzaville est alors particulièrement critique, elle n'est pas unique. Gérard Espéret s'inquiétera du sort de syndicalistes emprisonnés en Centre-Afrique et écrira à Bokassa pour tenter d'obtenir leur libération [378].

« Les premières organisations de ce qui devait devenir la confédération africaine des travailleurs croyants puis se fondre dans l'UPTC purent démarrer grâce à plusieurs membres des équipes d'un homme que vous estimez beaucoup, le président Barthélémy Boganda. À l'époque, il était victime de beaucoup de calomnies voire d'arrestations illégales. Il devait devenir un des plus grands hommes d'État d'Afrique et grâce au discours qu'il prononça à Brazzaville à l'adresse du général de Gaulle, celui qui permit l'indépendance rapide des États africains. Je l'aimais beaucoup... C'est en raison de ce passé que je me permets de vous demander la libération de mon camarade Jean-Richard Sandos et de mon camarade Malidanga... »

Au Sénégal Charles Mendy et Ababacar Thiam seront brièvement emprisonnés en 1968, suscitant les inquiétudes de leur correspondant français. À côté de ces aides que l'on pourrait qualifier de politique, on trouve également toute une série de démarches d'ordre plus personnel. C'est par exemple une aide ponctuelle de 50 000 francs envoyés à l'ancien cheminot Anago Amoussa « ancien stagiaire de Bierville qui vient d'être licencié pour raisons syndicales ». Anago Amoussa est alors à Pointe Noire, qu'il quitte à cause de la révolution pour rejoindre son Bénin natal. S'ensuit une longue correspondance sur les misères de Anago Amoussa, malade hésitant entre la médecine occidentale et les guérisseurs et affligé du salaire de misère de préparateur en pharmacie [379]. Certains sont des habitués de la demande d'argent tel Michel Tina :

« Un excellent militant au départ, formé en partie par la JOC. A créé un deuxième syndicat tendance CFDT d'où bagarre. A réussi à ramasser des cotisations. Au moment de la Réalisation obligatoire, il est entré

dans le syndicat trop gouvernemental. Ensuite il m'a souvent écrit pour demander de l'argent mais c'était pour lui. Il a fait beaucoup de projets mais toujours il a échoué. Il ne lui restait plus qu'à nous apitoyer[380]... »

Gérard Espéret rend aussi d'autres types de services. Il envoie des livres : ceux de Joseph Ki-Zerbo ou les *Bouts de bois de Dieu*[381]. Il dispense une aide administrative à Célestin Anselme Oliveira de Montaguere, fonctionnaire des PTT béninois, et syndiqué depuis 1945 : « Avons échangé depuis sur la situation au Bénin... Avons remué pas mal de personnes pour lui permettre de porter le nom de son très éloigné ancêtre venu de la région bordelaise [Ollivier au lieu de Oliveira]. Avec du temps, il a récupéré ce nom. Nous avons également rencontré sa fille quand elle était à Toulouse. ». [382]

Gérard Espéret sera également sollicité par Ababacar Thiam, désireux de garder une nationalité française dont on lui refuse le certificat. Il écrit, entre autres démarches, à Jean Foyer[383]. Ce désir de rester français est consécutif à un problème de retraite, le Sénégal et la France se renvoyant mutuellement la balle. Ce cas est bien loin d'être unique, et au-delà de la question des pensions des anciens combattants, désormais connue, pour ne pas dire médiatisée, mériterait une étude sérieuse. Combien de fonctionnaires ou d'employés ont-ils été ainsi floués de leurs droits à la retraite pour des raisons administratives peu convaincantes, ou à défaut de pouvoir apporter les preuves nécessaires, ou pour cause de la balkanisation ? La mobilité au sein de l'empire n'a pas non plus facilité les choses après les décolonisations comme en témoigne le cas de figure suivant rapporté à Gérard Espéret par un de ses correspondants :

« Je connais un cas que je te souligne entre mille autres. Un travailleur ayant servi à l'ex-Dahomey a travaillé ensuite en Côte d'Ivoire et a fini sa carrière au Sénégal. Il a, à ce titre, bénéficié d'une pension Iprao-Agrom, donc au secteur privé. Pour la liquidation de sa retraite, il a obtenu tous les certificats de travail auprès de ses employeurs

antérieurs. L'Iprao pour ne pas rejeter ces attestations a liquidé les périodes d'emploi effectuées au Sénégal et a prétendu s'informer d'abord auprès des autres pays où l'intéressé a travaillé précédemment aux fins de savoir si l'employé a cotisé avant d'enterrer le compte. Il y a de cela plus de 2 ans sans aucune réponse. C'est dire qu'il n'y en aura jamais [384]... »

Ces formes de solidarité sont consubstantielles aux réseaux syndicaux. Elles sont peut-être ici d'autant plus prégnantes qu'elles se greffent sur un *habitus* africain où l'entraide est une des formes de la survie. *Habitus* africain mais aussi *habitus* chrétien, qui fait du don un devoir, ou *habitus* « communautaire » où l'amitié aristotélicienne est fondatrice du lien entre les personnes. Elles se doublent ici du gouffre entre les pays riches et les pays pauvres, entre les anciens colonisés et les anciens métropolitains, entre « l'Occident » et le Tiers-Monde. En un mot, il s'agit, quels que soient les désirs et bonnes volontés ou le respect mutuel, d'échanges inégaux.

Actifs politiquement et syndicalement avant les indépendances, les syndicalistes croyants ont continué leur combat dans une Afrique décolonisée. Mais ils ont bien souvent été perçus par la génération montante, largement conquise aux divers « socialismes scientifiques » comme des agents de l'ancienne puissance coloniale, avec qui ils avaient gardé des liens forts, et dont ils étaient généralement financièrement dépendants. « Les responsables syndicaux qui ont fait leurs armes dans le cadre des formations syndicales métropolitaines ne savent pas organiser les masses urbaines. Ils ont perdu tout contact avec la paysannerie et se préoccupent en premier lieu de l'embrigadement des métallos, des dockers, des fonctionnaires du gaz et de l'électricité » écrit Frantz Fanon dans *Les Damnés de la terre* [385]. Ils ont effectivement été au service de cette classe ouvrière ultra-minoritaire qui est, en Afrique, une élite.

De leur côté, ils n'ont pas toujours compris les aspirations parfois radicales de cette jeunesse des « années 68 », dont le marxisme est le langage, la Chine ou Cuba les référents. Deux générations se sont

confrontées, parfois affrontées, mais persuadées toutes deux de vouloir le bonheur et la liberté de l'Afrique.

327 . Voir aussi : BLUM F., « Christian Doctrines and Practices of Solidarity in the 1960s », UNFRIED B. und HIMMELSTOSS E. (ed.), *Create one world: Practices of "International Solidarity" and "International Development"*, Wien, Akademische Verlagsanstalt, 2012 – (47. Linzer Konferenz 2011) et BLUM F., « Syndicalistes croyants et panafricains : Organisations et Réseaux des années 60 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 119, 3/2013, p. 99-112. Les archives de Gérard Espéret, conservées à la CFDT sont très riches sur les réseaux croyants. On notera le fonds Gérard Espéret de la CFDT : GE.

328 . Sur la conférence de Casablanca, voir NOVEMBER A., *L'évolution syndicale en Afrique occidentale*, op. cit. On trouve également beaucoup d'informations dans GE – 10P72.

329 . Id.

330 . GE – 10P5. Lettre de GE à Madame Soumah (1984) : « Je me souviens du courage que vous avez eu pour aller trouver Sékou Touré après que ses troupes eurent brûlé votre maison à Conakry. J'ai su aussi que la vie n'avait pas toujours été facile pour vous à Dakar. »

331 . Sur la CFTC/CFDT, voir notamment GEORGI F., *Eugène Descamps : chrétien et syndicaliste*, Paris, L'Atelier, 1997 et *L'invention de la CFDT 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, L'Atelier/CNRS Éd., 1995. Sur la CISC/CMT, voir PASTURE P., *Histoire du syndicalisme chrétien international : la difficile recherche d'une troisième voie* (trad. du néerlandais par Serge Govaert), Paris, L'Harmattan, 1999.

332 . GE – 10P69.

333 . Id.

334 . Statuts – Préambule – GE – 10P69.

335 . MOUNIER E., *Révolution personnaliste et communautaire*, Paris, Aubier, 1935.

336 . PELLETIER D., « Utopie communautaire et sociabilités d'intellectuels en milieu catholique dans les années quarante », *Cahiers de l'IHTP*, n° 20, 1992, p. 174. Voir aussi PELLETIER D., *Économie et Humanisme : de l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde, 1941-1966*, Paris, Cerf, 1996.

337 . GE – P69.

338 . Il s'agit de la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) et de celle sur le droit d'organisation et de négociation collective.

339 . Liste des observateurs d'expression anglaise invités au congrès et au colloque de l'UPTC – GE – 10P69.

340 . En 1967, le bureau de l'UPTC est ainsi composé : Gilbert Pongault (secrétaire général), Joseph Ouedraogo (secrétaire général adjoint), Philip Olanrewaju (secrétaire général-adjoint), Blaise Robel (trésorier), Brahim Bakas (trésorier adjoint), Jean Diallo, John Lephole, Mullack Dada, MKM Ceesay, Michel Tina, Ahoue Dossou, membres, GKM Mmusi, M^{me} Médor, M. Ngouandjia, Walker Anguillet, Rauf Adisa Ramos, Eugène Akpemado, membres suppléants – GE -10P69.

341 . III^e congrès de l'UPTC. Résolution sur l'unité africaine. GE – 10P69.

342 . Voir notice de Frank Georgi dans DBMOF : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>

343 . GE – 10P5. Relations entre Gérard Espéret et des syndicalistes africains affiliés à la CFTC et la CFDT. Notes de GE.

344 . « A profité de l'occasion pour étudier la Bible et pour réexaminer l'action passée. Était là-bas avec 22 congolais dont 2 filles, tous catholiques, protestants ou témoins de Jéhovah ». GE – 10P5. Camarades d'Afrique en correspondance. Ces informations biographiques ont été recueillies par Gérard Espéret.

345 . Union fédérale AEF Cameroun, Fédération générale des Fonctionnaires d'AEF, Union territoriale CFTC de Pointe-Noire, Syndicat des fonctionnaires, des employés et ouvriers du commerce, des décisionnaires et journaliers, des services publics, du bois et bâtiment, du personnel civil de l'administration militaire, des brasseries, de la métallurgie, de la météo, etc. GE – 10P80 (dossier Gilbert Pongault).

346 . Lettre de Gilbert Pongault à Gérard Espéret, le 18 décembre 1963 – GE – 10P80 (dossier Gilbert Pongault).

347 . Mémoire de Gilbert Pongault, secrétaire général de l'Union panafricaine des Travailleurs croyants africains et malgaches sur l'arrestation des syndicalistes CATC à Brazzaville et sur sa condamnation à mort par contumace par le Tribunal populaire de Brazzaville. GE – 10P89 (dossier Gilbert Pongault).

348 . « Ce camarade m'a laissé entendre que la situation politique est complètement pourrie, que la JMNR est en train de terroriser la population de Brazzaville. Il y a même des filles de treize ans qui portent des armes. D'après lui, la population est vraiment dégoûtée et il est possible, par une réaction de désespoir que l'ensemble de la population s'expose aux mitraillettes de la JMNR. Il prétend que Massemba-Débat lui-même est dépassé. » Lettre de Gilbert Pongault à Gérard Espéret, Lagos, 13 août 1965 – GE 10P80 (dossier Gilbert Pongault).

349 . Mémoire de Gilbert Pongault, *op. cit.* GE – 10P80 (dossier Gilbert Pongault).

350 . GE – 10P5. Dossier Gontran Rodrigues.

351 . Léopoldville est rebaptisée Kinshasa en 1966.

352 . Voir BLUM F., « Mai 68 au Sénégal », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *op. cit.*

353 . Grand-père, maître bijoutier, médaillé et diplômé de l'exposition de 1900 et de celle de Marseille en 1906, en 1922, médaillé d'argent de l'exposition des Arts décoratifs, industriels et modernes de 1925, l'autre grand-père, Jean Thiam, également médaillé à diverses expositions chevalier de la Légion d'honneur. GE – 10P5. Dossier Ababacar Thiam.

354 . GE – 10P5. Dossier Ababacar Thiam.

355 . Voir notamment à ce sujet : BARTHÉLÉMY P., *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

356 . GE – 10 P5. Dossier Begueni a Bassa.

357 . *Id.* Dossier Joseph Ouedraogo.

358 . On ne trouve que très peu de femmes parmi eux : Claudine Coffie et la Malgache Angélique Médor (membre suppléante du bureau).

359 . En 1962 par exemple, voici quelques syndicalistes devenus hommes d'État : Mamadou Dia (CGT), Maurice Yameogo (Dahomey-CATC), Sekou Toure (Guinée-UGTAN), Modibo Keita (Mali-CGT), Bacary Djibo (CGT), Assale (CGT puis FO) ; ministres : Avaro (CATC), Okomba (CATC), N'Got (CGAT), Gris Camille (UGTAN), Ravarison (Madagascar-CCSM), Douzima (RCA-CATC) ; ambassadeurs : Alioune Cissé (Sénégal-UGTAN Autonome), Abdoulaye Diallo (Mali-UGTAN Orthodoxe), Fankan (Côte d'Ivoire-CGT Cheminots), Guirma (Haute-Volta-CATC), Lazare Coulibaly (Mali-UGTAN), Ayouné (Gabon-CATC), Damasse (Gabon-CATC) ; hauts fonctionnaires : Jules Razafimbahiny (CCSM-secrétaire général de l'Organisation économique africaine et malgache) – GE – 10P69. Note.

360 . Propositions au fonds de solidarité pour l'Afrique – GE – 10P69.

- 361 . GE – 10P69. Subvention Afrique.
- 362 . Rapport financier, Congrès de Brazzaville, 1964 – GE10P69.
- 363 . GE – 10P5. Dossier Ababacar Thiam. Lettre du 17 janvier 1994 : « J'ai longtemps travaillé avec le père Lebreton qui a préparé un plan pour le Sénégal du temps de Senghor et même avant l'indépendance. Nous étions de vieux amis qui s'étaient rencontrés en 38 et j'ai beaucoup travaillé avec lui dans l'association Économie et Humanisme... »
- 364 . GE – 10P5. Dossier Ababacar Thiam, CV.
- 365 . GE – 10P69.
- 366 . L'essentiel de ce qui suit est tiré de GE – 10P50 et 10P51.
- 367 . Les archives en sont conservées à l'Institut d'histoire sociale-CGT. Voir l'inventaire en ligne : [http://chs.univ-paris1.fr/Ressources documentaires/Archives africaines](http://chs.univ-paris1.fr/Ressources%20documentaires/Archives%20africaines).
- 368 . Voir chapitre suivant.
- 369 . GE – 10P50. Subvention pour la formation des cadres.
- 370 . Secrétaire général puis président de la CFTC de 1948 à 1953.
- 371 . Raymond Lebescond fut responsable du département formation à la CFTC/CFDT de 1952 à 1970 et directeur de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicales. Voir notice *DBMOF*.
- 372 . En 1968, le président en est David Soumah, les vice-présidents : cooptation de Emilio Maspero (CLASC), Miguel Cardoso (CLASC), André Bo-Boliko, président de l'UNTC, Blaise Robel, secrétaire Confédération chrétienne des Syndicats malgaches ; réélection comité de gestion, président : David Soumah, délégué général : Gérard Espéret, trésorier : J. Alidières, secrétaire : Y. Arcadias, vice-présidents : M. Bouladoux, Emilio Maspero, Gilbert Pongault. ISCTI membres de l'Institut, présidents : David Soumah, président de la CSA, secrétaire général de l'ONTCS, délégué général : Gérard Espéret, vice-présidents : Maurice Bouladoux, CFDT, Emilio Maspero, Clasc, Tran Quoc Buu, BATU, Gilbert Pongault, UPTC, trésorier : Jean Alidières, CFDT Secrétaire : Yves Arcadias, CFDT membres : Charles Mendy, trésorier de l'ONTCS, Raymond Lebscond, Charles Monrapha, Martinique, Begueni a Mbassa, Cameroun : Pierre Jeanne, CFDT Miguel Cardoso, CLASC, André Bo-Boliko, président de UNTC Kinshasa, Blaise Robel CCSMS Tananarive. Conseil d'administration de juin 66 : David Soumah, Charles Rakotobe, Charles Monrapha, Pierre Jeanne, Tran Quoc Buu, Raymond Lebescond, Charles Mendy, Jean Alidières, Gilbert Pongault. Excusés : Hattori, Begueni a Mbassa, B. Agbator, M. Boudaloux, Pascal Ockymba Observateurs : J. Diallo, Bl. Diame, G. Donbal, A. Kambire, Bl. Robel. Secrétariat : Renée Joubert, Jacques Meindre.
- 373 . Afrique : Blaise Diame, Jean Diallo, N'Zogue (Gabon), Ch. Rakotobe (Madagascar), Donat Mutumbo (Congo-Kinshasa), Eugène Akpemado (Togo), Alphonse Kambire (Haute-Volta), M. Diarra (Bamako), J. Coffie (Côte-d'Ivoire), J.B. Karagwa (Rwanda), J. Lephole (Lesotho), Philippe Bobandi (Antony), J. Ouedraogo (Haute-Volta), Michel Tina (Cameroun), Serpos Tidjani (Dahomey), Dosso Ahowe (Dahomey), Kikongi (UNTC), Cebre Celassie (Addis-Abbeba). GE – 10P50. Liste des enseignants.
- 374 . Réflexions sur la session internationale, Bierville, 1967. GE – 10P51.
- 375 . GE – 10P51.
- 376 . GE – 10P5. Dossier Mathieu Dieuloumona.
- 377 . Personnes ayant accepté de transférer des fonds pour les syndicalistes persécutés au Congo en 1964 – GE – 10P80 (dossier Gilbert Pongault).
- 378 . *Id.* Dossier Jean Richard Sandos – Lettre du 5 avril 1974 à Son Excellence Monsieur le général Bokassa.
- 379 . GE – 10P5. Camarades d'Afrique en Correspondance. Dossier Anago Amoussa (15-2-1961).
- 380 . *Id.* – Dossier Michel Tina.
- 381 . *Ibid* – Dossier Montgory.

382 . *Ibid.* Camarades d’Afrique en correspondance.

383 . *Ibid.* Lettre de GE à Jean Foyer du... GE – 10P5. Dossier Ababacar Thiam.

384 . GE – 10P5.

385 . FANON F., *Les Damnés de la terre*, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, François Maspero, 1961 ; préface d’Alice Cherki et postface de Mohammed Harbi, Paris, la Découverte, 2002, 2010, p. 119.

Formation syndicale communiste : l'université ouvrière de Guinée[386]

Nous nous sommes penchés, dans le précédent chapitre, sur les réseaux croyants. Nous allons voir maintenant le cas d'une formation « communiste » mise en place en Guinée, par l'UGTAN et la Fédération syndicale mondiale (FSM). Aucune centrale africaine n'est directement adhérente à la FSM, la théorie de la « désaffiliation », au nom de l'autonomie africaine, l'ayant emporté dans le monde communiste et apparenté. L'Université ouvrière africaine de Guinée (UOA), dont il sera ici question, est une expérience de formation, destinée aux cadres ou futurs cadres syndicaux. Elle est mise en place en 1959 à l'initiative de l'Union générale des Travailleurs d'Afrique noire (UGTAN)[387], dont Sékou Touré avait été élu secrétaire général dès la création en 1957, et de la FSM[388], dont le siège était à Prague. Elle est dirigée par le militant cégétiste Maurice Gastaud[389]. L'histoire de l'UOA – sa genèse, ses enseignants et ses stagiaires, ses modes de financement, sa « bibliothèque du militant » – permet de mieux comprendre comment circulent les livres et les concepts « occidentaux », ainsi que leur réception sur le continent africain. Elle permet de mieux comprendre la stratégie de la FSM (et parfois ses échecs) et une certaine vision de l'Afrique. Quelle a pu être l'attitude – ou plutôt une des – attitude communiste à l'égard d'une Guinée dont on ne sait encore trop quel camp elle va choisir, et qui prétend n'en choisir aucun ? Comment le directeur de l'école de la FSM négocie-t-il les contradictions d'un régime dont les hésitations idéologiques et/ou les renversements d'alliance sont autant de difficiles louvoiements dans le jeu des grandes puissances ? Un régime dont la paranoïa grandissante se nourrit de complots plus ou moins réels et de mécontentements tout à fait réels jusqu'à

devenir une allergie à toute contestation, et partant une destruction suicidaire des forces vives d'un pays ?

Si la création de l'UOA s'inscrit dans le contexte d'une guerre froide que se mènent les syndicats de l'Est et de l'Ouest, elle est aussi liée à la situation très spécifique que connaît la Guinée en 1960. Quand commence l'histoire de l'UOA, la Guinée est indépendante depuis deux ans. En avril 1960, la découverte de caches d'armes, de tracts et affiches hostiles au régime non loin de la frontière sénégalaise alimente encore, s'il en était besoin, la rancune du leader guinéen envers l'ancienne métropole qu'il accuse d'être à l'origine de ce « complot contre-révolutionnaire pro-français » – les dires de Jacques Foccart semblant corroborer cette thèse[390]. C'est le premier d'une succession de « complots » découverts par le gouvernement guinéen, avec lequel débute une longue série d'arrestations, d'internements et d'exécutions sommaires. Les relations seront rompues de nouveau complètement avec la France de 1965 à 1975. Celles de la Guinée avec le bloc de l'Est et en particulier l'Union soviétique n'en seront pas pour autant toujours idylliques. Une crise éclate avec l'URSS lors de ce fameux « complot des enseignants » sur lequel nous reviendrons plus longuement[391], crise qui se traduit par l'expulsion de l'ambassadeur soviétique et la venue du vice-Premier ministre Mikoyan lui-même pour tenter – avec succès mais laborieusement – la réconciliation[392]. Ce qu'il faut souligner, comme en est d'ailleurs clairement conscient Maurice Gastaud, c'est plutôt le manque de boussole idéologique d'un régime qui, s'il proclame haut et fort sa lutte contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, n'a pas pour autant, en ce début des années 1960 choisit le camp de l'Est.

« Chaque fois que l'on nous demande de nous définir, chaque fois que l'on nous presse de choisir, nous répondons que nous nous sommes définis et que nous avons choisi. Nous nous définissons par l'Afrique et c'est l'Afrique que nous choisissons. On nous affirme que nous devons nécessairement choisir entre le capitalisme et le socialisme, mais je

m'excuse et – soit dit entre nous – nous sommes pratiquement incapables de définir ce qu'est le capitalisme, ce qu'est le socialisme » (Ahmed Sékou Touré)[393].

La Guinée, « trahie » par la France, a attiré dans les tout premiers temps de l'indépendance de nombreuses bonnes volontés, comme elle a servi de pays d'accueil à bien des exilés. L'historien voltaïque Joseph Ki-Zerbo, les Sénégalais David Diop, Niang Seyni et Amsatou Sarr, le Nigérien Moumini, ou les Français Jean Suret-Canale[394] et Yves Bénot[395] viennent soutenir le pays du non, jusqu'à ce que les dérives du pouvoir leur rendent la vie impossible. Aux moments de crise avec l'ancienne métropole, les enseignants français seront menacés de perdre leur nationalité. Si Jean-Paul Alata[396] en est effectivement privé, une intervention sauve Suret-Canale. Mais il sera néanmoins rayé des cadres de l'enseignement par Michel Debré, suite à la publication, en collaboration avec Djibril Tamsir Niane, de son manuel d'histoire africaine[397]. Les choses sont en fait très complexes en ces débuts de l'indépendance où coopérants et militants se côtoient en Guinée. Des experts aussi viennent au secours de Sékou Touré tel Charles Bettelheim, économiste marxiste hétérodoxe qui, fort de son expérience avec Nehru et Nasser, travaille au premier plan triennal guinéen. Mais cette collaboration se solde par un échec du fait, aux dires de Bettelheim lui-même, du caractère du leader guinéen avec qui toute discussion s'avère impossible[398]. Le militant cégétiste Pierre Gabrielli[399] s'attelle à mettre sur pied une sécurité sociale qui ne sera généralement pas appliquée dans le secteur privé.

Difficultés

Les difficultés s'accumulent, dont Maurice Gastaud rend compte dans une lettre à Benoît Frachon du 5 décembre 1961[400], un peu plus d'un an après les débuts de l'université. Les nationalisations ont touché tous les secteurs de la vie économique : industries – hormis l'alumine de Fria exploitée par Pechiney et des trusts américain, suisse et allemand –,

banques, port, eau et électricité, chemins de fer, transports, commerce extérieur et, partiellement, commerce intérieur où a été créé un secteur d'État, agriculture, où un secteur coopératif de production a été mis en place dans le cadre du plan. Même si l'objectif final est la collectivisation totale, le secteur privé reste présent tant dans l'agriculture familiale, que dans les plantations aux mains d'Européens – pour les plus importantes – et d'Africains. Le plan, dont une journée nationale de lancement a été organisée dans tout le pays le 1^{er} juillet 1960[401], n'est pas réalisé dans de nombreux secteurs. Et il précise :

« À l'heure actuelle, les Africains qui ont réussi à accumuler par ces moyens n'investissent pas dans la production. D'un côté ils font des dépenses somptuaires (villas et voitures de luxe) et de l'autre ils déposent leurs capitaux à l'étranger entre autres dans les banques à compte numéro en Suisse. Le mécontentement grandit dans les masses... On dénonce dans la rue les ministres et chefs de service qui profitent du régime et on se demande pourquoi ils ne sont pas évincés... des oppositions profondes se manifestent et les corrompus portent leurs coups contre la CNTG[402] et sournoisement contre l'école... mais on n'ose pas aller trop loin car Sékou Touré et Diallo Saifoulaye[403] les soutiennent. »

S'il mentionne l'adoption par la Guinée d'une monnaie nationale – le franc guinéen dès mars 1960 –, et partant sa sortie de la zone franc, il est sans doute un peu tôt pour qu'il puisse juger des effets à la fois délétères et pervers de la mesure. La seule chose certaine c'est que la Guinée a alors absolument besoin d'une aide extérieure, qu'il s'agisse d'aide financière directe ou d'aide technique et que ses besoins en cadres et personnel compétent sont loin d'être satisfaits.

Appel de l'UGTAN à la FSM

C'est donc dans un contexte difficile et mouvant mais où rien n'est encore figé que des négociations entre l'UGTAN et la FSM aboutissent à un

accord pour fonder une école de formation syndicale à Conakry. L'Union générale des Travailleurs d'Afrique noire avait été créée en 1957, rappelons-le, dans l'illusoire espoir de pallier à la balkanisation annoncée par la loi-cadre^[404] : illusoire espoir car l'UGTAN ne résistera pas longtemps à la montée des nationalismes^[405]. Quand son siège est transféré à Conakry, c'est-à-dire dans le pays de son secrétaire général, elle a déjà éclaté. Elle s'auto-dissoudra, sans même dernier congrès ni communiqué final, laissant la place à une nouvelle Internationale panafricaine : l'Union syndicale panafricaine (USPA), centrale rivale de la plus modérée Confédération syndicale africaine (CSA)^[406]. En Guinée, et si l'on en croit les archives de l'UOA, l'UGTAN disparaît en 1961. C'est dorénavant la Confédération nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG) qui assume et signe, le 14 mars 1962, l'accord de formation avec la FSM^[407]. L'UGTAN n'était pas affiliée à la FSM mais n'en excluait pas moins une collaboration avec l'Internationale.

À l'origine de l'UOA

L'appel de l'UGTAN à la Fédération syndicale mondiale est formulé par le syndicaliste guinéen Seydou Diallo, successeur de Sékou Touré, devenu président de la République de Guinée au secrétariat général de l'UGTAN, après le IV^e congrès syndical mondial. C'est déjà plus un appel de la Guinée que celui d'une organisation panafricaine :

« Notre sincère désir de coopération nous commande de vous faire quelques suggestions fraternelles. Nous voulons que s'établissent désormais entre nos deux organisations une compréhension plus grande, une plus grande confiance. La FSM a jusqu'ici joué un rôle déterminant dans la prise de conscience du prolétariat africain. Elle doit renforcer davantage ses activités, la situation actuelle l'exige... Nous voulons des contacts plus fréquents... avec l'indépendance de la Guinée et l'installation du siège de notre centrale à Conakry, nous pouvons affirmer aux dirigeants de la FSM qu'ils seront toujours les bienvenus

en Afrique... L'UGTAN et les syndicats de Guinée ont déjà reçu cette année plusieurs délégations, la plus récente et la plus positive a été celle de la FDGB (République démocratique allemande)... Le camarade Warnke a été non seulement applaudi dans une grande partie de l'Afrique comme président de la FDGB mais aussi applaudi par des milliers de travailleurs guinéens, ghanéens, togolais en sa qualité de vice-président de la Fédération syndicale mondiale... Soulignons également l'intérêt qu'a suscité la visite de la délégation chinoise et du président de la Fédération des Syndicats chinois, vice-président de la FSM... Ces expériences et ces contacts vivants doivent être plus fréquents et poursuivis avec constance. Ils constituent une aide considérable au développement de la solidarité ouvrière internationale et à la connaissance plus exacte des réalités africaines. Si des milliers d'Africains connaissent l'Europe, peu de militants européens connaissent l'Afrique... La tendance qui consiste à dire : ce sont les Africains eux-mêmes qui doivent régler leurs propres affaires doit disparaître surtout qu'elle s'accompagne très souvent de cette remarque : nous les aiderons s'ils en expriment le désir. Il faut aller à l'Afrique, comprendre ses problèmes et aider à les résoudre, en y apportant l'expérience de la classe ouvrière internationale... Nous avons fait au secrétariat de la FSM certaines propositions : dans le domaine de la formation des cadres, la construction d'une école syndicale permanente à Conakry ; une aide pour réaliser la tenue d'une conférence sur les libertés syndicales dangereusement menacées dans certains pays d'Afrique ; une aide technique et matérielle pour la tenue d'une conférence africaine sur le marché commun et ses répercussions possibles en Afrique ; enfin une prise de position catégorique en faveur de la création d'une grande confédération syndicale panafricaine, groupant tous les syndicats d'Afrique [\[408\]](#)... »

On ne peut exprimer plus clairement un besoin d'aide qui sera d'ailleurs pleinement satisfait. La FSM répond favorablement et envoie à Conakry un chargé de mission : Maurice Gastaud. Celui-ci est un militant de la CGT et

du parti communiste, exerçant des responsabilités à la fédération CGT des PTT. Mais c'est surtout son expérience en matière de formation syndicale et ses antécédents en Afrique qui firent de lui l'homme de la situation. Il avait assumé au bureau fédéral de la fédération CGT des PTT la responsabilité des problèmes d'éducation syndicale et des questions concernant la sécurité sociale. Il fut délégué à plusieurs congrès de la Fédération syndicale mondiale et fut chargé d'organiser, en 1958, à Brazzaville, un stage d'éducation des cadres en Afrique équatoriale[409]. À son retour en France, Louis Saillant, alors secrétaire général de la FSM et Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT lui proposèrent de mettre sur pied l'université ouvrière de Conakry. Maurice Gastaud partit donc et conclut à la parfaite faisabilité du projet, étant donné la bonne volonté, voire l'enthousiasme des interlocuteurs africains. Son contrat qui devait à l'origine durer deux ans sera prolongé jusqu'en 1965.

« Au cours de ce séjour, j'ai acquis la conviction d'un côté de la volonté des militants de tous les échelons d'ouvrir le plus vite possible une école permanente de cadres syndicaux, volonté se manifestant le plus souvent par un véritable enthousiasme, d'autre part, faire que l'idéologie et le programme de cette école soient ceux qui ont permis la formation actuelle des cadres de l'UGTAN, c'est-à-dire ceux enseignés à l'École de Budapest (septembre 1959), en un mot ceux de la Fédération syndicale mondiale... nécessité absolue qu'il y avait pour l'UGTAN de former le plus vite possible un grand nombre de cadres (prévu 200 cadres en deux ans) et ceci afin d'amplifier partout la lutte pour le progrès social et l'indépendance, les conditions étant remplies pour conduire à l'indépendance un grand nombre de pays. Ils considèrent la formation de ces cadres qui rayonneront dans toute l'Afrique comme une question vitale, et ils se refusent évidemment à répondre favorablement à toutes les offres intéressées d'organisations scissionnistes ou gouvernements capitalistes qui ont pu leur être faites. Ils veulent que ce soit la FSM qui les aide à la formation de leurs cadres[410]. »

Mise en place

L'École va donc être mise en place. Son conseil d'administration est composé, outre Maurice Gastaud des militants sénégalais Abdoulaye Gueye et Abdoulaye Thiaw, des Guinéens Kaba Mamady, président de la CNTG, Seydou Diallo, secrétaire général de l'UGTAN puis secrétaire administratif de l'école du Parti Démocratique de Guinée (PDG) et Ansoumane Oularé, vice-président du bureau de la CNTG. Tous ont appartenu à la CGT. C'est alors la seule expérience de ce type en Afrique francophone. La CISL a une école à Kampala et envisage d'en ouvrir une à Abidjan. Nous avons vu que la CFDT et la CISC organisaient des sessions dans certains pays mais n'avaient pas alors de centre de formation permanent en territoire africain. Un protocole d'accord est donc signé le 17 novembre 1959, qui prévoit une répartition des frais entre la FSM et l'UGTAN[411]. L'UGTAN prendrait à sa charge le transport et l'hébergement des stagiaires, le personnel de direction hors le représentant de la FSM, le personnel technique et d'entretien, le transport et les pertes de salaires des chargés de cours africains, l'appareillage de traduction simultanée, le logement et le moyen de transport du chargé de cours de la FSM. La FSM doit assurer la documentation générale et les moyens audio-visuels, les frais de transport des professeurs venant d'autres continents, le traitement et les frais de transport du représentant de la FSM. Les centrales syndicales des pays dont les stagiaires sont originaires auraient à financer leurs frais de déplacement mais la FSM peut accorder des bourses de voyage. En fait, ni l'UGTAN, ni les centrales nationales ne tiendront aucun de leurs engagements financiers et le tout reviendra à la FSM[412]. Pour exemple, le budget 1962 de l'UOA est estimé par Gastaud lui-même à 13 882 797 FG [56 205 £ à 247 FNG ; 20 845 \$ à 666 FNG][413]. Cela correspond à la formation de cent quinze stagiaires, durant quinze semaines et quarante durant huit semaines venant de vingt-quatre pays d'Afrique dont sept de langue anglaise et cinq de langue portugaise. Le protocole d'accord sera signé de nouveau en 1962 mais cette fois entre la CNTG et la FSM[414]. Les rapports entre la FSM et la CNTG sont, nous dit Gastaud « corrects, sans plus »[415], « fraternels

avec le bureau [de la CNTG] ». Quant à la sélection des stagiaires, elle se fait sur proposition des syndicats des différents pays et avec accord du bureau de l'UGTAN.

Un local est attribué à l'école, à Dalaba, dans le Fouta Djallon, à 350 km de la capitale. L'éloignement pose problème et il est très vite décidé de construire à Conakry, sur un terrain offert par Sékou Touré. Suite à une réunion à Prague consacrée au syndicalisme africain et à laquelle assistent les centrales des pays de l'Est, la CGT et la CGIL [416], la FDGB [417] est-allemande prendra en charge le côté technique de l'opération. Mais le premier devis est beaucoup trop cher et finalement on se rabattra sur des préfabriqués. Les deux premiers stages ont donc lieu à Dalaba, les suivants à Conakry, dans des locaux loués puis dans les bâtiments construits à cet effet [418].

Une bibliothèque de 1 500 volumes – sans compter la presse, essentiellement faite de périodiques syndicaux venus des pays de l'Est, de la Chine, et de la France – doit être mise à disposition des stagiaires. Les listes de livres qui nous sont parvenues témoignent d'une orientation tout aussi développementaliste que marxiste [419]. À côté des classiques du marxisme Marx-Engels, Lénine ou Staline, on trouve ceux de la littérature du développement : René Dumont, le père Lebreton, Yves Lacoste, François Perroux, Gunnar Myrdal... Une littérature généraliste consacrée aux pays sous-développés en général, et plus spécifiquement d'ex-colonisation française est également rassemblée où voisinent Mamadou Dia [420], Abdoulaye Ly, des numéros spéciaux de la revue *Esprit* ou l'*Annuaire du monde musulman* de Louis Massignon. Malgré la présence de classiques du marxisme, ce qui surprend le plus c'est finalement l'éclectisme dont témoigne cette bibliothèque du militant. Les références ne sont pas si différentes de celles proposées dans d'autres stages organisées par l'Internationale chrétienne [421]. Le développementalisme est alors le ciment idéologique d'une pensée planétaire.

Stages et stagiaires : une Afrique socialiste et en lutte

Toujours est-il que du 6 février 1960 au 18 janvier 1965, seize stages seront organisés regroupant 469 stagiaires, dont seulement 26 femmes. Les stages ont une durée variable, du plus court : 8 jours, qui ne concerne alors que les Guinéens, au plus long, « interafricain » de 43 jours. Ils regroupent au maximum 47 stagiaires et au minimum 20. L'origine géographique des stagiaires dessine, à quelques exceptions près, les limites d'une influence géo-politique qui est à la fois celle qu'exerce la Guinée de Sékou Touré et celle qu'exercent la FSM, l'UGTAN puis l'USPA [422].

Répartition par pays

- **15 pays de langue française** : Guinée : 261 ; Mali : 38 ; Kameroun : 23 ; Niger : 19 ; Togo : 10 ; Maroc : 6 ; Sénégal : 5 ; Algérie : 4 ; Dahomey : 3 ; Tchad : 2 ; Côte d'Ivoire : 1 ; Haute-Volta : 1 ; Gabon : 1 ; Mauritanie : 1 ; Congo-Léopoldville : 2 – soit : 374
- **4 pays de langue portugaise** : Guinée dite portugaise : 42 ; Angola : 12 ; Cap-Vert : 3 ; Saint Tomé : 1 – soit : 58
- **9 pays de langue anglaise** : Ghana : 7 ; Gambie : 5 ; Kenya : 4 ; Sierra-Leone : 4 ; Nigeria : 4 ; Rhodésie du Nord : 4 ; Tanganyika : 3 ; Rhodésie du Sud : 2 ; Zanzibar : 1 – soit : 34.

L'origine des stagiaires nous offre donc une cartographie des Afrique socialistes ou en lutte contre la présence coloniale, de même que celle des relations internationales privilégiées de la Guinée, telles celles complexes mais proches nouées avec le Ghana de Kwame Nkrumah ou le Mali socialiste de Modibo Keita. On peut noter la nette prédominance de l'Afrique de l'Ouest – Guinée bien sûr mais aussi Mali et Niger – ce qui peut s'expliquer tant par des raisons de proximité – mais la Rhodésie est aussi éloignée de la Guinée que le Congo-Brazzaville qui ne fournit aucun stagiaire –, que parce qu'il s'agit des anciennes implantations de l'UGTAN puis de celles de l'USPA. Maurice Gastaud a par ailleurs été négociateur directement l'envoi de stagiaires auprès des centrales syndicales sénégalaise et malienne. L'autre focale en matière de provenance des stagiaires est celle des pays d'Afrique encore en lutte pour leur indépendance : l'Afrique portugaise mais aussi plus marginalement les Rhodésie du Nord (future

Zambie à son indépendance en 1964) et du Sud, le Tanganyika et Zanzibar dont la fusion va donner naissance en 1964 à la Tanzanie. Toujours est-il qu'un stage est réalisé intégralement en langue portugaise, ce qui témoigne tant de l'aide apportée à l'Afrique en lutte contre le colonialisme portugais que d'un aspect des stratégies anti-colonialistes de l'Afrique portugaise elle-même et en particulier du PAIGC[423] d'Amilcar Cabral : la volonté d'articuler luttes et formations. Les stagiaires d'Afrique portugaise sont tous membres du PAIGC, et réfugiés dans une Guinée alors ouverte aux militants des luttes anti-coloniales. Un dernier pôle remarquable de recrutement de l'UOA est le Kamerun[424]. Les vingt-trois stagiaires sont membres de la CGKT[425], centrale syndicale liée à l'UPC[426] toujours clandestine dans le Cameroun de Ahidjo[427]. Une des promotions de l'UOA porte d'ailleurs le nom de Félix Moumié, du nom du leader upéciste assassiné à Genève en novembre 1960, probablement par les services secrets français[428].

Les stagiaires de langue portugaise, comme ceux du Kamerun, sont des exilés, qui vivent alors à Conakry. Nous avons là un exemple du pouvoir d'attraction du pays du non ainsi que du rôle refuge qu'a joué un temps Conakry, ville carrefour. Mais d'ores et déjà, le ciel de la Guinée n'apparaît plus si serein pour les réfugiés et Maurice Gastaud note à ce propos : « Concernant l'unité africaine, c'est la confusion la plus totale... Les mouvements de résistance extérieure UPC, MPLA[429], PAIG sont inquiets mais il faudrait qu'ils prennent des initiatives comme l'a fait le PAI[430] Sénégal pour éclaircir la voie juste[431]... »

Quatre stagiaires viennent d'Algérie, avant et après la fin de la guerre. Une promotion est nommée Aissat Idir du nom d'un général de l'armée de libération et une autre indépendance algérienne. Les relations avec les stagiaires algériens ne sont pas toujours idylliques et d'après les rapports de Maurice Gastaud, il semble que ce soit les plus contestataires. Deux d'entre eux par exemple s'opposent à l'enseignant sur la question du non-alignement, cette troisième voie que Maurice Gastaud présente pourtant de

façon louangeuse, citations de Sékou Touré et Mikoyan à l'appui dans son cours sur la « co-existence pacifique » [432].

La session tenue en langue anglaise a été, semble-t-il, assez turbulente, donnant même lieu à une menace de grève de stagiaires. Le niveau des stagiaires, plus élevé que dans les autres promotions – ils avaient tous déjà suivi des stages de la CISL, sans doute à son école de Kampala – a pu être responsable de contestations liées à une confiance supplémentaire, et à un esprit critique plus développé, qui ne peut sans doute se satisfaire des contradictions entre les deux enseignements de la CISL et de la FSM.

Réception des enseignements

Pour saisir l'état d'esprit des stagiaires, et leur réaction aux stages, nous avons les réponses à des questionnaires envoyés par l'UOA, après le stage [433]. Deux types de questionnaires sont envoyés, le premier aux directions syndicales, le second aux stagiaires eux-mêmes. Les archives de Maurice Gastaud comportent soixante et onze réponses, essentiellement de Guinéen(ne)s mais aussi de ressortissants d'Afrique portugaise dont les adresses indiquent qu'ils sont alors, quand ils répondent au questionnaire, réfugiés à Conakry. Ces derniers questionnaires, contrairement à ceux des Guinéens, sont peu prolixes, et ne nous apprennent rien sinon l'appartenance de leurs auteurs au PAIGC. Les réponses en sont en français (le questionnaire lui-même est en français) sans que l'on sache s'il y a eu ou non médiation. Par contre les réponses des Guinéens sont longues et détaillées et laissent malgré un langage parfois hyperbolique et convenu deviner un certain nombre de choses, tant sur la situation en Guinée que sur la réception faite aux stages. Les questionnaires sont unanimes à demander un allongement de la durée des stages, pour mieux « digérer » les contenus. Derrière ce désir, qui peut aussi être attribué à l'envie de nouveauté, on peut lire en filigrane un manque d'appétence à assimiler des contenus trop denses ou trop abstraits, délivrés sur un temps court. Il faudrait « Simplifier les cours, les mettre au niveau CEP ». Il semblerait que l'aspect trop théorique de certains cours ait rebuté les stagiaires, et qu'ils n'en aient

guère compris l'intérêt pour eux. S'ils apprécient l'économie politique, ils sont nombreux à plébisciter ce qui concerne la sécurité sociale et le code du travail, comme ils sont nombreux à souhaiter que ces aspects soient développés dans d'ultérieures formations, comme y soient développées des questions très concrètes « Donner davantage d'éléments sur code du travail, rôle de l'inspection du travail, sécurité sociale, économie politique, inconvénients d'une monnaie nationale », « Étudier la nouvelle législation sociale du travail de la République de Guinée ».

Le même malaise à l'égard du tout théorique est exprimé dans le souhait de se voir délivrer des modes d'action et pas seulement des contenus généraux. Un des stagiaires par exemple souhaiterait « Qu'on traite la lutte contre la spéculation, la lutte contre le chômage, comment organiser la paysannerie, comment réaliser l'unité africaine », révélant ainsi au détour d'une réponse les maux dont souffre la société guinéenne. Le désir est exprimé à plusieurs reprises de voir ces formations décentralisées et poursuivies en langues nationales, comme le désir inverse de poursuivre un cursus de formation en dehors de l'Afrique. Il y a aussi un hiatus entre le *satisfecit* de Maurice Gastaud et l'évidence à travers les réponses de l'existence de problèmes de discipline (notamment horaire) et d'absence d'intérêt : « Horaires très durs » « Tenir compte de la qualité morale des militants à déléguer aux stages... Doivent se comporter comme des militants majeurs ». Il est vrai que les journées de travail sont très longues : 7 h 30-12 h 30/14h-19h. Quelques reproches concernent également les conditions matérielles : mauvaise nourriture, retard dans le blanchiment du linge...

Une autre critique récurrente porte sur le nombre de cours assuré par un même homme. Il n'est pas nommé mais il s'agit bien entendu de Maurice Gastaud qui assure environ les 2/3 des enseignements, sous haute surveillance, semble-t-il du secrétariat de la FSM, qui revoit et corrige les cours [\[434\]](#).

Maurice Gastaud, directeur pédagogique de l'école, est donc aussi le seul membre permanent de l'équipe enseignante, ce qui constitue

incontestablement une lourde tâche, d'autant plus que certains syndicalistes prévus au programme ne viennent pas, ce que Gastaud apprend parfois par la radio[435]. À côté de Maurice Gastaud, quelques enseignants français interviennent sur des questions spécialisées. C'est le cas notamment de Gabrielli, organisateur de la sécurité sociale guinéenne et qui en explique les arcanes, à la grande satisfaction, semble-t-il, des stagiaires. Rosa Faure[436] intervient également, voire même Yvonne Gastaud, embauchée à côté de son mari comme secrétaire à l'UOA. Des syndicalistes africains comme Seydou Diallo, Abdoulaye Thiaw, Amsoumane Oularé, Camara Famo, Gabriel Konaté et Sékou Touré lui-même – qui tient une conférence sur « Parti et État » en 1960 – donnent cours et/ou conférences, de même que quelques personnalités « techniques » attachés à divers ministères guinéens, et des ministres comme Ibrahima Barry sur le plan guinéen. L'école reçoit à l'occasion des personnalités célèbres : Frantz Fanon y parle en 1960 de l'expérience algérienne ou Mario de Andrade et Amilcar Cabral des luttes de l'Afrique portugaise..., Jean Suret-Canale, directeur de l'INRDG[437] puis muté en 1961 à l'école normale de Kindia, suite au « complot des enseignants »[438], y intervient également sur l'histoire africaine pré-coloniale. L'Allemand Wilhem Wilké, professeur à l'école de Bernau, qui ne semble guère connaître si l'on en croit Gastaud, les réalités africaines est détaché par la FDGB et aide « tout particulièrement à la documentation ». Soviétiques, italiens de la CGIL y interviennent également à l'occasion.

Nous donnons ci-dessous le programme d'un des premiers stages, programme qui n'évoluera qu'à la marge.

PROGRAMME DU STAGE DE DÉCEMBRE 1960[439]

I - Discipline générale : cours

Évolution des divers types de sociétés

Le colonialisme et la lutte anti-impérialiste

L'État

Le néo-colonialisme

Conférences

Les sociétés pré-coloniales en Afrique noire (Suret-Canale)

Les sociétés actuelles en Afrique noire (Suret-Canale)

La révolution en Algérie (Dr Fanon délégué du gouvernement algérien)

L'expérience guinéenne (Boyer, attaché de presse à la présidence)

II - Économie et politique : cours

Le capitalisme et son développement : l'impérialisme

La valeur et les prix

La plus-value et l'exploitation capitaliste

Le revenu national et le budget de l'État (capitaliste et socialiste)

La loi du développement harmonieux et proportionné et les problèmes de la planification

Conférences

La monnaie et ses phénomènes (Gastaud)

Le plan triennal en Guinée : ses bases, ses buts (Cauche, technicien au ministère de l'Économie nationale)

III - Problème du syndicat : cours

Le syndicat, sa nature, son rôle

Questions d'organisation et méthodes de direction

Les salaires (étude de texte)

Questions de trésorerie

La propagande syndicale

La sécurité sociale

Conférences

Histoire du mouvement syndical en Afrique noire (Diallo Seydou)

Les organisations internationales et les problèmes de l'unité (Gastaud)

Le rôle des syndicats dans les pays socialistes : ex DDR (Kamfer)

Discussion sur la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises (Gastaud)

L'émulation, ses bases, ses moyens, ses buts (Wilke)

Parti et syndicat (Sékou Touré)

Travaux pratiques

Trésorerie (Confection et tenue d'un livre de trésorerie et d'un carnet de collecteur)

Propagande écrite : rédaction d'une circulaire et d'une affiche

Propagande orale : rédaction et lecture d'une intervention de 5 minutes

Le rôle d'un président de séance et comment orienter et diriger une discussion

Quelques questions posées pour tester les stagiaires :

Définition du syndicalisme révolutionnaire ; définissez le centralisme démocratique ; à quelle époque sont nés pour l'essentiel les syndicats dans les pays d'Afrique colonisés par la France ?

Qu'est-ce que l'internationalisme prolétarien ; en cas de grève, pourquoi l'élection par les grévistes d'un comité de grève est-elle nécessaire à la direction du mouvement ?

Quels sont les objectifs essentiels de la panafricaine syndicale constituée à Casablanca ?

Qu'est-ce que la sécurité sociale ?

Quel est le rôle d'un syndicat révolutionnaire dans un pays colonisé ?

Quel est pour l'essentiel l'État de développement de la société en Afrique noire actuellement ?

Quelle est la définition scientifique de l'État ?

Une vision communiste de l'Afrique

Les cours^[440] sont construits à partir d'une vulgate communiste que l'on retrouve dans toutes les formations de la CGT ou du parti communiste : analyse de l'évolution de l'humanité, des sociétés primitives au socialisme – réalisé alors dans un seul pays, l'Union soviétique, et en bonne voie dans les démocraties populaires – dont le moteur est la lutte des classes. Tout ce

qui concerne l'Afrique, voire même le colonialisme, est traité à part. Histoire et sociologie de l'Afrique pré-coloniale (notamment avec Suret-Canale), coloniale et post-coloniale sont bien présentes mais à côté des théories plus générales qui empruntent tous leurs exemples à « l'Occident ». On explique aux stagiaires le passage des communautés primitives au féodalisme puis au capitalisme et socialisme sans citer jamais le cas africain que l'on considérera à part en tentant de le faire coller au schéma général. Ce qui ne correspond pas à ce schéma est lacune ou aberration. L'Afrique sous-développée n'est ni en soi ni pour soi, mais n'existe que comme négatif de « l'Occident », ou en retard par rapport à lui.

Plusieurs thèmes sont récurrents : d'une part, du fait du colonialisme et de l'exportation de tous les profits, l'accumulation du capital ne s'est pas faite sur place ; d'autre part, et l'on touche là à un problème théorique central car il fut largement débattu : la division en classes existe bien en Afrique mais elle est moins marquée qu'ailleurs dans le monde, du fait en particulier de la quasi-inexistence d'une bourgeoisie nationale. La féodalité que représentait la chefferie aux ordres des puissances coloniales a disparu, avec sa suppression – qui fut d'ailleurs très tôt en Guinée suite au décret du 31 décembre 1957. Les fonctionnaires, plus ou moins progressistes, ne sont pas une classe mais une couche sociale. Enfin paysannerie et classe ouvrière ont les mêmes intérêts qui nécessitent une nécessaire alliance, sous la direction d'une classe ouvrière très minoritaire mais progressiste. La lutte des classes ne s'exerce pas à l'intérieur des pays africains mais se fait contre les forces néocoloniales et impérialistes.

Cet enseignement « marxiste » n'est pas tout à fait conforme à la doctrine officielle du régime, exprimé alors par Sékou Touré. Pour celui-ci, l'aliénation coloniale a rendu nécessaire le gouvernement, non du prolétariat mais du peuple, et c'est le peuple tout entier, ce « peuple prolétaire » des nations opprimées, qui est érigé en classe. Les antagonismes de classe n'existent pas ou si peu qu'il n'est pas nécessaire de les prendre en compte : « Si d'autres sociétés sont structurées en classes sociales plus ou moins antagonistes en fonction des régimes dont elles

relèvent, en Afrique, la structuration la plus forte se traduit en termes de générations, ce qui est le propre des sociétés de type “communaucratique” ou collectiviste[441] » écrit-il. Gastaud désigne certes le même adversaire : le néo-colonialisme, l’impérialisme, mais les contours en sont flous et il reste curieusement une abstraction. Cela a incontestablement son importance. Ce flou idéologique peut mener à voir l’adversaire nulle part ou partout, et c’est ce partout qui l’emportera en Guinée. Cela s’allie avec une « théorie du complot » qui est développé assez largement dans le cours de Gastaud sur la coexistence pacifique.

« Pour arriver à ses fins, il [l’impérialisme] utilise la politique de guerre froide, c’est-à-dire l’état intermédiaire et précaire entre la paix et la guerre, un état d’animosité politique au bord du conflit armé. La guerre froide, c’est la création et l’entretien artificiel de la tension internationale, le refus de la coopération internationale sur un pied d’égalité, le diktat... c’est l’organisation d’une vaste action subversive et de sabotage contre les États socialistes et les États nouvellement libérés du joug colonial... et avec lesquels on entretient en apparence des rapports diplomatiques normaux »

ou encore

« Cette notion de non-ingérence dans les affaires intérieures d’autres pays entraînent la condamnation de tous les complots fomentés par les impérialistes et qui ont le même objectif à savoir le renversement des États démocratiques... ces mêmes forces réactionnaires capitalistes développent au maximum des complots, la subversion, la corruption, ces méthodes qui leur permettent de mieux cacher leur dessein d’exploitation, sont des caractères du néo-colonialisme... la vigilance des peuples éclairés... ils doivent dénoncer les complots... Parallèlement, la lutte pour le respect des libertés syndicales et démocratiques contribue elle-même au renforcement de l’indépendance nationale[442]... »

Le monde communiste a, on le sait, fait son miel des théories du complot^[443], sur le terreau très favorable de la guerre froide, et le discours de Maurice Gastaud n'est pas original à cet égard. Mais si l'on considère que la théorie a, dans certaines circonstances, une efficacité, ou que selon l'expression de Mahmood Mamdani, « bien que la théorie ne puisse transformer la réalité, la réalité apparaît comme une devinette si on ne l'éclaire pas par la théorie »^[444], on peut voir dans la Guinée des années 1960 un remarquable cocktail propice au développement de la paranoïa du pouvoir, voire même de tous les cadres. Et la culture du complot, dans une situation objectivement très complexe, où les échecs s'accumulent, du fait ou non, de l'intervention des puissances extérieures a un redoutable pouvoir de perversion. Face à des rumeurs qui en période de disette, – nous sommes alors en pleine « crise du riz » –, ne manquent pas de se propager, un pouvoir imprégné d'une culture du complot cherche les responsables et les trouve là où il le peut. Sékou Touré les trouva en 1961 dans les enseignants contestataires.

Pour en revenir aux stagiaires, les questionnaires montrent qu'ils sont conscients d'un certain type de décalage entre leur réalité et le placage théorique qui est fait. Maurice Gastaud et son entourage ont le mérite de comprendre que l'école française en Afrique a été source d'aliénation car elle ne parlait justement pas de l'Afrique, mais quoique soucieux – de façon toute théorique – d'utiliser dans leurs méthodes les techniques de la palabre ou de l'enseignement coranique, ils reproduisent dans leurs propres enseignements les défauts de l'école républicaine : le placage d'un savoir issu – comme tout savoir – d'une expérience et d'un long processus de maturation sur une réalité elle-même productrice d'une vision du monde – et partant d'un savoir – dont on ne tient pas compte, voire dont on ne soupçonne même pas l'existence. La vulgate marxiste et ses certitudes théoriques à prétention universelle ont certes remplacé la vulgate – aux prétentions tout aussi universelles – de l'école de Jules Ferry adaptée à l'Afrique mais ce n'est pas les exercices pratiques qui vont permettre aux stagiaires d'assimiler autrement qu'à la marge ce savoir pré-digéré et dont

ils ne connaissent aucunement les conditions de production ni la dialectique de fabrication. Le seul aspect concret, et qui peut leur parler c'est soit les conséquences pour eux du code du travail ou de la sécurité sociale ; soit l'existence d'un ennemi, cause de leurs maux, l'impérialisme, le néo-colonialisme, et cet ennemi n'a pas de visage.

Origine socio-professionnelle des stagiaires

Il ne semble pas, si l'on s'en fie aux questionnaires, que la situation des stagiaires ait changé après le stage. Ils sont généralement restés aux mêmes postes, sans acquérir de responsabilités supplémentaires. Pourtant Maurice Gastaud note, suite à des contacts avec les directions syndicales, des évolutions, en particulier en Guinée avec passage notamment du secteur syndical au secteur politique ou diplomatique.

Les stagiaires viennent de tous les secteurs professionnels : santé, enseignement, ports et docks, chemins de fer, banques, mines et carrières, transports, industries diverses, avec toutefois une sur-représentation du secteur public. Ils ou – très minoritairement – elles sont comptables, sténo-dactylo, infirmiers, employés des caisses de prestations familiales, commis, charpentiers, électriciens. La direction de l'UOA déplore néanmoins la faible présence du « prolétariat industriel ».

Tableau des professions (stages année 1960)^[445]

Ouvriers	3	3	7	13
Services publics et nationaux	16	18	22	56
Employés, gens de maisons	8	7	13	28
Paysans et service agricole	3	3	2	8
Etudiants		1	3	4

Il ne s'agit en tout cas pas de hauts responsables mais plutôt de petits cadres ou militants de base, fonctionnaires, « petits intellectuels ». Pour quelques rares secrétaires généraux (secrétaire général du Syndicat des Mines et Carrières de Guinée, secrétaire général du Syndicat des Employés de banque de Guinée, secrétaire général de l'Association des Roulants de

Casablanca), ou membres du bureau de la CNTG, on a plutôt affaire à des secrétaires d'union locale, à des secrétaires administratifs, à des aides-comptables, à des permanents de la Bourse du travail... Il est notable que peu déclarent des fonctions politiques à côté de leurs fonctions syndicales : quelques membres du PDG-RDA, quelques membres de la JRDA (Jeunesse du Rassemblement démocratique africain). L'intégration syndicale au politique, qui est effective au sommet – Kaba Mamady, président de la CNTG est membre du Bureau Politique National du PDG –, n'a pas encore gagné le terrain et les fonctions restent, semble-t-il, différenciées, gage d'une sans doute éphémère autonomie syndicale. Ou plutôt, peut-être, la migration des cadres syndicaux les plus importants vers le politique ou le diplomatique rend d'autant plus urgent le besoin de formation d'un personnel moins élevé dans la hiérarchie. Le niveau est très hétérogène : « de l'analphabète au bachelier ». Il est prévu pour les analphabètes une aide spécifique (lecture à haute voix etc.), et souhaité des cours supplémentaires de français qui ne verront pas le jour.

Le « complot des enseignants »

L'école va être mise à l'épreuve par les conflits qui secouent la Guinée et en particulier le fameux « complot des enseignants »^[446] qui, dans la mesure où il touche aux questions de l'enseignement, qu'il y est question de « complot marxiste » de l'aveu même de Sékou Touré, que la Fédération internationale des Syndicats de l'Enseignement (FISE), branche professionnelle de la FSM soutient les enseignants, la concerne directement.

Rappelons les événements^[447] dont le point d'orgue eut lieu alors qu'une session de l'UOA était en cours – session interafricaine du 4 novembre-2 décembre 1961. La Guinée de Sékou Touré, après que ce dernier eut néanmoins fait un éloge favorable des enseignants étrangers venus en aide au pays, avait entrepris de politiser son enseignement, préfigurant ainsi ce qui serait sa future « révolution culturelle ». Plus concrètement, le gouvernement promulgue le 30 septembre 1961 une réforme générale du statut des enseignants qui écrase l'échelle des salaires,

au détriment des directeurs d'école et supprime aussi dans la foulée un certain nombre d'avantages acquis. Le syndicat des enseignants, membre de la FISE et mené par son secrétaire général Keita Koumandian, et Mamadou Traoré dit Ray-Autra que Jean Suret-Canale qualifie d'« anarchiste de droite » et Maurice Gastaud d'« anarchiste », réagit par un mémorandum^[448] largement distribué hors des rangs du PDG, assorti de tracts. Ce mémorandum, au nom même des déclarations du secrétaire général du PDG sur le rôle des enseignants, conteste les mesures prises et en particulier le retour sur certains avantages acquis, comme le logement gratuit. Il présente ces avantages comme des conquêtes des luttes anti-coloniales. Il insiste sur la nécessité de valoriser la fonction enseignante sur le modèle de l'URSS. Cette contestation ouverte, puisque publique, venue de dirigeants syndicaux dont l'opposition au leader guinéen remonte loin, va conduire à un conflit violent qui éclate lors du congrès de la CNTG du 15 et 16 novembre 1961. Au discours du 15 prononcé par Ray-Autra, Sékou Touré va répondre en personne, le 16, en dénonçant une fois de plus les « complexes culturels de certains cadres » et demandant l'expulsion de Keita Koumandian et de ses partisans du syndicat des enseignants. Après quelques épisodes houleux, ceux-ci seront effectivement expulsés et la décision va être prise par le Bureau politique de traduire devant la Haute cour tous les membres du comité directeur, dont plusieurs considérés comme marxistes. Ces arrestations vont entraîner une révolte des lycéens qui défendent leurs professeurs tout en manifestant contre la corruption avec des slogans tels « Assez du discours », « Moins de camions, plus de riz », « Il faut que cela change », « À bas les Mercedes », « libérez Koumandian »^[449]. Les élèves réussissent à rallier d'autres mécontents et des manifestations importantes ont lieu dans des villes comme Kindia ou Labé. La révolte sera vite et brutalement réprimée. Tous les lycées de Guinée seront fermés et chaque élève obligé d'écrire pour demander sa réinscription. Suret-Canale a fait le récit dans son journal d'épisodes parfois rocambolesques qui accompagnent une crise par ailleurs tragique tant pour ses acteurs que pour ce qu'elle crée de précédents. Il faut noter qu'il s'agit là d'une des premières (de la première ?) d'une longue série de révoltes

étudiantes, dont nous avons donné ici quelques exemples. La révolte guinéenne témoigne comme les autres du malaise de l'école des indépendances, et du refus de la corruption. Mais étudiants ou élèves ne sont pas toujours soutenus de la même manière par les travailleurs. À Conakry en 1961, la CNTG est loin d'être acquise aux enseignants et à leurs jeunes soutiens. L'intégration politique du syndicat est déjà bien avancée au sommet, comme nous l'avons noté, et avec elle la subordination du syndicat au parti-état : « Dans la mesure où existe un seul parti qui défend les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière, sous certaines conditions, c'est-à-dire l'accord de la classe ouvrière elle-même, le syndicat peut reconnaître le rôle dirigeant du parti, c'est-à-dire accepter son orientation et appliquer ses décisions » enseigne Maurice Gastaud à ses élèves, en décalage avec les conceptions du leader guinéen. Celui-ci est plus radical. Dans la Guinée indépendante, le parti est l'État et l'État est le parti, émanation du peuple-classe[450]. Le parti a la primauté sur l'État, car il est la volonté populaire dans une société où, nous l'avons dit, il n'y aurait pas de classes donc pas d'intérêts antagonistes. Ce parti unique, d'appareil mobilisateur se transformera en appareil coercitif, en Guinée comme ailleurs. Courroie de transmission entre l'urbain et le rural qu'y voit Mahmood Mamdani, il est aussi l'organe de construction d'un « despotisme centralisé ». Et pour reprendre les mots de Fanon cité par Mamdani, « les militants d'hier devinrent les mouchards d'aujourd'hui... »[451].

Nous connaissons le point de vue de Maurice Gastaud par une longue lettre explicative qu'il fait parvenir à Benoît Frachon. Il faut donner au secrétaire général de la CGT des raisons susceptibles de justifier une attitude de retrait, étant donné les arrestations de syndicalistes qu'il est difficile de ne pas considérer comme arbitraires ou comme atteintes au droit syndical. D'une certaine façon, la lettre de Gastaud, visiblement mal à l'aise, est un modèle d'auto-justification d'une absence de prise de position fondée sur l'espoir d'un futur communiste pour la Guinée :

« Ne faut-il pas ici rappeler ce que répondait Diallo Sayfoulaye à M. Laffon : d'ici deux ou trois ans la Guinée sera un pays communiste même si des erreurs "de type titistes" peuvent encore se produire [\[452\]](#). »

Mais sa confusion dans les explications rejoint sans doute la confusion d'une situation où les dirigeants syndicaux ciblés sont tout autant des « progressistes » et/ou « anti-colonialistes » que des conservateurs.

« Le fait qu'à côté d'hommes considérés par certains comme des réactionnaires tel Koumandian, et auxquels la direction du parti attribue des contacts avec les impérialistes se trouvent des hommes considérés comme des progressistes voire marxistes tel Niane Djibril ainsi que des anti-colonialistes comme l'anarchiste Ray-Autra ainsi que des déclarations imprécises du bureau politique du PDG ont contribué à créer une confusion énorme [\[453\]](#). »

L'historien Djibril Tamsir Niane, co-auteur avec Suret-Canale d'un manuel d'histoire africaine [\[454\]](#), était membre de la branche guinéenne du Parti de l'Indépendance africaine (PAI), qui avait refusé de se dissoudre [\[455\]](#). Suret-Canale passera aussi durant l'affaire quelques heures au commissariat, dont il se tirera sans trop d'encombres [\[456\]](#). « En effet des éléments africains ou européens, incontrôlés se disant communistes ou ayant appartenu au parti en France, progressistes ont essayé évidemment de nous amener à partager des discussions sur les problèmes internes de la Guinée [\[457\]](#)... » La confusion est accrue du fait d'une campagne alimentée par le journal gouvernemental *Horoya*. Les enseignants arrêtés sont accusés d'avoir fait entrer la « guerre froide au lycée », par des conférences et la diffusion de littérature subversive, de littérature marxiste, et le gouvernement ne dément pas. On a même dit que la FSM et la FISE avaient envoyé un télégramme de protestation pour les arrestations. Gastaud dément pour la première mais il est probable que la seconde, branche professionnelle de la FSM, a effectivement envoyé ce télégramme. Enfin, ce qui ne peut aucunement plaire à l'animateur de l'UOA, et qu'il ne

mentionne d'ailleurs pas dans sa lettre, comme à ses commanditaires, l'ambassade soviétique est aussi prise à partie et son ambassadeur renvoyé, peut-être seulement parce que l'URSS est citée en modèle dans le mémorandum des enseignants, qui a d'ailleurs été envoyé à l'ambassade soviétique avant même que le PDG en ait eu connaissance. Devant cette situation complexe et en tout cas dangereuse pour l'UOA, où le seul reproche fait aux syndicalistes enseignants est que leur circulaire « pêche par corporatisme et par la revendication de privilèges injustifiés »^[458], Gastaud, rassuré parce qu'on l'a autorisé à distribuer aux stagiaires des documents marxistes réaffirme une nécessaire neutralité quant aux affaires internes de la Guinée. Il avance l'habituel argument communiste pour justifier encore, s'il en était besoin, la neutralité : même si « Nous avons tous été surpris par la sévérité des appréciations, il faut dire que le feu couvait depuis longtemps entre la direction des enseignants d'une part, Koumandian et Ray-Autra d'un côté et Sékou Touré et la CNTG de l'autre »^[459], « Il faut dire qu'il se trouve dans les milieux dits « progressistes français » des gens qui sont des trotskystes ou des objecteurs de conscience, déserteurs d'Algérie... ce sont évidemment les plus anti-communistes, ils peuvent influencer certains milieux africains, voire les aider dans l'action anti-communiste »^[460].

Le « complot des enseignants » est un parfait observatoire pour apprécier deux choses : d'une part la manière dont fonctionne un régime allergique à toute forme de contestation, mais dont la paranoïa est alimentée par le jeu peu clair et embrouillé des grandes puissances. Le régime de Sékou Touré paye très cher le non de 1958, qui fait de la Guinée un terrain concurrentiel peut-être plus ouvert que ceux des pays encore considérés comme chasse gardée de l'ancienne puissance coloniale, d'autant plus qu'ils sont prisonniers d'accords de coopération qui consacrent en bien des aspects ce monopole. Et ce terrain ne manque certes d'attirer les convoitises, tout en suscitant des craintes pas toujours infondées. Le rôle de la rumeur semble considérable et il est probable que l'on se retrouve dans une sorte de cercle vicieux : un discours anti-colonialiste dur qui alimente

une rumeur autour d'exactions des puissances occidentales, rumeur qu'il faut en quelque sorte calmer en lui offrant des victimes expiatoires. Mais le paradoxe qui est peut-être au fond celui de toute paranoïa, c'est que les attaques et les coups seront portés, par impuissance sans doute, à côté de ce que l'on peut concevoir comme la cible légitime, et bien que sous le prétexte d'un anti-colonialisme sans doute nécessaire ; ce sera, à la moindre velléité d'opposition, contre les Guinéens eux-mêmes. D'autre part, on perçoit aussi avec ce « complot des enseignants », à quel point les logiques de guerre froide ne sont pas simples, les adeptes d'un camp étant parfois obligés de louvoyer au milieu d'un jeu d'échecs beaucoup plus complexe que celui qui opposerait franchement et sans faille, deux blocs.

Au départ de Maurice Gastaud, l'UOA devient sous le nom d'Université de l'amitié l'école de la CNTG, qui reçoit en partage les biens de l'école. Maurice Gastaud, qui devient représentant permanent de la FSM auprès de l'UNESCO, n'aura pas de remplaçant et la FSM se désengage. Nous n'avons plus trace de cette université de l'amitié après 1965, et ne savons donc pas si elle continua à fonctionner. Sa particularité, au sein de l'ensemble des formations syndicales proposées, tient à la fois à son caractère doctrinal et à la situation très spécifique de la Guinée de l'immédiat – après indépendance. La CFTC/CFDT, organise, nous l'avons vu des sessions de formation. La géographie des influences est tout à fait différente, la part des pays de l'ex-AEF beaucoup plus importante, ce qui s'explique en partie pour des raisons d'ordre confessionnel. Le respect d'une – mythique – tradition africaine y est beaucoup plus marqué, et les réseaux franco-africains constitués par les divers formateurs plus durables et fondés bien souvent sur des liens d'ordre affectifs. Rien de tel, semble-t-il, à l'UOA, où les rapports sont « fraternels ». Mais, quelle qu'elle soit, une formation s'appuie sur des réseaux qu'elle consolide. Elle est à l'origine de circulations d'hommes et de savoirs. Elle provoque, aussi inadaptée puisse-t-elle être dans certains cas, des transferts de savoir. En un mot, elle participe à une certaine forme de métissage planétaire et de mondialisation.

386 . Ce chapitre est la version remaniée d'un article paru dans la *Revue historique* : BLUM F., « Une formation syndicale dans la Guinée de Sékou Touré : l'université ouvrière africaine, 1960-1965 », *Revue historique*, n° 667, juillet 2013, p. 661-691.

387 . Sur l'UGTAN, voir *supra* p. 68-69.

388 . Les archives de la FSM se trouvent à l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Mais il n'y a dans le fonds aucune trace de l'UOA.

389 . Les archives de Maurice Gastaud sont conservées à l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Nous les désignerons par les initiales FMG (Fonds Maurice Gastaud). Sur son itinéraire, on peut consulter la notice rédigée par Michel Dreyfus et Jean Magniadas, dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=50660. Site consulté le 16 juillet 2012.

390 . *Ibid.* André Lewin rapporte les propos de Pierre Messmer auprès de qui Foccart se serait vanté d'être à l'origine du complot.

391 . Voir *infra*, p. 163-166.

392 . *Ibid.*

393 . SÉKOU TOURÉ A, *L'Action politique du PDG*, Conakry, 1959, cité par BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, 2^e éd. augm. et mise à jour, Paris, Maspero, 1972, p. 268.

394 . Sur Suret-Canale, voir notamment : BIANCHINI P., *Suret-Canale. De la résistance à l'anticolonialisme, entretiens autobiographiques recueillis et présentés par Pascal Bianchini*, Paris, L'Esprit frappeur, 2011. Les archives de Suret-Canale ont été déposées aux archives départementales de Seine-Saint-Denis.

395 . Yves Bénot, de son vrai nom Édouard Helman, est notamment l'auteur d'un ouvrage qui fit date : BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero, 1972.

396 . Jean-Paul Alata sera interné au camp Boiro de 1974 à 1975. Il écrira, sous le titre *Prison d'Afrique*, ses souvenirs de captivité : ALATA J.-P., *Prison d'Afrique*, Paris, Seuil, 1983.

397 . NIANE D.T., SURET-CANALE J., *Histoire de l'Afrique occidentale*, Conakry, Ministère de l'Éducation nationale de la République de Guinée, 1960.

398 . Voir à ce sujet : DENORD F. et ZUNIGO X., « Révolutionnairement vôtre. Économie marxiste, militantisme intellectuel et expertise politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 158, juin 2005, p. 9-39.

399 . Sur Gabrielli, voir *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article24184>. Site consulté le 16 juillet 2012.

400 . Lettre de Maurice Gastaud au camarade Benoît Frachon, Conakry, 5 décembre 1961. FMG-30 CFD 1.

401 . Conférence tenue à l'université syndicale de Guinée avec comme sujet de causerie « Le plan triennal guinéen » par Ibrahima Barry, ministre du Plan. FMG – Dossier 30 CFD 32.

402 . Confédération nationale des Travailleurs de Guinée.

403 . Diallo Saifoulaye est alors président de l'Assemblée nationale.

404 . La loi-cadre du 23 juin 1956, dite loi-cadre Defferre, institue le suffrage universel et le collège unique dans tous les territoires. Elle établit des conseils de gouvernement, composés de cinq membres élus par l'assemblée locale et de quatre fonctionnaires nommés par le gouverneur général. Ils sont « dotés d'une large compétence qui embrassera toutes les questions d'intérêt local ». Les pouvoirs des assemblées territoriales sont élargis.

405 . Voir NOVEMBER A., *L'évolution syndicale en Afrique occidentale*, *op. cit.*

406 . Voir *supra*, p. 130.

- 407 . Protocole d'accord entre la FSM et la CNTG concernant l'UOA signé à Conakry le 14 mars 1962 – FMG – Dossier 30 CFD 6.
- 408 . FMG – Dossier 30 CFD.
- 409 . *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_artile=50660., *op. cit.*
- 410 . Rapport du camarade Gastaud chargé de mission par la FSM auprès de l'UGTAN en vue de l'établissement d'une école syndicale en Guinée, 27 novembre 1959. FMG – Dossier 30 CFD 4.
- 411 . Protocole d'accord pour la tenue d'une école de formation des cadres syndicaux de l'UGTAN en Guinée entre la FSM et l'UGTAN. FMG – Dossier 30 CFD 3.
- 412 . « La FSM verse la somme à la « Statni Banka » Prague I – à mon nom – Gastaud Maurice Université ouvrière africaine à Conakry – en demandant à ce que la « Statni Banka » prévienne par télégramme la banque de la République de Guinée ». « L'UGTAN a fait ouvrir un compte bancaire pour l'université syndicale dont Diallo Seydou et Oularé ont la signature mais aucun retrait ne peut être fait sans mon ordre ; j'aurais aussi le contrôle des dépenses... Ce compte bancaire sera alimenté par les sommes versées par la FSM, l'UGTAN, les unions nationales, des dons divers... J'alimente mon propre compte avec les traveller cheques FSM et je verse au compte de l'école quand il y en a besoin. Tout versement FSM doit être fait à mon compte. » FMG – Dossier 30 CFD 1. Présentation par les syndicalistes.
- 413 . Budget prévisionnel pour 1962. FMG Dossier 30 CFD 6.
- 414 . Protocole d'accord entre la FSM et la CNTG concernant l'UOA signé à Conakry le 14 mars 1962. FMG Dossier 30 CFD 6.
- 415 . Lettre de Maurice Gastaud au camarade Benoît Frachon, *op. cit.*
- 416 . Confederazione Generale Italiana del Lavoro.
- 417 . Freie Deutsche Gewerkschaftsbund.
- 418 . FMG – Dossier 30 CFD 8. Construction de l'UOA. Le dossier comprend les devis, le budget et les plans de l'université.
- 419 . Bibliothèque de référence – ouvrages mis à la disposition des participants. FMG – Dossier 30 CFD 9.
- 420 . Sur Mamadou Dia, voir *supra*, p. 63-64. Abdoulaye Ly est un historien (auteur de la première thèse d'État du Sénégal en histoire) et homme politique. Il sera plusieurs fois ministre dans les gouvernements successifs sous la présidence de Senghor.
- 421 . Voir *supra*, p. 139-142.
- 422 . Les informations que nous donnons ici sur les stagiaires proviennent des différents rapports de Maurice Gastaud : Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1960 et propositions pour 61 présenté par Maurice Gastaud, Conakry, le 17 janvier 61 ; Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1961 et propositions pour 62 présentées par Maurice Gastaud, Conakry, le 16 décembre 61 – FMG – Dossier 30 CFD 17 ; Rapport sur le fonctionnement de l'université ouvrière africaine de Conakry de janvier 60 à mars 65 par Maurice Gastaud, Directeur pédagogique, 30 septembre 65 – FMG – Dossier 30 CFD 19.
- 423 . *Partido Africano para a Independência da Guiné e Cabo Verde*.
- 424 . Sur le Kamerun, voir *supra*, note 315.
- 425 . Confédération générale Kamerunaise du Travail.
- 426 . Union des Populations du Cameroun.
- 427 . Premier président de la République du Cameroun. Il est élu en mai 1960 avec l'appui de l'administration française.
- 428 . Voir *supra*, note 306.
- 429 . *Movimento Popular de Libertação de Angola*.
- 430 . Parti africain de l'Indépendance.

- 431 . Lettre de Maurice Gastaud à Benoît Frachon, *op. cit.*
- 432 . Maurice Gastaud, « Les forces de paix dans le monde peuvent imposer aux impérialistes une politique de co-existence pacifique conforme à la volonté d'indépendance des pays nouvellement indépendants et au progrès social des peuples », mars 1962. FMG – Dossier 30 CFD 32.
- 433 . FMG – Dossier 30 CFD 24.
- 434 . « Remarques sur le travail du camarade Gastaud concernant la co-existence pacifique », par E. Chleboun, secrétaire de la FSM. FMG – Dossier 30 CFD 32.
- 435 . Les informations sur les enseignants sont tirés de : Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1960 et propositions pour 1961 présentés par Maurice Gastaud, Conakry, le 17 janvier 1961 ; Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1961 et propositions pour 1962 présenté par Maurice Gastaud, Conakry, le 16 décembre 1961. FMG – Dossier 30 CFD 17 ; Rapport sur le fonctionnement de l'université ouvrière africaine de Conakry de janvier 1960 à mars 1965 par Maurice Gastaud, Directeur pédagogique, 30 septembre 1965. FMG – Dossier 30 CFD 19.
- 436 . Nous n'avons trouvé aucune information sur Rosa Faure.
- 437 . Institut national de recherche et développement de Guinée.
- 438 . Voir *infra* p. 163-166.
- 439 . Les programmes des différents stages sont regroupés dans FMG – Dossier 30 CFD 22.
- 440 . On trouve le texte de la plupart des cours, manuscrits et/ou dactylographiés dans : FMG – Dossier 30 CFD 29.
- 441 . *Ibid.*, p. 57.
- 442 . GASTAUD M., « Les forces de paix dans le monde peuvent imposer aux impérialistes une politique de co-existence pacifique conforme à la volonté d'indépendance des pays nouvellement indépendants et au progrès social des peuples », mars 1962. FMG – Dossier 30 CFD 32.
- 443 . Sur les théories du complot en général, on peut lire avec profit : BOLTANSKI L., *Enigmes et complots : une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012, chap. V. Il cite Peter Knight : « [l'on se demande si] le fait d'avoir mis en place une étiquette pour désigner le phénomène en question n'a pas eu pour effet de l'inventer comme c'est le cas chaque fois que la création d'une nouvelle catégorie aboutit à rassembler des possibilités éparées dans un ensemble qui prétend à la cohérence ». Cela peut tout-à-fait s'appliquer aux « complots » guinéens.
- 444 . MAMDANI M., *Citoyen et sujet : l'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris/Amsterdam, Karthala/Sephis, 2004, p. 417.
- 445 . Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1960 et propositions pour 61 présenté par Maurice Gastaud, Conakry, le 17 janvier 61 ; Rapport annuel sur le fonctionnement de l'UOA. Éléments critiques de l'exercice 1961 et propositions pour 1962 présenté par Maurice Gastaud, Conakry, le 16 décembre 61. FMG – Dossier 30 CFD 17 ; Rapport sur le fonctionnement de l'Université ouvrière africaine de Conakry de janvier 1960 à mars 1965 par Maurice Gastaud, Directeur pédagogique, 30 septembre 1965. FMG – Dossier 30 CFD 19.
- 446 . Sur le complot des enseignants, outre le récit de Maurice Gastaud à Benoît Frachon, on peut consulter : LEWIN A., *Sékou Touré, op. cit.* André Lewin publie en particulier une lettre reçue de Suret-Canale à propos du complot des enseignants, lettre accompagnée d'extraits de son journal. Ces extraits de journal sont conservés aux archives départementales de Seine-Saint-Denis. On trouve également de précieuses informations dans le fonds Delanoue, conservé au Centre d'histoire sociale du ^{xx}^e siècle, et déjà cité. Paul Delanoue a été secrétaire général de la FISE de 1949 à 1961, et s'intéresse à ce titre à un « complot des enseignants » dont il connaît parfaitement les « coupables ». Voir *DBMOF*, notice Paul Delanoue : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article21937>, site consulté le 16 juillet 2012. Enfin, le site militant Camp Boiro, mémorial du nom du célèbre camp d'internement, offre des témoignages intéressants, tel celui de Tierno Bah.

- 447 . Sur la réaction des étudiants guinéens en France au « complot des enseignants », voir *supra*, p. 121-123.
- 448 . Fonds Delanoue – Dossier Affaire Guinée –13/17.
- 449 . Journal de Suret-Canale et lettre de Maurice Gastaud au camarade Benoît Frachon, *op. cit.*
- 450 . SÉKOU TOURÉ A., *La révolution et l'unité populaire*, *op. cit.*
- 451 . MAMDANI M., *Citoyen et sujet*, *op. cit.*, p. 406.
- 452 . Lettre de Maurice Gastaud au camarade Benoît Frachon, *op. cit.*
- 453 . *Ibid.*
- 454 . NIANE D.T., SURET-CANALE J., *Histoire de l'Afrique occidentale*, *op. cit.* Djibril Niane a à son actif de nombreux ouvrages, par exemple : NIANE D.T., *Recherches sur l'Empire du Mali au Moyen-âge*, Conakry, INRD, 1962 ; *Soundiata ou l'épopée Mandingue*, 3^e ed., Paris, Dakar, Présence africaine, 1971 ; et avec RAY-AUTRA, *Sikasso ou la dernière citadelle*, J.P. Oswald, 1971. Au vu d'un brouillon de poème trouvé chez lui, Sékou Touré l'accusera de « la plus vulgaire expression d'un égalitarisme poussé au-delà de toute mesure » (BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, *op. cit.*, p. 274).
- 455 . Journal de Jean Suret-Canale, *op. cit.*
- 456 . Journal de Suret-Canale, *op. cit.*
- 457 . Lettre de Maurice Gastaud au camarade Benoît Frachon, *op. cit.*
- 458 . *Ibid.*
- 459 . *Ibid.*
- 460 . Lettre à Benoît Frachon, *op. cit.*

Conclusion

Nous avons proposé une lecture de trois révolte et révolutions, en tentant de rendre compte des différentes échelles : celle, nationale et continentale de la montée du chômage ; celle nationale et continentale de l'absence d'espace d'expression légale des oppositions ; celle nationale et continentale des indépendances inachevées ; celle mondiale de la révolte étudiante et de l'avènement d'une nouvelle « classe d'âge politique » dans le champ des luttes sociales. Nous avons également décrit comment les groupes sociaux s'y sont décomposés et recomposés, les jeunes scolarisés par exemple nouant des alliances complexes avec travailleurs et chômeurs, jusqu'à donner naissance à un groupe « jeunes », doté de ses insignes, ses uniformes et sa culture. Il faut noter à ce propos l'absence, ou la quasi-absence d'un groupe pourtant essentiel car largement majoritaire, celui des paysans. Malgré le souci d'alliance manifesté par les jeunes révoltés, les paysans ne furent que fort peu concernés, sauf au Congo, du fait de la durée de la révolution et de l'utopie des « centres de fixation rurale », par ce qui s'avéra être d'abord et surtout des révolutions urbaines, et ce, bien que les liens entre villes et campagnes soient fort étroits. Étrange situation dans des pays à dominante rurale, où la masse de la population a été à l'écart de ce qui a pourtant été profondément bouleversant pour le pays concerné. Si la coupure ville-campagne est loin d'être avérée, il y a là le signe d'un clivage fondamental.

Nous n'avons aucune prétention à faire une histoire totale de ces révoltes, opération à laquelle on ne peut jamais que prétendre. Loin de nous donc l'idée de céder à ce que Michel Dobry nomme la « tentation totaliste ». Plus généralement, l'historien-ne choisit un angle d'approche, un levier à partir duquel il pose quelques questions à l'évènement. Il ne s'agit pas du « à chacun sa vérité » de Pirandello mais plutôt, peut-être, des témoins du *Rashomon* de Kurosawa qui racontent leurs versions du même

évènement, version toujours différente sans être jamais fausse. Dans ce livre, le levier a été le comparatisme et le désir, au fond, de chercher de l'universel dans ces révolutions africaines, congolaise, sénégalaise et malgache des années 1960 et du début des années 1970. L'universel n'est pas une donnée abstraite et figée. Il est d'abord ici ce qui dépasse les intérêts particuliers pour faire advenir un futur dont toutes et tous profiteront. Il est dans les alliances nouvelles entre des secteurs qui s'ignoraient. Il réside aussi dans le refus d'un ordre injuste et, en ce sens, il est d'abord un « non ». Les années 1960 et le début des années 1970 sont marquées au sceau de la révolte, révolte dont le langage et les outils circulent d'un continent à l'autre, tout en étant toujours traduits, acclimatés, adaptés. Ce qui définit les circulations, ce sont des formes, parfois très subtiles et complexes de réciprocité. Ce qui circule est toujours affecté par le phénomène même de circulation ou en d'autres termes, un livre traduit n'est plus jamais le même après sa traduction. Les savoirs syndicaux professés par Maurice Gastaud ou Gérard Espéret ne sont pas reçus et appropriés tels quels. Les transferts de savoirs et pratiques militantes, dont l'usage atteint des formes de paroxysme lors des processus révolutionnaires, sont des formes de transaction, où l'objet d'origine – le *Petit Livre Rouge* par exemple – peut devenir le symptôme ou le support de toute autre chose, le signifiant d'une réalité qui n'a pas grand-chose à voir avec la réalité chinoise, dont on fera un modèle sans la connaître ni jamais la copier. Le *Petit Livre Rouge* est un étendard dont les mots d'ordre sont d'abord et surtout le refus du monde tel qu'il est.

Les années 1960, années de révolte mais également années postcoloniales. Elles débutent pour les pays d'Afrique francophone par une rupture symbolique majeure, celle des indépendances. Mais les liens qui perdurent entre l'ancienne métropole et ses anciennes colonies sont encore multiples, tissant la toile de relations toujours inégales. On pourrait dire que 1960-1975 est le temps d'une transition, mal acceptée par des jeunes qui ont cru aux promesses de 1960. C'est l'époque, aussi, du Tiers-Monde, en ce sens que, ainsi que la classe ouvrière a été pensée en tant que classe

universelle, le Tiers-Monde est alors considéré par certains comme l'avenir de la planète. Sa libération signifierait celle de l'humanité tout entière. Ces utopies se fabriquent sur fond de guerre froide, d'une guerre froide dont certains, dans ce même Tiers-monde, tirent profit en jouant de l'antagonisme des deux camps, ainsi que de l'antagonisme sino-soviétique pour obtenir armes, instructions, stages, indifféremment à et de Moscou, Pékin, Paris, Washington ou Tel Aviv.

Le choix du Congo révolutionnaire, par exemple, se fait résolument en faveur des pays frères. Cela ne l'empêche pas de continuer à envoyer, à côté de la Russie et des pays de l'Est, des étudiants en France ou des stagiaires à Pékin. On imagine mal, de nos jours, à quel point le voyage était déjà, dans les années 1960, entré dans le bagage militant, ou à quel point il contribuait à former des militants : il fallait être rouge et expert, et acquérir savoirs et techniques, à l'Est comme à l'Ouest. Pour les pays dont il est ici question, l'incapacité à former soi-même ses propres cadres est évidemment un legs colonial, mais c'est, en définitive, producteur de richesse et d'oppositions. Les étudiants africains à Paris, nous l'avons vu, jouissent d'une liberté bien plus grande sur le territoire français que dans leur propre pays. Ils peuvent ainsi se forger une culture d'opposition hybride qu'ils réinvestissent à leur retour au pays : culture d'opposition hybride, panafricaine, globale. Mais leur passage en France laisse aussi des traces. Ils contribuent largement à la transformation du paysage étudiantin dans un sens plus cosmopolite, tout comme ils contribuent à la construction du tiers-mondisme. Il y aurait incontestablement une étude à faire sur le rôle du tiers-mondisme dans les globalisations idéologiques.

De même les leaders syndicaux, par leurs voyages, par les formations qu'ils délivrent, par leur vocation panafricaine préparent une mondialisation syndicale qui n'est plus le seul fait des Internationales. Ils tissent des réseaux mondiaux où les structures qu'ils ont d'abord héritées des syndicats français s'enrichissent de leur expérience. Moins visibles que les réseaux d'un capitalisme dominant, les leurs sont ceux d'une culture d'opposition qui se construit à l'échelle de la planète, ceux de contre-pouvoirs qui

cristallisent quelque fois dans ces évènements paroxystiques que sont les révolutions. Et celles-ci, même si on les voit à court ou moyen terme comme des échecs, ou si on n'en tire qu'amertume ou déceptions sont malgré tout les nœuds de ces réseaux, dont les effets ne peuvent s'apprécier que sur le très long terme, au-delà des conflits renouvelés et instabilités provoquées. Les années 1960-1970 ont bien été celles des « mille Vietnams », et nous en portons encore l'héritage.

Et puisqu'il est question des « mille Vietnams », nous voudrions donner l'exemple d'un itinéraire singulier produit somme toute ordinaire de ces années-là, celui d'un militant du Parti africain de l'indépendance (PAI) qui a récemment publié ses souvenirs. Sadio Camara, fils de villageois, prit ses premières leçons de lutte contre l'injustice auprès du directeur communiste (et français) de l'école qu'il fréquentait. Le directeur en question, Joseph Hérault, donnait à ses élèves l'exemple d'un pourfendeur des iniquités coloniales et les initia à faire de « la politique sans le savoir », en leur donnant conscience de leurs droits. Sadio fit ses premières lectures révolutionnaires dans la bibliothèque d'un militant dont la maison servait de siège à l'UDS-RDA de Tambacounda. Il s'agissait de *Fils du peuple* de Maurice Thorez, de *La Mère* de Gorki, de *La Bataille de Stalingrad* et de quelques écrits stratégiques de Mao Tse-Toung et de Liu Chao Chi. Il admira les chefs de la Révolution française *via* les programmes d'histoire du brevet élémentaire avec une tendresse particulière pour l'Incorruptible. Ces lectures et une sensibilité ainsi acquise le conduisirent à militer au PAI. Après l'interdiction du parti, en 1960, il continua dans la clandestinité ses activités militantes, à côté de son métier d'instituteur. Le fondateur et secrétaire général du PAI, Majhemout Diop, avait quitté le Sénégal dès les incidents de 1960, qui avaient abouti à l'entrée du parti dans la clandestinité. Il s'était réfugié en exil dans le Mali de Modibo Keita qui accueillait alors volontiers les dissidents sénégalais, suite à la fin très conflictuelle de l'éphémère fédération du Mali. La décision fut prise de passer à la lutte armée et d'organiser des maquis en territoire sénégalais. Des militants, dont Sadio Camara, furent alors envoyés suivre un stage

d’instruction à Cuba. Le stage fut d’abord théorique avec une formation accélérée au marxisme, délivrée dans une luxueuse résidence ayant appartenu à un Nord-américain en fuite. Écoutons Sadio :

« Le programme du séminaire comprenait les grands chapitres suivants : les fondements philosophiques du marxisme-léninisme ; la conception matérialiste de l’histoire ; l’économie politique du capitalisme ; la théorie et la tactique du mouvement communiste international ; la théorie du socialisme et du communisme. »

Nous retrouvons là les grandes lignes des cours délivrés aux syndicalistes par Maurice Gastaud. Mais plus étonnant :

« En plus de l’éducation et de la formation idéologique, nous avons eu à nous initier à l’alphabet wolof, à la transcription et à l’usage des mots et expressions politiques, économiques, sociales et scientifiques dans nos langues respectives : wolof, pulaar, mandinka, diola selon les groupes linguistiques représentés. Il s’agissait de termes comme entre autres exemples : moyen de production, forces productives, économie, économie politique, communication, téléphone, télégramme... »

L’initiation au marxisme fut suivie de cours théoriques sur les techniques et stratégie de la guérilla. Puis vint la formation sur le terrain qui consista notamment en la traque de contre-révolutionnaires cubains réfugiés dans les montagnes. Quand le groupe de stagiaires revint au pays, il prit le maquis dans le Sénégal oriental. Un maquis qui peut nous paraître d’autant plus rocambolesque que les maquisards partis ainsi pour la lutte armée ne reçurent jamais d’armes et durent se contenter d’un unique fusil et d’un non moins unique revolver. Ils perdirent d’ailleurs le fusil suite à l’abandon d’un des leurs. Le revolver ne servit jamais car quand le commandant Alphonse (nom de maquis de Sadio Camara) eut l’occasion de tirer sur des gendarmes, il recula et renonça devant l’acte de tuer. Quant au fusil, il fut surtout utile pour nourrir les maquisards qui vécurent de longs mois dans la forêt, en s’alimentant avec ce qu’ils pouvaient y trouver. Leur vie, avec les

défections et les traîtrises, la répression brutale et les difficiles expériences de terrain, est abondamment décrite. Leur contact avec le monde se fait par l'intermédiaire des radios : radio Sénégal, radio Moscou, radio Pékin, la Voix de l'Amérique, radio Cuba, la BBC. On pense aux FARC, survivants archaïques d'une époque qui fut, aussi, à sa façon, productrice de tous les dévouements et tous les héroïsmes. Ne jugeons pas le maquis de Sadio Camara à l'aune des ambitions défaites mais bien plutôt resituons-le dans ces périodes où le monde colonial refusait de mourir, où les impérialismes avaient la main lourde et où on avait encore l'espoir d'une alternative au capitalisme, c'est-à-dire d'un monde plus juste.

En début de volume, Sadio Camara analyse ce qu'il appelle « l'influence du contexte de l'époque » : la civilisation chinoise, la révolution chinoise et son leader Mao Tse-Toung, la révolution vietnamienne et son leader Hô Chi Minh, la conférence de Bandoeng, la révolution cubaine et son leader Fidel Castro. Son paysage mental s'est forgé à partir de mythes et d'évènements producteurs d'utopie. Et ces mythes et évènements qui font partie de l'imaginaire de bien des révolutionnaires africains des années 1960, sont les mailles de leur conscience. La Chine joue un rôle tout à fait spécifique. Elle est bien un mythe, au sens sorélien du terme. Premier pays au monde théâtre d'une révolution paysanne, patrie d'une civilisation que l'on peut considérer à bien des égards comme supérieure à celle des colonisateurs, que l'on peut utiliser comme pièce à décharge dans le procès en supériorité que les Européens s'intendent à eux-mêmes. En 1971, lors de la révolte du Sud à Madagascar, que nous avons citée, les insurgés attendaient sur la plage, le soir, les bateaux chargés d'armes que devaient leur envoyer les Chinois, et qui n'arrivèrent jamais. La Chine était un mythe mais ce mythe a eu une efficacité. Et c'était également une réalité, ne serait-ce que celle de l'implantation chinoise en Afrique, déjà bien avancée à la fin des années 1960. On pourrait multiplier les exemples de ce que nous devons aux années 1960, pour le meilleur ou pour le pire. En restituer quelques fragments africains, partait de la volonté de désenclaver l'histoire d'une

Afrique qu'une historiographie pas si ancienne a eu tendance à considérer comme un continent à part, comme un monde immobile et peu suspect de modernité. L'Afrique est dans le monde et participe, par de multiples réseaux et connexions, à la globalisation, non comme le continent passif et soumis à toutes les influences mais comme un continent dont les résistances, les luttes et les combats produisent notre avenir, un continent dont les mobilités font aussi la richesse.

Sources

Archives

En Afrique

Sénégal

Archives du ministère de l'Intérieur, Dakar, École de police (Dossiers sur les grèves de mai-juin 1968 en province).

Archives régionales : rapports des renseignements généraux : 1967.

Archives nationales : les fonds déposés après les indépendances n'étant pas classés, on ne peut consulter qu'un dossier documentaire fait essentiellement de coupures de presse sur les événements de 1968. Néanmoins, pour comprendre le syndicalisme, il n'est pas inutile de regarder les dossiers concernant les grèves d'avant l'indépendance dans la série K : Travail et main-d'œuvre.

Madagascar

Archives nationales de Madagascar : fonds présidence. Les archives sont faciles d'accès et sont très précises sur les événements de 1972, tant à Tananarive qu'en province.

Congo

Archives nationales. Il existe d'importants dossiers sur la révolution. Je n'ai pu, faute de temps, les exploiter à la hauteur de ce qu'il aurait fallu.

En France

Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)

Archives de l'ambassade de France à Brazzaville, 117/PO/2/1-38. On notera : CADN – AAFB. Extrêmement détaillées sur les « Trois Glorieuses » avec rapports, cartes de la ville pointant les cases incendiées. Très intéressantes également tout le long de la présidence de Massemba-Débat (sur la JMNR, le rôle de la jeunesse et de l'armée, la constitution du MNR et du syndicat unique etc.)

Archives de l'ambassade de France à Dakar, – Carton 673 – Noté : CADN – AAFD. Les télégrammes envoyés fournissent un éclairage très important sur les rapports entre l'ambassade et le président Senghor.

Archives de l'ambassade de France à Tananarive – Cartons 125, 135 et 136. Noté : CADN – AAFT. Ces documents offrent des rapports très complets sur les événements, y compris en province – on y trouve d'ailleurs une éphéméride, au jour le jour et heure par heure – et permettent d'établir une chronologie très précise.

Archives des consulats.

Archives nationales

Fonds Foccart – Dossiers AG 5 (FPU) 2244 et 2256. Ils concernent le Sénégal. Je n'ai pu avoir d'autorisation pour les dossiers concernant Madagascar. Quand j'ai voulu voir ceux à propos du Congo, l'inventaire n'était plus consultable avant sa finalisation.

Fonds de l'OCAU (Office central d'accueil universitaire). L'OCAU « gère » les dossiers des étudiants d'Afrique subsaharienne. AN – CAC – 19780596/42-58.

AN – CAC – Dossiers 19960134/16-18 sur les étudiants africains.

AN – CAC – Dossiers 20090014/221-229. Archives de la Maison de la France d'Outre-mer à la Cité universitaire devenue après les indépendances Maison de l'Afrique puis Résidence Lucien Paye.

Archives de la préfecture de police de Paris (APP)

Dossiers A7 – R4 – R9 – GAU3. Ces dossiers sont riches de renseignements et rapports de police sur les étudiants africains. Ils sont particulièrement étoffés en ce qui concerne les Guinéens et les Camerounais.

Centre d'Archives confédérales de la CFDT.

Fonds Gérard Espéret. 10 P5-89. Noté GE. Gérard Espéret, qui compte parmi les fondateurs de la CFDT avait été le responsable de la section Outre-mer de la CFTC et avait à ce titre fait de nombreux voyages en Afrique et noué des liens solides et durables avec de nombreux syndicalistes croyants. Le fonds d'archives est riche de correspondances, de renseignements biographiques, etc.

Institut d'histoire sociale de la CGT

Fonds Maurice Gastaud : 30CFD 1-32. Noté FMG. Maurice Gastaud fut le directeur-fondateur de l'université ouvrière de Guinée et en a donné toutes les archives à la CGT.

Centre d'histoire de sciences po

Fonds Michel Debré. Y sont rassemblés tous les textes des accords de coopération, ce qui rend leur consultation aisée.

Centre d'histoire sociale du xx^e siècle

Fonds Delanoue. Le militant Paul Delanoue a été secrétaire général de la FISE (Fédération internationale des Syndicats de l'Enseignement) et a eu à ce titre de très nombreux rapports avec les syndicats et syndicalistes africains. Le dossier 13, notamment, comporte un dossier sur le « complot des enseignants ».

BDIC

Des rapports des renseignements généraux sur la Feanf sont consultables à la BDIC. Ils concernent les années 1961-1967 et 1972.

ClairAfrique

DVD de la table ronde tenue dans le cadre des conférences de ClairAfrique, en 2008. Nous remercions le personnel de ClairAfrique qui nous a aimablement procuré une copie.

Entretiens

Avec des témoins des événements : Birahim Bâ, Boubacar Barry, Abdoulaye Bathily, Ousmane Camara, Jean Copans, Olivier D'Hondt, Moustapha Diagne, M'Baye Diack, Ousmane Blondin Diop, Philippe Leymarie, Monsieur l'ambassadeur Alain Plantey, Lucile Rabearimanana, Madame l'ambassadeur Irene Rabenoro, Françoise Raison-Jourde, Gabriel Rantoandro, Willy Razafinjatovo (dit Olala), Landing Savane, Monsieur le ministre Assane Seck, Monsieur le ministre Iba der Thiam.

Et avec de savants connaisseurs de cette histoire : Rémy Bazenguissa-Ganga, Pathé Diagne, Mamadou Diouf, Faranirina Rajaonah, Françoise Raison-Jourde.

Périodiques

Dipanda : hebdomadaire de la révolution congolaise. La BDIC possède quelques numéros de ce journal qui se voulait l'organe de la révolution congolaise.

Lumière : journal d'informations, Fianarantsoa, 1972 : cet hebdomadaire publié à Madagascar par l'église catholique a été consulté pour l'année 1972. Il donne des récits précis des événements ainsi que des témoignages.

Bibliographie sélective

Sur le Congo

ALTHABE G., *Le chômage à Brazzaville, étude psychologique*, Paris, Orstom, 1959.

BAZENGUISSA-GANGA R., « Les Ninja, les Cobra et les Zoulou crèvent l'écran à Brazzaville : le rôle des médias et la construction des identités de violence politique », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 33, n° 2/3, 1999, p. 329-361.

BAZENGUISSA-GANGA R., *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1997.

BERNAULT F., *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996.

BONNAFÉ P., « Une classe d'âge politique : la JMNR de la République du Congo-Brazzaville », *Cahiers d'études africaines*, vol. 8, n° 31, 1968, p. 327-368.

BOUTET R., *Les Trois glorieuses ou la chute de Fulbert Youlou*, Dakar, Chaka, 1990.

KIRIAKOU H., *La génération JMNR au Congo-Brazzaville, entre août 1963 et octobre 1969*, Master 2, université Panthéon-Sorbonne, 2011.

TERRAY E., « Les révolutions congolaise et dahoméenne de 1963 : essai d'interprétation », *Revue française de science politique*, n° 5, 1964, p. 917-942.

Sur le Sénégal

BATHILY A., *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 1992.

BATHILY A., DIOUF M. et MBODJ M., « Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989 », *Les jeunes en Afrique*, vol. 2, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 282-310.

BIANCHINI P., « Le mouvement étudiant sénégalais : un essai d'interprétation », COUMBA DIOP M. (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 359-395.

BLUM F., « Sénégal 1968 : révolte et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59-2, avril-juin 2012, p. 143-175.

COUMBA DIOP M. (dir.), *Sénégal, trajectoire d'un Etat*, Dakar, Codesria, 1992.

COUMBA DIOP M. (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002.

DRAMÉ P., « Le palais, la rue et l'université en Mai 68 au Sénégal », DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), 1968 : *Sociétés en crise : une perspective globale/ globale/Societies in crisis: a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009, p. 63-77.

FOUGEYROLLAS P., *Où va le Sénégal : analyse spectrale d'une nation africaine*, Paris/Dakar, IFAN/Anthropos, 1970.

Gueye O., *Mai 1968 au Sénégal, Senghor face au mouvement syndical*, Thèse, Faculty of Social and Behavioral Sciences, 2014 [cette thèse a été soutenue trop tard pour que nous puissions en intégrer les conclusions].

MESLI S., « La grève de Mai-juin 1968 à l'université de Dakar », DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), *1968 : Sociétés en crise : une perspective globale/Societies in crisis : a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009, p. 101-119.

THIOUB I., « Le mouvement étudiant de Dakar et la vie politique sénégalaise : la marche vers la crise de mai-juin 1968 », *Les jeunes en Afrique*, vol. 2, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 267-281.

Sur Madagascar

ALTHABE G., *Anthropologie politique d'une décolonisation*, Paris, L'Harmattan, 2000.

ALTHABE G., « Les luttes sociales à Tananarive en 1972 », *Cahiers d'études africaines*, vol. 20, n° 80, 1980, p. 407-447.

ANONYME, « Trois jours qui ébranlèrent Madagascar [Informations recueillies sur place par le GIMOI] », *Le Mois en Afrique. Revue française d'études politiques africaines*, juin 1972, p. 44-50.

BALANDIER G., *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Librairie Armand Colin, 1955.

BLUM F., « Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération », *Le Mouvement social*, n° 236, juillet-septembre 2011, p. 61-88.

GALIBERT D., « Mai 72 : la deuxième indépendance malgache », COMBEAU Y. (dir.), *La Réunion-Madagascar, 1942-1972 : départementalisation et indépendance*, Paris/Saint-Denis, Sedes/Université de la Réunion, 2003.

GOGUEL A.-M., *Aux origines du Mai malgache : désir d'école et compétition sociale, 1951-1972*, Paris, Karthala, 2006.

RABEHERIFARA J.-C. et RAISON-JOURDE F., « Identité, contestation et métissage : la chanson malgache dans les années 1970-1980 », CHASTENET M. et CHRÉTIEN J.-P. (dir.), *Entre la parole et l'écrit : contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude-Hélène Perrot*, Paris, Karthala, 2008, p. 173-204.

RABENORO I., *Le vocabulaire politique malgache pendant les événements de Mai 1972*, Thèse d'État en linguistique, sous la dir. de R. Arnaud et M. Tournier, université Paris Diderot-Paris 7, 1995.

RAISON-JOURDE F. et ROY G., *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar : de Monja Jaona à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, 2010.

RAISON-JOURDE F., « Être collégien malgache et oser manifester. Initiation à l'héritage occidental et invention locale dans l'occupation de l'espace urbain et la prise de parole en province (1971-1972) », Paris, L'Harmattan, 2011, (Cahiers Afrique).

RAZANAKOLONA F., *Les Banderolles et les pancartes dans les manifestations de rue à Tananarive en 1972*, Maîtrise, département Histoire, université d'Antananarivo, 2001.

SAURA A., *Philibert Tsiranana (1910-1978) : premier président de la République de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 2006, 2 vol.

Sur les accords de coopération et les coopérants

BASSO J., « Les accords de coopération entre la France et les États africains francophones : leurs conséquences au regard des indépendances africaines », AGERON C.-R. et MICHEL M. (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, CNRS, 1992, p. 255-284.

Les coopérants et la coopération, Esprit, juillet-août 1970.

FREMIGACCI J., « Madagascar, de la première à la seconde indépendance (1960-1973) », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'Empires*, Riveneuve éditions, 2012, p. 441.

LABROUSSE A., *La France et l'aide à l'éducation dans 14 États africains et malgache*, Paris, Unesco, Institut international de planification de l'éducation, 1971.

LEYMARIE Ph., « Les accords de coopération franco-malgaches », *Le Mois en Afrique. Revue française d'études politiques africaines*, juin 1972, p. 55-70.

LIGOT M., *Les accords de coopération entre la France et les États africains et malgaches d'expression française*, Paris, La Documentation française, 1964.

MAROT N., « L'évolution des accords franco-africains », *Plein Droit*, n° 29, 1995.

TURPIN F., *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique (1958-1974) : décoloniser et coopérer*, Paris, Les Indes savantes, 2008.

Sur l'éducation et l'enseignement

BADIANE C., SUREMAIN M-A de, BIANCHINI P., « L'école en situation post-coloniale », *L'école en situation post-coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 12-20 (*Cahiers Afrique*, n° 27).

BAILLEUL A., *L'université de Dakar, institutions et fonctionnement (1950-1984)*, Thèse de droit, université de Dakar, 1984.

BARTHÉLÉMY P., PICARD E. et ROGERS R. (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX^e-XX^e siècles)*, *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010.

BARTHÉLÉMY P., *Africaines et diplômées à l'époque coloniale, 1918-1957*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

BIANCHINI P., *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina-Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala, 2004.

BOUCHE D., *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Thèse, 1975.

CAPELLE J., *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala, 1990.

COLIN R., *Systèmes d'éducation et mutations sociales. Continuités et discontinuités dans les dynamiques socio-éducatives : le cas du Sénégal*, Thèse, Atelier de reprographie de Lille III, 2 vol. 1980.

GAMBLE H., « La crise de l'enseignement en Afrique occidentale française (1944-1950) »,

BARTHÉLÉMY P., PICARD E. et ROGERS R. (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX^e-XX^e siècles)*, *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, p. 129-162.

KIAMBA C.-E., *Construction de l'État et politiques de l'enseignement au Congo : une contribution à l'analyse de l'action publique en Afrique noire*, Thèse pour le doctorat en Science politique, université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007.

MANIÈRE L., « La politique française pour l'adaptation de l'enseignement en Afrique après les indépendances (1960-1964) », BARTHÉLÉMY P., PICARD E. et ROGERS R. (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX^e-XX^e siècles)*, *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, p. 163-190.

MICHEL M., « La genèse des universités en Afrique « d'expression française », de la seconde guerre mondiale aux années 1970 », FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M., *Démontage d'Empires*, op. cit., p. 234.

RAKOTO J., « La crise de l'enseignement supérieur à Madagascar », *Le Mois en Afrique. Revue française d'études politiques africaines*, novembre 1971, p. 53-79.

Sur Mai et les années 68

ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M., *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008.

BOUDON R., « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, mai-juin 1969, p. 738-764.

CHRISTIANSEN S., SCARLETT Z., *The Third world in the Global 60s*, Berghahn Books, 2013, p. 159-170.

DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), *1968 : Sociétés en crise : une perspective globale/Societies in crisis : a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009.

DREYFUS-ARMAND G., FRANK R., LÉVY M.-F. et alii (dir.), *1968 : le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe, 2000.

EBBINGHAUS A., HENNINGER, van der LINDEN M. (dir.), *1968 : a view of the protest movements 40 years after, from a global perspective*, Akademische verlagsanstalt, 2009. (ITH Conferenz, n° 44).

FAURE J., ROLLAND D., *1968 hors de France : histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009.

HORN G.-R., *The spirit of 68: rebellion in Western Europe and North-America*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

LOYER E. et SIRINELLI J.-F. (coord.), *Mai 68 dans le monde. Le jeu d'échelles*, *Histoire@politique*, n° 6, septembre-décembre 2008.

PUDAL B., *Crises et contestations des années 1960-1970 : peut-on comparer ?*, DRAMÉ P. et LAMARRE J. (dir.), *1968 : Sociétés en crise : une perspective globale/Societies in crisis : a global perspective*, Presses de l'université de Laval, 2009, p. 63-77.

Sur la FEANF et les étudiants africains en France

AFOUA-GEAY G., « Les anciens colonisés encombrants : entretien mené par Jean-François Martini », *Plein Droit*, n° 79, décembre 2008. Consulté à l'adresse suivante : <http://www.gisti.org/spip.php?article1389>, le 14 mars 2013.

- DIANÉ C., *Les grandes heures de la FEANF*, Paris, Chaka, 1990.
- DIENG A. A., *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (1950-1955) : des origines à Bandung*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- DIENG A. A., *Les grands combats de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire : de Bandung aux Indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- GUIMONT F., *Les étudiants africains en France, 1950-1965*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- RAJAONAH F., « Être étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance : l'association des étudiants d'origine malgache de 1947 à 1960 », *Afrika Zamani*, n^{os} 13 & 14, 2005-2006, p. 1-22.
- Traoré S., *La Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- WEIL P., *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Sur le syndicalisme

- BLUM F., « Christian Doctrines and Practices of Solidarity in the 1960s », UNFRIED B. und HIMMELSTOSS E. (ed.), *Create one world: Practices of "International Solidarity" and "International Development"*, Wien, Akademische Verlagsanstalt, 2012 (47. Linzer Konferenz 2011).
- UNFRIED B. und HIMMELSTOSS E. (ed.), « Syndicalistes croyants et panafricains : Organisations et Réseaux des années 60 », *Vingtième siècle : revue d'histoire*, n° 119, 2013/3, p. 99-112.
- BUUBA B.D., « Les syndicats, l'État et les partis politiques », *Sénégal, Trajectoire d'un État, op. cit.*, p. 479-497.
- COOPER F., *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française, 1935-1960*, Paris, Karthala, 2004 (traduction de *Decolonization and African society. The labor question in French and british Africa*, Cambridge, 1996).
- FONTENEAU G., *Histoire du syndicalisme en Afrique*, Paris, Karthala, 2004.
- GEORGI F., *Eugène Descamps : chrétien et syndicaliste*, Paris, Éd. de L'Atelier, 1997.
- GEORGI F. *L'invention de la CFDT 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Éd. de L'Atelier/CNRS Éd., 1995.
- GUEYE O., « Léopold Sédar Senghor et le mouvement syndical », *Cahier Senghor*, n° 2, février 2011, p. 1-26.
- BERNARD-DUQUENET N., *Le Sénégal et le Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- COUMBA DIOP M., « Le syndicalisme étudiant : pluralisme et revendications », COUMBA DIOP M. (dir.), *Sénégal, trajectoire d'un État*, Codesria, 1992, p. 431-478.
- DIALLO K., « Le mouvement syndical : crises et recomposition », COUMBA DIOP M. (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 450.
- DIALLO K., *Le syndicalisme dans l'enseignement public en Afrique occidentale française, 1903-1960*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- NOVEMBER A., *L'évolution syndicale en Afrique occidentale*, Paris/La Haye, Mouton, 1965.

PASTURE P., *Histoire du syndicalisme chrétien international : la difficile recherche d'une troisième voie* (traduit du néerlandais par Serge Govaert), Paris, L'Harmattan, 1999.

Sur le parti unique

KEITA M., « Le parti unique en Afrique », *Présence africaine*, n° XXX, p. 267-273. Réédité en 2012 dans *Présence africaine*, 2012/1, n° 185-186, p. 180.

MAHIOU A., *L'avènement du parti unique en Afrique noire : l'expérience des États d'expression française*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969.

Témoignages et romans

ALATA J.-P., *Prison d'Afrique*, Paris, Seuil, 1983.

CAMARA O., *Mémoires d'un juge africain*, Paris, Karthala, 2010.

CAMARA S., *L'épopée du Parti africain de l'Indépendance (PAI) au Sénégal (1957-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

MAMBOU, A. N., *Beto Na Beto : le poids de la tribu*, Paris, Gallimard, 2001.

OUSMANE S., *Les Bouts de bois de Dieu*, Paris, Le Livre contemporain, 1960.

SADJI A. B., *Le rôle de la génération charnière ouest-africaine : indépendance et développement*, Paris, L'Harmattan, 2006.

TCHAPTCHET J.-M., *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire. Récit autobiographique*, t. 2, Paris/Budapest/Kinshasa, L'Harmattan, 2006.

Et aussi...

ARZALIER F. (dir.), *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Paris, Le Temps des cerises, 2010.

BAT J.-P., *Le syndrome Foccart : la politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

BÉNOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, 2^e ed. augm. et mise à jour, Paris, Maspero, 1972.

BIANCHINI P., SURET-CANALE J. *Suret-Canale : de la résistance à l'anticolonialisme*, entretiens autobiographiques recueillis et présentés par Pascal Bianchini, Paris, L'Esprit frappeur, 2011.

BITEGHE N., *Échec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka, 1990.

BAT J.-P., *La décolonisation de l'AEF selon Foccart : entre stratégies politiques et tactiques sécuritaires (1956-1969)*, Thèse d'histoire, université Paris 1, 2011, 4 vol.

BOLTANSKI L., *Énigmes et complots : une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012.

BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.

DECALO S., *Coups and Army Rule in Africa: Motivations and Constraints*, 2^e ed., New Haven/London, Yale University Press, 1990.

DEDIEU J.-P., « Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée », *Plein Droit*, n° 89, juin 2011.

DELTOMBE T., DOMERGUE M., TSATSITSA J., *Kamerun : une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2011.

DENORD F. et ZUNIGO X., « Révolutionnairement vôtre : économie marxiste, militantisme intellectuel et expertise politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 158, juin 2005, p. 9-39.

DETENNE M., *Comparer l'incomparable : oser expérimenter et construire*, Paris, Seuil, 2009.

Diallo A., *Acteurs et actrices du système éducatif guinéen sous Sékou Touré. Enjeux politiques et implications sociales (1958-1984)*, Thèse d'histoire, université Paris 8, 2008.

DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, 3^e éd. revue, SciencesPo Les Presses, 2009.

FOCCART J., GAILLARD P. (entretiens avec), *Foccart parle*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995.

FANON F., *Les Damnés de la terre*, préf. de Jean-Paul Sartre, Paris, François Maspero, 1961, préf. d'Alice Cherki et postface de Mohammed Harbi, Paris, la Découverte, 2002, 2010.

FREMIGACCI J., LEFEUVRE D. et MICHEL M. (dir.), *Démontage d'empires*, Paris, Riveneuve éditions, 2012.

GOERG O., PAUTHIER C., DIALLO A., *Le non de la Guinée, 1958 : entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010.

GUIRMA F., *Comment prendre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yameogo*, Paris, Chaka, 1991.

HAVARD J.-F., « Senghor ! Y'en a marre ! L'héritage senghorien au prisme des réécritures générationnelles de la nation sénégalaise », *Vingtième siècle*, n° 118, avril-juin 2013, p. 75-86.

HENDRICKSON B., *Imperial fragments and Transnational Activism: 1968 (s) in Tunisia, France and Senegal*, PHD, Northeastern University, 2013.

« Histoire globale, histoires connectées », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54-4bis, 2007.

LEWIN A., *Sékou Touré (1922-1984) président de la Guinée*, Thèse de doctorat, université Aix-Marseille, 2008, 8 vol., 1083 p. vol. 3. La thèse d'André Lewin, qui fut nommé ambassadeur de France en Guinée en 1975, a été publiée sous le titre : *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) : président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2009-2010, 8 vol.

LÔ M., *Syndicalisme et participation responsable*, Paris, L'Harmattan, 1987.

MAMDANI M., *Citoyen et sujet : l'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Karthala/Amsterdam, Sefis, 2004.

MANNHEIM K., *Le problème des générations* (traduit de l'allemand par G. Mauger et N. Perivalopoulo), Paris, Armand Colin, 2011. [1^{re} éd. en allemand, 1943].

MBEMBE A., *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960*, Paris, Karthala, 1996.

MONAVILLE P., « The Destruction of the University: Violence, Political Imagination, and the Student Movement in Congo-Zaire, 1969-1971 », CHRISTIANSEN S., SCARLETT Z., *The Third world in the Global 60s*, Berghahn Books, 2013, p. 159-170.

- MOUNIER E., *Révolution personnaliste et communautaire*, Paris, Aubier, 1935.
- NIANE D.T., SURET-CANALE J., *Histoire de l'Afrique occidentale*, Conakry, Ministère de l'Éducation nationale de la république de Guinée, 1960.
- Pauthier C., *L'indépendance ambiguë. Construction nationale, anticolonialisme et pluralisme culturel en Guinée (1945-2010)*, Thèse d'histoire, université Paris Diderot-Paris 7, CESSMA, 2014 [cette thèse a été soutenue trop récemment pour que nous ayons pu en prendre connaissance].
- PELLETIER D., *Économie et Humanisme : de l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-monde, 1941-1966*, Paris, Cerf, 1996.
- PELLETIER D., « Utopie communautaire et sociabilités d'intellectuels en milieu catholique dans les années quarante », *Cahiers de l'IHTP*, n° 20, 1992, p. 174-187.
- RABEARIMANA L., FREMIGACCI J. et RAZAFIMBELO C., *L'insurrection de 1947 et la décolonisation à Madagascar*, t. 1 : à travers les régions et « là où il ne s'est rien passé », Antananarivo, Tsipika, 2008.
- RAISON-JOURDE F., « Culture et passions politiques au sein du milieu coopérant en Afrique subsaharienne (1960-1975) », GOERG O. et RAISON-JOURDE F. (dir.), *Les coopérants français en Afrique : portrait de groupe (années 1950-1990)*, Paris, L'Harmattan/Sedet, 2012, p. 119-152 (*Cahiers Afrique*, n° 28).
- RILLON O., *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation : le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, Thèse de doctorat en histoire, université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2013, 2 vol.
- SENGHOR L. S., *Nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Présence africaine, 1961.
- SMITH E., « Senghor voulait qu'on soit tous des Senghor : parcours nostalgiques d'une génération de lettrés », *Vingtième siècle*, n° 118, avril-juin 2013, p. 87-100.
- TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mas.), Addison-Wesly, 1978.
- TOURÉ A S., *L'Action politique du PDG*, Conakry, 1959.
- TOURÉ A.S., *La révolution et l'unité populaire*, Conakry, Imprimerie Patrice Lumumba, 1964.
- TACKETT T., *Par la volonté du peuple : comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.
- TRONCHON J., *L'insurrection malgache de 1947 : essai d'interprétation historique*, Paris, Maspero, 1986.
- TSIRANANA P., *Boky Manga = Le Cahier bleu : Fisainana, fahatsiarovana = Pensées, souvenirs*, Tananarive, Imprimerie nationale, 1971.
- VAILLANT J., *Vie de Léopold Sedar Senghor : noir, français et africain* (traduit de l'américain), Paris, Karthala/Sephis, 2006.
- WAGRET J.-M., *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo (Brazzaville)*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1963.
- WALRAVEN VAN K., *The Yearning for relief: a history of the Sawaba movement in Niger*, Leiden/Boston, Brill, 2013.

ZUCCARELLI F., *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Paris, CHEAM, 1988.

Filmographie

CAZENAVE J. (réal.), *Madagascar : les raisons de la colère*, Télévision française 1, (émission : Une première), juin 1972, 14 mn52'.

EL TAHRI J. (réal.), *Cuba, une odyssée africaine*, documentaire, prod. Temps noir, Big Sister, ARTE France, BBC, ITVS, 2007, 2 x 59 mn.

GARBELY F. (réal.), *L'assassinat de Félix Moumié. L'Afrique sous contrôle*, documentaire, prod. Triluna Film AG, co-prod. RTS Radio Télévision Suisse, ARTE, Aïe Productions SA, avril 2005, 53 mn.

PAES C. et RAJOANARIVELO R. (réal.), *Mahaleo*, prod. Laterit productions, co-prod. ARTE France Cinéma and Cobra Films, 2005, 102 mn.

Sigles

AEC : Association des étudiants congolais

AECF : Association des étudiants du Cameroun en France

AECIF : Association des étudiants de Côte d'Ivoire en France

AEDF : Association des étudiants dahoméens en France

AEGF : Association des étudiants guinéens en France

AEVF : Association des étudiants voltaïques en France

AEF : Afrique équatoriale française

AEOM : Association des étudiants d'origine malgache

AFL-CIO : American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations

AGED : Association générale des étudiants dahoméens

AGEG : Association générale des étudiants gabonais

AKFM : Antokon'ny kongres in'ny fahaleovantena = Parti du congrès de l'indépendance de Madagascar

AOF : Afrique occidentale française

ASCO : Association des scolaires

BDS : Bloc démocratique sénégalais

BIT : Bureau international du travail

BMS : Bloc des masses sénégalais

BPS : Bloc populaire sénégalais

CASL : Confédération africaine des syndicats libres

CATC : Confédération africaine des travailleurs croyants
CCSM : Confédération croyante des syndicats malgaches (?)
CFS : Comité de fusion syndicale
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGAT : Confédération générale africaine du travail
CGIL : Confederazione Generale Italiana del Lavoro
CGKT : Confédération générale Kamerunaise du travail
CGT : Confédération générale du travail
CGT-FO : Confédération générale du travail-Force ouvrière
CISC : Confédération internationale des syndicats chrétiens
CISL : Confédération internationale des syndicats libres
CLASC : Confederacion Latinoamericana de Sindicalistas Cristianaos
CMT : Confédération mondiale du travail
CNT : Conseil national de la jeunesse
CNR : Conseil national de la révolution
CNTCS : Confédération nationale des travailleurs croyants sénégalais
CNTG : Confédération nationale des travailleurs guinéens
COSUF : Conseil des syndicats de l'Union française
CSA : Confédération syndicale africaine
CSC : Confédération syndicale congolaise
CVT : Confédération vietnamienne du travail
FAEM : Fédération des associations d'étudiants de Madagascar
FDGB : Freie Deutsche Gewerkschaftsbund
FEANF : Fédération des étudiants d'Afrique noire en France

FISE : Fédération internationale des syndicats enseignants
FLNG : Front de libération nationale de la Guinée
FNS : Front national sénégalais
FRS : Forces républicaines de sécurité
FSM : Fédération syndicale mondiale
GEOMT : Groupement des étudiants d’Outre-mer en traitement
GIMOI : Groupe d’information sur Madagascar et l’Océan Indien
INRDG : Institut national de recherche et développement de Guinée
ISCTI : Institut syndical de coopération technique internationale
JMNR : Jeunesses du Mouvement national de la Révolution
JRDA : Jeunesses du rassemblement démocratique africain
Kim : Komity iraisan’ny mpitolona
KTM : Komitin’ny Tolon’ny Mpiasa
MDRM : Mouvement démocratique de la révolution malgache
MFM : Mpitolona ho amin’ny Fanjakan’ny
MNR : Mouvement national de la Révolution
Monima : Madasikara otroni’ny Malagasy
MPLA : Movimento Popular de Libertação de Angola
MRP : Mouvement républicain populaire
MSA : Mouvement socialiste africain
MUG : Mouvement uni des guinéens
OCAU : Office central d’accueil universitaire
ORAF : Organisation générale africaine
OUA : Organisation de l’unité africaine

PADESM : Parti des déshérités de Madagascar

PAI : Parti africain de l'indépendance

PDG : Parti démocratique de Guinée

PRA : Parti du regroupement africain

PSD : Parti social-démocrate

RDA : Rassemblement démocratique africain

RGF : Regroupement des guinéens en France

SECES : Syndicats des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur

SEDODIA : Syndicat des médecins diplômés de Tananarive

SEMPA : Syndicat de l'enseignement secondaire public

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

SUEL : Syndicat universitaire de l'enseignement laïc

TOM : Territoires d'Outre-mer

UDDIA : Union démocratique de défense des intérêts africains

UDEAN : Union des étudiants d'Afrique noire

UDES : Union des étudiants sénégalais

UDS : Union démocratique sénégalaise

UEC : Union des étudiants congolais

UECA : Union des étudiants catholiques africains

UED : Union des étudiants de Dakar

UGEAO : Union générale des étudiants d'Afrique de l'Ouest

UGEEC : Union générale des étudiants et élèves congolais

UGES : Union générale des étudiants et scolaires

UGTAN : Union générale des travailleurs d'Afrique noire

UIE : Union internationale étudiante

UJC : Union de la jeunesse congolaise

UJCML : Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes

UNECI : Union nationale des étudiants de Côte-d'Ivoire

UNEF : Union des étudiants de France

UNEK : Union nationale des étudiants Kamerunais

UNTS : Union nationale des travailleurs sénégalais

UOA : Université ouvrière africaine

UPC : Union des populations du Cameroun

UPS : Union progressiste sénégalaise

UPTC : Union panafricaine des travailleurs croyants

USPA : Union syndicale panafricaine

VVF : Vy vato Sakelika (Pierre, acier, section)

ZOAM : Jeunes sans travail de Tananarive

ZWAM : Amicale des jeunes Western

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mes tous premiers lecteurs, Claude, Emmanuel, Pierre-Antoine et Alain Blum qui ont abandonné leurs polars du mois d'août pour une lecture attentive et plus austère.

Danièle Voldman, qui a toujours été une lectrice fidèle, vigilante et critique, ainsi qu'une très encourageante directrice et amie, m'a donné d'utiles conseils de même que Jean-Louis Robert, qui a retrouvé les lunettes du professeur bienveillant mais critique qu'il avait été pour moi.

Françoise Raison-Jourde m'a toujours fait et donné confiance, y compris dans les tout premiers temps de ma recherche, mettant à ma disposition son érudition et sa générosité de grande dame de l'histoire.

Je dois beaucoup aussi au séminaire « Circulations des cultures d'opposition », aux discussions qui s'y sont déroulées ou que j'ai pu avoir avec les co-animateurs-trices : Sylvie Thénault au tout début du séminaire, Ophélie Rillon, Pierre Guidi, Maria-Benedita Basto, Elikia M'Bokolo, ou avec celles et ceux qui l'ont fréquenté : Alexis Roy, Boris Gobille, Pascale Barthélémy, Eugenia Palieraki, Malika Rahal, Martin Mourre, Héloïse Kiriakou. Qu'elles et ils soient remerciés pour ces moments partagés de grand plaisir intellectuel et de convivialité heureuse.

Anne-Sophie Cras m'a ouvert les portes et les trésors du Centre d'archives diplomatiques de Nantes. Elle m'a mis en contact avec des chercheurs aux intérêts proches des miens. Franck Veyron a su me trouver tout ce dont j'avais besoin à la BDIC. Annie Kunhmunh, Aurélie Mazet, Nicolas Perrais, Élise Julien, Dominique Parcolet ont été aussi pour moi, toujours de bonne grâce, d'infatigables pourvoyeurs de cartons d'archives. Isabelle Calvache m'a fourni grâce aux fonds de la BRA de très nombreuses lectures, qu'elle allait toujours courageusement chercher dans les sous-sols. Mohammed Lamine Kane, des archives régionales de Dakar,

et Babacar Mbaye, des archives du ministère de l'Intérieur du Sénégal (École nationale de police de Dakar) m'ont également apporté une aide précieuse.

Éric Skalecki, du Centre Malher a eu la gentillesse de me faire bien des photocopies. Merci à lui de s'être, à plusieurs reprises, chargé de cette tâche ingrate.

Je suis redevable à tou-te-s celles et ceux qui m'ont accordé un entretien et ont supporté patiemment mes questions et ma curiosité, apportant leurs souvenirs, leur connaissance ou leur enthousiasme : Birahim Bâ, Boubacar Barry, Abdoulaye Bathily, Rémy Bazenguissa-Ganga, Ousmane Camara, Roland Colin, Olivier D'Hondt, Moustapha Diagne, M'Baye Diack, Pathé Diagne, Ousmane Blondin Diop, Mamadou Diouf, Philippe Leymarie, Monsieur l'ambassadeur Alain Plantey (†), Lucile Rabearimanana, Madame l'ambassadrice Irène Rabenoro, Faranirina Rajaonah, Gabriel Rantoandro, Willy Razafinjatovo (dit Olala), Landing Savane, Monsieur le ministre Assane Seck, Monsieur le ministre Iba der Thiam.

Michel Leymarie et Sylvie Nat m'ont toujours soutenu sur la voie de la recherche. Je les en remercie.

Je tiens également à souligner tout ce que je dois à mes ami-e-s de toujours Carole Ksiazenicer-Matheron, François Matheron, Gisèle Sapiro et Souleymane Bachir Diagne pour les fructueuses et stimulantes conversations, passées, présentes et à venir.